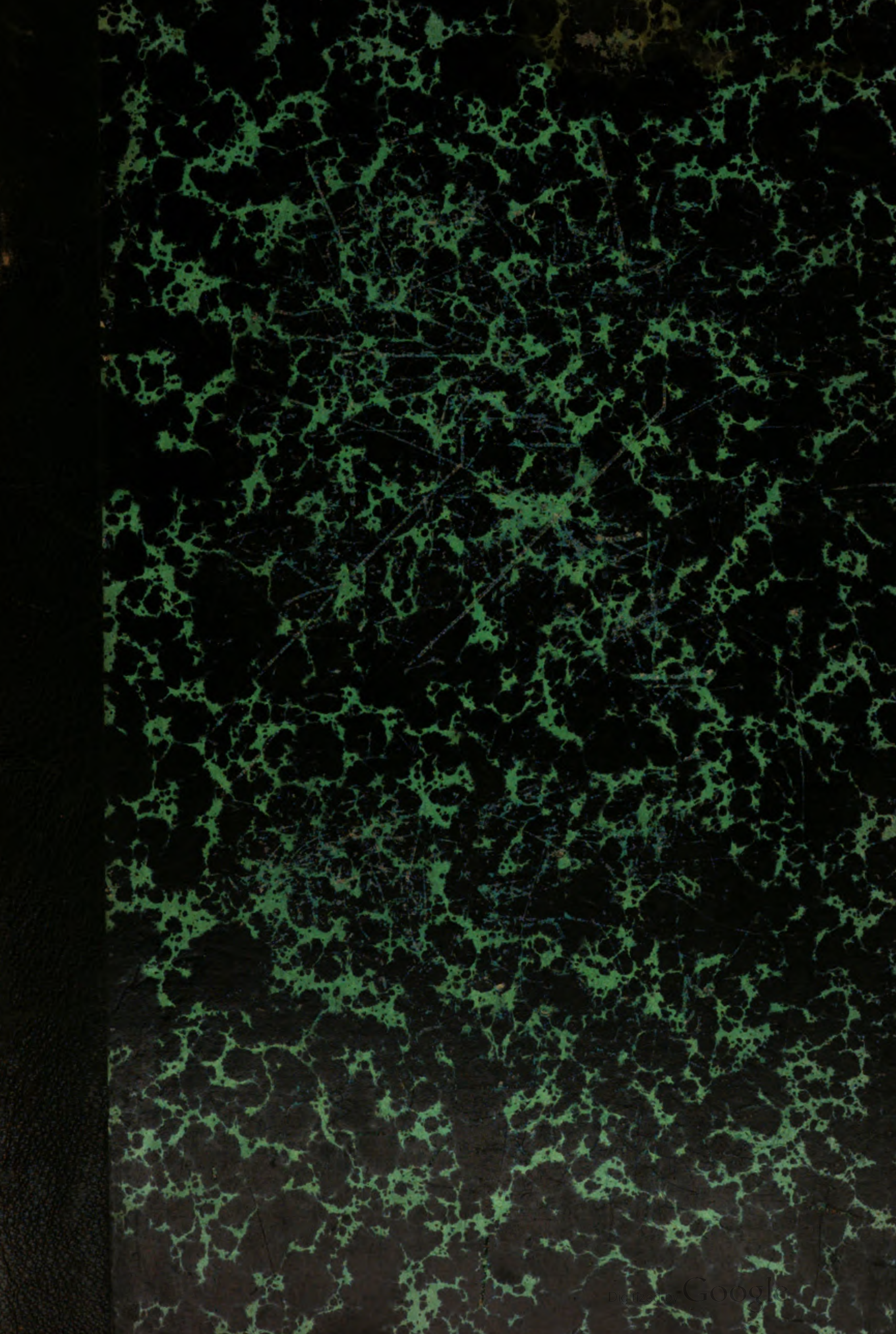
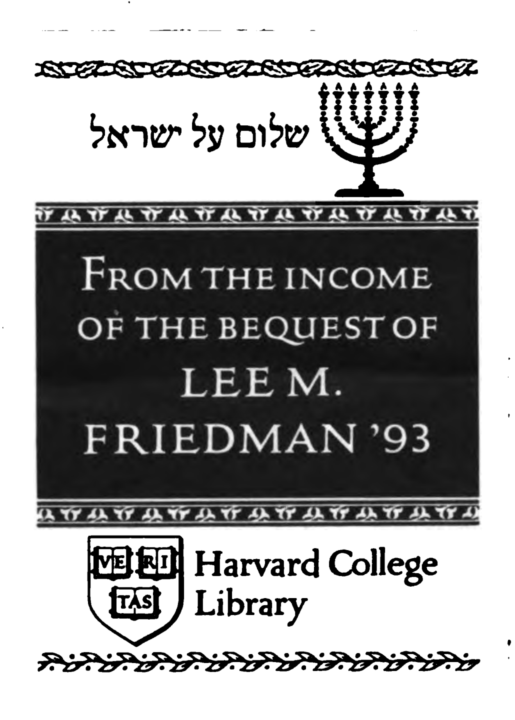



שלום על ישראל
FROM THE INCOME
OF THE BEQUEST OF
LEE M.
FRIEDMAN '93
VE RI TAS
Harvard College
Library

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL

DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Rédacteur en chef :
L. WOGUE, grand rabbin.

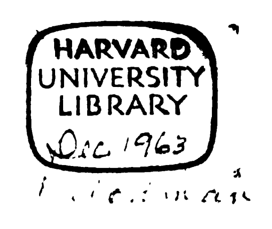
Administrateur gérant :
L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה
אור במושבתם
(*Exode.* X. 23.)

Quarante-septième année.

PARIS
RUE DE NAVARIN, 7

1892



5338. — Paris, imprimerie D. Jouaust, rue de Lille, 7.

TABLE DES MATIÈRES

Articles de fond

(PAR LE RÉDACTEUR EN CHEF, SAUF INDICATION CONTRAIRE).

Sciences religieuses, polémique.

Histoire et législation.

Bibliographie.

Variétés.

Culte, instruction, bienfaisance.

Administrations et sociétés.

Correspondance.

Nécrologie (1).

(1) Les personnages marquants sont indiqués par des *italiques,* les rabbins par des PETITES CAPITALES. Les noms entre parenthèses appartiennent à des non-Israélites.

Nouvelles diverses.

Collaborateurs et correspondants (1).

(1) Les noms et les initiales imprimés en *italiques* sont des pseudonymes.

(2) Vu le grand nombre des articles signés par le rédacteur en chef, nous renonçons à en faire le relevé. Ajoutons que la plupart des articles ou entrefilets non signés sont également dus à la plume de M. Wogue.

XLVIIe Année N° 1 16 septembre 1891

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(Exode, X, 23.)

Ce numéro contient, en supplément, le titre et la table de la XLVIe année.

Sommaire :

(*A quinzaine :* Correspondance crétoise, Bulletin littéraire, etc.)

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . 20 fr. / Six mois. . 11 fr. }

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. la ligne.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures. . 1 fr. 50.* }

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

A MÉDECIN, MÉDECIN ET DEMI

Antisémitisme à part, tout ce qui touche le judaïsme ou les juifs a le privilège d'attirer l'attention publique, parfois même de passionner l'opinion. Une discussion toute scientifique, bien que très panachée, — pathologique, ethnographique, théologique même, Dieu me pardonne! — s'engage dernièrement à l'Académie de médecine, et aussitôt tous les journaux, grands et petits, de se jeter sur cette pâture. Pourquoi? parce qu'il s'agissait des juifs.

C'est là un de nos privilèges, mais qui n'est pas toujours enviable.

Or, la question s'est tellement amplifiée dans une seconde séance de l'Académie, les affirmations de MM. Javal et Lagneau ont été si magistralement réfutées par MM. Germain Sée et Jules Worms, que nous sommes obligés, nous aussi, d'y revenir, comme d'ailleurs nous l'avons promis.

M. le professeur Sée a été simplement admirable. Médecin éminent et universellement apprécié, il s'est révélé sous un aspect tout nouveau, celui d'un sincère ami du judaïsme, d'un défenseur habile et convaincu de nos lois et de nos doctrines. Nous ne reproduirons pourtant pas sa belle discussion, un peu longue pour notre cadre, et parfois aussi un peu technique; il nous suffira de renvoyer, soit au journal dirigé par lui-même (*La Médecine moderne*, nº du 3 sep-

tembre), soit au *Bulletin médical*, nos des 2 et 9 septembre, relatant les séances du 1er et du 8 du même mois. Nous n'aurions à relever dans cette puissante discussion qu'un point faible, cette phrase de la fin :

Et précisément à propos de cet épicurien qui s'appelle l'Ecclésiaste et qui déclame (1) sur tous les tons que tout est vanité, notre grand penseur Renan dit ceci... etc.

Appeler épicurien celui-là même qui a proclamé la vanité du plaisir, celui justement qui nous a fourni la plus belle preuve biblique de l'immortalité de l'âme (2), c'est une sottise qu'il fallait laisser au « grand penseur », bien frivole et bien injuste quelquefois. Nous ne parlons pas de cet autre *lapsus* (alinéa précédent) : το Βιβλον pour τὸ Βιβλίον, simple faute d'impression, religieusement copiée par d'autres journalistes, juifs et chrétiens...

On lira également avec intérêt, dans le *Bulletin médical* du 9 septembre et ailleurs, la curieuse statistique par laquelle M. le Dr Worms a complété la thèse de son confrère, en démontrant par une foule d'observations, notamment par sa gestion médicale à l'hôpital Rothschild et celle de ses successeurs, les docteurs Leven et Weill, que le diabète, l'épilepsie et autres névroses, soi-disant plus fréquentes chez les juifs, le sont au contraire moins que dans toute autre race.

Bref, la loi de Moïse et les prescriptions alimentaires du Pentateuque triomphent sur toute la ligne.

Quant aux personnes qui ne pourraient se procurer aisément les feuilles spéciales susmentionnées ou qui en redouteraient le style un peu rébarbatif, nous leur conseillons de lire un des nombreux journaux quotidiens qui en ont traité : le *Temps*, le *National*, le *Matin*, etc., mais de préférence, dans le *XIXe Siècle* du 7 septembre, le délicieux *interview* d'un de ses rédacteurs avec l'aimable professeur G. Sée. Elles

(1) Il faut probablement lire : *déclare*.
(2) Nous faisons allusion au verset traduit ainsi par Racine le fils :

« Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu;
« L'esprit retourne au ciel, dont il est descendu. »

trouveront dans cette lecture, nous osons le leur promettre, plaisir et profit.

Sans préjudice, bien entendu, des nombreuses preuves de la vie future répandues, quoi qu'on en dise, non seulement dans la Bible, mais dans le Pentateuque, preuves que le docteur Klein est loin d'avoir épuisées, et que nous espérons bien détailler quelque jour.

L. WOGUE.

HENRI-HIRSCH GRÆTZ

Le judaïsme scientifique, si durement éprouvé cette année, vient de subir une nouvelle perte, de toutes peut-être la plus sensible. Le professeur Dr Grætz, notre grand historien, est mort le 7 septembre à Munich, chez son fils aîné, qu'il était allé voir, selon son habitude, après sa cure annuelle de Carlsbad; en quittant cette dernière ville, il était déjà mourant. Né à Xions, petite ville de la province de Posen, en octobre 1817 (trois mois plus tard que le signataire de ces lignes), il allait accomplir sa soixante-quatorzième année. On n'a pas oublié avec quel éclat ses nombreux amis et admirateurs ont, il y a quatre ans, fêté son septantenaire.

Ultra-orthodoxe par son éducation première et même par la seconde, due au célèbre Samson-Raphaël Hirsch, Grætz est devenu ultra-libéral par ses études universitaires et son contact avec l'école moderne; mais il est resté Israélite de cœur, sincèrement épris des grands principes du judaïsme, passionné pour son honneur et pour toutes ses gloires. C'est cette passion qui lui a dicté sa grande histoire et qui en échauffe toutes les pages.

Consacrée à la glorification du judaïsme, cette histoire à son tour glorifiera son auteur : מדה כנגד מדה. Si elle lui a fait

quelques ennemis intéressés, tels que Treitschke, elle l'a fait aimer et admirer des meilleurs esprits, même hors de l'Allemagne, même hors de la Synagogue.

Sans doute il avait d'autres ambitions encore, il rêvait d'autres succès, notamment ceux de l'exégète. Avant, pendant et après l'élaboration de son histoire, soit par la voie de la presse, soit par l'enseignement oral au séminaire de Breslau, il a mis en coupe réglée les textes de la Bible, — Ecclésiaste, Cantique, Psautier, et jusqu'au Pentateuque ; — mais il lui manquait deux conditions pour mener à fin une telle œuvre : une connaissance plus approfondie de la grammaire hébraïque, et un peu plus de respect pour les textes. Car, nous l'avons dit ici même il y a quelques années, l'antiquité, même païenne, est respectable et ne doit être corrigée qu'avec circonspection.

La *Geschichte der Juden*, voilà donc son vrai titre d'honneur : elle plaira toujours aux esprits d'élite par ses savants *excursus*, au peuple par l'éclat et la chaleur de son style. En même temps qu'une belle œuvre, elle fut une bonne action. Aussi a-t-elle été, après condensation, traduite successivement en anglais, en russe, en hébreu, en français... L'auteur attachait un prix particulier à ce dernier travail, qu'il tenait à me confier, et à propos duquel il m'honora de plusieurs visites et d'une correspondance suivie. Dès sa première lettre, après la réception des premiers placards, il m'écrivait : ... *Die Uebersetzung finde ich vortrefflich; es klingt noch viel frischer und reiner als im Original.* (Breslau, mai 81.)

On me dispensera de traduire un éloge aussi flatteur, mais non d'en être justement fier (1).

Malheureusement, pressé par des éditeurs trop impatients, je renonçai à continuer ce travail et me bornai aux deux premiers volumes.

Il reste toutefois une page bien intéressante, également

(1) Voir le jugement non moins significatif de M. James Darmesteter dans le *Journal des Débats* du 17 août 1882. Voir aussi *Univers israélite*, numéros du 1er juin et du 16 septembre, même année.

traduite par moi, qui dut être ajournée pour des raisons particulières, mais que j'espère publier prochainement.

L. Wogue.

MES IDÉES EN MATIÈRE DE PHILANTHROPIE

Au Rédacteur de la « North-American Review »

(Suite et fin.)

Guidé par ces convictions, ma voie m'était toute tracée. Par les établissements que j'ai organisés en Orient et en Galicie, j'ai voulu donner aux Israélites restés fidèles à leur foi la possibilité de devenir de bons fermiers et artisans, sans leur faire quitter le pays de leur résidence, et, par des écoles d'agriculture et d'apprentissage, leur donner les moyens d'apprendre.

Il était nécessaire toutefois d'adopter une autre méthode pour les Israélites chassés de leur pays et forcés de chercher une nouvelle patrie au delà des mers. Aussi mon plus vif désir maintenant est-il d'accomplir une œuvre bien plus importante et d'une nature toute différente de ce qui a été fait jusqu'à présent, une œuvre qui, on peut raisonnablement l'espérer, doit nous conduire au but.

La question se résume en ceci : aider les juifs russes qui ont été exilés de leur pays à trouver de nouvelles contrées où ils puissent travailler librement, mettre en pratique leurs qualités héréditaires et devenir citoyens utiles d'une patrie libre et sûre, accordant des droits égaux à tous ses habitants.

J'ai tout naturellement songé aux États-Unis, dont la constitution libérale est une garantie d'heureux développement pour les croyants de toutes dénominations ; mais je fus obligé de m'avouer qu'augmenter considérablement le

nombre déjà énorme des Israélites aux États-Unis ne profiterait ni au pays, ni aux immigrés eux-mêmes. A la suite d'un examen attentif, j'ai acquis la conviction que la République Argentine, le Canada et l'Australie, étaient les pays les plus favorables à l'accomplissement de mes vues. J'ai l'intention de commencer par la République Argentine, et des traités pour l'achat de certaines terres propres à la colonisation sont en voie de conclusion (1).

Je n'ai pas entrepris une semblable tâche sans des études préalables sur les capacités agricoles des juifs; l'exemple suivant imposera silence à ceux qui en douteraient.

Il y a quelques années, plusieurs centaines de familles juives de Russie émigrèrent dans la République Argentine. En dépit de souffrances sans nom et d'obstacles de toute nature, elles réussirent à prendre racine dans leurs nouvelles demeures. Ces mêmes étrangers, qui naguère, peinant sous de lourds fardeaux, étaient de pauvres marchands errant en vagabonds dans les villages de Russie, sont devenus des fermiers aisés, manœuvrant la herse et la charrue comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose. Ils administrent leurs fermes de la meilleure façon, et se sont bâti de si élégantes maisons que tout le monde dans leur voisinage les emploie comme charpentiers.

Telle est en quelques mots l'idée qui me guide dans mes efforts philanthropiques, telle est la substance du plan que j'ai conçu. En me consacrant uniquement à ce travail, je puis espérer de le mener à bonne fin. Et j'ai la certitude que celui qui libère des milliers de ses semblables d'une existence de douleurs et d'oppression, et les transforme en citoyens utiles, fait du bien à l'humanité entière.

MAURICE DE HIRSCH.

(*Traduit de l'anglais par* EM. WOGUE).

(1) Voir ci-après, aux *Dernières nouvelles*.

UN APPEL DES ISRAÉLITES DE JAFFA

Nous avons reçu de Jaffa une circulaire hébraïque signée de cinq habitants notables et apostillée, de la façon la plus chaleureuse, par le rabbin *Neftali Herz Lewy*, résidant dans la même ville. Le but de ces messieurs est d'obtenir de leurs frères d'Europe une subvention efficace en faveur de l'établissement — à la fois école et atelier — qu'ils ont fondé à Jaffa, mais qui ne peut faire face à tous les besoins, non plus qu'aux nombreuses demandes d'admission : car ils n'ont, disent-ils, qu'un subside mensuel de 180 francs, et ils sont forcés de dépenser plus du double...

La circulaire est fort touchante et écrite d'un bon style. Néanmoins, avant d'y donner suite en la recommandant à nos lecteurs, nous avons voulu en référer à un de nos amis, membre notable de la Communauté parisienne et fort au courant des choses de Palestine. Voici un extrait de sa réponse :

« Le rabbin signataire est un très brave homme, et la Communauté de Jaffa est intéressante, en ce moment surtout où l'immigration désordonnée des Israélites lui donne de lourdes charges; mais je ne crois pas qu'à Jaffa plutôt qu'ailleurs on puisse s'adresser au loin pour faire l'éducation des enfants. Si cette Communauté a sérieusement besoin d'une école, elle devrait commencer par s'adresser à l'*Alliance*, qui très probablement ne lui refusera pas son concours... »

A ce conseil, aussi bienveillant que judicieux, nous n'avons qu'un mot à ajouter : Si l'*Alliance*, sollicitée par tant de besoins, refusait son concours ou ne pouvait l'accorder assez large, les Jaffaïtes auraient toujours le temps de recourir aux bonnes volontés individuelles, particulièrement à celle de l'illustre philanthrope que nous n'avons pas besoin de nommer, et qui, chacun le sait, a voué une sollicitude spéciale aux Israélites d'Orient.

La Rédaction.

A MONSIEUR A. LEROY-BEAULIEU

(*Suite.*)

A-t-il perdu le sentiment de l'honneur, le missionnaire de la foi ou de la science à qui, à la cour du Dahomey ou de quelque autre peuplade sauvage, on a craché au visage, et qui n'a pas répondu?

En présence d'une foule animée de passions inhumaines, il se contient; le moindre mouvement de colère pourrait compromettre non seulement sa vie, mais encore celle de ses compagnons: car, quand cette bête sauvage qui s'appelle la foule a déchaîné ses redoutables instincts, elle ne distingue plus.

Voilà pourquoi le juif ne s'est pas révolté contre l'outrage, sans pour cela déchoir à ses yeux. Car l'honneur, il me semble, consiste surtout dans le respect qu'on a de soi-même et qu'on veut inspirer à ceux que l'on estime. *Les autres ne comptent pas.*

Eh bien, vous le savez mieux que personne, vous qui avez parlé si noblement du noble orgueil du juif, jamais, non, jamais le juif, en dépit des humiliations, n'a été dégradé à ses propres yeux. L'outrage ne l'atteint pas, l'injustice qui lui est faite ne le révolte pas. Les prophètes lui ont annoncé qu'il devait payer la rançon de sa grandeur, acheter par la souffrance et la honte son immortelle destinée:

« Le Seigneur Éternel m'a donné une langue pour enseigner, et je n'ai pas reculé. J'ai tendu mon dos aux coups, mes joues à ceux qui frappent. Je n'ai pas dérobé mon visage aux hontes, à l'ignominie. J'ai rendu mon visage insensible comme un roc, et je ne connais pas la honte. » (*Isaïe*, L, 4-7.)

Il était bien moins malheureux d'ailleurs que vous ne pensez. Le bonheur est chose relative. Le sien était réel. Son extrême misère est le *golouss*, sa situation d'exilé. Cette misère, la religion l'adoucissait. Il était si heureux au

milieu des siens qu'il oubliait les luttes amères du dehors. Le sabbat, il était plus heureux que le seigneur, que le roi. A la synagogue, les accents joyeux qui saluent le retour du jour béni lui annoncent les splendeurs de la Jérusalem future. Rentré chez lui, il trouve sa demeure illuminée par la lampe sacrée du sabbat, son pauvre logis brillant de propreté, ses enfants qui se pressent autour de lui et qu'il bénit en récitant la parole des patriarches. Sur la table, couverte d'une belle nappe blanche, se trouvent le pain et le vin par lesquels, la coupe en main, ce colporteur transformé en pontife procède à la sanctification du sabbat. Et durant cette soirée qui ouvre le jour béni, et durant toute la journée du sabbat, il jouit d'une quiétude qui, pour son âme naïve, est l'image de la béatitude future !... — Nous avons conservé les mélodies traditionnelles chantées dans les pauvres synagogues du Ghetto : quelle joie, quelle allégresse elles respirent ! Comme elles s'adaptent merveilleusement aux paroles par lesquelles le descendant des patriarches et des prophètes remercie Dieu « d'avoir choisi Israël entre toutes les nations, de l'avoir élevé au-dessus de tous les peuples et sanctifié par ses commandements », acte de foi qu'il renouvelle à chacune de ses solennités, dont la pieuse célébration entretient dans son cœur, au milieu de toutes ses épreuves, le sentiment de sa haute et incomparable destinée !

Rien ne trouble la vie comme l'amertume et la colère ! Le juif, certes, n'aimait pas son persécuteur. Il avait pour lui la haine qu'on a pour le méchant. Il ne pouvait pas prier pour sa conversion ; croyant à la *liberté absolue* de l'homme, n'admettant ni grâce suffisante, ni grâce efficace, il ne pouvait demander dans sa prière qu'une chose : que la perversité de ses ennemis fût rendue impuissante par l'intervention de la justice divine. Mais le sentiment de révolte engendré dans son cœur par l'injustice et la haine n'était ni général, ni tenace. Le juif, — je vous étonne peut-être, — est infiniment plus sensible au bien qu'au mal. C'est chez lui une disposition ancienne. L'Égypte avait été la terre d'esclavage,

l'Égyptien l'avait cruellement opprimé, et Moïse lui dit : « N'aie point de répulsion pour l'Égyptien, tu as séjourné dans son pays ! » (*Deutéronome,* XXIII, 8.) Et partout où il séjournait, il en était de même. N'était-ce pas déjà un bienfait de le laisser vivre et de le faire vivre ? D'ailleurs, tous ne le haïssaient pas ; dans ce monde, foncièrement hostile au premier abord, il possédait malgré tout de véritables sympathies, son sort excitait parfois une profonde et tendre pitié. Des rois, des empereurs, des papes, intervenaient pour lui ; des évêques, des seigneurs, le prenaient sous leur protection. On estimait sa tempérance, son économie, sa patience, ses vertus de famille, son ardente piété ; on aimait sa loyauté, son dévouement. C'est pourquoi le seigneur, le fisc, lui confiaient leurs intérêts : triste emploi, faisant de lui l'instrument des exactions des uns, le point de mire des ressentiments des autres ; mais, exposé plus que tout autre à la colère, à la vengeance, il mettait dans l'accomplissement de sa pénible tâche moins d'âpreté que d'autres, infiniment plus de douceur. Il était d'ailleurs, — c'est vous, Monsieur, qui l'avez dit, — le plus affectueux des hommes. Eh bien, le cœur ne se dédouble pas. Il y a dans notre âme une contagion irrésistible de bons sentiments ! Shylock, Monsieur, n'a jamais existé. Shakespeare n'a pas pu le connaître : il n'y avait pas de juifs en Angleterre du temps d'Élisabeth. Le poète seul, avec son pouvoir créateur, a donné une apparence de vie à ce produit de l'imagination populaire. Shylock n'est qu'*un juif de légende*. Le Talmud dit :

Quiconque n'a pas de pitié n'est pas un descendant d'Abraham ;
Quiconque est miséricordieux est un vrai descendant d'Abraham.

La haine du juif se dure pas. En tous cas elle n'est pas héréditaire. Le péché originel est pour le juif un *cauchemar*. Pendant dix-huit siècles il a dû expier un crime ou prétendu crime de ses pères. Il ne croit, lui, ni à la réversibilité, ni à l'hérédité, ni à l'éternité des châtiments (1). Comment pour-

(1) S'il s'agit des châtiments d'outre-tombe, nous sommes obligé de faire des ré-

rait-il haïr le fils pour le mal que le père lui a fait, puisqu'il est écrit : « Les fils ne mourront pas pour les pères, ni les pères pour les fils » (*Deut.*, xxiv, 16)?

D'ailleurs, croyant à l'unité originelle du genre humain, appelant de ses vœux, *deux fois par jour,* dans sa prière, le jour où toutes les nations seront unies dans la vérité, dans la justice, dans la fraternité, pourrait-il vraiment haïr, au fond de son cœur, ceux qui ont le même père et qui, un jour, redeviendront ses frères? Car c'est là, vous le savez, Monsieur, le fond de l'idée messianique juive.

Son ambition suprême, en attendant, et son devoir le plus sacré, sont d'honorer le nom qu'il porte. Il n'en est guère de plus noble. Le plus grand des crimes est de *profaner* le nom de Dieu, le premier des devoirs est de le *sanctifier :* car, observe le Talmud, il est dit : « *Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur* », etc... c'est-à-dire : Fais aimer ton Dieu par ta conduite. Pratique tous tes devoirs, sois bon, honnête et loyal, avec toutes les créatures de Dieu, et les créatures reporteront l'honneur de tes vertus à la religion qui te les aura inspirées.

L'honneur du nom d'Israélite élevé à la hauteur du PRINCIPE RELIGIEUX PAR EXCELLENCE,

Voilà, Monsieur, comme nous sommes étrangers, comme nous avons été étrangers, hier encore, à l'idée d'honneur!

Aussi, pour terminer la longue lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire, rien ne nous paraît plus précieux que l'attention que les esprits distingués veulent bien donner à nos doctrines et à notre caractère, que l'hommage rendu par des hommes éminents comme vous, Monsieur, à l'esprit et aux prescriptions de notre culte ; rien ne nous paraît plus nécessaire que de s'expliquer sur les malentendus pouvant subsister entre gens de bonne foi passionnés pour la vérité et la justice : c'est là ce qui m'a déterminé à vous écrire, tout pressé que je sois par d'impérieux devoirs professionnels,

serves quant à leur *éternité*, et cela au nom du Talmud comme de tous nos théologiens. (L. W.)



heureux d'avoir l'occasion de vous témoigner ma gratitude pour votre sympathie à l'égard du judaïsme et ma haute et respectueuse considération pour votre personne.

J. Lehmann, *grand rabbin.*

(*Prochainement, la réponse de M. Leroy-Beaulieu.*)

NOS MINISTRES OFFICIANTS

Le *Hazzanouth* de Paris, déjà modifié à la suite de la mort de Ketten, semble subir une nouvelle transformation sur laquelle nous demandons à dire quelques mots. Voici le fait. (Nous procéderons d'abord par initiales, car nous n'aimons pas les questions de personnes, et c'est plutôt ici une question de principes.)

Il avait d'abord été décidé que M. S., qui semblait désigné par la voix publique, serait le successeur de feu Ketten, que M. D. resterait ce qu'il était, et que M. G., vu ses grandes qualités et ses longs services, deviendrait, d'officiant *en second* d'un temple, officiant *alternant* ou *éventuel* des trois temples. Plus de premier, plus de second officiant, mais pour chaque temple un seul officiant. Tel était le principe. On avait oublié — ainsi que nous l'avons remarqué alors — le temple de la rue de la Victoire, qui avait et qui a toujours un premier et un second.

Peu après, avec l'agrément de l'administration, MM. D. et G. permutèrent, mais la situation restait la même.

Elle vient de changer par la retraite de M. S., remplacé, comme nous l'avons dit, par M. D. Donc, plus d'officiant par alternance.

En fait cependant, et par la force des choses, nous avions toujours deux hazzanim suppléants, M. Blum à la Victoire, M. Sichel à Nazareth. Cette force des choses s'imposant aussi pour les Tournelles, — car, là comme ailleurs, les forces hu-

maines ont un terme, — il a été décidé que M. Bernstein, hazzan à Orléans, et connu aussi à Paris, fonctionnerait aux Tournelles comme ministre adjoint ou auxiliaire *pendant les fêtes,* — ce qui veut dire sans doute les grandes fêtes, spécialement le Kippour.

Ce n'est là, on nous permettra de le dire, qu'un commencement de justice.

Pourquoi la synagogue des Tournelles serait-elle moins favorisée que ses sœurs consistoriales et que celle de la rue Buffault? moins que les synagogues de toutes les grandes communautés et de beaucoup de petites, pourvues de deux officiants? Un grand temple, et avec offices en musique, exige évidemment de plus grands efforts de poitrine, et chacun sait qu'il n'est point d'artiste qui, fonctionnant quotidiennement sans « doublure », puisse résister longtemps à un pareil régime.

Nous sommes donc d'avis que l'administration doit compléter l'excellente mesure qu'elle vient de prendre, en attachant régulièrement M. Bernstein au temple des Tournelles, où on lui confierait l'office de la semaine, un des offices de chaque grande fête, et éventuellement celui du samedi.

La question de traitement serait, croyons-nous, très facile à régler; et d'ailleurs, répétons-le, cette solution s'impose.

L. W.

P. S. — Un « lecteur assidu » nous demande pourquoi nous parlons (précédent numéro, p. 713) de trois temples *consistoriaux*, et si les autres temples ou oratoires sont schismatiques; ce qui l'ennuierait beaucoup, car il fréquente un de ces derniers... Lecteur assidu, il avait donc vu la même expression dans un article analogue (1er janvier, p. [illegible]), et il a attendu bien longtemps pour s'en étonner! — Nous lui répondrons que, comme tout le monde, nous appelons consistoriaux les temples dont la gestion appartient au Consistoire, qui y délègue des administrateurs, en nomme et en révoque les employés; d'où il ne suit nullement que les autres lieux de prière soient schismatiques.

NOS LAURÉATS UNIVERSITAIRES

Suite. — Départements et Algérie (1).

Nous donnons maintenant, d'après nos correspondances ou le dépouillement des palmarès publiés jusqu'aujourd'hui, la nomenclature des principaux lauréats israélites des lycées de France et d'Algérie. — On sait que nous entendons par « principaux » ceux qui ont obtenu au moins trois nominations, prix ou accessits.

Le défaut de place nous oblige d'ajourner plusieurs palmarès, d'ailleurs toujours classés alphabétiquement.

Lycée de Bayonne. — Élèves israélites le plus souvent nommés : Benoît (Armand), Cassérès (Maurice), Delvaille (Charles), Frois (André), Frois (Joseph), Gomès (Louis), Lévy (Gaston), Lévy (Maurice), Milliaud (Edmond).

Lycée de Bordeaux. — Réservons une place à part au meilleur élève du lycée, M. Nelson Uhry, fils du respectable instituteur, qui est lui-même honoré des palmes académiques et secrétaire du Consistoire. Le jeune Uhry, qui vient d'être reçu bachelier ès sciences avec la mention *bien*, a obtenu onze nominations, dont 4 prix, celui d'excellence, et une *médaille de vermeil* offerte par l'Association des étudiants. — Viennent ensuite : MM. Waltz (Pierre), 9 *nomin.*, dont 6 prix et l'excellence ; Weill (Edmond), 9 *nom.* (1 prix); Bloch (Robert), 7 *nom.*, dont 3 prix ; Waltz (René), 7 *nom.*, dont 4 prix ; Dacosta (Maurice), 6 *nom.*, dont 4 prix ; Weill (René), 6 *nom.*, dont 3 prix ; Picard (Paul), 5 *nom.*, dont 3 prix ; Philip (Maurice), 4 *nom.*, dont 2 prix ; Alphandéry (Paul), Dreyfus (Francis), Gommès (Jacques), Molina (Charles), chacun trois fois nommé.

Marseille. — Nous recevons à la fois le palmarès du Lycée de jeunes gens et celui du Collège de jeunes filles de cette ville. Dans l'un comme dans l'autre, les Israélites ont obtenu les succès les plus éclatants, et même les plus hautes récompenses. Comme le remarque notre sympathique correspondant, le vœu que nous exprimions l'an dernier, de voir nos jeunes Marseillais se rattraper cette année, s'est largement réalisé.

(1) Omission du précédent numéro : A l'école Monge, le jeune Pierre Hermann, élève de 8e, fils du peintre bien connu Hermann Léo, a remporté le prix d'excellence, huit autres prix et quatre accessits. Les journaux ont eu grand tort de nous laisser ignorer un si beau succès.

I. Lycée de Jeunes Gens.—Ont été nommés : Paul Alphandéry, 9 fois (2 prem. prix, 2 seconds); Fernand Pollak, *id.* (1 prem. prix, 3 seconds); Albert Lopès, 8 fois, (4 prem. prix, 2 seconds); Joseph Benjamin, 7 fois (3 prem., 1 second); David Olmer, *id.* (2 prem.); Léon Benedetti, 6 fois (1 prem., 1 second); Auguste Cavaillon, *id.*, *id.*; Max Hirsch, *id.* (1 prem. prix); Edmond Carcassonne, 5 fois (1 prem. prix); Émile Junès, *id.* (2 sec. prix); Robert Nathan, *id.* (2 prem. prix); Adolphe Spir, *id.*; Lucien Weill, *id.* (2 sec. prix, plus le prix exceptionnel *Auguste Ralli,* consistant en une somme de 1,000 francs et une médaille d'argent); Jacques Blum, 4 fois; Gaston de Castro, *id.* (2 prem. pr., 1 second); Charles Lévy., *id.*; Gabriel Lévy, *id.* (1 prem. pr., 1 second); Fernand Mayer, *id.*; Robert Padova, *id.* (1 second); Raoul Pollak, *id.*, *id.*; Moïse Scemama, *id.* (1 prem. pr.); Alfred Alexander, 3 fois; Victor Benedetti, *id.*; Marcel Lévy, *id.*; Fernand Nathan, *id.* (1 prem. pr., 1 second); Edmond Rodrigues, *id.* (1 prem. pr.); Clément Sitbon, *id.*; Paul Tubiana, *id.*

II. Collège de Jeunes Filles. — Blanche Bamberger, 12 nom. (6 prix, acc. d'exc.); Emma Bloch, *id.*, *id.* (*excellence*); Nelly Lumbroso, *id.* (9 prix, dont l'exc.); Alice Olmer, *id.* (7 prix); Eva Astruc, 10 nom. (7 prix, acc. d'exc.); Rose Blum, *id.* (3 prix); Mary Seidbon, *id.* (4 prix, dont le 1er d'exc., *hors concours* pour l'anglais); Léa Crémieux, 9 nom. (2 prix); Judith Pollak, 8 nom. (4 prix); Lucie Spir, *id* (3 prix); Eva Veil, *id.* (1 prix); Jeanne Blum, 7 nom. (1 prix); Anna Castelli, *id.* (4 prix, dont le 1er d'exc.); Isabelle Lévi, 5 nom. (1 prix); Marcelle Villard, *id.* (2 prix); Marguerite Carcassonne, 4 nom. (2 prix); Berthe Lévy, *id.* (2 prix); Jeanne Spir, *id.*, *id.*; Julia Venture, *id.* (1 prix); Jeanne Bamberger, 3 nom. (1 prix); Jeanne Bloch, *id.* (2 prix); Marguerite Fitt, *id.* (1 prix); Yvonne Montel, *id.* (2 prix); Hélène Venture, *id.* (1 prix).

Résultats des années scolaires 1888-91 : Mlles Clémentine Hirsch, Isabelle Lévy, Lucie Spir (certificat d'études secon-

daires, 3e année); Berthe Weil, Lucie Spir, Isabelle Lévy (brevet élémentaire); M.-Louise Milhaud (diplôme de fin d'études secondaires).

(La fin au prochain numéro.)

NAPOLÉON A DUSSELDORF

Anecdote.

Notre aimable pourvoyeur d'Alger nous envoie la petite anecdote suivante, qu'il a dénichée dans les *Mémoires de M. de Bausset*, ancien préfet du palais impérial, qui ont paru à Paris en 1827, et qui sont à peu près oubliés aujourd'hui :

« ...Nous quittâmes Amsterdam (24 octobre 1811). L'empereur s'arrêta à Dusseldorf, ville charmante, où je fus témoin d'une singularité fort remarquable. Selon son habitude, Napoléon admettait à son audience toutes les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques, et les chefs de tous les cultes. Au nombre de ces derniers était un vieux rabbin à barbe blanche, centenaire, et qui, ayant absolument voulu voir l'empereur, s'était fait transporter au palais. Il entra dans la salle d'audience, soutenu d'un côté par le curé de la paroisse, de l'autre par le ministre protestant.

« Fut-ce un effet du hasard? Voulut-on par là donner au souverain une preuve de l'union admirable qui existait parmi les différents cultes de ses États? Je l'ignore. »

NOUVELLES DIVERSES

France.

Vers la fin de ce mois, avons-nous dit, M. le grand rabbin du Consistoire central compte présider à deux inaugurations et à une installation rabbinique. Nous croyons utile de préciser les dates :

21 septembre, inauguration de la synagogue de la Ferté-sous-Jouarre;

25 septembre, inauguration du temple de Lille;

Enfin, le 29, installation solennelle de M. le grand rabbin de Paris.

— Voici les termes du décret régularisant la donation faite par M. Osiris de sa propriété d'Arcachon, et dont nous avons parlé précédemment :

(Par ce décret, daté du 1er septembre), le Consistoire de Bordeaux est autorisé à accepter la donation à lui faite, par M. Daniel Iffla Osiris, d'un immeuble servant de temple, avec ses dépendances, situé à Arcachon, à charge de faire célébrer un service et des prières chaque année à perpétuité et, en outre, de consacrer la moitié de l'excédent, s'il y en a, des recettes du temple à secourir les pauvres de tous les cultes de la commune d'Arcachon par l'entremise du bureau de bienfaisance.

— Cette année encore, selon sa généreuse habitude, M. le baron G. de Rothschild a mis à la disposition de M. le directeur une somme assez importante pour permettre aux élèves du grand et du petit Séminaire de se livrer, pendant les vacances, à des excursions hygiéniques dans les environs de Paris. Cette mesure est d'autant plus opportune qu'il devient de plus en plus difficile aux Parisiens de pénétrer dans l'Alsace-Lorraine, patrie de la plupart de ces jeunes gens.

— On nous écrit de Sedan :

L'anniversaire du 1er septembre a été célébré ici, cette année, avec une solennité particulière. L'église, le temple, la synagogue étaient également bondés. Cette dernière était envahie par une foule appartenant à tous les cultes. Une compagnie du 120e de ligne se tenait l'arme au pied dans le jardin de la synagogue. La fanfare du 22e dragons, envoyée par son colonel, a joué des morceaux de circonstance. M. le capitaine Verlin représentait à ce service le général d'Espeuilles, gouverneur de la place.

Au milieu d'un religieux silence, M. le rabbin Ruff est monté en chaire et a prononcé une allocution qui a produit une profonde et légitime impression sur les assistants.

La cérémonie terminée dans les différentes maisons de prières, la Société du *Souvenir français* est allée porter en grande pompe une immense couronne sur les tombes des soldats tués à la bataille de Sedan. Puis le Comité de la Société est entré dans le cimetière israélite pour déposer une couronne de plus petite dimension, mais non moins belle, sur les tombes des soldats juifs qui, eux aussi, ont fait leur devoir sous les murs de Sedan, au jour décisif de l'année terrible.

— Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : M. le docteur Gugenheim, médecin à l'hôpital de Lariboisière, et M. Isidore Schiller, l'imprimeur bien connu.

— Extrait de l'adresse présentée par le Comité central de l'*Alliance israélite* à M. Derenbourg, son vice-président, à l'occasion de sa fête :

Monsieur le Vice-Président et cher collègue,

Le quatre-vingtième anniversaire de votre naissance est une fête pour vos amis, une fête aussi pour les savants de tous les pays et de toutes les confessions. Par vos remarquables travaux sur la littérature juive, vous avez fait honneur au judaïsme, et votre nomination à l'Institut a consacré publiquement votre haute réputation. Ceux-là seuls qui ont le bonheur de vous voir de plus près et de collaborer avec vous savent ce que vous apportez d'ardeur et de dévouement dans l'exercice de la charité, combien d'œuvres utiles vous avez tour à tour suggérées, aidé à établir et à diriger; combien de jeunes gens vous avez soutenus et encouragés, combien de familles vous avez sauvées de la misère...

Nous avons signalé récemment une erreur d'un journal allemand sur la nationalité réelle de M. Derenbourg. Nous en trouvons une autre aujourd'hui dans la *Laubhütte* de Ratisbonne. Cette feuille, d'ailleurs assez bien informée, prétend que le savant en question est, « depuis longues années, membre du Consistoire central de France ». C'est au Consistoire de Paris qu'il a appartenu; mais il a cessé, depuis une quinzaine d'années, de faire partie de cette administration,

pour avoir émis publiquement (comme naguère M. Javal) des assertions qui ont révolté la conscience israélite.

— Les Israélites de la petite commune de Saint-Gratien, aux portes de Paris, figurent en bonne place, on pourrait même dire au premier rang, dans le mouvement qui vient de se produire en faveur des malheureuses victimes du cyclone de la Martinique. Dans la liste que nous avons sous les yeux, et que nous empruntons à l'*Union républicaine* du 6 septembre, les noms israélites sont en majorité. Citons MM. Simon Hayem, maire de la commune, 30 francs; Lucien Klotz, 50; Eugène Klotz, 20; Myrtil, 10.

Cette même et charmante commune de Saint-Gratien, qui s'honore d'avoir pour maire M. Simon Hayem, de compter parmi ses hôtes M. Adolphe Franck et la princesse Mathilde, vient de procéder à la distribution des prix de son petit groupe scolaire, garçons et filles. Nous avons reçu la brochure descriptive et l'avons parcourue avec un plaisir infini, notamment le discours du respectable maire, discours plein d'esprit, de sentiment et, ce qui vaut mieux encore, de faits qui démontrent l'excellente direction donnée à ces écoles.

Parmi les prix en question, nous avons remarqué celui de « bonne camaraderie », fondé par M. S. Hayem et attribué annuellement, le 14 juillet, à un garçon et à une fille par le suffrage universel de leurs camarades.

Sur la liste des donateurs pour livrets de caisse d'épargne ou pour livres de prix, nous relevons entre autres les noms de MM. Simon Hayem (160 fr. et deux volumes); Charles Hayem (90 fr., plus onze volumes, prix de Pâques); Eugène Klotz (40 fr.); Wertheim (20 fr.); Mmes Armand Hayem et Deutz (des volumes)... et, brochant sur le tout, la généreuse princesse Mathilde, avec 200 fr. et cinquante volumes.

— Joyeuse réunion l'autre jour au Salon des Familles, où se célébrait le mariage de M. Émile Aron avec Mlle Mathilde Cahen, la fille du sympathique employé de la maison Goudchaux, banquier. Ceux qui doutent des vertus patriarcales de

nos jours les retrouveraient dans ces deux honnêtes familles, qui ont si bien conservé les vieilles traditions d'honneur et de probité. M. le rabbin Haguenau, qui a béni le mariage rue Notre-Dame-de-Nazareth, a rendu un juste hommage aux vertus de Mme S. Cahen et de toute cette pieuse famille.

Rappelons que Mme Cahen est la digne sœur de cette brave Mme Lévy, la charitable *restauratrice* de la rue Dussoubs, qui nourrit gratuitement tous les jours une vingtaine de pauvres, sans distinction de culte.

— C'est dans les derniers jours d'octobre qu'aura lieu, assure-t-on, le mariage annoncé de M. le comte de Camondo avec Mlle Cahen d'Anvers.

— On lit dans la *Petite Gironde* du 30 août :

« *École nationale des beaux-arts.* — Le jury a rendu hier son jugement sur le concours de construction, dont les épreuves se composent d'une série de projets et d'examens, occupant les élèves architectes pendant toute une année. Nous voyons avec plaisir figurer sur la liste des lauréats, avec première mention, le nom de notre jeune compatriote, M. Edmond Uhry, dont nous avons eu souvent à enregistrer les succès. »

— M. de Max, ce brillant lauréat des derniers concours du Conservatoire qu'une de nos principales administrations théâtrales vient d'engager, est, nous assure-t-on, un Israélite roumain d'origine hollandaise.

— Par différents arrêtés du mois de septembre, sont nommés :

Professeur de philosophie au lycée de Lorient, M. Brunschwig (Léon), agrégé de philosophie, élève sortant de l'École normale supérieure ;

Professeur d'histoire au lycée d'Aurillac, M. Lévy (Léon), agrégé d'histoire, boursier d'agrégation ; — au lycée de Chartres, M. Sée, professeur d'histoire au lycée de Nevers ;

Professeur de rhétorique (6e classe) au lycée de Toulon, M. Kahn (Mathias), professeur de 3e au lycée de Dijon ;

Professeur de 3e au lycée d'Alger, M. Braunschwig, professeur *suppléant* de rhétorique au lycée de Foix ;

Professeur de seconde au lycée d'Alger, M. Veil, professeur de 3e au même lycée;

Professeur de 6e au lycée de Vesoul, M. Lambert (Jacob), agrégé de grammaire, professeur de rhétorique et seconde au collège de Mirecourt.

— On annonce la publication prochaine du quatrième et dernier volume de l'*Histoire du Peuple d'Israël,* par M. Renan.

— Nous donnerons incessamment des détails sur une vaste publication qui s'appellera (en allemand) : *Encyclopédie générale, historique et scientifique, du judaïsme,* et à laquelle notre rédacteur en chef a été prié de donner son concours, soit comme collaborateur, soit comme membre du Comité de direction (1).

Nous ne savons si ce beau projet aboutira; mais nous pouvons affirmer dès à présent que c'est l'entreprise la plus considérable et la plus hardie qu'un particulier israélite ait conçue en cette fin de siècle, et même en ce siècle.

— Nous avons dit quelques mots du *Musée judaïque,* nouvellement installé au Louvre, et qui est moins remarquable par le nombre des pièces qu'on y a réunies que par leur intérêt et leur valeur historique. On peut en voir les détails dans différents journaux, notamment dans l'*Éclair* du 29 août. Le morceau capital de ce musée, — qui pour cette raison devrait plutôt s'appeler musée *biblique,* — est la fameuse stèle de Mésa (מישע), apportée jadis en Europe par M. Clermont-Ganneau et qui a commencé la réputation de ce savant. La stèle moabite et l'inscription d'Eshmoun-Ezer constituent peut-être les principaux trésors de l'archéologie phénicienne.

— On vient de placer au musée du Louvre, dans la galerie Mollien, consacrée aux sépultures antiques, la mosaïque rapportée en 1863 de Kabr-Hiram, près de Tyr, par M. Ernest Renan, à l'époque de sa mission de Phénicie.

(1). *P. S.* — M. Wogue avait accepté, mais sa lettre d'adhésion paraît s'être égarée à la poste. De là l'omission de son nom sur la liste, omission sur laquelle l'éditeur, M. Singer, nous a exprimé ses regrets.

Cette mosaïque était encastrée dans le pavement de l'église byzantine de Saint-Christophe. Récemment restaurée, elle forme quatre grands panneaux fort curieux.

— Ces derniers jours, au parc du Trocadéro, M. Lambin, membre de la Société française d'archéologie, a fait une conférence sur « les premières luttes de l'ancienne société juive contre les partisans des idées nouvelles, les premiers chrétiens ».

L'histoire de cette lutte est connue depuis longtemps. Nous remarquerons seulement que, l'écart s'étant dessiné de plus en plus par le progrès naturel des choses, les premiers chrétiens (judéo-chrétiens) sont devenus les chrétiens d'aujourd'hui, tandis que l' « ancienne société juive », restant ce qu'elle était n'a abdiqué aucun de ses principes.

— A la suite d'une lettre injurieuse qui lui avait été écrite par M. Jeand'heur, secrétaire du Comité des patriotes boulangistes du XXe arrondissement, M. Armand Bernheim, rédacteur à la *Nation*, exigea de ce dernier une réparation par les armes. Le duel a eu lieu le 29 août, aux environs de Paris. M. Jeand'heur a été blessé à l'avant-bras droit, ce qui a mis fin au combat.

— M. Emmanuel Charleville, employé de banque, âgé de quarante-un ans, est mort subitement le 30 août, en omnibus, succombant à la rupture d'un anévrisme. Fils d'un ancien libraire de Metz et neveu du défunt rabbin de Versailles, M. Charleville était le principal soutien de ses vieux parents, pour qui sa mort est une perte doublement cruelle.

— Une autre perte non moins douloureuse est celle de M. Joseph Dennery, autre Messin, décédé à Saint-Cloud, le 1er septembre, à l'âge de soixante-sept ans. Habile et honorable industriel, récompensé à plusieurs expositions, M. Dennery était archiviste de la *Bienfaisante israélite*, où il laisse d'unanimes regrets.

Alsace-Lorraine.

Vendredi soir, 4 septembre, la Communauté israélite de Sarrebourg était en fête. Elle ouvrait, au son de l'orgue, les portes de son temple à M. Ury, grand rabbin de Lorraine. Le soir, brillant banquet offert par le président, M. Sylvain Berr, conseiller municipal, et auquel assistaient, avec le grand rabbin, les membres de la Commission administrative. Le samedi matin, M. Ury a prononcé en français un éloquent discours, qui a été fort apprécié par les fidèles accourus en foule pour l'entendre. Sujet : « L'influence du bon exemple dans la famille et dans la société. »

Les Sarrebourgeois garderont un bon souvenir de la visite de leur chef spirituel.

— Nous avons déjà annoncé la nomination de M. le docteur Netter au rabbinat de Bouxwiller. Son installation a eu lieu le dimanche 30 août, sous les auspices de M. le grand rabbin de Strasbourg, en présence de M. le Dr Hœfel, maire et député, du Conseil municipal, etc. Les discours prononcés ont été fort goûtés, *wohl durchdacht und erbauend,* dit la *Post* de Strasbourg. — Non moins *erbauend,* ajoute un correspondant, était le banquet qui a couronné la fête. Nous le croyons sans peine.

— M. Joseph Kahn, l'estimable ministre officiant de Sarrebourg, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme Anna Kahn, née Veil, à l'âge de quatre-vingt-dix ans passés. Les obsèques ont eu lieu le 27 août à Strasbourg, où habitait la vénérable nonagénaire. En raison des vertus de la défunte et de la longévité exceptionnelle que la Providence lui a départie, ses restes mortels ont été l'objet d'un double hommage non moins exceptionnel, deux discours funèbres ayant été prononcés, l'un par M. le grand rabbin Weil au domicile mortuaire, l'autre au cimetière par le rabbin-adjoint M. Glaser. — L'émotion des orateurs était partagée par les nombreux assistants.

— A propos du service commémoratif célébré dernièrement à Metz, le *Gaulois* rappelle que c'est au lendemain de la guerre, en 1871, que Mgr Dupont des Loges, le prélat éminent que Metz pleurera toujours, institua ce service anniversaire, qui eut lieu le 7 septembre, en même temps que l'inauguration du monument de Chambière.

Le premier service religieux fut célébré à la même heure, à la cathédrale, au temple, à la synagogue, et, lorsque le cortège se forma pour aller au cimetière Chambière, on aperçut en tête, sur un seul rang, comme pour prouver l'indissoluble union et le sentiment unanime de la population, M. Paul Bezanson, Mgr Dupont des Loges, M. Cuvier, M. Lévy (?) : le maire, l'évêque, le pasteur et le rabbin.

Quelque chose d'analogue vient de se passer à Sedan, comme on l'a vu plus haut. (Voir aussi l'anecdote, p. 18). Du reste, il n'y avait pas de rabbin *Lévy* à Metz; c'est sans doute *Morhange* ou *Bigart* qu'il faut lire.

Étranger.

On mande de Londres que le successeur du défunt post-master général, M. Raikes, sera le baron Henry de Worms, sous-secrétaire d'État pour les colonies.

— Le compositeur Antoine Rubinstein, après avoir passé quelque temps à Odessa, est parti pour Berlin afin de surveiller les répétitions de son opéra les *Maccabées*.

— M. Salvatore De Benedetti, savant aussi distingué que modeste, hébraïsant de premier ordre, est mort le 4 août à Pise, âgé de soixante-treize ans. Son ami, M. Raphaël Ascoli, le respectable président du Comité de l'*Alliance israélite* à Livourne, nous a envoyé une notice nécrologique que nous avons promis de publier; nous l'espérons encore, mais son extrême étendue et l'abondance des matières d'actualité nous obligent de demander un peu de crédit à l'estimable auteur.

— On écrit de Saint-Pétersbourg à la *Paix* :

Mlle Sophie Gunzbourg, la nihiliste bien connue, vient de se suicider dans la prison de Schlüsselbourg.

Mlle Gunzbourg, impliquée dans le dernier procès des nihilistes, avait été condamnée à mort; mais cette peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Il y a quelques jours, la jeune captive réussit à se procurer une paire de ciseaux.

Elle se porta avec cet engin plusieurs coups dans la gorge; les ciseaux étaient rouillés et point aiguisés; elle dut s'y reprendre à plusieurs fois, et, afin de ne pas éveiller l'attention des gardes, cette jeune fille de seize ans à peine, avec une force surhumaine, étouffa tout cri de douleur pendant sa longue et terrible agonie.

— D'après le dernier recensement, la ville de Berlin, en y comprenant les faubourgs, compte 1,352,000 protestants, 135,000 catholiques et 80,000 juifs; ensemble 1,567,000 habitants.

ERRATUM. — Par suite d'une erreur typographique, un mot s'est trouvé défiguré dans le dernier numéro. Page 763, ligne 11, au lieu de *israélite*, lisez : *socialiste*.

Dernières nouvelles.

M. Astruc, grand rabbin de Bayonne, est démissionnaire pour cause de santé.

Intéressant discours du maire de Carpentras à M. Constans, ministre de l'intérieur. Présentation d'un volume par le rabbin.

Le concours de Bruxelles est terminé; l'élection aura lieu avant les fêtes, dont l'intérim sera fait par M. S. Bénédict, l'aumônier du refuge du Plessis-Piquet.

Une Société vient de se fonder à Londres en vue de réaliser le projet de M. de Hirsch relatif à l'émigration des Israélites. Nous en donnerons les principaux statuts.

Le *Moschab Zekénim* de Jérusalem vient de publier son douzième compte rendu.



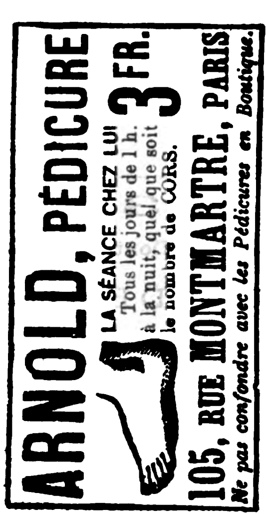
ANNONCES

VICHY

כשר Hôtel du Parc Lardy כשר

L.-M. LÉVY





En vente chez Durlacher, 83 *bis,* rue Lafayette, les ouvrages suivants de M. le grand rabbin Wogue :

Pentateuque et Haphtaroth, texte, traduction et notes, 5 vol. in-8° avec gravures ; prix : 40 fr.

Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours; prix : 12 fr.

Principes généraux de la théologie juive, suivis d'un appendice biographique ; prix : 4 fr.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille, 7.

XLVIIe Année **N° 5** 16 novembre 1891

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : **L. WOGUE**, grand rabbin.

Administrateur gérant : **L. BLOCH** fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . 20 fr. / Six mois. . 11 fr.

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. la ligne.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . .* 1 *franc.* / *Années antérieures . .* 1 *fr.* 50.

Les abonnements partent des 1er *et* 16 *de chaque mois.*

L'UNIVERS ISRAÉLITE

CHEZ LE PÈRE HYACINTHE

(LE CENTENAIRE JUIF CÉLÉBRÉ PAR UN CHRÉTIEN)

Chez le Père Hyacinthe, c'est-à-dire à l'église catholique-gallicane de la rue d'Arras, nous avons assisté, le 27 septembre, à un office suivi de sermon; seulement, le premier avait des allures synagogales, le second était plutôt une conférence académique, et l'église, ce jour-là, nous a semblé plus juive que catholique.

L'un et l'autre *Vortrag* (comme disent les Allemands, car le mot français nous manque) sont donc de nature à intéresser nos lecteurs; nous les leur avons promis, et nous tenons aujourd'hui la première moitié de notre promesse. Nous défiant de notre mémoire et plus encore de la prose des journaux, nous sommes allé directement à la source, et l'illustre prêtre-orateur a bien voulu nous livrer les notes qui ont servi à son discours; notes « absolument informes », ajoute-t-il trop modestement, à quoi nous répondons : *Ex ungue leonem.* Nous les transcrivons donc ici le plus fidèlement possible, y touchant à peine d'une main légère et retranchant seulement ce qu'on a pu lire dans la lettre qu'il nous avait adressée par anticipation, lettre qui a paru dans notre numéro du 1er octobre.

Terminons par une petite indiscrétion. Pour répondre au désir de plusieurs personnages notables, — juifs et chrétiens, — qui n'ont pu assister à sa conférence, M. Loyson se propose de la refaire à une époque opportune, où elle sera sténographiée et publiée *in extenso.* — L. W.

Nous célébrons le centenaire du grand acte de justice par lequel l'Assemblée constituante de 1789 délivra les juifs de la dure et honteuse servitude sous laquelle ils étaient courbés depuis tant de siècles.

Nous agissons de la sorte à raison de cette solidarité de bon aloi qui doit exister entre toutes les religions. Rien de ce qui

est religieux n'est étranger à l'homme religieux (*Homo sum, humani nihil a me alienum puto*). De plus, nous sommes chrétiens, et nous ne saurions oublier que l'antique Israël est, selon la parole de saint Paul, la racine qui nous porte et l'olivier franc sur lequel, comme des sauvageons, nous avons été entés. Et enfin, nous sommes gallicans, et c'est un illustre évêque gallican, Henri Grégoire, qui a été l'initiateur de la délivrance d'Israël par la France.

Aux maximes de la tolérance, que les esprits les plus généreux n'avaient pas dépassée, l'Assemblée constituante avait substitué, dès le début de ses travaux, le principe de la liberté religieuse, qu'elle a la gloire d'avoir introduit dans les choses humaines. — « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi » (*Déclaration des Droits de l'homme*). Et cependant, les préjugés et les passions soulevés contre les juifs étaient tels qu'ils semblaient exclus de cette justice rendue à tous les hommes, et que, trois jours seulement avant la clôture de ses travaux, la grande Assemblée leur accordait les droits de citoyens français qu'ils sollicitaient avec tant d'ardeur et de persévérance.

Dès le 23 septembre 1789, le comte de Clermont-Tonnerre avait dit le mot de la situation : « Il faut tout refuser aux juifs comme nation, il faut tout leur accorder comme individus. Il faut qu'ils soient citoyens. On prétend qu'ils ne veulent pas l'être : qu'ils le disent, et qu'on les bannisse. » (*Moniteur*.)

En conséquence du décret de l'Assemblée, il y eut en France une nation de moins et une religion de plus. Les juifs, nation dispersée, opprimée, mais distincte de la nation française, sont désormais confondus avec elle. Au point de vue politique, il n'y a plus de juifs, il n'y a que des Français. Le judaïsme n'est plus, dans le présent de la France, qu'une dénomination religieuse.

« Puisque je leur avais rendu tous leurs privilèges, et que je les avais faits égaux à mes autres sujets, ils devaient me

regarder, ainsi que Salomon ou Hérode, comme le chef de leur nation, et mes sujets comme les frères d'une tribu semblable à la leur; en conséquence, ils devaient nous traiter comme si nous étions de la tribu de Juda, et, jouissant des mêmes droits que mes autres sujets, ils devaient comme eux payer les impôts, se soumettre aux lois de la conscription et à toutes les autres lois. » (Napoléon, *Corresp.*, t. XXXII, 317.)

Je ne viens pas discuter la thèse des antisémites. Leur thèse tombe d'elle-même, parce que la vraie question n'a point été posée.

Qu'entend-on par les juifs? Les usuriers et les accapareurs? Mais il en est parmi les chrétiens autant que parmi les juifs, et cette question relève des tribunaux.

Les riches banquiers? Mais la question de la banque n'est pas exclusivement juive, et, d'ailleurs, elle doit être traitée autrement que sous la forme d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Qu'il y ait des réformes à réaliser dans le régime financier de l'Europe et de l'Amérique, je ne le nie point; mais ce serait par une voie scientifique et honnête, non par des moyens révolutionnaires, non en constituant une haute cour de justice populaire...

Les juifs ne sont ni les usuriers, ni les accapareurs, ni les banquiers, mais les cent mille Français, en majorité pauvres, qui professent la religion de Moïse.

Il n'y a donc pas de question juive, ou bien la solution en est tellement simple qu'elle tient dans ces deux mots : Les juifs sont des citoyens et des croyants comme les autres, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, les mêmes charges et les mêmes avantages.

Cette solution, déjà préparée dans les derniers temps de l'ancienne monarchie, a été formulée par la Révolution française, et l'esprit de réaction qui souffle, après un siècle, ne saurait aller jusqu'à nous faire méconnaître les bienfaits les plus salutaires de cette Révolution.

Par un décret rendu le 27 janvier 1790, sur le rapport d'un prêtre illustre, l'abbé Grégoire, l'Assemblée constituante assimila les juifs au reste des citoyens français.

Quelques années plus tard, Napoléon acheva cette grande œuvre en réunissant à Paris, en 1806, une assemblée des Israélites de France et d'Italie, puis en y constituant, en 1807, l'autorité suprême d'Israël, le Grand Sanhédrin, qui ne s'était point réuni depuis la ruine de Jérusalem.

Je viens de relire les actes de ces deux assemblées. Je ne crains pas de dire qu'ils marquent un des plus grands événements de l'histoire civile et religieuse du monde, une des dates les plus illustres de l'histoire des Français et de l'histoire des juifs, qui n'en font plus qu'une.

La question juive étant définitivement résolue en France et dans le monde civilisé, quels seront les résultats ultérieurs de cette solution ? Cette étude nous paraît seule intéressante.

I. *Une nation de moins en France.*

Je laisse de côté les juifs orientaux, encore persécutés ou tout au moins isolés. J'ai le plus profond respect pour l'espoir qu'ils nourrissent d'être rétablis, comme nation indépendante, dans la terre promise et donnée à leurs pères. Peut-être en effet formeront-ils le noyau d'un royaume ou d'une république juive en Palestine.

Je dis simplement qu'en vertu de leur émancipation civile et politique, les juifs d'Occident, et tout particulièrement ceux de France, ont cessé et cesseront de plus en plus de former un peuple à part pour se confondre avec les nations chrétiennes qui leur ont accordé les droits de citoyens.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Alléguera-t-on la différence de races ?

Dans une remarquable conférence au Cercle historique de la rue Saint-Simon (janvier 1883), M. Renan a prouvé que le judaïsme, qui est une *religion*, n'est pas une *race*. De notre côté, nous sommes la plus une de toutes les nations, mais la

plus diversé de toutes les races. Depuis les premiers habitants de notre sol, qui, à ce qu'il semble, n'étaient pas Aryens, jusqu'à la grande mixture des Celtes et des Romains (invasion de César), des Gallo-Romains et des Germains (invasion des Barbares); depuis la réunion de la Navarre à la France, — cette originale et noble tribu des Basques, — que de races diverses ont contribué à former l'unité française!

Les juifs sont les derniers venus, mais non pas les moins illustres, à ce banquet de l'unité nationale.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? L'espoir, chez les juifs devenus Français, d'une lointaine et mystérieuse restauration nationale y ferait-il obstacle?

Chez plusieurs de ceux qui ont dit : *Finis Poloniæ*, un espoir semblable les empêche-t-il d'être d'excellents Français?

Du reste, la plupart des juifs occidentaux, que l'on me permettra d'appeler les juifs civilisés, ont cessé de désirer, pour eux du moins, la restauration nationale du trône de David et de l'autel d'Aaron. C'est le cas de rappeler le mot de M. Munk : « Je consens volontiers au royaume de Jérusalem, mais à condition d'être son ambassadeur à Paris. »

. . . .

II. *Une religion de plus* (1).

S'il y a en Europe un peuple de moins, il y aura une religion de plus; non seulement en ce sens que le judaïsme, persécuté ou toléré, a désormais une place officielle et respectée parmi les religions du monde civilisé, mais parce que la transformation commencée en lui depuis la ruine de Jérusalem tend à s'achever et à devenir, de provisoire, définitive.

Le judaïsme a toujours été une religion plus qu'une natio-

(1) Nous respectons les convictions de notre illustre collègue et le texte de ses paroles; mais nous devons faire, comme Israélite, les plus expresses réserves sur une partie de ce paragraphe. (*Réd.*)



nalité. Restreinte d'abord à une seule race, cette religion sera devenue, comme le christianisme et comme l'islamisme, qui en sont issus, l'une des religions universelles de l'humanité.

En renonçant décidément à rétablir à Jérusalem, avec le sacerdoce d'Aaron, introuvable aujourd'hui, les sacrifices d'animaux et les observances légales appropriées seulement à l'enfance de leur culte, sous la direction de ces rabbins parmi les ancêtres desquels nous comptons notre Christ, les juifs constitueront sous sa dernière forme le judaïsme de l'avenir.

Le judaïsme sera-t-il chrétien ou restera-t-il exclusivement juif? Je conçois, pour ma part, qu'il ne puisse se rattacher au christianisme, dans la déformation profonde que lui ont fait subir le protestantisme comme le catholicisme; mais j'espère qu'il n'en sera pas toujours ainsi.

... La faillite contemporaine du déisme tient à ce qu'il n'est point une religion, mais une philosophie, et une assez pauvre philosophie. Le déisme n'est point une religion, parce qu'il n'est point une révélation, parce qu'il n'a pas su créer un culte public, et parce que son Dieu, très mal défini et point aimé, est incapable d'une alliance positive avec l'homme.

... Si je n'étais chrétien, je serais juif, tant j'ai horreur du déisme, que Bossuet appelait « un athéisme déguisé », et que je nommerais « un athéisme inconscient ».

Mais je suis chrétien, heureux de l'être, et profondément convaincu que le christianisme, bien compris et bien appliqué, est la religion supérieure de l'humanité, et héritière tôt ou tard de l'avenir.

Hyacinthe Loyson.

(*Prochainement la seconde partie.*)

QUESTION DU JOUR

Sous ce titre, l'*Étendard* du 13 novembre a publié un article qui mérite à tous égards d'être reproduit, et dont M. le grand rabbin Zadoc Kahn, dans son admirable improvisation à l'Assemblée générale de la *Bienfaisante israélite,* a cité une bonne partie, aux applaudissements d'un nombreux auditoire :

C'est déjà beaucoup, c'est déjà trop que, dans une Chambre française, il se soit trouvé trente-deux députés pour appuyer M. Laur, demandant l'expulsion de tous les juifs. Ce qui me dépasse, c'est que, dans un mouvement d'indignation, les représentants de la nation n'aient pas hué l'halluciné et ses compagnons de cabanon qui désignaient, par leurs anathèmes, tant de citoyens au pillage et au meurtre. Car, il ne faut pas s'y tromper, c'est à ce dénouement qu'on marche si de pareilles excitations peuvent rester impunies. On a bien trouvé des députés pour plaider les circonstances atténuantes et défendre les égorgeurs de l'ingénieur Watrin; on en trouvera d'autres, le cas échéant, pour expliquer que la populace, en se ruant contre les juifs, n'a fait que reprendre les anciennes traditions des rois de la vieille France.

Il est odieux de penser que, dans une démocratie qui se dit et se croit peut-être généreuse, de si misérables et si criminelles pensées peuvent se produire au grand jour sans provoquer, chez les honnêtes gens, une révolte d'humanité. Déjà, hypnotisés par les fêtes de Cronstadt, nous n'osons pas nous émouvoir au récit des drames provoqués par l'expulsion en masse des juifs de Russie. Dans la crainte d'irriter le czar, nous assistons sans mot dire à l'exécrable exode d'une race semant sur sa route des petits cadavres d'enfants. La politique et le patriotisme exigent de nous que nous refoulions au plus profond de notre cœur les sentiments d'horreur que nous inspire ce barbare ukase. Soit. Mais ici, nous sommes chez nous. Nous n'avons pas à prendre des attitudes de moujicks. Nous pouvons, au moins, par notre exemple, protester contre ces sauvageries. Et nous ne disons rien! C'est honteux.

HECTOR PESSARD.

LA FÊTE DES « ENFANTS DE JACOB »

Succès, comme noblesse, oblige.

La Société de prévoyance *les Enfants de Jacob,* encouragée par la réussite de sa première soirée (*Univers israélite* du

16 avril 1890), a donné cette fois, de concert avec sa Société sœur *les Filles de Jacob,* la veille de Sim'hath Torah, un dîner suivi de bal, dans les grands salons de l'*Hôtel moderne*. Le succès de cette fête a dépassé tout espoir.

Au dessert, M. le président L. Léder, qui, par son esprit philanthropique, est véritablement l'âme de notre Société, a d'abord donné lecture des lettres par lesquelles MM. les grands rabbins de France et de Paris s'excusent de leur absence involontaire (1); puis, en quelques phrases chaleureuses, il complimente les deux Sociétés pour leur union si touchante et les exhorte à persévérer dans cette voie, qui leur assure une place d'honneur parmi nos premières sociétés de bienfaisance.

S'adressant ensuite à Mme A. Cohn, présidente des *Filles de Jacob,* il lui remet, au nom de ces dernières et aux applaudissements de toute la réunion, une médaille d'or, faible récompense de vingt-trois ans de services dévoués.

A son tour, le vice-président, M. B. Lévi, prend la parole et donne lecture d'une poésie, pleine de cœur et d'à propos, composée par lui sur la phrase biblique הנה מה טוב ומה נעים וכו׳ qui célèbre les bienfaits de la fraternité.

Après divers toasts et les tables enlevées, une brillante jeunesse envahit les salles et donne à la fête son véritable couronnement. Nous ne décrirons pas le charme et l'entrain de ce bal, animé par le magique orchestre d'Henri Lyon, et que plusieurs jeunes sociétaires, sous la présidence de M. Léder fils, avaient admirablement organisé.

Alexandre Weill,
Secrétaire de la Société.

(1) M. le rédacteur en chef de l'*Univers*, empêché au dernier moment, s'est également excusé de n'avoir pu déférer à la gracieuse invitation du bureau.

LETTRES HONGROISES

V. Ujhely, le 1er octobre 1891 (1).

Monsieur le Directeur,

Me permettrez-vous de causer un peu? Tout ce que j'ai à dire n'est guère important, je le sais, mais vous voudrez bien, j'espère, me donner un petit coin dans votre estimable journal.

De quoi parler, si ce n'est de nos pauvres juifs russes? Je ne puis vous dire exactement le chiffre des offrandes faites par les Israélites hongrois. Maintenant on prépare la publication d'un album au profit de nos coreligionnaires. L'œuvre réussira sans doute, et M. Joseph Veszi, qui en est le promoteur et qui veillera à l'exécution, pourra être content. Il faut aussi parler du noble exemple donné par M. Pap, évêque calviniste à Komorn, qui a fait un appel chaleureux à la charité de ses ouailles. C'est un prêtre dans toute l'acception du mot, un prêtre de l'humanité. Ils sont rares ceux-là!

... L'Allemagne, ou plutôt le judaïsme entier, pleure la mort du Dr Grætz. Laissez-moi vous raconter ce qui arriva au célèbre historien, chez nous, en Hongrie. C'était vers 1850, une petite Communauté avait ouvert un concours pour la place de directeur de l'école, qu'on fondait alors. Le Dr Grætz, qui n'était pas encore professeur, sollicita cette place en s'appuyant sur l'*Histoire des Juifs* qu'il avait écrite. Mais le savant docteur n'avait pas fait ses *lignes droites*, — et le Conseil d'administration mit simplement *ad acta* le placet, — et Grætz ne fut même pas porté sur la liste des candidats. Il s'est consolé de cet échec, j'en suis sûre, et il en a même dû bien rire plus tard, quand son nom fut connu dans toute l'Europe et au delà!

(1) Involontairement retardé. (*Réd.*)

Mais passons à des nouvelles plus gaies. L'empereur et roi a fait un accueil gracieux aux députations des Communautés israélites pendant sa tournée. A Galgoez, où il était le 9 septembre, à Temesvar et à Beszterce, Sa Majesté a partout adressé des paroles gracieuses à nos coreligionnaires. Plusieurs furent aussi conviés au dîner du roi, fait d'autant plus remarquable que les Israélites ne présentent pas leurs hommages avec le clergé chrétien. On fait ces distinctions pour montrer que nous ne sommes pas une confession reconnue par la loi. Les juifs sont émancipés, mais leur religion n'est pas reconnue par l'État. Étrange logique, n'est-ce pas?

Me voilà de nouveau sur un sujet qui n'est pas bien gai; je ne voudrais pourtant pas finir ma lettre en gémissant. Voici justement une petite aventure qui vous fera rire. Il s'agit d'un mariage où le marié a soixante-dix-huit ans et la jolie mariée seulement soixante-quatre, hymen qui fut célébré la semaine passée à Temesvar. Il y a quarante-sept ans que ce couple intéressant était fiancé, lorsque, qui pourrait dire pourquoi? à propos d'une petite querelle, le mariage fut rompu. Monsieur trouva une femme, mademoiselle un mari, et ils ne se virent plus. Restés veufs tous les deux, ils se rencontrèrent aux eaux de Gleichenberg, et « l'on revient toujours... », etc. Les voilà unis, et pour longtemps, espérons-le, malgré leur grand âge.

Veuillez agréer, etc. IDA GOLDBERGER.

CORRESPONDANCE ROUMAINE

Bucarest, le 1er octobre 1891 (1).

Voilà trois ans et demi que les boyards, sur lesquels nous avons tant compté, sont au pouvoir, et la situation des Israélites roumains ne s'est point améliorée. Tout au contraire.

(1) Retard involontaire. (*Réd.*)

Sous prétexte que les juifs expulsés de la Russie émigrent en Roumanie, les journaux politiques de tous les partis publient des articles alarmants et haineux contre nous. Même le *Romanulu,* le plus vieux, et soi-disant le plus libéral de nos journaux, nous accuse de vouloir faire de la Roumanie une Palestine.

Un député gouvernemental, M. N. Ciaur Aslan, a fait à la Chambre une interpellation et proposé des mesures sévères contre les juifs du pays, ce qui a jeté parmi eux une terreur extrême. M. Aslan a commencé par demander que l'entrée de la Roumanie soit interdite à tout juif de Russie, et il a finalement demandé une statistique des juifs et la nomination d'une commission chargée de faire des perquisitions dans toutes les maisons, magasins et comptoirs des juifs, d'examiner leurs livres et correspondances, d'exiger qu'ils justifient de la légitime possession de leurs biens, etc., etc.

Cette motion *sui generis,* agréée par le gouvernement, et particulièrement par M. Lascar Catargi, ministre de l'intérieur, a été adoptée par la Chambre *à l'unanimité* et avec acclamation.

Vous pouvez juger de quelle peur ont été saisis nos coreligionnaires, grands et petits, riches et pauvres. Heureusement, il restait à nommer la Commission de quinze députés chargée de l'enquête, et, comme il s'est présenté cinquante candidats, qui voulaient faire partie de la célèbre Commission, afin de s'enrichir au détriment des juifs, l'élection n'a pu se faire et la question en est restée là. Mais, pour nous, c'est l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, car au mois prochain la Chambre reviendra sur cette affaire, et Dieu sait quel en sera le résultat final!

En attendant, les autorités expulsent les juifs des bourgs et des villages, sans considérer que ces malheureux sont nés et élevés dans ces localités, qu'ils ont servi sous le drapeau national, etc. Dans les districts de Botochani et de Dorohoïu (Moldavie), nos pauvres frères ont particulièrement souffert et souffrent encore.

Il est juste de dire qu'il s'est trouvé dans la presse quelques voix qui ont pris notre défense. Espérons que le Dieu d'Israël nous sauvera cette fois encore des mains de nos ennemis.

S.

AU RÉDACTEUR EN CHEF

Paris, le 10 novembre 1891 (1).

Mon cher Monsieur Wogue,

Comme à Biarritz il n'y a presque pas d'Israélites, je suis allé passer le Kippour à Bayonne. La veille du Grand Jour, M. le grand rabbin Astruc a tenu tout l'auditoire sous le charme de son discours, qui pourrait s'intituler : « Judaïsme et Patrie. » Il n'est pas nécessaire de m'appesantir davantage sur cette éloquente parole, non plus que sur le service de la synagogue, qui est assez connu. Je veux seulement m'arrêter à ce qui m'a particulièrement frappé. D'abord le chœur mérite tous les éloges. En dehors des dix enfants, il s'y trouve une quinzaine de jeunes gens et d'hommes, tous de bonne volonté, tous musiciens et des meilleures familles de Bayonne ainsi que les chefs d'orchestre. Aussi les chants sont-ils exécutés avec une *maestria* et un ensemble extraordinaires.

Le premier ministre officiant prie, sans désemparer (2), Yotzer, Moussaf, puis Nehilah. Pendant cette dernière prière, il a, d'un côté, M. le Président du Consistoire israélite, et de l'autre M. le grand rabbin. Service très imposant, mais pas autant que la récitation des *Schémoth*

(1) Notre précédent numéro annonçait le départ de M. Scheid pour cause de santé. La date de cette lettre annoncera aux lecteurs le retour de notre aimable correspondant, et, par suite, son heureux rétablissement.

(2) Expression légèrement inexacte, puisque entre Moussaf et Nehilah se place encore un office. (L. W.)

par le grand rabbin. C'est tout ce qu'il y a de plus émouvant. Une toute petite critique cependant : le *Adonaï hou haélohim* est indiqué « sept fois ». Or, le grand rabbin l'entonne sept fois, fait l'écho sept fois (?), le hazan le reprend sept fois et le chœur sept fois, total : vingt-huit (1).

Puis-je me permettre cette petite critique sur un point du service d'une synagogue où j'ai été si bien reçu? J'espère qu'on me le pardonnera.

Tout à vous,
SCHEID.

UNE PAGE INÉDITE DE GRÆTZ

A la fin de notre article nécrologique sur feu Grætz, nous avons promis de publier une page intéressante dont il nous avait confié la traduction, et qui devait servir de préface à la traduction française de son Histoire. Certaines raisons de prudence en avaient fait ajourner la publication. La mort de l'auteur les ayant réduites à néant, nous nous faisons un pieux devoir d'imprimer cette page, qui sera en même temps un témoignage de l'estime dont l'éminent historien nous honorait. — L. W.

Si cet ouvrage reçoit un maigre accueil, s'il doit être emporté, comme tant d'autres, par le caprice de la marée littéraire, c'est à mes amis de France que je pourrai m'en prendre. Ce sont eux, en effet, qui m'ont engagé à le publier. Ils m'ont affirmé et répété que les Israélites français, eux aussi, éprouvent à cette heure le besoin de connaître l'histoire juive, besoin parallèle au vaste mouvement qui entraîne l'époque actuelle à l'examen de ses croyances. Les penseurs israélites de France, frappés de ces signes du temps, se sont réveillés de leur léthargie, et ont tourné les regards vers le précieux héritage de leurs pères, avec l'ardent désir d'en connaître et d'en approfondir l'esprit.

Ces mêmes et chers amis m'ont fait en quelque sorte un devoir de venir en aide à ce réveil de la pensée israélite en

(1) On ne nous dit pas s'il en est de même des autres « Schémoth », ce qui ferait quatre fois pour le *Schema* et douze pour le *Barouch*. (L. W.)

mettant à leur disposition mon *Histoire des Juifs,* abrégée et condensée de manière à devenir un ouvrage populaire en France. Je n'ai pas cru pouvoir décliner cet appel fait à ma conscience, et je me suis décidé à remanier mon ouvrage dans le sens indiqué, à l'intention du public français. Nous lui en offrons aujourd'hui le premier volume, contenant la première période de l'histoire juive, depuis l'exode égyptien jusqu'à l'exode babylonien, c'est-à-dire jusqu'au retour de l'exil de Babylone.

Cet ouvrage a eu la bonne fortune d'avoir pour traducteur un écrivain d'un rare mérite, M. le grand rabbin Wogue, qui a su, avec une entente exquise du génie des deux langues, donner à la phrase allemande une physionomie toute française. Si mon livre devait recevoir un accueil favorable, une grande part du succès reviendrait assurément à M. Wogue : car on ne peut jouir du fond, quel qu'en soit le mérite, qu'autant que l'attrait de la forme lui vient en aide.

Je m'estimerai heureux si mon œuvre, conformément aux prévisions de mes amis, contribue à répandre la connaissance de l'histoire juive et à faire mieux apprécier la grandeur morale de la race israélite. Car l'histoire seule est capable de montrer sous son vrai jour le caractère exceptionnel de cette race et de sa doctrine religieuse, je veux dire l'influence exercée par cette religion sur la civilisation, la moralité et l'affranchissement du genre humain; l'apostolat accompli par ses adeptes dans un espace de trois mille ans; enfin l'indicible martyre qu'ils ont souffert pour cette mission, un martyre plein de sang et de larmes, auprès duquel pâlissent tous les martyrologes des peuples. C'est elle encore, c'est l'histoire, qui réduit à néant les accusations si fréquemment lancées contre cette religion et ses croyants, et qui condamne leurs adversaires les plus opiniâtres au silence de la honte.

GRÆTZ.

NOUVELLES DIVERSES

France.

Une circulaire de M. le grand rabbin de Paris informe ses coreligionnaires :

1° Que l'office solennel du *Min'ha* de samedi recommencera le 21 novembre à quatre heures, rue de la Victoire, et à deux heures, rue des Tournelles ;

2° Que les cours d'instruction religieuse pour les enfants des deux sexes ont lieu les dimanches et jeudis à neuf heures du matin, à la Victoire, sous la direction de MM. les rabbins E. Weill et Israël Lévi ; à Nazareth, sous la direction de M. le rabbin Haguenau ;

3° Que la prochaine Initiation religieuse aura lieu le jeudi 9 juin 1892, et qu'on est prié de faire inscrire à l'avance les enfants, soit chez le grand rabbin, soit chez l'un de ses cinq adjoints.

— Un bout de l'an. — Le dimanche 8 novembre, la Société des *Enfants d'Élie* célébrait un service funèbre à la mémoire de son regretté président M. Rosenbaum, et nous faisait l'honneur de nous convoquer à cette cérémonie, dont nous allons donner une succincte relation.

Le service a eu lieu au temple de la rue des Tournelles, qui compte parmi ses plus zélés serviteurs le successeur de feu Rosenbaum, M. Marx, un ancien militaire plusieurs fois décoré. Dans le lieu saint, complètement illuminé, étaient réunis la famille et les employés du défunt, le grand rabbin de France, le grand rabbin de Paris et ses adjoints, plusieurs présidents de sociétés. Ce sont naturellement les deux rabbins et la maîtrise du temple qui ont prêté leur concours à cette touchante cérémonie.

M. le rabbin R. Lévy, après avoir glorifié les bienfaits de la fraternité, dont le judaïsme a donné le premier l'exemple et la formule, a retracé la vie, les vertus et les services d'Élie Rosenbaum, si inopinément enlevé à l'issue du Kippour de

l'an dernier, et a exprimé le légitime espoir de voir ses fils et son successeur marcher sur ses traces. — Avec non moins d'éloquence, M. le rabbin Mayer a fait ressortir la haute utilité des institutions de prévoyance et de mutualité, et appelé, dans une *haschkâba* solennelle, la clémence divine sur l'âme du vertueux président et des autres sociétaires décédés dans l'année.

Très émouvante aussi la partie musicale du service : les psaumes יושב בסתר et ממעמקים (*De profundis*), dont les belles mélodies, dues à Naumbourg et à M. Samuel David, ont été parfaitement interprétées par M. Gradwohl, que secondent si bien nos grands et nos petits choristes sous l'habile direction de M. Stern.

Une bonne part d'éloges est due à M. Cahen, le maître organiste, et à M. Lederer, dont le souple violon a magistralement traduit la Marche funèbre de Chopin.

Les offices de Min'ha et de Maariv (que le programme écrit *Manrev*) ont commencé et terminé la cérémonie.

— La distribution des prix de l'École israélite de travail, fondation Bischoffsheim, est fixée au dimanche 15 novembre. Les détails à quinzaine, s'il y a lieu.

— Ce même jour ont lieu : à dix heures du matin, à la Victoire, l'assemblée générale semestrielle de la *Bienfaisante israélite;* à quatre heures du soir, aux Tournelles, la cérémonie funèbre annuelle du *Mont-Sinaï*.

La publication imminente de ce numéro nous oblige également d'ajourner notre compte rendu.

— Nous avons reçu récemment et coup sur coup les comptes rendus de diverses sociétés, toutes également intéressantes, quoique à des titres différents. Forcés, par suite de l'abondance des matières, d'opter entre la mutilation de ces documents et leur ajournement indéfini, nous allons consacrer quelques lignes à chacun d'eux :

Repos éternel. — Par la plume élégante de son président, notre ami Ed. Benoît-Lévy, l'administration constate le succès croissant de cette œuvre, qui vient d'accomplir sa vingt-

unième année; succès relatif d'ailleurs, car l'œuvre n'est pas achevée, et ne le sera pas tant qu'elle n'aura pas atteint le noble but qu'elle poursuit : la suppression entière et définitive de la fosse commune à Paris.

Deux pièces d'un vif intérêt et d'une remarquable éloquence sont jointes au Rapport : l'appel fait l'année dernière en faveur de l'œuvre par M. le grand rabbin Z. Kahn, et la touchante allocution prononcée il y a neuf mois par M. Benoît-Lévy sur la tombe de l'inoubliable Gustave Dalsace, qui ne fut pas seulement un ami de la Société, mais encore, à une heure critique, son appui et son sauveur.

— Deux institutions charitables de Lyon viennent de publier simultanément le compte rendu de leur gestion : la *Société de bienfaisance*, pour les années 1889 et 1890; la *Maison de refuge*, pour 1890 seulement, d'où il suit que ses rapports sont annuels et ceux de la première seulement biennaux. Toutes deux d'ailleurs également méritantes, mais poursuivant des buts dont la différence est suffisamment indiquée par leur titre. Toutefois celui de la seconde n'est pas tout à fait exact, puisque, d'après l'article 1er de ses statuts, « elle a pour but de recueillir les *malades* pauvres ainsi que les *vieillards* appartenant au culte israélite que leur âge, etc. » Donc, à la fois *hôpital* et *hospice*.

L'une comme l'autre, du reste, les deux œuvres paraissent administrées avec prudence et dévouement. L'une et l'autre prospèrent, mais les recettes *normales* sont dépassées par les frais, et d'heureux hasards ont seuls permis de combler la différence. Elles font donc, l'une et l'autre, appel aux bonnes volontés locales pour assurer, par des souscriptions régulières, l'avenir de ces utiles fondations; appel très légitime, et qui, nous l'espérons, sera entendu.

— Fontainebleau, 14 novembre. — Nous apprenons avec plaisir qu'après entente avec M. le grand rabbin Zadoc et M. Wogue, président de notre Communauté, le principal du collège de cette ville a organisé un *service spécial pour les*

jeunes Israélites. A quinzaine les détails, parvenus trop tard à la rédaction de notre journal.

— Une lettre très flatteuse a été adressée à M. le rabbin S. Bénédict par le président du Conseil d'administration du Refuge du Plessis-Piquet, rendant hommage au dévouement et à l'intelligence avec lesquels il a rempli, pendant deux mois, les fonctions de directeur intérimaire.

— Nous ne saurions, à ce propos, passer sous silence la très intéressante brochure que nous venons de recevoir. Nous avons rendu compte, en son temps, de l'inauguration de cet admirable Refuge, laquelle a eu lieu le 3 mai dernier. Le Comité d'organisation vient seulement d'en publier la relation... La mort a été plus prompte que lui, puisque cette relation déplore déjà la disparition inopinée du digne couple Isaac, directeur de la maison.

Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons rien de plus attachant que ce compte rendu, dont les maîtresses pièces sont les discours de MM. J. Hirsch, président de l'Œuvre, et Zadoc Kahn, grand rabbin de France, qui en fut le promoteur. Mais le moyen d'analyser une brochure substantielle de 50 pages in-8°! Donnons pourtant, en faveur de sa brièveté, une place à la lettre d'un chrétien, grand ami d'Israël et de l'humanité, M. Bonjean, président d'une œuvre similaire bien connue :

Paris, le 4 mai 1891.

Monsieur le Grand Rabbin,

Que je suis confus d'avoir été empêché, par une épouvantable migraine, d'aller hier au Plessis-Piquet! Je tenais particulièrement à dire, au besoin publiquement, quelle sympathie dévouée j'ai pour cette excellente œuvre, comme philanthrope et *comme chrétien*. Car je ne donne pas ce nom à ces polémistes qui prétendent être les piliers du christianisme, et qui en méconnaissent les lois fondamentales, en *jugeant* les autres, en jetant un cri d'outrage et de haine contre les fidèles d'une religion qui était la nôtre il y a dix-huit siècles, et que nous ne devons considérer que comme des frères qui se sont arrêtés dans l'évolution d'une doctrine identique autrefois.

C'est parce que je considère comme un devoir de protester contre ces tendances haineuses (si déplacées dans une religion de douceur et de man-

suétude) que j'ai été heureux de faire partie du Comité de Plessis-Piquet. Voilà, Monsieur le Grand Rabbin, ce qui me faisait désirer tout particulièrement d'assister à la fête d'hier.

Quoique absent, mon cœur n'en était pas moins avec vous tous, qui pratiquez si bien cette grande parole du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Croyez, etc. G. BONJEAN.

— MM. Lévy (Eugène-Nathan), Lévy (Léon) et Willard, élèves de notre Séminaire, viennent de subir avec succès l'examen de la deuxième partie du baccalauréat. — M. Bilanki, élève du Talmud-Torah, a été reçu pour la première partie.

— Mlle Lucie Wiesner est nommée maîtresse de gymnastique (1re classe) au lycée Racine.

— M. Weil, professeur de mathématiques au lycée de Bar-le-Duc, est nommé, sur sa demande, professeur de mathématiques au lycée de Vesoul.

— On nous écrit de Bayonne :

Les fêtes ont été célébrées ici avec la solennité habituelle. Les chœurs ont admirablement fonctionné sous la direction de MM. Félix Fonsèque et Isidore Nounès. C'est surtout la cérémonie mortuaire de l'après-midi de Kippour qui a impressionné l'assistance.

Dans deux sermons, prononcés le Rosch-Haschana et le Kippour, M. le grand rabbin Astruc a pris texte du centenaire de l'émancipation juive pour rappeler dans quelles circonstances s'est produit ce grand acte de justice, et quels devoirs il nous impose.

Le second jour de Soukoth, M. Astruc présidait pour la dernière fois la double cérémonie de la distribution des prix aux apprentis et apprenties de la Société des arts et métiers et aux élèves du Talmud-Torah. Il avait à ses côtés les présidents des deux œuvres, MM. Ernest Nunès et Camille Delvaille. Celui-ci a rappelé tous les actes de la Société depuis quarante ans qu'elle existe, et s'est fait l'interprète des regrets unanimes causés par le départ de M. Astruc.

— Dernières nouvelles de Bayonne :

L'élection des délégués pour la nomination du grand rabbin de Bayonne a eu lieu le 15 novembre.

Le 12 novembre, ont eu lieu les obsèques de M. Moïse Fonsèque, président honoraire de l'administration du temple. Foule considérable. M. L. Dreyfus a parlé au nom de l'administration, et M. le grand rabbin a retracé en termes éloquents la vie de l'excellent Israélite et du citoyen dévoué que Bayonne vient de perdre.

— La Communauté israélite d'Étain, qui a manifesté de si vifs regrets lors du départ de M. Fürst, son ministre officiant depuis plus de vingt-cinq ans, a voulu donner une forme tangible à ce sentiment, en lui adressant, en même temps qu'une lettre des plus touchantes, une superbe coupe en bronze argenté. L'inscription gravée sur cette œuvre d'art honore, comme l'œuvre elle-même, et les donateurs et le donataire (1).

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu, le vendredi 6 novembre, sa séance publique annuelle, présidée par M. Oppert, qui a annoncé, selon l'usage, les prix décernés par l'Académie en 1891, et les sujets des prix proposés pour l'année prochaine. (L'*Éclair* du 7 novembre donne, à cette occasion, un portrait assez réussi et une biographie à peu près exacte de notre savant coreligionnaire.)

— Le 5 novembre, à Sivry-Courtry, brillante chasse donnée par M. Michel Ephrussi en l'honneur du grand-duc Alexis et du prince Eugène de Leuchtenberg.

La journée a été terminée par un dîner au château, dont les honneurs ont été faits par Mme Michel Ephrussi.

— Ainsi que nous l'avions annoncé dès les premiers mois de cette année, le centenaire de la naissance de Meyerbeer a été célébré à l'Opéra, principal théâtre de ses succès, le samedi 14 novembre ; centenaire par à peu près, l'illustre compositeur étant né, comme on sait, en septembre 1791.

Nous ne reproduisons pas les détails de cette représenta-

(1) M. Fürst est remplacé, comme officiant, par M. Gerson, officiant à Metz.

tion de gala, décrite dans tous les journaux. Nous dirons seulement, — ce qui est d'intérêt plus directement israélite, — que les filles de Meyerbeer assistaient à la représentation, et que son neveu, M. Jules Beer-Bischoffsheim, a remis à M. Jules Cohen, chef des chœurs, la somme de 3,000 francs, pour être distribuée aux artistes qu'il dirige avec tant de distinction.

— Notre petit article sur la « Prière prématurée » nous a valu, de la part de notre excellent et savant ami, le Dr Klein, une lettre dont il ne nous demande pas la publication, en tout cas trop longue et trop tardive pour paraître aujourd'hui, mais que nous insérerons dans le prochain numéro (avec ou sans réplique) s'il nous en exprime le désir.

— Un jeune médecin russe, habitant Paris, vient de nous remettre un travail des plus remarquables (écho de la dernière réunion des *Bné-Tsion*) sur la situation de ses compatriotes et sur le remède à y apporter. Nous espérons en commencer la publication dès notre prochain numéro.

— Mme Israël Lévi, femme du sympathique rabbin-adjoint de Paris, vient d'accoucher d'une fille : voilà le grand rabbin de France pour la seconde fois grand-père. Nos compliments aux deux couples.

Mme Zadoc Kahn, à l'occasion de l'heureuse délivrance de sa fille, a fait un don à la Société des femmes en couches.

— Quelques détails sur les deux « grands mariages » célébrés en dernier lieu à la Victoire, et que, vu la date avancée, notre précédent numéro n'a pu indiquer que sommairement :

I. Le 26 octobre, M. René Cohen, fils de notre sympathique coreligionnaire M. Herman Cohen, épousait Mlle Ninette Aghion, fille de M. Joseph Aghion, ce notable représentant de la haute banque d'Égypte. Inutile de décrire la riche ornementation du temple et le luxe des toilettes, comme d'énumérer les nombreux amis qui étaient venus assister à la cérémonie et féliciter les deux familles. Nommons seule-

ment le respectable grand rabbin de France, qui avait voulu honorer de sa présence cette fête de famille et, moins comme pasteur que comme ami, offrir ses vœux aux jeunes époux.

M. le grand rabbin Dreyfuss a prononcé la bénédiction nuptiale, précédée d'une affectueuse allocution. Très remarquée aussi la partie musicale, notamment la belle exécution de M. Lœb, l'éminent violoncelliste.

Rappelons en terminant que l'aimable mariée est la petite-fille du vénérable et regretté Bekhor Aghion, auquel nous avons consacré l'année dernière (1er octobre 1890) un article nécrologique.

II. Le 5 novembre, mariage de Mlle Hélène Sée, fille de l'illustre général de division, avec M. Léopold Enos, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique.

Tout le monde connaît les grands mérites et le glorieux passé du général Sée, membre de notre Consistoire central; peu de Parisiens aussi, peu de pauvres surtout, ignorent le nom de Mme Sée, haute intelligence et noble cœur, dévouée à toutes les œuvres de charité. Quant à M. Enos, il suffira de dire — et nous tenons ce détail de Mme la générale même — qu'il est le premier Israélite algérien qui soit entré à l'École polytechnique.

Comme on pouvait s'y attendre, nombre d'officiers généraux et supérieurs, les notabilités de la Communauté parisienne, les membres de nos administrations consistoriales, honoraient la cérémonie de leur présence. Du côté des dames : Mmes Zadoc Kahn, Coralie Cahen, Dreyfus-Dupont (sœur de Mme Gustave de Rothschild), et beaucoup d'autres non moins distinguées.

Quant aux autres détails, nous renvoyons, pour ne pas faire double emploi, à la relation précédente, et nous terminons par le programme musical, dont nous garantissons la parfaite exactitude :

Tehillath, suivi de la prière de *Moïse* (chantée par un parent de la mariée). — Quatuor religieux, de Samuel David, par MM. Lederer, Lœb,

Franck et E. Cahen. — *Adonaï Zecharanou*, par M. Devriès. — *Rasché Yisraël*, par X. — Bénédictions par l'officiant Beer, et *Hallélouya*, de J. Erlanger, par le chœur.

— Publications nouvelles :

Dictionnaire hébreu-français, par feu Marchand Ennery, grand rabbin du Consistoire central; 2e édition. Libr. Durlacher, 83 *bis*, rue Lafayette. — Prix : 6 francs.

מורה דרך, Guide du voyageur en Palestine et en Syrie (ouvrage hébreu), par Abr. Luncz, auteur de la publication annuelle : *Jérusalem*. — Prix : 3 francs.

Abrégé du לקוטי צבי, traduit et annoté en allemand, texte hébreu en regard, par G. Rosentheil. Libr. Moritz Baum, à Francfort. — Prix : 1 m. 50 pf.

ס' מטה לוי (Études et observations d'intérêt casuistique), gr. in-f°, par M. Lévi Horowitz. Francfort, chez Kauffmann. — Prix : 3 marks.

Les Horizons voilés, nouvelles poésies, par V. Giavi. Libr. G. Weil, 9, rue du Havre. — Prix : 5 francs.

Le Salut d'Israël, par L. Mirinny (pseudonyme d'un écrivain catholique : brochure tirée à très petit nombre). — Impr. Alcan Lévy, rue Chauchat.

Judith-Montefiore College, Ramsgate; rapport annuel (en anglais) par le Dr Gaster, « principal » de l'établissement.

Nous reviendrons sur plusieurs de ces ouvrages.

Algérie.

Ce ne sont pas les lieux de prière qui manquent à la Communauté de Médéah : elle possède au moins cinq oratoires, mais plus petits et plus laids les uns que les autres, et le besoin d'un temple unique, mais digne, s'y fait sentir depuis longtemps. Dans ces circonstances, MM. Sèches, rabbin de Médéah, et Ayache, délégué du Consistoire d'Alger dans la même ville, ont lancé une circulaire dont voici les principaux passages, et qui trouvera, nous l'espérons, le meilleur accueil, même en dehors de l'Algérie :

Monsieur et cher Coreligionnaire,

Avec l'approbation du Consistoire d'Alger, nous nous permettons de faire un pressant appel à tous nos coreligionnaires pour la construction d'une

synagogue. Ici, nos yeux se reposent tristement sur des oratoires trop étroits, mal décorés, sur des masures qui tombent en ruines. La dignité du culte israélite en est offensée. Il nous faut un temple qui réponde aux besoins légitimes de notre cœur et à l'idée que nous nous faisons de l'Être qui y réside.

Nous savons que rien de ce qui est israélite ne vous est indifférent... Vous donnerez selon vos ressources; votre offrande, quelle qu'elle soit, sera accueillie avec reconnaissance...

Les noms des donateurs dont l'offrande atteindra ou dépassera 500 francs seront inscrits en lettres d'or sur les murs de la nouvelle synagogue.

— On annonce une nouvelle candidature au poste rabbinique d'Oran : celle de M. Netter, rabbin de Saint-Étienne, ancien rabbin de Médéah. Cette candidature (qui exclurait, naturellement, celle que nous avons mentionnée relativement à Bayonne) aurait, nous assure-t-on, des chances de succès. Le rabbin de Tlemcen aurait d'ailleurs retiré la sienne, attendu qu'il ne peut encore, légalement, prétendre à un grand rabbinat.

Alsace-Lorraine.

Le Conseil municipal de Strasbourg, dans sa séance du 28 octobre, s'est occupé du projet de construction d'une nouvelle synagogue à Strasbourg. L'affaire est en suspens depuis plusieurs années : on ne pouvait s'entendre sur le choix de l'emplacement. Enfin le choix du Consistoire et de la Commission de construction a été agréé, avec une légère modification, par le Conseil municipal, qui, outre le terrain, accordera encore une subvention importante.

— Par ordonnance du statthalter d'Alsace, M. Maurice Dreyfuss, négociant, est nommé deuxième adjoint au maire de Sainte-Marie-aux-Mines.

— Par un autre arrêté du statthalter, le sympathique M. Abraham Wormus est nommé de nouveau maire de Delme (Lorraine), commune de sa résidence.

— M. Mannheimer, de Colmar, a été nommé trésorier du Comité pour l'érection d'un monument à feu Charles Grad, l'illustre et regretté savant de la Basse-Alsace.

— C'est M. Weil (l'un des trois candidats que nous avons indiqués) qui a été désigné au Consistoire, par les suffrages de la Communauté, pour le rabbinat de Brumath. — M. Weil est neveu de M. Kaufmann Weil, de Ribeauvillé, et cousin de M. le rabbin de Verdun.

— Les élections consistoriales de la Basse-Alsace sont fixées au 15 novembre. MM. Isidore Nathan et Henry Cerf, membres sortants, seront certainement réélus, et ce sera justice. Pour le remplacement de M. Prosper Bernard, qui est parti, on parle de deux candidats : M. Arthur Moch, de Haguenau, et M. Adler, de Strasbourg, deux honorables négociants.

Étranger.

Le Consistoire israélite de Belgique a écrit à M. le grand rabbin de France pour le remercier d'avoir pourvu, sur sa demande, à l'intérim du rabbinat de Bruxelles lors des solennités de Rosch-Haschana et de Kippour. Le Consistoire en est d'autant plus heureux que le jeune pasteur, dit-il, « a rempli ses fonctions à l'entière satisfaction du Consistoire, de l'Administration et de la Communauté israélite de Bruxelles ».

Ces paroles confirment les renseignements donnés par notre dernier numéro.

Une autre confirmation assez piquante, et que nous tenons d'une source autorisée, c'est qu'au scrutin une voix s'est portée sur le nom de M. Jacques Kahn. M. Kahn n'étant pas candidat et ne pouvant l'être, cette voix a été expliquée avec raison comme un *satisfecit* donné à ce jeune rabbin par un de ses auditeurs.

A ce gracieux épilogue des élections belges s'en joint un autre du genre grincheux. Un monsieur qui ne se nomme pas proteste, par une lettre à nous adressée, contre les appréciations de Ben-Aaron dans notre dernier numéro. Avant de reproduire sa prose, nous attendons qu'il veuille bien se

nommer, sinon au public, du moins à nous. Pour justifier son pseudonyme, il allègue celui de notre correspondant : en quoi il se trompe. Nous connaissons « Ben-Aaron » et nous avons confiance en lui ; mais nous ne savons pas qui est « Ben-Mazé », et c'est nous qui demandons מה זה.

— Notre collaborateur Sanua vient d'être informé, par une lettre du gouverneur de Mayotte, qu'en récompense du bien fait, par ses écrits et ses discours, aux Comores et à la France qui les protège, le sultan d'Anjouan l'a nommé commandeur de l'ordre royal de l'*Étoile d'Anjouan.*

C'est la dixième distinction honorifique dont le cheikh est l'objet.

— On mande de Berlin que le mathématicien Itzigsohn a présenté au Conseil municipal de cette ville le plan d'un bateau mû par l'électricité, pour le transport des voyageurs sur la Sprée. — Nous avons tout lieu de croire que M. Itzigsohn est Israélite.

ANNONCES

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille, 7.

XLVII[e] Année — N° 7 — 16 décembre 1891

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1[er] AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : **L. WOGUE**, grand rabbin.

Administrateur gérant : **L. BLOCH** fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . 20 fr. / Six mois. . . 11 fr.

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. la ligne.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures. . 1 fr. 50.*

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

CHEZ LE PÈRE HYACINTHE

II

LES VÊPRES DU CENTENAIRE (1)

Une solennité juive célébrée par un prêtre chrétien dans son église, c'était déjà un spectacle merveilleux et particulièrement touchant. Quelque chose ajoutait encore à ce charme et à cet attendrissement, c'était l'office qui servait de cadre à la solennité en question. Un office chrétien, cela va sans dire; mais il y avait là, — ce qui n'est pas rare d'ailleurs dans le christianisme, — des éléments juifs assez considérables pour mériter notre attention.

Craignant des défaillances de mémoire, nous avons demandé le programme du service à l'éminent orateur, qui nous l'a communiqué avec son obligeance habituelle, en nous faisant remarquer que ce service n'est autre que l'office du jour, auquel ont été ajoutées, à l'intention du judaïsme, certaines parties qu'on reconnaîtra aisément. Voici l'extrait du programme :

1. Le Décalogue.
2. Chant du psaume CX : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur...*, et des

(1) Voir l'*Univers israélite*, numéro du 16 novembre.

psaumes CXIV et CXV, n'en formant qu'un selon la Vulgate : *Lorsque Israël sortit d'Egypte...*

3. Lecture d'Ezéchiel XXXVII (prophétie des os desséchés et de la résurrection d'Israël).

4. Cantique de la Vierge Marie (*Magnificat*, Luc, I).

5-6. Quête... Chant d'invocation nationale : *Seigneur, sauvez la République, exaucez-nous au jour où nous vous invoquons.*

7-8. Conférence. — Bénédiction finale.

Quelques remarques.

Toutes les prières, tous les chants et psaumes, sont dits en français, à l'instar des offices protestants.

A chaque commandement du Décalogue, le chœur répond en récitatif, par cette formule imitée des Psaumes : « Seigneur, ayez pitié de nous, et inclinez nos cœurs à garder cette loi. »

Ce chapitre est d'ailleurs généralement bien traduit, de même que l'admirable morceau d'Ézéchiel (n° 3) et nos treize articles de foi, lus par l'orateur au début de sa conférence, et sur lesquels nous reviendrons ci-après.

Le numéro 6 n'est autre chose qu'une adaptation au régime républicain de la phrase classique *Domine salvum fac regem,* traduction fausse d'un verset (Ps. XX, 10) dont la Vulgate, comme nous l'avons dit ailleurs, a fait un vœu monarchique.

Nous n'avons rien à dire du numéro 2 (psaume CX), que l'Église applique à *Jésus,* et que nous pourrions, nous, appliquer au *Messie*... si nous le comprenions. Mais en présence de textes visiblement corrompus, nous préférons nous abstenir et laisser à d'autres le plaisir de pêcher des prophéties en eau trouble.

Passons aux articles de foi. C'était une idée très rationnelle en apparence que d'en faire le préambule de la conférence en question. Il faut dire cependant, — ce qu'ignorent bien des gens, bien des Israélites même, « je dis des plus huppés », — que ces fameux articles catalogués par Maïmonide, vulgarisés par la poésie élégante du *Yigdal,* par la prose plate et incor-

recte du *Ani maamin'*, pèchent par le plan et l'ordonnance, renferment du trop et du trop peu, et qu'il en est un surtout, — le IXe, — qui est inexact au moins dans la forme. Nous espérons le démontrer dans un article spécial.

Nous avons réservé pour la fin la partie du numéro 2 relative aux psaumes CXIV et CXV. C'est le début de notre Hallel, de cette sublime tirade que avons appelée ailleurs la *Marseillaise juive,* un des plus beaux ornements de notre liturgie. Dans l'office de la rue d'Arras, plusieurs passages reproduisent les erreurs de la Vulgate; par contre, ces beaux psaumes sont récités, ou plutôt chantés en chœur, verset par verset, toujours dans la langue nationale, bien entendu. Nous écoutions avec ravissement ces belles mélopées, avec chagrin aussi en pensant à la Synagogue, qui laisse se perdre tant de trésors, trésors de poésie et de sentiment, de piété et de patriotisme! Les trois quarts de ce magnifique Hallel sont marmottés et bredouillés par l'assistance, l'autre quart seul est chanté, admirablement chanté, mais toujours en hébreu, que malheureusement presque personne ne comprend plus. Autrefois le peuple comprenait ses prières, rédigées *dans sa langue,* c'est-à-dire en hébreu vulgaire ou en chaldéen; en chaldéen encore on lui interprétait les versets du Pentateuque. Ne pourrait-on pas, en partie au moins, rétablir cet usage? Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas, — sans toutefois supprimer l'hébreu, ce qu'à Dieu ne plaise! — y joindre la traduction, parlée ou chantée, d'un certain nombre de morceaux édifiants ou sublimes, le Décalogue, le cantique de la mer Rouge, le Hallel?

A ceux qui nous opposeraient la banale objection du חקות הגוי, la défense d'imiter les autres cultes, nous répondrions : La défense du חקות הגוי est très sage, mais l'exagérer nous mènerait droit au ridicule. A ce compte, parce que l'Église chante nos psaumes, nous devrions y renoncer; parce qu'elle élève des temples et y récite des prières, nous devrions fermer nos temples et cesser de prier! Mais imiter les chrétiens, en pareil cas, c'est simplement reprendre notre bien, chose

légitime et même louable. Qu'on nous permette, à ce propos, d'évoquer un souvenir.

Il y a quelques années, un שבת חזון (le samedi qui précède le jeûne d'Ab), le grand rabbin Isidor avait à dire la Haphtara, — le premier chapitre d'Isaïe. On sait que cette Haphtara se récite sur le mode lugubre et monotone des Lamentations de Jérémie : c'est une musique triste et une triste musique. Feu Isidor, d'ailleurs mauvais hazzan, prit le parti de réciter le chapitre à la façon antique, c'est-à-dire alternativement un verset hébreu, puis sa traduction française, qu'il nous fit l'honneur de nous emprunter. Ce fut un merveilleux effet d'édification. Ce jour-là du moins, au lieu d'un plain-chant fastidieux et inintelligible, on avait entendu la parole de Dieu, et on l'avait comprise.

Pourquoi ne pas recommencer l'épreuve ?

L. WOGUE.

MORT DE DOM PEDRO

לזכר עולם יהיה צדיק

Dom Pedro II d'Alcantara, ex-empereur du Brésil, est mort à Paris dans la nuit du 4 décembre, après une courte maladie ; il venait d'entrer dans sa soixante-septième année.

Dom Pedro a été une des figures les plus extraordinaires de ce siècle. Nous n'avons pas à faire son panégyrique, à dire ce qu'il fut et ce qu'il fit comme homme et comme monarque. Nous nous renfermerons dans notre sphère, en disant simplement : Il fut homme de bien, et il aima les juifs. Oui, il eut ce courage de nous aimer, alors que l'antisémitisme faisait rage contre nous. Empereur, il cultiva la langue hébraïque ; il lisait et traduisait la Bible, que tant de particuliers, — même Israélites, — ignorent ou dédaignent. Il aimait à visiter nos synagogues, à s'entretenir avec nos rab-

bins, et il a permis à l'un d'eux, — il lui en a même fourni les moyens, — d'écrire l'histoire de son règne, glorieuse histoire qui devait, hélas! tristement finir.

A ces titres, nous devons un souvenir à cette noble figure. Nous le devons d'autant plus que lui-même nous a consacré un souvenir, et des plus précieux. Voici le fait, que nous sommes heureux de porter à la connaissance du public.

Lors de son dernier séjour à Cannes, Dom Pedro fut mis, par M. le rabbin Mossé, en possession de l'intéressant rituel comtadin, renfermant un certain nombre de poésies hébraïco-provençales, double séduction pour le monarque polyglotte, qui transcrivit ces textes en caractères latins, traduisit en français la partie hébraïque, et publia le tout, il y a trois mois à peine, en une charmante plaquette de soixante pages, dont il a fait don « à la Bibliothèque du Séminaire israélite de Paris », comme l'atteste la mention manuscrite placée en tête du volume par le Dr C.-F. Seybolds, son secrétaire, et datée de « Vichy, le 14 septembre 1891 ».

Ainsi, l'une des dernières pensées du vertueux monarque a encore été pour le judaïsme.

L. W.

N. B. — Les poésies en question se composent de trois piyoutim dits *Obros*, en l'honneur de Pourim, plus le morceau connu du *'Had gadya*, qui termine la Haggada de Pâque. En tête de ce dernier (p. 47), l'éditeur a mis à tort « traduit et transcrit... » Il n'y a là aucune traduction.

L'opuscule est précédé d'une introduction fort curieuse signée « Dom Pedro d'Alcantara », et contenant un fragment autobiographique des plus intéressants, que nous espérons reproduire au premier jour. — Une note signée de M. Seybolds reconnaît qu'un livre analogue avait été publié en 1874, à Nîmes, par M. Sabatier, mais déclare que Dom Pedro n'en avait aucune connaissance. Nous ajouterons que ce dernier a donné tous les textes en hébreu, mérite qui manque au travail de M. Sabatier.

Dernière heure. — MM. de Rothschild viennent d'envoyer pour les pauvres de Paris, indépendamment de leur précédente libéralité, 20,000 francs et quarante mille bons de pain.

LE MEURTRE RITUEL

(*Suite et fin.*)

Maintenant, il reste à examiner si les Israélites de la Turquie, de la Grèce, de la Roumanie et autres, ne sont pas en état de faire quelque chose par eux-mêmes pour éviter l'accusation du meurtre rituel. Dans les pays susnommés (j'omets à dessein la Russie), les juifs se livrent en grande partie au petit négoce, ils ne sont nullement soigneux de leur extérieur, ils portent généralement des vêtements malpropres. Il y en a beaucoup dans le nombre qui font le commerce de chiffons, de vieux habits, et qui sont porteurs d'un grand sac. La mère musulmane ou chrétienne se sert de ces juifs comme d'un épouvantail pour faire peur à son enfant: « Le juif vient te prendre dans son sac, lui dit-elle, il t'égorgera pour la Pâque. » C'est ainsi que la légende du meurtre rituel se propage de père en fils et se perpétue dans les Communautés. Il reste toujours dans l'esprit de l'homme quelque chose de ces contes fantastiques; nous conservons volontiers le souvenir des chansons dont on a bercé notre enfance.

Quand nos coreligionnaires arriveront, par l'effet de l'éducation, à soigner un peu plus leur corps, quand ils auront acquis le sentiment de leur valeur personnelle et renoncé pour des métiers honorables à ce petit trafic qui les dégrade aujourd'hui, ils auront enlevé la plus grande force à l'accusation qui pèse sur eux. Ayons de la dignité dans notre conduite, de la dignité dans notre maintien, de la dignité dans nos relations, si nous voulons nous imposer au respect de tous. De grands progrès ont été opérés sous ce rapport à l'époque où nous vivons, et grâce à l'*Alliance israélite*. Il est à souhaiter que l'action de cette Société puisse s'exercer sur un champ beaucoup plus vaste que celui auquel elle a dû se limiter, et que chaque Israélite considère comme un devoir

d'être non seulement un adhérent de l'*Alliance,* mais un propagateur des idées de progrès et de civilisation qu'elle s'efforce d'implanter partout.

Si nous voulons aussi entendre moins fréquemment répéter les insanités qui se débitent à l'occasion de la fête de Pâque, nous devons attacher moins d'importance à certaines superfétations de la loi qui n'ont aucun caractère obligatoire. Je ne parle pas des soins minutieux que l'on met avant Pâque à fouiller les derniers recoins de la maison, à changer la batterie de cuisine et toute la vaisselle; mais dans certains pays les juifs eux-mêmes se divisent en deux classes distinctes : les uns n'emploient dans la fabrication de la matza que de la farine provenant du blé qui n'a pas été mouillé pendant la moisson, « *Schemoura* »; les autres emploient de la farine pour laquelle les mêmes précautions n'ont pas été prises. Les uns mangent du sucre, les autres n'en goûtent pas. Les uns emploient de l'huile dans leurs mets, les autres n'en emploient pas. D'où il résulte que plusieurs Israélites s'interdisent toute consommation chez d'autres pendant la fête de Pâque, et forment pour ainsi dire une secte à part. Ce sont ces derniers surtout qui sont mis en suspicion. Ne sont-ils pas plus que les autres dans les secrets du bon Dieu!

Il existe un autre usage dont on n'a pas non plus bien calculé les conséquences. Dans plusieurs régions, on fabrique ce que nous appelons les *mitzwoth,* — ou pains azymes devant servir spécialement pour la cérémonie du *Séder,* — la veille même de Pâque. Voisins et voisines se réunissent pour ce travail, on se presse pour ne pas être surpris par la nuit, on met la galette que l'on vient de faire cuire dans un linge blanc, on l'emporte chez soi avec les mêmes précautions qu'emploie le voleur lorsqu'il emporte son butin; on la cache avec soin dans la maison, pour que personne n'y touche. Or, cette fabrication en quelque sorte mystérieuse du dernier moment excite l'imagination des gens soupçonneux. J'ai entendu bien des chrétiens dire de bonne foi : « Nous savons

bien qu'il n'y a rien dans les pains azymes qui sont fabriqués un mois ou deux avant la fête, mais nous avons des doutes sur ceux que l'on fait la veille de Pâque et que l'on porte enveloppés dans des serviettes de maison en maison. »

Il faudrait une bonne fois renoncer à ces usages surannés, qui n'ont aucun fondement solide, et savoir se borner à l'observance des préceptes religieux qui ne peuvent pas être mal interprétés.

Il appartient aux chefs de notre culte de prêcher d'exemple, de faire les réformes qui leur sont commandées par les circonstances, et que la Thora elle-même, qui dit וחי בהם, leur impose. Il appartient aux chefs des autres cultes de faire régner la concorde au sein de leurs Communautés et de conjurer par la parole les abus qui pourraient se commettre. Il appartient aux gouvernements, dans des cas extrêmes, de se servir de l'autorité dont ils sont revêtus pour faire respecter l'ordre et éviter le scandale.

Félix Bloch, *rabbin*.

CORRESPONDANCE

Paris, le 7 décembre 1891.

Mon cher Monsieur Wogue,

Voulez-vous me permettre de dire un mot sur la question de la prière qu'on fait le Schemini-Atzéreth, pour la pluie? Je ne suis capable d'entrer en discussion à ce sujet ni avec vous ni avec M. le docteur Klein. Aussi me garderai-je bien de citer un texte. Je ne me tiendrai qu'aux faits. La plus grande partie de nos prières sont nées en Terre sainte. Si, comme le dit M. Klein, la pluie est, en général, une question de vie ou de mort, elle ne l'est nulle part plus qu'en Palestine. Voyons donc si la demande, là-bas, est prématurée. Elle

a lieu vers la fin de Tischri. Or, lorsque dans le pays de nos ancêtres l'année doit être bonne, l'eau doit leur venir dès le 15 Mar-Heswan. Qu'elle retarde seulement d'un mois, et de suite les vivres, et surtout le froment, haussent de 25 p. 100. Je ne trouve donc pas qu'il est trop tôt, le Schemini-Atzéreth, de supplier le Ciel pour le *Gueschem*. Et si vous saviez comme, en Palestine, cette prière part du cœur!! Il est évident que l'on ne saurait faire une comparaison entre la manière dont, pour ces choses, on implore Dieu en Europe ou en Terre sainte. Les neuf dixièmes chez nous ne comprennent pas ce qu'ils disent; et parmi les autres, il y en a encore qui plaisantent cette prière comme si elle n'était bonne que pour les marchands de parapluies. Cela vient de ce que nous ne savons pas prier. A Jérusalem, cette solennité est doublement émouvante : car, si nos frères y sollicitent l'eau pour les champs, ils la demandent, avec non moins de ferveur, pour leurs citernes.

Les Arabes n'ont pas de Schemini-Atzéreth. Mais si la pluie vient du 15 au 20 Mar-Heswan, ils tirent vers le firmament des coups de fusil, en signe d'allégresse. J'ai aussi déjà vu le contraire : l'eau ne venant pas encore le Hanoucah ; et alors, les jeûnes se suivent, et tous les jours vous pouvez entendre, dans la Ville éternelle, le son du schofar, comme en plein Éloul.

Donc, à mon humble avis, je ne trouve pas qu'il serait nécessaire de retarder la prière du *Gueschem*, et je prends même la liberté de demander, en Palestinien, que si, en Europe, quelques-uns de nos coreligionnaires croient pouvoir s'en passer pour eux, ils adressent leurs supplications au Très-Haut pour nos frères de la Terre sainte qui en ont toujours un si pressant besoin.

Tout à vous,

E. SCHEID.

Je remercie M. Scheid de son intéressante communication. Il y a toujours profit à l'écouter lorsqu'il devise de la Palestine, et nos lecteurs, depuis

plusieurs années, ont appris, sur ce point, bien des choses à son école. Alsacien, il s'était fait l'historiographe de l'Alsace; « Palestinien », puisque ce nom lui plaît, vous le verrez un beau malin historiographe de la Palestine.

Mais s'il prétend nous chapitrer sur le terrain de la liturgie... *hands-off!* comme dit l'autre.

De quoi s'agit-il? Dans des prières aussi prolixes que bizarres, nous demandons la pluie dès Schemini-Atséreth, contrairement au Talmud et à toutes nos autorités religieuses. Pour nous justifier, M. Klein explique tous les *présents* par des *futurs*. En présence de ma réplique, M. Scheid recourt à un autre expédient. Il avoue le présent, mais il l'applique à la Palestine; sur quoi j'objecte :

1° Le texte même de ces piyoutim prouve que nous prions pour nous, comme les Palestiniens prient pour eux; et rien n'est plus juste, car il faut que tout le monde vive;

2° En Palestine même, s'il est vrai qu'on *demande* la pluie à Sch.-Ats., c'est-à-dire le 22 tischri, c'est encore un vœu prématuré et contraire à l'avis formel du Talmud (*Taanith*, 10 *a*);

3° Ce même Talmud et toutes nos autorités distinguent entre la Palestine et les autres pays pour l'époque de la שאלה, et repoussent, par conséquent, l'espèce de solidarité inventée par M. Scheid.

Enfin, à son compte, nous serions inconséquents : car si c'est pour la Palestine que nous prions dès le 22 tischri, pourquoi cessons-nous le lendemain et ajournons-nous notre requête à deux mois, laissant cette pauvre Palestine se morfondre jusque-là? — L. W.

CHRONIQUE ALGÉRIENNE

Alger, le 9 décembre 1891.

Le service médical, tel qu'il est organisé par notre Comité consistorial, laisse beaucoup à désirer. Deux docteurs en médecine sont chargés de soigner les malades indigents à domicile. Mais, hélas! les médicaments seuls ne suffisent pas à soulager, et bien moins à guérir les malades. Un local aéré, un bon régime et des soins assidus, contribuent largement à une prompte guérison. Or, la plupart de nos nécessiteux habitent des bouges malsains, sont mal nourris, et ne reçoivent guère les soins hygiéniques qu'exige une maladie. Il en résulte que, malgré le dévouement des médecins, le traitement à

domicile aboutit généralement à un résultat négatif. D'autre part, quoique nos coreligionnaires soient admis de droit à l'hôpital civil de Mustapha, ils hésitent bien souvent à y aller, à cause du régime alimentaire, et pour d'autres causes que je me dispense de signaler.

En présence de cet état de choses, la fondation d'un hospice israélite à Alger s'impose d'urgence. Il est incompréhensible qu'une Communauté dont le budget annuel se chiffre par près de 200,000 francs ne possède pas un asile pour ses malades ! J'attribue cette anomalie à une gestion vicieuse des deniers de la Communauté. Une partie importante des revenus est consacrée aux traitements mensuels des rabbins, secrétaires, employés et *chaouchs*, etc.; le reste est distribué chaque semaine en numéraire aux indigents inscrits sur une liste *ad hoc*. C'est un vrai gaspillage, qui nous attire pas mal de mendiants cosmopolites, au détriment de nos pauvres indigènes. Il y a donc lieu de réformer ce système suranné, afin de doter notre kehila d'institutions charitables qui lui font défaut, et entre autres d'un hôpital.

Je n'ignore pas que le Consistoire songe depuis longtemps à la fondation d'un hospice. Mais il ne suffit pas d'élaborer de beaux projets qu'on laisse dormir dans des cartons poussiéreux, il faut les exécuter, et promptement, dans l'intérêt de l'humanité souffrante; d'autant plus que, dans cette circonstance, je sais pertinemment que l'on peut compter sur le concours de nos généreux capitalistes.

Agréez, cher et illustre maître, etc.

RUBEN SADOUN.

CORRESPONDANCE ROUMAINE

Bucarest, le 29 novembre 1891.

A la veille de la réouverture des Chambres, le ministère Catargi-Floresco s'est trouvé dans la nécessité de se compléter pour se présenter plus fort devant la représentation natio-

nale. Il a donc confié le portefeuille de la justice à M. Nicolas Blaremberg, un antisémite effréné, auteur de plusieurs pamphlets contre les juifs, Russe d'origine et admirateur des procédés de ses compatriotes contre les juifs.

Un des ministres disait l'autre jour au Club : « Le plus grave reproche qu'on nous ait fait, c'est d'avoir favorisé les juifs. C'est faux. Cependant, voici un collègue qui ne sera pas soupçonné de philosémitisme ; aussi ne doutons-nous pas de la faveur des Chambres. »

Moi, qui écris ces lignes, je crois le contraire, attendu que si beaucoup de députés et de sénateurs haïssent les juifs, ils ne détestent pas moins les Russes, dont la politique tend à absorber la Roumanie.

Le Parlement sera bientôt appelé à trancher maintes questions concernant les juifs. Les principales sont : la loi sur le colportage ; la mainmise de l'État sur le commerce des spiritueux ; et particulièrement la loi sur l'instruction publique, dont le projet, élaboré par M. P. Peni, professeur à l'Université de Jassy et ministre des écoles, prive les enfants juifs du bienfait de la gratuité dans les écoles de l'État.

La première de ces mesures frappera quelques milliers de familles juives, lesquelles, malgré la loi existante sur le commerce ambulant, trouvent des moyens indirects pour gagner leur pain quotidien. On se propose de rendre cette loi plus rigoureuse, afin de tarir entièrement cette ressource des malheureux juifs.

Le monopole des boissons alcooliques est également dirigé contre nos coreligionnaires. Déjà, depuis longtemps, il leur est interdit d'exercer ce commerce dans les communes rurales. On va le leur interdire aussi dans les villes, et par cette mesure, qui semble inoffensive, près de quinze mille familles juives perdront leurs moyens d'existence. En effet, de même que le tabac, le sel, les allumettes, les timbres-poste et autres articles monopolisés par l'État, ne peuvent, légalement, être débités que par des citoyens roumains ; les boissons spiritueuses ne pourront non plus être vendues, soit en gros, soit

en détail, par les juifs, que la loi de 1879 a déclarés ÉTRANGERS dans leur pays natal.

Quant au projet de loi sur l'instruction, c'est le coup de grâce pour les juifs. Suivant cette loi, les fils des citoyens roumains sont SEULS obligés de fréquenter les écoles publiques et y jouissent de la gratuité, obligation et jouissance dont sont exclus les juifs, déclarés étrangers par la fatale loi de Bratiano.

Nous avons beau protester et soutenir que nous sommes Roumains autochtones de religion mosaïque, nés dans le pays, soumis à tous les impôts; que nous contribuons largement aux recettes des budgets de l'État, et par conséquent à l'entretien des écoles publiques. Qui nous écoute? C'est le droit du plus fort qui fait loi.

Si ce projet est voté, nos enfants seront condamnés à devenir des ilotes.

Voilà la sollicitude des nobles boyards roumains pour les juifs. Voilà le résultat de leurs belles promesses du temps où ils faisaient opposition au gouvernement soi-disant libéral-national.

N'avons-nous pas raison de dire que nos politiciens, quelles que soient leurs vues dans les questions politiques, sont tous unis et en parfait accord quand il s'agit de nuire aux juifs?

Est-ce que ces persécutions iniques n'auront pas une fin? Oui, elles finiront tôt ou tard, car la nation roumaine désapprouve les procédés des politiciens à l'égard des juifs.

S.

JUDAÏCA

Notre aimable pourvoyeur algérien nous envoie une nouvelle fournée d'anecdotes puisées un peu partout, et entre lesquelles nous prenons les suivantes :

« Charles-Quint, traversant la France pour aller châtier les Gantois, fut reçu magnifiquement par François Ier, qui alla au-devant de lui jusqu'à Orléans. Un jour que les deux rois

se trouvaient ensemble, un prêtre qui portait le saint-sacrement vint à passer : l'empereur, surpris de ne voir personne à la suite du Roi des rois, dit à François Ier qu'en Espagne tout le monde l'escortait. « Je le crois bien, répondit François Ier, vous avez dans ce pays-là des Maures, des juifs ; « mais ici il n'a point d'ennemis. »

« Trois bourgeois d'Amsterdam, qu'une même affaire appelait à un village assez proche de cette ville, partirent ensemble. Dans la route, ils aperçurent de loin un paysan qui venait sur eux et qui leur fit l'effet d'un jocrisse. Ils voulurent s'en amuser, et, marchant à quelque distance les uns des autres, le premier qui le rencontra lui dit : « Bonjour, « père Abraham ! » A ce compliment, il ne répondit que par un coup de tête et un simple bonjour. A quelques pas de là, il trouva le second, qui lui dit : « Bonjour, père Isaac ! » Le paysan lui fit la même réponse qu'au premier. Mais lorsqu'un peu plus loin il eut rencontré le troisième, qui lui dit : « Bonjour, père Jacob ! » il l'arrêta et lui dit : « Monsieur, « mon nom n'est ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob, mais je me « nomme Saül, fils de Kis ; je suis sorti pour trouver les « ânesses de mon père, mais je vois que je n'ai rencontré que « ses ânes. »

« En 1773, vint à Paris un fameux escamoteur nommé Jonas. Il y fit grand bruit pendant quelque temps et finit, comme c'est assez l'usage, par ennuyer. Les premières représentations étaient à un louis, et, sur la fin de son séjour, on le voyait pour 24 sous. M. de la Condamine fit sur l'escamoteur ces quatre vers :

« Quand Jonas se précipita
Pour calmer la mer irritée,
La baleine l'escamota ;
Celui-ci l'eût escamotée (1). »

(1) Le mot est joli, mais il est temps d'en finir avec cette légende de la *baleine* de Jonas dont on a fait tant de gorges chaudes. La Bible hébraïque n'en dit pas un mot, elle ne parle que d'un « grand poisson », probablement un requin. Voir notre Pentateuque, t. V, p. 560. (L. W.)

NOUVELLES DIVERSES

France.

L'État et l'Église. — « L'État chez lui et l'Église chez elle », selon l'expression de Victor Hugo, est le vœu de la logique et sera la formule de l'avenir, mais d'un avenir probablement bien éloigné encore. En attendant que la question soit mûre, ou plutôt que la société le soit assez pour la résoudre, des esprits impatients profitent du moindre incident pour la soulever, comme nous le voyons aujourd'hui ; d'autres, — des journalistes naturellement, — y voient une occasion d'interview, comme vient de le faire un rédacteur de l'*Éclair,* qui a sondé sur ce point deux dissidents autorisés, M. Guillaume Guizot comme protestant, M. Zadoc Kahn comme Israélite. — En ce qui concerne ce dernier, la relation est écourtée, mais à peu près fidèle, et on nous saura gré d'en reproduire la partie essentielle :

Vous savez, nous dit-il dès les premiers mots, je suis fonctionnaire de l'État, moi, je ne puis rien dire ; du reste, j'aime peu me mettre en avant. Mais enfin, je puis bien vous avouer que je ne crois pas à cette mesure extrême. En tout cas, nous ne la souhaitons pas. Nous avons une organisation à laquelle nous tenons.

Il faudrait établir un nouvel ordre de choses, qui ne serait sans doute pas meilleur. Et puis, l'autorité du gouvernement ne nous gêne pas. Nous sommes trop peu nombreux en France pour avoir une influence dans les affaires publiques, ce qui, du reste, ne sera jamais notre rôle, ni notre désir. Quant à notre budget, il est si minime qu'on ne peut nous accuser de tenir, par intérêt, au maintien du *statu quo.*

— *Pour les Israélites russes :* souscriptions adressées ou promises jusqu'ici à l'UNIVERS ISRAÉLITE :

Le rédacteur en chef de l'*Univers israélite* . . .	20 fr.
M. Haas.	10
Yvonne Wogue.	20
Andrée Wogue.	10
Georges Mantou.	10
Anonyme.	10
	80 fr.

— Tout le monde a remarqué la sagesse dont M. le grand rabbin de France a fait preuve dans la circulaire que nous avons reproduite dernièrement, et où il a su, dans des circonstances particulièrement délicates, concilier les devoirs du citoyen français avec ceux du pasteur israélite.

Ce document inspire au *National* les réflexions suivantes :

M. le grand rabbin de France adresse aux âmes généreuses de son culte un pressant appel en faveur des Israélites russes.

Avec l'ardent patriotisme qu'il apporte dans tous ses actes, il laisse entendre éloquemment qu'à aucun prix il ne voudrait que cette question de charité pût empiéter sur le domaine de la politique. M. le grand rabbin, comme tous les Israélites français, sent que l'avenir de notre patrie tient présentement dans la fraternité franco-russe. Aussi bien, dans son appel, n'entre-t-il aucune amertume contre le gouvernement du Tsar. Il est d'ailleurs à remarquer que les Israélites français ont observé une profonde réserve en présence des mesures qui frappent leurs coreligionnaires russes, ce qui est fort à l'honneur des premiers...

— Avec les premiers froids a commencé, comme tous les ans, la campagne charitable de notre Comité de bienfaisance au profit de sa grande loterie. Les dix-huit dames dont nous donnerons prochainement la liste, vaillante phalange commandée cette année par Mme James-Édouard de Rothschild, se sont déjà mises à l'œuvre. Nul doute qu'elles ne réussissent comme leurs devancières. Bien des saignées ont été faites à nos bourses et le sont encore en ce moment ; n'importe ! Tant que la misère ne se lassera pas d'attaquer, la charité ne se lassera pas de lui répondre.

— Un sermon de charité sera prononcé, dit-on, au temple rue de la Victoire, à la prochaine fête de 'Hanoukka, en faveur de l'Œuvre des femmes en couches.

— La charité de Mme Furtado-Heine est infatigable. Cette femme de cœur vient d'adresser au ministre de l'intérieur une somme de 4,000 francs pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de Saint-Étienne.

— Mme veuve Calmann Lévy vient de mettre à la disposition de M. le préfet de la Seine la somme de 5,000 francs

pour être répartie par ses soins entre les pauvres des vingt arrondissements de Paris.

M. Édouard Kohn a remis à l'Union française pour le sauvetage de l'enfance, présidée par M. Jules Simon, la somme de 3,000 francs.

— Nous avons déjà parlé de l'œuvre charitable fondée, il y a près d'un an, par les élèves du Séminaire israélite de Paris, et qui est destinée spécialement aux indigents de la rive gauche. Pour augmenter les ressources de cette œuvre, qu'ils ont appelée משכיל אל דל « le Protecteur du Pauvre », ils ont adressé aux Israélites de la même région une circulaire à laquelle nous donnons avec plaisir le concours de notre publicité. En voici les principaux passages :

« ... Grâce aux subventions et aux dons généreux de plusieurs personnes, nous avons pu soulager de nombreuses misères. Encouragés par le bienveillant concours de MM. le grand rabbin de France, le grand rabbin de Paris et le directeur du Séminaire, nous avons l'intention de poursuivre cette œuvre, qui a donné de si beaux résultats. Aussi osons-nous espérer que, cette fois encore, vous voudrez bien nous envoyer votre généreuse offrande... »

(Adresser les dons au Séminaire, 9, rue Vauquelin.)

— Un industriel bien connu, M. Marcel Schwob, propriétaire des maisons des *Cent mille chemises,* a réuni ses nombreux employés dans un banquet, comme il l'avait fait l'année dernière, et leur a distribué à tous des gratifications proportionnées à l'importance de leurs services, comme aussi à l'accroissement de ses affaires.

C'est, sous un nom différent, quelque chose comme le partage des bénéfices.

— Des bruits inquiétants, dit le *Figaro* du 6 décembre, ont circulé, ces jours derniers, sur la santé de la baronne Nathaniel de Rothschild (fille du feu baron James).

La baronne Nathaniel vient, en effet, de subir une grave

opération; mais ses médecins déclarent la malade hors de danger.

Nous sommes heureux d'annoncer, dit à son tour *Paris qui passe,* que l'état de la baronne Nathaniel n'est pas aussi grave qu'on le faisait craindre. La baronne est en réalité très souffrante et garde le lit, ce qui ne l'empêche pas de continuer de s'intéresser aux nombreux malheureux dont elle est la providence.

— Le rabbin de Versailles fait de nouveau, pour cause de santé, un voyage dans le midi. L'intérim sera rempli par M. Bénédict, le jeune aumônier du Plessis-Piquet.

— Nous avons dit que M. le grand rabbin Astruc s'était mis à la disposition du Consistoire de Bayonne jusqu'à son remplacement. Il vient d'obtenir un congé qu'il passe à Pau, et pendant lequel M. Félix Bloch, rabbin de cette ville, vient faire chaque jeudi le cours préparatoire à l'initiation religieuse.

— Dernières nouvelles de Bayonne (11 décembre) : MM. les rabbins Netter (nommé à Oran) et Oury ayant retiré leur candidature, restent trois postulants au grand rabbinat de Bayonne : MM. Aron (Lunéville), Kahn (Nîmes) et Lévy (Verdun).

Délégués qui auront à procéder à l'élection, conjointement avec le Consistoire :

Pour Bayonne : MM. Auguste Rodrigues, ancien administrateur du temple, et Léon Alvarès-Pereyre, administrateur du temple et du Talmud-Torah. — Pour Pau : M. Henri Léon, trésorier du Comité de l'*Alliance*. — Pour Toulouse ; M. Myrtil Manuel, président de l'Administration du temple.

Ordre des prédications : 5 décembre, M. Kahn (a parlé sur la reconnaissance que les peuples doivent à Israël et a montré dans la loi juive les fondements de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »). — 19 décembre, M. Aron ; 26, M. Lévy. (L'ordre de parole a été sans doute fixé par le sort.)

Certaines conditions ont été imposées aux candidats et forment la partie originale de ce concours. Ils ont eu à répondre à un questionnaire comprenant les points suivants :

« Age, — alliances de famille, — nombre d'enfants, — date du diplôme, — fonctions exercées comme rabbin ou autrement, — distinctions obtenues, — publications, — titre des dix derniers sermons, — exposé de la mission du rabbin français (1) ».

— La Société des Études juives va reprendre ses conférences d'hiver. La première, fixée, dit-on, au samedi soir 23 janvier prochain, sera faite par M. Maurice Bloch, directeur de l'école Bischoffsheim, et aura pour sujet : *la Femme juive dans le roman*. Ce sera le pendant du *Juif au théâtre*, la charmante conférence faite il y a quelques années, dans la même salle, par M. Abraham Dreyfus.

— Le samedi 28 novembre dernier, date de la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, a été une belle journée pour nous. Dans la proclamation des prix attribués aux différents concours, *quatre* noms israélites ont retenti : pareil chiffre, croyons-nous, n'avait pas encore été atteint.

Prix Bordin : « La morale de Spinoza et son influence dans les temps modernes. » — Deux des trois prix ont été attribués *ex æquo* à MM. Léon Brunschwicg, élève de l'École normale, et René Worms, ancien élève de la même école, agrégé de philosophie. (Nous reviendrons sur l'ouvrage de ce dernier, édité par Hachette.)

Prix Léon Faucher : « Vauban économiste. » — Lauréat : M. Ferdinand Dreyfus, avocat, ancien député.

Prix Wolowski, destiné à récompenser le meilleur ouvrage d'économie politique, finances ou statistique, publié dans les dernières années. — Nos lecteurs savent déjà que la ma-

(1) La plupart de ces questions, ajoute notre correspondant, étaient celles de l'avant-dernier concours de Bordeaux. — Et la *moins-part?*

jeure partie de ce prix a été décernée à M. Alfred Neymarck, publiciste, pour l'ensemble de ses derniers travaux. « Si ces travaux, a dit entre autres le président de l'Académie, sont, pour la plupart, de peu d'étendue, ils portent tous l'empreinte d'un esprit éclairé et indépendant, et ils ont contribué efficacement, comme le livre plus ancien de M. Neymarck sur Turgot, à répandre les plus saines doctrines économiques. »

— M. Henri Hirsch, avocat, est nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de 1re instance de Digne. — M. Lion, avocat, est nommé juge suppléant à Grasse.

M. Haas, juge de paix à Palikao, est nommé en la même qualité à Aïn-Temouchent (Algérie).

— Ont obtenu, près la Faculté de médecine de Paris, une demi-bourse pour le doctorat : MM. Bickert *dit* Bigart (Raphaël-Edmond) (1) et Rosenthal (Georges-Fernand-Louis) ; bourse entière : MM. Brunswic (Jules) et Nordmann (Benoist).

— Nous apprenons avec un profond regret la mort de Mme Abraham Sée, femme du sympathique avocat, membre du Consistoire central. Les détails à quinzaine.

— La ville et la Communauté israélite d'Elbeuf viennent de faire une perte des plus douloureuses dans la personne de M. Albert-Auguste *Blin,* manufacturier, membre de la Chambre de commerce, du conseil de direction de la Caisse d'épargne, capitaine de l'armée territoriale, etc., décédé le 1er décembre, à l'âge de trente-neuf ans. Cette perte, dit l'*Elbeuvien,* qui donne une longue relation des funérailles, sera vivement ressentie par toutes les classes de la population. Fils et digne héritier de Maurice Blin, qui avait, après l'annexion, trans-

(1) Fils, croyons-nous, d'un rabbin-adjoint de Paris mort prématurément.

porté à Elbeuf une des plus belles branches de l'industrie alsacienne, Albert Blin avait conquis en peu d'années l'estime et l'affection de ses concitoyens de toute croyance. Aussi les obsèques ont-elles été particulièrement solennelles : on évalue à plusieurs milliers de personnes la foule qui s'y pressait. D'émouvants discours ont été prononcés sur la tombe par M. le rabbin Cahen, par le maire d'Elbeuf, par le président de la Chambre de commerce.

Nous envoyons nos affectueuses condoléances à la pauvre mère, éprouvée par une série de malheurs ; à la jeune veuve (fille du respectable M. Henri Aron, adjoint du II[e] arrondissement de Paris) et à l'intéressante famille qui lui reste, comme un souvenir et une consolation !

— Un incendie violent, dû à une cause accidentelle, s'est déclaré rue Boissonade, dans un pavillon occupé par M[me] Darmesteter, veuve du regretté Arsène Darmesteter, et une de nos artistes les plus distinguées. Un somptueux atelier qu'elle y avait installé, orné de nombreux tableaux et objets d'art, a été entièrement consumé par les flammes. Les dégâts sont évalués à 30,000 francs. (Nous croyons savoir que les manuscrits laissés par l'érudit linguiste n'ont pas péri.)

— Peu découragé par ses échecs, le marquis de Morès, flanqué du compagnon Vallé, ouvrier serrurier, fait campagne dans le Nord contre « les étrangers qui exploitent la France ». Il a développé à Amiens, puis à Lille, son système de « socialisme national, basé principalement sur les corporations », et combattra à outrance le sémitisme...

Pauvres Sémites, vous n'avez qu'à vous bien tenir !

Algérie.

Dernièrement est mort à Alger un habitant israélite des plus considérés, M. Wittersheim, administrateur délégué du Crédit foncier et agricole de l'Algérie, descendant, dit-on, d'un des anciens grands rabbins de Metz. La *Dépêche algé-*

rienne du 15 novembre donne de longs détails sur les obsèques, qui ont été imposantes. Les principales notabilités y assistaient, d'autres tenaient les cordons des *quatre* poêles, car on sait qu'un seul poêle ne suffit pas à la douleur méridionale. — Trois discours ont été prononcés : par M. le grand rabbin Weil, par le directeur de la Banque de l'Algérie et par un administrateur du Crédit foncier, qui a rappelé les nombreux services rendus par le défunt à cette institution, dont il fut l'un des principaux promoteurs.

— L'*Avenir de Bel-Abbès* annonce le décès d'une dame israélite, Alia Sabbat, qui vient de mourir à Bel-Abbès, à l'âge peu ordinaire de cent dix ans.

— Une anecdote nous est racontée par le *Petit Alger :* pas tout à fait inédite, soit; pas authentique, c'est évident; mais amusante, pour sûr! Or oyez l'histoire :

Dans une ville du centre de l'Europe, une Société s'était formée pour la conversion des juifs. La prime de baptême étant de 100 francs, un assez grand nombre s'étaient présentés à la « décirconcision ».

Après la cérémonie, la bande des néophytes se dirigea vers la sacristie pour « palper », et fit queue devant la porte.

Comme l'on tardait à faire la distribution, des murmures d'impatience se firent entendre. Un curé, intrigué, mit le nez à la fenêtre et en demanda la cause :

« C'est que, fit l'un des ex-youpins, c'est qu'il se fait tard et que nous attendons l'argent pour acheter du pain azyme et du vin « cachir ». C'est demain la Pâque ! »

Alsace-Lorraine.

L'*Écho de Strasbourg,* Société musicale dirigée par un habile chef de chœur synagogal et par un hazzan de mérite, a donné récemment un concert, dont le produit net (150 fr.) a été partagé, par portions égales, entre le bureau de bienfaisance de la ville, celui de la Communauté israélite et l'École israélite des arts et métiers.

Voici un autre « écho » moins édifiant. Le Consistoire de Strasbourg n'ayant pas ratifié le choix rabbinique des électeurs de Brumath (Voir notre avant-dernier numéro), la

Post de Strasbourg a publié une lettre anonyme où l'on insinue que le Consistoire n'a pas voulu d'un orthodoxe qui croit encore en Dieu, qui a étudié à Berlin et qui a fait son volontariat d'un an... Or, le Consistoire a usé de son droit, et, sans aucun doute, pour les motifs les plus respectables; mais, eût-il manqué à la règle *Summum jus, summa injuria,* ce n'était pas une raison pour lancer contre lui une lettre antisémitique... *Sapienti sat!*

— On écrit de Rosheim, 8 novembre, au *Journal d'Alsace :*

Aujourd'hui, à deux heures, on rendait les derniers honneurs à notre doyen d'âge, M. Daniel Bloch, appelé communément « le vieux Kile », qui s'est éteint doucement à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Toute la Communauté a tenu à escorter sa dépouille mortelle : car sa bonté, sa douceur et sa modestie, si bien retracées dans le discours de M. le rabbin Dr Goldstein, méritaient bien la considération qui l'entourait...

Étranger.

Par une dépêche de Berne adressée au *Temps,* en date du 11 décembre, nous apprenons que :

« Le Conseil national, par 80 voix contre 43, a adhéré à la décision du conseil des États sur le recours relatif au mode d'abatage du bétail selon le rite mosaïque.

« En conséquence, les Israélites pourront continuer à abattre le bétail de boucherie selon les exigences de leur rite. »

Les féroces protecteurs des animaux vont, pour quelque temps, nous laisser tranquilles. Merci, mon Dieu !

— On nous écrit de Bruxelles ;

Par arrêté royal, inséré au *Moniteur belge* du 18 courant, M. Lucien Van Gelder, fils de notre digne second ministre officiant, a été nommé agent de la Banque nationale à Soignies, province du Hainaut.

— L'Amérique, jusqu'alors si accueillante et si hospitalière, commence à s'émouvoir de la marée montante de l'immigration, surtout de l'immigration juive, et semble vouloir y mettre un terme. Les États d'Europe, en déversant sur elle leur trop-plein, la menacent à son tour d'une pléthore qui aurait pour première conséquence l'avilissement des prix. — Le message adressé au Congrès des États-Unis par le président Harrison se fait l'écho de ces plaintes et de ces craintes.

Nous y relevons, entre autres, la mention des représentations amicales adressées par M. Harrison à la Russie au sujet de l'exode des Israélites. Nous ne savons pas dans quels termes était conçue la note en question, ni quel accueil elle a reçu du cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce n'en est pas moins, dit le *XIXe Siècle,* un fait nouveau et peut-être grave que cette démarche de la démocratie américaine.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, la réponse dudit cabinet, — s'il répond, — est facile à prévoir.

— Le grand maître des francs-maçons d'Italie a adressé une circulaire aux grands maîtres de toutes les loges d'Europe, pour réclamer leur assistance effective en faveur des juifs de Russie.

— Le mois dernier est mort à Turin M. Alexandre Malvano, un des membres les plus éminents et les plus aimés de sa Communauté et du judaïsme italien. Délégué, en 1878, aux funérailles de Victor-Emmanuel, il fut nommé, à cette occasion, par le roi Humbert, commandeur de la Couronne d'Italie. L'hospice israélite de sa ville natale, dont il a été l'un des principaux fondateurs et le président jusqu'à sa mort, a célébré en son honneur, le 6 décembre, un service solennel, dont nous avons sous les yeux l'élément principal : une élégie hébraïque de notre vénérable collègue M. S. Ghiron, grand rabbin de Turin, mise en musique par M. G. Malvano, fils de l'illustre défunt. — Cette poésie est des plus pathétiques et absolument digne du grand cœur à qui elle

rend hommage. Elle est accompagnée d'une traduction italienne anonyme, un peu libre, mais fort élégante.

— On écrit de Constantinople, 2 décembre :

Tout le quartier juif d'Ardin vient d'être détruit par un incendie. Deux cents maisons et deux synagogues ont été la proie des flammes!

Huit personnes ont péri, et plusieurs autres sont blessées.

— Nous recevons de notre honorable correspondant, M. Matathia Cohen, une nouvelle lettre fort intéressante, datée de Rome, et dont nous extrairons les principaux détails au premier jour. En attendant, sur sa demande ainsi qu'à la considération de l'éminent Dr Ehrenreich, grand rabbin de Rome, nous nous plaisons à signaler la pension *A. Teglio,* de ladite ville, pension rigoureusement kascher et conforme à nos traditions religieuses, ce qui ne l'empêche pas d'offrir tout le confortable possible, et aux prix les plus modérés.



FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
N. & J. BLOCH
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY
DÉPOT A PARIS
MÉDAILLE D'OR PARIS
TAPIOCA BLOCH
Garanti pur et véritable
Le Tapioca sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de si bonne et si pure fabrication, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.
Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le Tapioca sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de Tapioca Bloch.
Nous prions le public de réclamer le véritable Tapioca Bloch.
ARNOLD, PÉDICURE
LA SÉANCE CHEZ LUI 3 FR.
Tous les jours de 1 h. à la nuit, quel que soit le nombre de CORS.
105, RUE MONTMARTRE, PARIS
Ne pas confondre avec les Pédicures en Boutique.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,

XLVII[e] Année № 10 1[er] février 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1[er] AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

A MONSIEUR JAMES DARMESTETER

— A propos d'un article récent. —

Très honoré Monsieur,

Je viens de lire dans la *Revue bleue* votre éloquente préface ; quel beau livre elle promet (1)! . . . .
. . . .

Pour édifier le temple de l'avenir, ce temple dont vous faites une réunion de sanctuaires multiples, vous appelez à votre aide tous les hommes de bonne volonté. A cette œuvre de vérité, de justice et de fraternité, vous conviez les ouvriers de la dernière heure, autant et plus même (ce qui n'est pas tout à fait juste) que ceux de la première...

Vous êtes ainsi, en principe du moins, dans la tradition, dans la généreuse tradition du judaïsme qui, avec Maïmonide au XII[e] siècle, à l'horrible époque des croisades, a dit que Jésus et Mahomet ont été destinés par la Providence à frayer la voie au vrai, au futur Messie ; vous êtes avec le Talmud, qui enseigne que tous les hommes de foi et de vertu ont leur

(1) Nous parlerons prochainement de ce livre (qui vient de paraître, et dont l'auteur a bien voulu nous faire hommage), et l'on verra, par sa composition même, que la « promesse » de la préface est une pure illusion. — Il est à peine besoin d'ajouter que la lettre de M. le grand rabbin Lehmann, dont nous donnons ici les passages essentiels, a été effectivement adressée à M. Darmesteter, qui y a répondu d'une façon charmante, sans toutefois renoncer à aucune de ses opinions. (L. W.)

part à l'avènement du monde de l'avenir; avec le prophète Michée qui, dans sa vision radieuse de la paix, de la fraternité universelles, a dit[1]: « Chaque peuple marche dans la voie de son Dieu, et nous, nous irons au nom de l'Éternel, notre Dieu à tout jamais » (IV, 5).

Mais, permettez-moi de vous le dire avec tout le respect que j'ai pour votre scienee et votre prestigieux talent, vous obéissez à une illusion, en faisant dans l'avenir religieux de l'humanité une place si grande au christianisme, au catholicisme surtout. Et quelle place donnez-vous à notre judaïsme, encore une fois trahi par un de ses enfants d'élite, au judaïsme, dont le prophétisme est le produit le plus pur, l'épanouissement des plus sublimes doctrines? Certes, le catholicisme est une puissance considérable, mais que signifie le nombre dans le monde des idées? Sur combien d'âmes règne-t-il vraiment encore? Et comment faire accepter par la raison moderne ses croyances essentielles qui ne sont pas *des métaphores*, mais des dogmes positifs, sans lesquels il cesse aussitôt de s'appeler christianisme?

« Rome, dites-vous, semble sentir que dans l'acharnement des nations et des classes l'humanité attend un arbitre. Déjà elle s'essaye à élever la voix dans le conflit des classes. »

Être arbitre entre les puissants, il y a là de quoi séduire une grande ambition, et Rome est ambitieuse, l'histoire le sait. Mais l'ambition, si grande qu'elle soit, mérite-t-elle l'héritage des prophètes, ces héroïques champions de la justice et de la vérité? Pourquoi Rome n'a-t-elle pas revendiqué cette gloire alors que son autorité morale était toute-puissante? Qu'a-t-elle fait de ses quatorze siècles de domination pour détruire le fléau de la guerre, réaliser le rêve glorieux des voyants d'Israël? Qu'a-t-elle fait pour atténuer l'horrible oppression des pauvres, des serfs, et pourquoi le Pontife ne s'avise-t-il d'élever la voix en faveur des ouvriers, des prolétaires, que quand ceux-ci, armés du suffrage, sont devenus eux aussi une puissance? Depuis dix ans que l'antisémitisme sévit en France, fomenté, propagé par les amis du clergé,

quelle voix s'est élevée dans l'épiscopat français ou à Rome pour flétrir ce déchaînement de haines basses, de passions ignobles? Quand Rome, depuis quinze ans, a-t-elle trouvé une parole, une seule parole d'indignation pour flétrir la cruauté inouïe de ce monarque chrétien qui a la même foi que le pape et qui est pape comme lui?

Entraîné par la fatalité de son origine, par l'inflexible logique de son dogme aveugle, le christianisme a perdu ou du moins faussé le sentiment de la justice, en remplaçant dans le monde le règne de la *Loi* établi par Moïse et les prophètes, par le règne de la *grâce,* c'est-à-dire de l'injustice! La guerre, il ne peut la maudire : il l'a appelée dans l'Évangile, il l'a déchaînée lui-même. Voulant dire son mot dans le conflit des classes, il ne peut qu'invoquer notre Vieux Testament qu'il a voulu remplacer ; réclamer par exemple l'observance du Sabbat adultéré par lui après avoir été aboli officiellement par Paul durant trois siècles. . . . . .

. . . .

Mais nous, « nous avons entendu dire aux anciens » ces paroles d'Isaïe, fils d'Amos :

« Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous croyiez en moi... Devant moi, il n'y a pas de Dieu, et après moi il n'y en aura pas! Moi, moi, dit l'Éternel, et hors de moi il n'y a pas de sauveur! »

Témoin, gardien de la Bible, voilà, dites-vous, le rôle, le vrai, le seul rôle du judaïsme : « *Il ne peut pas prétendre à autre chose. C'est une religion positive fermée par le rite et qui ne peut vivre si elle renonce au rite, ni se propager si elle le conserve.* »

C'est net et péremptoire! Et notre rêve, notre beau rêve messianique, vous voudriez ainsi, d'un souffle, le faire évanouir!

Mais le Talmud, qui a, je pense, quelque autorité en la matière, a du judaïsme une idée bien différente, autrement large que la vôtre. Qui ne connaît la célèbre *derascha* de

R. Simlaï (*Macoth*, 23) qui dit : « 613 préceptes ont été donnés à Israël, autant qu'il y a de jours dans l'année solaire et de membres et de muscles dans l'homme ; et ces 613 préceptes ont été réduits (ou plutôt résumés) par les prophètes à onze, à six, à trois, à deux, à un », voulant dire ainsi que l'essence du judaïsme est sa foi et sa morale. N'est-ce pas encore le Talmud qui dit : « L'idolâtrie est une chose tellement grave, que quiconque y renonce fait par cela même autant que s'il adhérait à la Torah entière. » חמורה ע"ז שכל הכופר בה כאלו מודה בכל התורה כולה.

Car le judaïsme n'a jamais dit : « Qui n'est pas pour moi est contre moi », mais au contraire : « Qui n'est pas contre moi est pour moi. » Nos rites, nous y tenons, nous ne pouvons y renoncer. Ils possèdent pour nous une vertu sanctifiante, préservatrice, mais ils ne sont pas le judaïsme, pas plus que les membres, les os, la chair ne constituent l'homme, pas plus que les jours de l'année qui mesurent notre existence ne constituent notre être. L'Israélite qui violerait tous les 613 préceptes serait un grand pécheur, mais ne cesserait pas pour cela, le Talmud le dit, d'être Israélite. Il y a toujours eu en Palestine, à côté des juifs, des *ghérim,* des étrangers, à qui on ne demandait qu'une chose : ne pas pratiquer l'idolâtrie. Abjurer l'idolâtrie, l'adoration d'un homme, d'un sauveur quelconque à côté du principe unique des choses, idéal sublime de l'humanité vers lequel chacun de nous, sans intermédiaire, peut s'élever par la justice et par l'amour, voilà, Monsieur, la religion de l'avenir.

Cette religion aura pour tous les peuples le même culte, le culte du Décalogue : six jours l'humanité travaillera, imitant, par son activité féconde et bénie, le travail immense qui a été la gestation des mondes et a enfanté au sein du chaos l'ordre, l'harmonie, la lumière. Six jours elle livrera sans trêve la lutte divine contre la misère, la maladie, l'ignorance et la mort. Le septième jour, « Sabbat de l'Éternel », fête de la famille, jour de liberté pour tous : parents, enfants, maîtres et serviteurs, patrons et ouvriers, riches et pauvres ;

jour d'égalité et de fraternité pour toutes les créatures divines : « Il faut que ton bœuf et ton âne se reposent comme toi. » (L'Évangile n'a pas dit cela, c'est beau quand même.)

La religion de l'avenir aura aussi ses solennelles convocations. Le Pontife, pécheur lui-même, ne remettra plus les fautes d'autrui, s'égalant à Dieu dans un orgueil sacrilège ; mais comme « dans l'ancienne loi », ce sera lui qui s'humiliera, confessera ses fautes et les fautes de tous et demandera pardon pour tous.

La religion de l'avenir aura ses fêtes de réjouissance : chaque peuple célébrera, au jour qu'il aura choisi, au jour le plus glorieux de son histoire, sa Pâque, la fête sacrée de sa liberté. Cet idéal religieux qui, j'en suis sûr, est le vôtre, nous ne le verrons pas, sans doute, mais nous avons le devoir de l'attendre et nous vivons dans son espérance.

Veuillez agréer, etc.

JOSEPH LEHMANN, *grand rabbin.*

COURRIER DE BRUXELLES

Bruxelles, janvier 1892.

Le 10 de ce mois, jeûne de Tébeth, avait lieu dans notre synagogue la cérémonie annuelle instituée il y a une quinzaine d'années par la Société israélite de bienfaisance en commémoration de ses membres décédés dans l'année.

M. Bloch, notre nouveau grand rabbin, a présidé la cérémonie et prononcé, à cette occasion, un discours qui a fait une excellente impression sur le nombreux auditoire qui assistait à l'office.

Le sujet traité par lui était bien approprié à la circonstance. C'était l'idée, en grande partie vraie, que l'infortune, et particulièrement l'image de la mort, le chagrin causé par la perte d'êtres chéris, nous disposent bien mieux que les faveurs de

la fortune à la pensée de Dieu et de l'immortalité de l'âme, en éveillant et fécondant le sentiment religieux. (*Suivent des développements fort intéressants, mais que, faute de place, nous ne pouvons reproduire.* — Réd.)

Aujourd'hui, 24 janvier, a eu lieu la cérémonie d'installation de notre nouveau grand rabbin. Bien qu'elle ait ressemblé à peu près aux cérémonies analogues pratiquées ailleurs, les nombreux lecteurs de l'*Univers,* surtout ceux de Belgique, en liront la description avec intérêt.

L'assistance était fort nombreuse ; le Consistoire était au complet, au complet l'administration de la synagogue. Les Communautés de la province étaient pour la plupart représentées. Les ministres officiants de Bruxelles et de la province étaient tous présents. (Ces derniers, par dérogation à l'usage, étaient en costume civil.) Parmi les notabilités présentes, nous avons remarqué M. le directeur général au Ministère de la justice pour les cultes et la bienfaisance.

Pendant que l'orgue joue un prélude, suivi immédiatement du *Barouch Haba* de Lewandowski, exécuté supérieurement par les chœurs, le nouveau grand rabbin fait son entrée solennelle dans le temple, accompagné de MM. J. Wiener et F. Philippart, les présidents respectifs du Consistoire et de l'Administration du temple, et suivi de plusieurs membres de ces deux corps. Après leur entrée, les chœurs entonnent l'élégant *Ma-Tobou* de Naumbourg.

M. Wiener vient ensuite, sur l'estrade, donner lecture des procès-verbaux de l'élection et de la nomination de M. Armand Bloch, comme grand rabbin de Belgique ; après quoi les chœurs exécutent le magnifique psaume CXVIII de Halévy jusqu'au verset 25.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus intéressante de la cérémonie, au discours d'installation. (*Suit une longue analyse de cet éloquent discours, analyse que nous sommes*

forcé de supprimer, sauf la dernière phrase; on pense, du reste, que ce discours paraîtra prochainement. — Réd.)

Ce qui a surtout impressionné l'auditoire, c'est le serment fait par le vénéré pasteur de s'acquitter de sa mission de tout son pouvoir. — L'accent de l'orateur est pénétrant et persuasif, sa diction parfaite. La voix est peut-être un peu faible pour le vaste édifice de la rue de la Régence. Quoi qu'il en soit, le grand rabbin paraît animé de la meilleure volonté pour le bien du judaïsme belge, et doué du courage et de la persévérance nécessaires pour l'accomplir.

Après le sermon, M. Moses, avec sa voix puissante, a entonné le שמע et le אחד אלקינו; puis M. le grand rabbin a récité la prière pour le roi et le gouvernement, avec accompagnement de l'orgue (1), composition charmante due au talent de M. Ad. Samuel, le savant directeur du Conservatoire royal de Gand. — Comme finale, les chœurs ont chanté le splendide *Hallelouya* (Ps. CL) de M. J. Erlanger.

Ces chœurs, sous l'habile direction de M. Ed. Samuel, professeur au Conservatoire de Bruxelles, ont vaillamment fait leur devoir; pareillement, les solos ont été fort bien réussis.

Toutefois, je ne puis terminer cette relation sans adresser quelques critiques à qui de droit. La synagogue n'avait reçu aucune ornementation à l'occasion de la fête; dans la galerie des dames, les lustres n'étaient même pas allumés. Le cortège, lors de l'entrée du grand rabbin dans le temple, était maigre, très maigre, sans pompe ni appareil. Aucun rabbin étranger n'a assisté à la cérémonie (2); j'en étais peiné.

BEN-AARON.

(1) Cet accompagnement se rapporte sans doute aux *amen* chantés par le chœur. (*Réd.*)

(2) Ce dernier reproche ne peut, ce nous semble, atteindre l'administration. Quant à ceux qui précèdent, il va sans dire que nous en laissons la responsabilité à notre honorable correspondant. (*Réd.*)

NÉCROLOGIE

L'Institut égyptien et *quarante-cinq* Académies européennes viennent de perdre un de leurs membres les plus illustres qui, pendant cinquante ans, n'a cessé d'enrichir les sciences et les lettres de ses remarquables travaux.

Le docteur Élie Rossi-Bey est né en 1816 à Ferrare (Italie), où il étudia la médecine. A l'âge de vingt-huit ans, il vint en Égypte, où il s'allia à une des plus honorables familles du Caire. C'est le premier Israélite qui ait obtenu le grade de *Bey* en Orient, et le seul qui ait pu visiter les villes saintes de l'Islam, la Mecque et Médine. Le grand Méhémet-Ali, chef de la dynastie actuelle, ses fils Saïd et Halim et ses petits-fils Abbas et Ismaïl, ont tous témoigné estime et affection au défunt et lui ont confié les missions scientifiques les plus importantes. Mais ce ne sont pas seulement les vice-rois d'Égypte qui ont honoré de leur haute bienveillance l'éminent docteur, le savant éclairé et l'aimable poète : Victor-Emmanuel, le roi *galantuomo,* apprécia ses mérites et lui accorda les premières distinctions honorifiques de l'Italie.

Pendant sa longue carrière médicale, il n'a jamais déserté son poste, alors même que la peste infestait le pays. Il a toujours traité avec une égale sollicitude ses clients riches et pauvres, sans distinction de race ni de culte ; aussi l'Éternel lui a-t-il accordé la joie de voir ses filles et ses fils alliés aux grandes familles du pays, telles que les Cattaui, les Chalom, les Green, les Viterbo, les Musseri, etc., etc., tous occupant des positions éminentes.

Que Dieu répande le trésor de ses consolations sur la noble famille d'Élie Rossi-Bey et accueille parmi ses élus, dans le ciel, l'âme pure de ce mort illustre ! Il y priera encore pour la grandeur et la gloire d'Israël et pour le bonheur de son peuple.

J. SANUA.

UNE BELLE SOIRÉE

Oui, une belle soirée que celle du samedi 23 janvier, où la Société des Études juives nous avait conviés à élire un nouveau président, à entendre la lecture des rapports financier et littéraire, enfin et surtout à écouter la conférence traditionnelle. C'est M. Oppert, l'illustre assyriologue, qui ouvre la séance. Il fait d'abord la nomenclature des derniers deuils de la Société, puis, comme son mandat de président est expiré et n'est pas renouvelable, il propose comme son successeur M. Isidore Lœb, dont il énumère les nombreux titres à la présidence. Après cette allocution très goûtée, M. Erlanger, trésorier, rend rompte de l'état financier; puis M. Vernes, secrétaire, prenant la parole, analyse avec sa haute compétence les différents articles et travaux parus dans la *Revue des Études juives*.

Le clou de la soirée a été la conférence de M. Maurice Bloch, directeur de l'École Bischoffsheim, sur *la Femme juive au théâtre et dans le roman*. M. Bloch n'a pas eu recours, comme certains de ses devanciers, aux projections de la lumière oxhydrique pour illustrer son sujet; il a fait mieux, ayant réuni dans la salle de superbes figures juives bien vivantes, et ce n'a pas été l'appui le moins probant ni le moins intéressant de son discours.

M. Abraham Dreyfus, dit M. Bloch, dans sa conférence du *Juif au théâtre*, a soutenu et prouvé que *le juif* était et ne pouvait être que grotesque sur la scène. Eh bien! en parlant de *la juive*, l'opinion et le ton des romanciers et des auteurs dramatiques changent complètement, ils ne parlent d'elle que pour l'admirer et l'aimer. Ils sont unanimes à proclamer sa beauté et à lui rendre hommage. Balzac, Scribe, Méry, Victor Hugo, tout comme Shakespeare, Walter Scott et Sacher Masoch, célèbrent sur le mode dithyrambique les grâces de la jeune Israélite. De plus, ces écrivains ne lui

attribuent pas seulement un charme de beauté irrésistible, mais encore les plus hautes vertus. Mme Ratazzi, Casimir Delavigne, Alexandre Dumas, qui font intervenir des juives dans leurs romans et dans leurs pièces de théâtre, leur prêtent, eux aussi, de belles pensées et de grandes actions. — M. Bloch remarque ensuite que si les jeunes juives inspirent de nombreuses et violentes passions, leurs amours sont rarement heureuses. Car, de s'éprendre d'un juif, cela ne leur arrive pas; il est, dans la pensée des écrivains, trop laid, crasseux et chassieux pour faire battre le cœur d'une jeune fille : l'amant est donc toujours un chrétien, et de là toutes sortes d'empêchements et de difficultés. Mais les juives n'ont pas toutes vingt ans dans les romans; eh bien! les écrivains ne se montrent pas moins enthousiastes à l'égard de nos femmes et de nos mères. — Ici, une petite incursion dans l'histoire pour établir que ces différents portraits de la juive ne sont pas de pure fantaisie. Le conférencier cite, pour la supériorité intellectuelle, Henriette Herz, cette Récamier de l'Allemagne, et Varnhagen von Ense, cette Mme de Staël des bords du Rhin; et, pour les sentiments héroïques, Raïssel Sée, à qui le tribunal révolutionnaire décerna un brevet de civisme pour son admirable conduite, et enfin Mme Coralie Cahen, dont l'éloge n'est plus à faire. Et l'orateur conclut en disant : « Il va se produire un revirement dans les idées sur les juifs mêmes, et cela grâce aux juives... » Conclusion optimiste, à laquelle nous ne demandons pas mieux que de nous associer.

Telle a été, dans ses principaux traits, cette curieuse et originale conférence. M. Bloch a su faire valoir une matière, déjà suffisamment intéressante, par une langue nette et colorée, un style vif, alerte, plein de saillies, et un débit tantôt caressant, tantôt chaleureux, toujours juste et approprié au sujet.

L. L.

N. B. — Les neuf membres sortants ont été réélus à la presque unanimité. L'un d'eux, M. Isidore Lœb, a été, de plus, nommé président de la Société pour l'année 1892, comme nous l'avions fait pressentir.

A l'unanimité encore, a été adopté le projet d'une démarche tendant à solliciter, pour la Société, la reconnaissance d'utilité publique.

La conférence de ce jour sera, dit-on, publiée par plusieurs revues, indépendamment de son insertion ultérieure dans la *Revue des Études juives*. L'auteur, du reste, a l'intention de compléter son travail et de le publier sous forme de brochure indépendante. (*Réd.*)

UN SONNET ACROSTICHE

M. Sommer, l'estimable trésorier de la *Bienfaisante israélite,* a voulu fêter ou, comme on dit, arroser dans un banquet intime la décoration de notre ami Gustave Lévy, son beau-frère et collègue. A cette occasion, M. Victor Giavi a composé le sonnet-toast ou le toast-sonnet que vous allez lire, et auquel, — amoureux qu'il est de tous les tours de force, — il lui a plu de donner la forme de l'acrostiche. Inutile de dire que le poète et son héros ont été vigoureusement acclamés.

G rondant bien doucement ma Muse un peu trop noire,
U n jour tu me disais, avec un franc regard :
« S onge que la vertu dans ce monde a sa part ! »
T a vie, ô cher ami, me suffit pour y croire.

A ujourd'hui ton conseil revit dans ma mémoire :
V ois, je souris ; mon vers n'est point du tout grognard ;
E t je salue en toi le Cœur autant que l'Art,
L evant joyeux ma coupe et tout heureux d'y boire.

E sprit charmant ! Déjà l'œil, sur ton front serein,
V oyait le sceau que Dieu, par son puissant burin,
Y grave, en te sacrant preux de l'œuvre divine !

Apprenant qu'un décret du premier jour de l'An
Vient t'honorer, je dis que ce bout de ruban
Est vraiment bien placé sur ta noble poitrine !

V. Giavi.

16 janvier 1892.



UNE FÊTE JUDÉO-FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Les lignes qui suivent sont extraites du compte rendu annuel d'une Société franco-américaine peu connue ici, bien qu'elle ait quatre-vingt-trois ans d'existence : la *Société française de bienfaisance de New-York*.

Voici un passage du rapport présenté par le président, l'honorable M. Joseph Thoron :

L'année 1891 nous a offert l'occasion de célébrer le centième anniversaire d'un événement mémorable dans la marche de l'humanité vers la possession complète des droits et l'acceptation des devoirs individuels. Je veux parler de la promulgation du décret de l'émancipation des Israélites en France. Nous avons pensé que l'article premier de la Constitution, qui permet à la Société de prendre l'initiative de tout mouvement patriotique, quand même il ne se rattacherait pas d'une manère directe à sa mission de charité, nous laissait le champ libre pour offrir à nos concitoyens de race sémitique cette preuve de sympathie. Nous l'avons fait avec d'autant plus de raison que, parmi nos souscripteurs annuels, les maisons israélites sont de celles qui contribuent le plus régulièrement et le plus généreusement.

Il y avait là une occasion de leur témoigner notre gratitude, et nous aurions cru manquer à un devoir si nous l'avions laissé passer inaperçue. Nous avons profité pour cela de la célébration de la Fête nationale du 14 juillet, qui, pour tout Français, est la fête de l'émancipation de l'humanité.

L'appel que nous avons fait à cette occasion, non seulement à nos concitoyens de race juive, mais à tous ceux qui sympathisent avec les idées et les progrès de l'ère nouvelle, a eu un écho dans le cœur de notre population new-yorkaise, et la fête donnée par la Société française de bienfaisance à Lion-Park a été, sans exception, une des plus belles qui aient été célébrées à New-York.

Ainsi, le centenaire de l'émancipation des juifs par la France, ce centenaire que les juifs de France n'ont célébré qu'en l'antidatant, le voilà fêté à son heure par une Société *américaine*, par une Société en majeure partie *chrétienne!*

Honneur à nos frères d'outre-mer!

L. W.

LETTRES DE PALESTINE

(*NOUVELLE SÉRIE*)

V

Caïffa, le 17 juin 1891.

Lorsque Abraham, pour défendre Loth, se contenta de réunir trois cents et quelques domestiques, avec lesquels il battit les rois des environs de Sodome, on se fait une bien faible idée de la royauté. Mais quand on parcourt le pays entre Jérusalem, Jéricho et la mer Morte, — emplacement de Sodome et de Gomorrhe, — on n'en revient plus du tout. On se demande où ces rois étaient perchés, et de quoi ils s'entretenaient. Le mot *mélech*, à mon humble avis, était là très déplacé (1), car, d'après toutes les apparences, ces fameux princes ne devaient être que des scheiks, des chefs de tribus bédouines, se nourrissant de vols et de rapines. Cette idée m'est venue en allant de la ville sainte à Salt (anciennement Ramoth-Gilead), de l'autre côté du Jourdain. La description de ce voyage vous donnera les raisons de ce que j'avance.

Partis à quatre heures précises de Jérusalem, après avoir dépassé un tout petit bourg presque aux portes de la ville, nous nous enfonçons dans la montagne. « Nous nous enfonçons » est peut-être un peu poétique, je devrais dire : nous

(1) Dites plutôt mal traduit. Voilà qui serait plus « humble » et plus respectueux pour la Bible. (*Réd.*)

chevauchons tranquillement sur une chaussée qui serait carrossable jusqu'à Jéricho si l'on jetait deux ponts sur la route, entre deux collines. Ces montagnes plus ou moins élevées n'ont absolument rien qui charme l'œil. La vue se promène sans discontinuer d'un sommet nu à un autre encore plus aride. Rien ne vient sur toutes ces montagnes, et l'on descend sans cesse, pour remonter un peu, à sept heures, vers le Khan Hadhur, où l'on s'arrête un instant pour se reposer. Sur la carte, on vous indique des ruines qui n'existent plus. Mais, en admettant que ce fussent là les habitations royales, leurs troupeaux n'avaient pas un brin d'herbe à se mettre sous la dent, et je me demande avec quoi on payait les impôts ou redevances à ces *melachim*. A sept heures et demie, nous reprenons nos chevaux et nous nous remettons à descendre jusqu'à Jéricho, où nous arrivons à onze heures et demie, sans avoir rencontré plus de cultures que dans la première partie du voyage.

On n'a plus besoin de trompettes pour faire son entrée dans cette célèbre forteresse. Il reste encore trace d'un vieux mur du temps des Romains, et la ville est représentée par une dizaine de huttes arabes, plus deux hôtels : l'un, dénommé pompeusement « Hôtel des Étrangers », est en grande partie construit avec de la boue ; l'autre, portant l'enseigne « *Jordan Hotel* », a l'air plus grandiose. Ces deux maisons, seules d'apparence un peu européenne, sont fermées à partir de fin avril, époque où les touristes cessent de venir, pour ne plus rouvrir qu'au mois de décembre. Un petit filet d'eau borde ces habitations et sert à irriguer leurs jardins d'orangers. Ces arbres durent une douzaine d'années. Après ce laps de temps, les racines arrivent au sous-sol mélangé de sel et dépérissent. C'est dommage, car la végétation y est luxuriante. Il y a un pied de vigne de 96 mètres de longueur qui donnera au moins 600 kilos de raisin...

E. Scheid.



LETTRES HONGROISES

V. Ujhely, le 10 janvier 1892.

Monsieur le Directeur,

Au mois de novembre, nous avons perdu une des notabilités du judaïsme hongrois, le Dr Hirschler, savant oculiste, nommé membre de la Chambre des pairs en récompense de ses mérites. Le Dr Hirschler était né en 1828, à Stomfa, comitat de Presbourg. Après avoir fait de brillantes études à Vienne et à Paris, il se fixa à Pesth, où ses travaux scientifiques lui auraient valu une chaire à l'Université, s'il avait consenti à se convertir. Cette intolérance, — disait le professeur Schuleck (qui était, l'année passée, *rector magnificus* de l'Université), en faisant l'éloge du défunt, — a causé une grande perte à la science, en l'empêchant de former des élèves.

Le docteur Hirschler a pris une vive part dans les affaires de la Communauté de Budapest, dont il a été le président pendant quelques années. Ami intime du célèbre écrivain baron Joseph Eotvœs, qui était ministre des cultes, il essaya, de concert avec lui, de donner au judaïsme hongrois une nouvelle organisation. Le congrès institué en 1868 à cet effet, et que présida le Dr Hirschler, n'eut pas de succès ; au contraire, le judaïsme hongrois se divisa dès lors en trois fractions. Depuis ce temps-là, le Dr Hirschler se retira peu à peu des affaires publiques. Lorsque la Chambre des pairs fut réformée, Hirschler fut nommé en sa qualité de savant et d'Israélite. A son entrée, le comte Andrassy le félicita cordialement, et H. répondit : « Vous pouvez le croire, je suis d'autant plus touché de l'honneur qui m'échoit, qu'en entrant dans cette salle je me rappelle ma jeunesse, alors que j'étais assis à l'école sur le « banc des juifs », complètement séparé des autres. »

Maintenant il s'agit de remplacer le D[r] Hirschler à la Chambre des pairs. Qui sera le successeur? Cette question occupe bien du monde, car les aspirants ne manqueraient pas. On raconte que dernièrement le ministre avait proposé un savant professeur qui conviendrait parfaitement; mais, par malheur, ce monsieur s'était converti quelques semaines auparavant, et, comme le remplaçant du D[r] Hirschler doit être aussi Israélite, la nomination du nouveau chrétien était impossible. Figurez-vous le désespoir de ce monsieur, qui voyait sa pairie se noyer dans l'eau du baptême. Il n'a qu'une consolation, c'est que beaucoup de ses rivaux sont condamnés aux mêmes regrets que lui.

Se « débaptiser » est impossible chez nous; en Hongrie, la conversion au judaïsme n'est pas permise. Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, notre culte n'est pas reconnu par la loi, et, tandis que nous avons comme citoyens les mêmes droits politiques que nos concitoyens chrétiens, en fait de religion nous sommes toujours en plein moyen âge. Il y a là une contradiction qui n'a pas le sens commun; pourtant on nous le fait sentir à chaque occasion. Ces jours-ci, un mouvement s'est fait pour demander à la Chambre la réception de la religion juive parmi les cultes reconnus de l'État. Un comité s'est formé pour rédiger un mémoire et pour faire propager l'idée. Dans la liste de ses membres vous trouverez les noms les plus illustres du judaïsme. Il est à croire que le succès ne tardera pas à couronner les généreux efforts du comité, et que la pétition sera accueillie par la nouvelle Chambre qui sera élue ce mois. La Hongrie compte sept cent mille juifs; espérons qu'elle rendra justice à leur patriotisme en réparant le tort des temps passés. J'espère que vous voudrez bien me permettre de vous rendre compte du résultat, je ne peux pas encore dire succès, puisqu'à la fin du siècle nous devons nous attendre « au plus impossible ».

Daignez agréer, etc.

IDA GOLDBERGER.

CHARITÉ ISRAÉLITE

(*Mois de décembre* 1891-*janvier* 1892.)

MM. Léopold et son fils Isaac, 250 francs; Constant Dreyfus, 300; Eugène Keim, 100; Louis Lévy, 100; Brühl, 67, rue de Courcelles, 100; Brühl fils, 57, rue de Châteaudun, 150; Arthur Aron, 100; René Bernheim, 100; Lévy, 26, rue Cadet, 500; Louis Kapferer, 100; le Syndicat général de la Bourse de Commerce de Paris, 200; Alexandre Weill, 750; Joseph Hirsch, 1,000; Georges May, 300; David Bloch, 150; A. Goldschmidt, 300; docteur Meyer, 300; Gustave Neuburger, 350; Max Cornély, 600; Victor Moch, 100; Ch. Rubens, 200; Ferdinand Meyer, 100; Ferdinand Goldschmidt, 100; Eugène Klotz, 100; A.-H. Reitlinger, 300; J.-J. Boris, 100; Émile Cornély, 500; Sigismond Reitlinger, 100; Adolphe Haendler, 100; les fils Alexandre Deutsch, 300; Albert Cahen d'Anvers, 500; Michel Ephrussi, 500; Edouard Kohn, 500; la Cie des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, 250; A.-J. Stern et Cie, 3,000; J. Marsden, 100; Georges Halphen, 1,000; Victor Klotz, 1,000; Ruben Dreyfus, 150; Isidore Lyon, 100; W. Blumenthal, 1,000; Getting, 200; Waller frères, 200; Jules Bernheim, 100; la famille de feu M.-J. Hertz, 200; Th. Tréfousse, 100; Lazard frères, 1,000; le général Brisac, 100; D. Aron, 100; Simon Lehmann, 200; Louis Taub, 200; J.-H. Oppenheimer, 300; *Anonyme*, 300; Arnold Max, 500 francs.

Mmes Alfred Grünebaum, 300 francs; Cahen, 9, rue Prony, 500; veuve Léonard Ochs, 500; veuve Joseph Katz, 200; veuve Alexandre Deutsch, 300; veuve Lévy, 100; veuve Anspach, 100 francs.

NOUVELLES DIVERSES

France.

Avis. — Le Comité de bienfaisance israélite a l'honneur de prévenir le public qu'il va incessamment ouvrir un deuxième fourneau économique. Les ménages qui voudraient occuper la place de directeurs de ce fourneau sont priés de s'adresser, par lettre, à M. le Président du Comité de bienfaisance, 1, rue Saint-Claude.

En insérant cet avis à la demande de notre excellent Comité de bienfai-

sance, nous y relèverons quelques lacunes qu'on ferait peut-être bien de combler.

Ainsi on ne nous dit pas : 1° la rue ou du moins le quartier où serait situé le nouveau fourneau, 2° les pièces exigées des candidats, 3° enfin et surtout la limite extrême assignée à la production des candidatures.

— Tout le monde a lu la récente déclaration des cardinaux français, qu'on a appelée le Manifeste rouge. Elle nous touche éventuellement, bien qu'indirectement, d'une façon assez grave :

Nam tua res agitur, paries quum proximus ardet.

Nous nous sommes cependant abstenu jusqu'ici de la commenter, par des motifs de haute convenance; mais il nous sera permis de reproduire la partie essentielle d'une lettre que le Père Hyacinthe vient d'adresser à divers journaux :

Je ne suis pas de ceux qui se résignent à voir le *Syllabus* enseigné à nos enfants au nom de Dieu et aux frais de l'État, et qui font consister le libéralisme à autoriser l'empoisonnement officiel d'un tiers au moins de la jeunesse française. Le gouvernement de Napoléon III n'avait pas permis la publication de ce document néfaste, aussi contraire à l'Évangile qu'à la civilisation. Le gouvernement de la République, s'il est prévoyant et fort, ne tolérera pas que les évêques, voire même les cardinaux, en fassent un programme électoral après en avoir fait un programme scolaire.

Excusez, Monsieur, ce cri d'angoisse. Il m'est arraché par la vue distincte de l'avenir où des hommes aveuglés nous précipitent, et qui n'aura d'issue, je le crains, que dans les horreurs d'une guerre civile et religieuse.

HYACINTHE LOYSON.

— Une *deuxième* quête en faveur des Israélites russes, précédée d'un sermon entraînant par M. le grand rabbin honoraire Astruc, a dépassé 2,000 francs.

La souscription ouverte par M. le grand rabbin de France a atteint jusqu'à présent un chiffre considérable. Nous en indiquerons l'importance et l'emploi dès que la souscription sera close.

— En alléguant sa mauvaise santé, ainsi que nous l'avons dit, pour décliner la présidence de la Société des Études juives, notre savant ami M. Isidore Lœb ne cherchait nullement un prétexte et n'était que trop sincère. Il souffrait en effet, depuis quelques semaines, d'une affection viscérale assez grave, et qui a même un instant alarmé ses amis. Transporté récemment dans la maison de santé de la rue Oudinot, il y a subi une opération douloureuse. Nous sommes heureux d'apprendre qu'elle a parfaitement réussi et que le malade, à l'heure qu'il est, paraît tout à fait hors de danger.

— Le 19 janvier dernier, un cheval attelé à une voiture de l'*Urbaine* s'était emballé et descendait à fond de train le boulevard Saint-Michel. Le cocher était impuissant à le retenir; les deux dames qu'il conduisait jetaient des cris perçants, et les passants fuyaient de toutes parts. Un jeune homme d'une vingtaine d'années, que le hasard avait amené là, se jette résolument à la tête du cheval et, joignant ses efforts à ceux de l'automédon, parvient après quelques minutes, et non sans mainte écorchure, à arrêter la bête furieuse...

Aussitôt entouré et félicité par la foule, le jeune sauveteur, aussi modeste que courageux, a refusé de dire son nom. Il ne nous empêchera pourtant pas de livrer ses initiales : c'est le jeune L. L., un des plus brillants élèves du Séminaire israélite de Paris.

Et l'on a mis en doute le courage de nos séminaristes! En voilà toujours un, — vienne une guerre, — qui ne boudera pas au feu.

Mais il n'est pas le seul, Dieu merci. Sept de ces jeunes gens, sur quinze, viennent de tirer au sort, et ils se promettent bien de prouver, à l'occasion, que pour être Israélite on n'est ni moins patriote ni moins homme de cœur.

— Nouvelle décoration israélite à joindre à celles déjà connues :

Le Dr Porak (Charles-Auguste), médecin accoucheur à l'hôpital Lariboisière : « 14 ans de pratique médicale; ser-

vices exceptionnels rendus comme médecin accoucheur attaché aux hôpitaux depuis 1882. »

Voici, d'après l'*Officiel*, le libellé des titres de M. Henri Aron, dont nous avons déjà annoncé la nomination :

Aron (Henri-Charles), adjoint au maire du IIe arrondissement de Paris depuis 1882. Délégué cantonal et membre du Comité de la Caisse des écoles en 1879. Fondateur et administrateur, depuis 1871, de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains. Trésorier de la Société de l'Orphelinat de la Seine et de la Société de colonisation. Fondateur de l'Institut commercial. — 20 ans de services.

— Aux distinctions israélites déjà mentionnées, il y a lieu d'ajouter : Parmi les *officiers d'Académie*, Mme Vaucorbeil, professeur de musique, veuve de l'ancien directeur de l'Opéra. — Parmi les *officiers de l'Instruction publique* : M. James Sanua, dit Abou-Naddara...

Scheik notre ami, vous voilà décidément sur le chemin de la *croix*, — un chemin sans Calvaire, celui-là !

— Le prix de 1,000 francs, fondé par feu Victor Saint-Paul en faveur d'un jeune Israélite français docteur en droit, a été décerné à M. René Worms, professeur agrégé de philosophie, déjà couronné par l'Institut pour la *Morale de Spinoza* que nous avons annoncée.

— Le concours de l'internat des hôpitaux, commencé le 19 octobre dernier, ne s'est terminé que le 26 janvier. Sur 450 candidats, 59 ont été nommés internes, parmi lesquels *quatre* Israélites, tous en bonne place. Ce sont MM. Lantzenberg, Brunswic, Albert Schwab et Léon Kahn (fils de M. le grand rabbin de France, que nous félicitons cordialement de ce beau succès) (1).

— Le 13 janvier, dans le grand amphithéâtre des Hautes Études commerciales, a eu lieu l'ouverture d'une série de conférences organisées par la Société centrale du Travail professionnel. Le sujet choisi pour ce jour : « les intérêts

(1) P. S. — On nous signale un cinquième nom, celui de M. Flœrsheim.

français en Amérique », a été traité par M. Maurice Wahl, professeur au lycée Condorcet, membre du conseil de l'Alliance française, et qui a fait l'an dernier, on sait avec quel succès, une conférence sur les Israélites algériens, à la demande de la Société des Études juives.

— Un écho de la conférence de M. Bloch, analysée ci-dessus :

Au sortir de l'intéressante séance du 23 janvier, deux auditeurs échangeaient leurs impressions. « Tiens! disait l'un, chose étonnante! il fait invariablement mauvais temps quand les *Études juives* nous convoquent; aujourd'hui il n'a pas plu. — Nous n'y avons rien perdu, répondit l'autre : c'est la conférence qui a *plu* (1). »

— Le baron de Weissweiller, dont nous avons sommairement annoncé le décès aux Dernières nouvelles, n'était pas seulement l'homme charitable que nous avons dit; il avait à un haut degré l'intelligence financière et la rigide probité qui sont les plus sûrs facteurs des grandes fortunes et qui lui ont valu, depuis un demi-siècle, la sympathie de la famille Rothschild. L'illustre chef de cette maison, M. le baron Alphonse, a éloquemment exprimé sur sa tombe les regrets de la noble famille, qui se confondent avec ceux de la Communauté. — MM. les grands rabbins de France et de Paris se sont également faits les interprètes de la douleur publique devant le cercueil du noble octogénaire.

Est-il besoin d'ajouter que ces hommages s'adressaient non moins justement à sa respectable veuve, qui fut de moitié dans toutes ses bonnes œuvres, qui en fut même souvent l'inspiratrice?

Que cette belle âme repose en paix!

— Nous commencerons prochainement la publication d'une notice historique sur les *Israélites de Lyon,* par le distingué grand rabbin de cette circonscription. Ce travail ob-

(1) Cette saillie du docteur K. nous a été racontée le lendemain de la séance.

tiendra, sans aucun doute, auprès de nos lecteurs le succès qui a accueilli, il y a huit ans, la *Notice sur les Israélites de Lorraine,* du même écrivain.

— Les Israélites français n'ont plus que l'embarras du choix en fait de rituels portatifs. Après les élégants rituels d'A. Lévy et d'A. Durlacher, voici venir celui de la librairie Blum-Salomon, traduction de M. le rabbin Debré. Traduction, caractères, format, tout, dans ce coquet petit livre, est d'une égale et parfaite élégance. A l'approbation bien méritée des grands rabbins de France et de Paris, nous ajouterons ce détail, que le traducteur a terminé ce rituel par plusieurs prières françaises de son cru.

Quant à l'éditeur ou aux éditeurs, nous constaterons de nouveau qu'ils n'indiquent point de prix...

— On nous met sous les yeux une brochure intitulée : « Israël, son rôle dans le passé et dans l'avenir », qui avait d'abord paru en articles dans la *Revue de la France moderne.* C'est un des nombreux ouvrages que chaque jour voit éclore sur Israël, dont amis et ennemis règlent les destinées, souvent à tort et à travers. Peut-être en ferons-nous quelque jour une étude d'ensemble. De celui-ci nous ne voulons noter qu'un seul détail, c'est que l'auteur, M. Petau-Malebranche, a dédié son travail à M. Blum, « ministre officiant à la synagogue de Paris » (*sic*), qui lui a, dit-il, « enseigné l'hébreu sans imposer à son esprit aucune de ces entraves routinières dont les grammariens ont obscurci cette langue ».

En d'autres termes, selon la méthode Jacotot, applicable en effet dans certains cas. Mais ce n'est pas une raison pour déprécier la méthode grammaticale, et nous ne croyons pas que M. Blum en ait pu inspirer le mépris à son élève.

— *La Religion naturelle et la Religion révélée* (à l'usage de la jeunesse israélite), par N.-S. Joseph ; traduit de l'anglais par Mme Amélia Marsden. — Libr. Cerf, rue de Médicis.

Nous reparlerons de cette pieuse publication, approuvée par M. le grand rabbin de France.

Dernière heure. — Nous apprenons la mort de deux dames des plus respectables : Mme Ch. Rosenfeld et Mme S. Lévy, veuve du regretté rabbin de Brumath. Nous en reparlerons.

Algérie.

La mort semble depuis quelque temps s'acharner sur une des familles les plus honorables et les plus charitables de la Communanté israélite : la famille Stora.

Après Mme veuve Stora et M. Albou, nous avons aujourd'hui à déplorer la perte de M. David Stora.

La mort de cet homme charitable jettera un deuil général dans la Communauté... (*Petit Alger* du 29 janvier.)

Alsace-Lorraine.

M. le Dr Goldschmidt a été nommé vice-président de la Société des sciences, arts et agriculture de la Basse-Alsace.

— Parmi les victimes de la calamiteuse maladie qui fait en ce moment le tour du monde, on nous signale deux femmes, l'une et l'autre septuagénaires, toutes deux pieuses et charitables autant qu'habiles négociantes. L'une est Mme veuve Bloch, de Schirrhofen, la sœur cadette du célèbre Alexandre Weill ; l'autre est Mme veuve Buttenwieser, femme et sœur de *parnassim* strasbourgeois, sœur aussi du regretté Benoît Lévy ז"ל. Elle aussi sera vivement regrettée, à Paris, par les familles Lévy et Romain. Dans son pays même, trois enfants portent son deuil, deux filles et un fils qui a épousé une fille de feu Simon Lambert (du Consistoire de Strasbourg) et petite-fille du grand rabbin Lambert de Metz זצ"ל.

Étranger.

Au dire de plusieurs journaux, le gouvernement russe aurait décidé que jusqu'à nouvel ordre (certains disent : d'ici un an) aucune nouvelle mesure ne serait prise relativement aux Israélites.

En admettant que l'information soit exacte, elle ne prouve pas grand'chose, et ne nous réjouit que sous bénéfice d'inventaire.

— Le judaïsme vient d'essuyer une nouvelle et considérable perte en la personne du Dr Wolff (Abr.-Alexandre), grand rabbin de Danemark, chevalier du Danebrog et de plusieurs autres ordres. Né à Darmstadt en 1801, rabbin à Copenhague depuis 1828, M. Wolff faisait partie depuis près de vingt ans du Comité central de l'*Alliance israélite*. Caractère sympathique et savant très distingué, il a publié un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules, surtout de sermons, et il est auteur d'un rituel qui a eu de nombrenses éditions.

— Le professeur Julius Wolff, de Berlin (un Israélite, nous dit-on), a présenté à l'Académie de médecine de cette ville un sujet auquel il avait complètement enlevé le larynx atteint d'un cancer. L'organe retiré a été remplacé par un larynx artificiel. Le malade peut parfaitement parler; la voix est un peu rauque, mais très distincte.

— La *Century* de New-York publie un article sur les juifs établis à New-York, où elle démontre à sa façon que la propriété foncière dans la métropole américaine est en passe d'être monopolisée par les juifs. Les quatre cents maisons grandioses qui forment la Broadway entre la rue du Canal et le square de l'Union, le boulevard central de New-York, sont presque exclusivement occupées par des maisons de commerce juives; la plupart des banques de New-York sont entre les mains de juifs.

Et quand cela serait, où serait le mal? Mais il n'en est rien. Avec des *presque* et des *la plupart,* on arrive aisément à des généralisations qui ne sont que des trompe-l'œil et tout le contraire de la vérité.

— Notre savant ami M. Salomon Fuchs, l'un des directeurs de la nouvelle série du journal *Hamagid,* vient de publier, comme prime gratuite aux abonnés de cet excellent journal, un opuscule bien mince, mais d'une grande valeur théologique et littéraire : la célèbre lettre de Mendelssohn au diacre Lavater, lettre traduite et annotée en hébreu par Hartwig Wessely, l'illustre ami de l'auteur, et imprimée pour la première fois en cette langue d'après un manuscrit appartenant au savant M. Halberstam. M. Fuchs a ajouté au tra-

vail de Wessely une introduction et des notes critiques généralement très judicieuses.

M. Fuchs, nous l'avons déjà dit, est un de ceux qui écrivent le mieux l'hébreu moderne; son style est d'une pureté presque biblique. Comme tous ses confrères cependant, il commet certaines fautes qui défigurent sa pensée. Telle est (indépendamment de ברכה pour ברכיה, p. 3, l. 9) la locution לא עוד, employée à contresens pour *pas encore,* et cela trois fois en trois lignes (*ibid.,* l. 10 à 12). Ainsi, לא הראה עוד « il n'avait pas encore montré », signifie au contraire : « il ne montra plus », et l'auteur devait dire עדנה ou, en hébreu talmudique, עדין (plus élégamment : טרם הראה).

Cette publication n'en est pas moins un précieux cadeau fait à notre littérature : car l'importante lettre à Lavater est en France, comme on l'a dit de la Bible, plus célèbre que connue.

— Le nouveau *Hamagid,* rédigé avec tant de talent par nos jeunes amis les frères Fuchs, saisit avec bonheur toutes les occasions de glorifier la langue hébraïque, au point qu'on pourrait croire qu'il a été fondé principalement dans ce but. Dans son numéro du 7 janvier, il constate avec un véritable enthousiasme la place faite récemment par l'*Univers israélite* à la langue hébraïque, soit dans l'article de M. Levinçon, soit dans celui du rédacteur en chef sur la *thèse rabbinique.* M. Wogue remercie son confrère de l'éloge trop flatteur qu'il lui décerne à cette occasion.

Nous ne ferons qu'user d'une juste réciprocité en mentionnant à notre tour, avec de justes éloges, la remarquable poésie שיר ציון, insérée dans le même numéro, et signée יוסף הלוי, lequel n'est autre, sans doute, que notre savant orientaliste Joseph Halévy, qui nous a donné mainte preuve de sa *maestria* sur l'hébreu moderne, entre autres dans le dernier volume du *Jérusalem,* de Luncz.

VILLE DE MELUN
(UNE HEURE DE PARIS)

COLLÈGE JACQUES-AMYOT

PRÉPARATION AUX TROIS BACCALAURÉATS

ET A TOUTES LES ÉCOLES DU GOUVERNEMENT

PRIX DE LA PENSION : 700 francs.

CUISINE כשר

INSTRUCTION RELIGIEUSE DONNÉE PAR UN RABBIN

Établissement recommandé par MM. Zadoc Kahn, grand rabbin de France, et Dreyfuss, grand rabbin de Paris.

Pour renseignements, s'adresser à M. GÉLY, économe du Collège.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

1, Rue d'Hauteville

SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS

POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,

XLVII° Année — N° 11 — 16 février 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine	Un an. . .	20 fr.
	Six mois. .	11 fr.

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. la ligne.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures. . . . 1 fr. 50.*

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

LES PRÉDICATIONS SABBATIQUES

A PARIS

La première partie de cette étude est l'œuvre d'un de nos jeunes amis, qui sera sans doute étonné de se voir accorder les honneurs de la première page. Il y a droit cependant, sinon par la maturité d'esprit et la compétence auxquelles il ne peut encore prétendre, du moins par la vivacité d'impression et la sincérité d'expression qui, d'ordinaire, « n'attendent pas le nombre des années », et qui offrent des garanties non moins efficaces que pourraient le faire d'autres qualités plus viriles. — Cela dit, nous lui laissons la parole. (*Réd.*)

I. *Rue de la Victoire.*

M. le grand rabbin Dreyfuss, conformément à l'usage établi par son éminent prédécesseur, fait tous les samedis, depuis le commencement de l'hiver, une conférence au temple de la rue de la Victoire. Bien que le public de ces réunions pieuses soit exigeant, habitué qu'il est à l'éloquence du précédent pasteur, M. Dreyfuss a su gagner son auditoire, et son talent d'orateur est reconnu par tous.

Il a choisi, pour sujet de cette première série, la *Prière* dans ses différentes manifestations. Donnons une idée sommaire de ces conférences.

Dans un premier et éloquent discours, M. Dreyfuss a montré combien la prière gagne à être faite en commun dans la maison de Dieu. La sainteté du lieu, le majestueux appareil du culte, agissent avec force sur nos sentiments ; de plus,

il s'établit comme un courant de sympathie entre les fidèles; la piété, la ferveur se communique par une sorte de contagion bienfaisante, et il n'y a plus, pour ainsi dire, qu'une seule âme dans toute l'assemblée. La prière perd donc son caractère intéressé et égoïste : chacun prie pour tous et tous pour chacun, manifestation plus grandiose, plus agréable à Dieu, partant plus efficace.

Dans un autre sermon, le saint orateur distingue deux sortes de prières : la prière individuelle et personnelle, la prière pour soi, et la prière pour autrui. La seconde seule mérite vraiment ce nom. Elle est d'un grand secours à celui pour qui elle est faite, et, en ce sens, prier c'est agir. Exemple, l'admirable prière d'Abraham pour Sodome et Gomorrhe : l'orateur s'attache à démontrer, par l'analyse du texte, que le patriarche ne fait jamais appel à la miséricorde de Dieu, mais uniquement à sa justice.

Une troisième conférence a eu pour objet la prière d'Éliézer, serviteur d'Abraham, en quête d'une épouse pour le fils de son maître, ce qui a fourni la matière d'un fort beau discours sur le *mariage*.

Puis le grand rabbin passe à la *bénédiction* paternelle en tant que prière, sorte de transition entre la prière désintéressée et la prière égoïste. Il explique la haute importance attachée jadis à la bénédiction paternelle par le profond respect dont les pères et mères étaient entourés.

Dans la bénédiction que le patriarche Isaac donne à Jacob, il lui promet le bonheur s'il marche dans la voie de Dieu, tandis qu'à Ésaü il promet la prospérité *quoi qu'il fasse*, vertueux ou vicieux. Il faut donc qu'Israël gagne la félicité par ses propres mérites (1). — On peut remarquer que les bénédictions d'Isaac ne parlent que de biens terrestres, ce qui semblerait donner raison à ceux qui reprochent au judaïsme son caractère matérialiste. Nos livres sacrés et toute notre

(1) Excellente conclusion, mais prémisses contestables. Aussi croyons-nous que l'écrivain a été ici mal servi par sa mémoire. (L. W.)

histoire montrent avec évidence combien ce reproche est mal fondé.

Rappelant, à cette occasion, le principe de l'*élection d'Israël*, M. Dreyfuss a démontré avec une remarquable originalité qu'Israël ne tend et n'aspire qu'à une supériorité morale...

J. B.

II. *Au Séminaire israélite.*

Un autre temple où l'on prêche beaucoup, c'est le temple minuscule de la rue Vauquelin, l'oratoire du séminaire. Là, ce sont des élèves qui parlent, des élèves qui peut-être un jour seront des maîtres! Chaque samedi, les fidèles de cet oratoire ont le régal d'un sermon court, substantiel, dont le sujet, — seule condition imposée aux orateurs, — doit être emprunté à la lecture du jour. Chaque mois, un jour de la semaine, grand sermon, où sont conviés les professeurs, les membres de la commission administrative, membres aussi du Consistoire central ou du Consistoire de Paris, qui constatent ainsi les progrès des futurs pasteurs d'Israël; ajoutez-y les parents et les amis des jeunes orateurs, quelquefois des personnages sans titre officiel qui s'intéressent à l'avenir du judaïsme.

A une de ces réunions, toute récente, nous avons rencontré une personnalité israélite bien connue, dont le temple portugais de Paris, celui d'Arcachon et d'autres encore, attestent l'inépuisable munificence; qui a élevé à ses frais, à Nancy, une statue de Jeanne d'Arc, de Frémyet, plus belle que celle de Paris; qui, en créant le prix de cent mille francs, a participé brillamment à l'Exposition universelle du Centenaire; dont le nom, en un mot, se retrouve partout où il s'agit de glorifier par des œuvres de charité intelligente, d'humanité, de patriotisme, la race et la religion d'Israël.

En venant visiter en détail notre séminaire, en cherchant

à se rendre compte de l'aménagement de tous les services de cet utile établissement, M. Osiris méditait-il d'attacher son nom à la pieuse et sainte maison d'où sortent nos pasteurs, ou à son annexe, le Talmud-Torah, l'institution modèle qui réalise la bénédiction du patriarche יפת אלהים ליפת וישכן באהלי שם ?

Nous avons eu le plaisir de nous entretenir, pendant près de deux heures avec M. Osiris. Ses idées sur le judaïsme, qu'il nous a développées avec chaleur, avec une véritable éloquence, certes nous ne les partageons pas toutes, et nous le lui avons dit à lui-même ; mais nous n'en avons pas moins admiré la largeur et l'élévation. Ainsi, en ce moment même, il fait exécuter par Frémyet une statue de Moïse, en bronze, d'après Michel-Ange, mais plus grande que celle de la chapelle Sixtine. Ce monument, M. Osiris n'ose l'offrir au temple de la rue de la Victoire. Il voudrait placer l'image de l'immortel législateur au haut des marches du Palais-Bourbon, devant l'auguste enceinte des lois. Nous lui avons dit ce que nous pensions de cet hommage rendu à l'homme le plus humble de la terre, l'ennemi mortel de toute superstition idolâtre. Mais quel impérissable monument M. Osiris élèverait à l'homme de Dieu, en assurant l'avenir de notre séminaire, de cette œuvre destinée à rendre vivante dans les cœurs, au sein de notre patrie, la loi que Moïse a révélée au monde ! Si telle est sa pensée, qu'il soit béni, celui sous l'image duquel on pourra un jour écrire, à l'imitation d'une inscription fameuse : *Fortunæ par ingenium.*

L. Wogue.

Dernière heure :

Prochainement, une intéressante correspondance d'Andrinople, parvenue trop tardi

Nous apprenons de bonne source que la Communauté de Saint-Étienne n'a pas l'intention, jusqu'à présent, de remplacer son rabbin. Restent les deux sièges de Verdun et de Toul, dont la vacance, d'ailleurs, n'est pas encore déclarée.

NÉCROLOGIE

Plusieurs décès, dans ces derniers temps, ont de nouveau affligé le judaïsme. Nous sommes obligés d'y revenir, car il est des noms auxquels ne saurait suffire le laconisme des « Dernières nouvelles ».

Le premier de ces décès a vivement affecté la population israélite du IVe arrondissement. Mme veuve Rosenfeld, la digne institutrice, décédée le 30 janvier, n'avait guère plus de soixante ans; mais elle avait commencé jeune, et, dans une existence relativement courte, elle avait, d'une part, subi plus d'une cruelle épreuve, et, d'autre part, fait bénir son nom par des services incessants. « Ancienne directrice des écoles du Consistoire et de la ville de Paris, officier d'Académie », disent les lettres de faire-part. Elles pouvaient ajouter : Honorée de trois médailles, secrétaire de la Société de patronage des jeunes filles, fondatrice de la Crèche du passage Saint-Pierre, inspectrice d'un ouvroir; elles pouvaient surtout ajouter que cette dame, d'une intelligence supérieure, s'est distinguée, comme directrice d'école, autant par l'excellence de sa méthode que par un dévouement qui n'a cédé qu'aux premières atteintes du mal qui devait l'emporter...

Une grande partie du rabbinat parisien et de nos administrations ont honoré les restes de cette femme de bien. Une voiture de la famille Rothschild suivait également le convoi.

— Le même jour, dans une petite ville d'Alsace, s'éteignait une dame non moins respectable, la veuve de notre ancien et excellent condisciple Salomon Lévy, rabbin de Brumath, qui fut le maître du grand rabbin de France et dont le fils vient d'être nommé grand rabbin de Bayonne. (Voir de plus amples détails dans le « Courrier d'Alsace » ci-après.)

— Cruelles antithèses de la mort! Ici expire la veuve chargée d'années, là périt la jeune épouse abattue dans sa fleur. Tandis qu'un de nos pasteurs pleure sa vieille mère, un autre, — épreuve plus douloureuse encore! — se voit privé de sa fille. Il y a peu d'années, Martha Cahen épousait, sous les plus heureux auspices, M. Nissim Béhar, l'éminent directeur de l'école de Jérusalem... Auspices trompeurs! La fille aimante, l'épouse dévouée, la tendre mère, la pieuse et charitable Israélite, la voilà ravie, à vingt-cinq ans, par une mort tragique et soudaine, à l'amour, au respect de tous. Extrayons une seule phrase de la longue et touchante lettre que nous adresse son père, le rabbin de Rouen : « Quelques instants avant la chute mortelle qui l'a enlevée à notre affection, elle a accompli une véritable גמילות חסד en distribuant elle-même des vêtements aux pauvres... » Ce simple trait vaut un portrait.

Quelques détails, pour finir, sur les obsèques de la pauvre jeune femme.

C'est le samedi soir 9 janvier. La chambre mortuaire, le salon, la cour, les abords de la maison, regorgent de monde. Les notabilités des trois cultes sont venues sans invitation. Les consuls de France, d'Autriche, d'Angleterre et d'Amérique, ont envoyé leurs janissaires, l'autorité militaire un piquet de soldats; les élèves de l'école et ceux de l'orphelinat portent des cierges. La foule psalmodie le beau chapitre des Proverbes : אשת חיל מי ימצא. Plusieurs discours très émouvants ont été prononcés par des rabbins, tant à la maison mortuaire qu'au cimetière...

« Et rien ne manque dans tous ces honneurs, comme dit Bossuet, que celle à qui on les rend ! »

L. W.

P. S. — On annonce la mort, à l'âge de soixante-douze ans, de M[me] Simon Emden, grand'mère maternelle des célèbres frères Reinach.

CLÉRICALISME ET ANTISÉMITISME

UN EXEMPLE INÉDIT DE TOLÉRANCE RELIGIEUSE AU XV[e] SIÈCLE

(Suite et fin.)

Un nommé Jehiel Cohen adresse, en l'année 1470, à R. Joseph Kolon la consultation suivante :

« Voici déjà de longues années que je gagnais péniblement ma vie, en remplissant les fonctions de cantinier à Pavie, jusqu'en 1470, époque à laquelle ma femme est venue me dire : « Quitte ce métier ! » et, depuis cette époque, elle l'a répété chaque jour, sans que j'en aie tenu compte. De là une vive animosité entre elle et moi.

« Or, au mois d'Adar 1470, pendant que j'instruisais ma fille chez moi, ma femme s'éclipsa subitement, et alla chez une voisine chrétienne qui nous servait de couturière et de lessiveuse. Préoccupé de l'instruction de ma fille, je ne m'aperçus pas tout d'abord de son absence ; mais, comme elle ne revenait pas, je sortis pour la chercher dans les maisons israélites. Ne l'y trouvant pas, l'idée me vint que peut-être elle était chez la voisine. Je me dirigeai donc de ce côté et je frappai à la porte. Le maître de la maison vint ouvrir, mais, aussitôt qu'il me reconnut, il voulut, tout effrayé, me refermer la porte au nez. Moi j'entrai de force, et je vis le vicaire qui vint à ma rencontre et me dit : « Tu peux entrer sans crainte. » A l'intérieur, je trouvai deux moines, le curé et deux chrétiennes auprès de ma femme, qui était assise sur une chaise avec son enfant dans les bras. Le vicaire me dit : « Est-ce là « ta femme ? — Oui, lui répondis-je. — Eh bien ! ta femme est « animée d'un esprit nouveau, elle veut changer de religion « et se convertir au christianisme. Mais c'est seulement *de « son plein gré* qu'elle deviendra chrétienne, et, si elle n'est « pas convaincue, *nous l'engagerons nous-mêmes à revenir à « son peuple et à son Dieu.* »

« Je demandai alors l'autorisation, qui me fut accordée, de lui parler en allemand ; le curé me défendit seulement de lui parler durement. Je lui parlai donc assez longtemps ; mais, à toutes mes prières, elle répondit par une fin de non-recevoir. Elle me rendit mon enfant, et je m'en allais tout triste, lorsque le vicaire me dit : « Comme tu le vois, tu n'as « pas besoin de rien craindre pour ta femme, car on n'usera « pas de violence ni d'intimidation envers elle, et elle ne se « convertira que de son plein gré. Avant de terminer la chose, « nous la mettrons dans un couvent de sœurs, dont aucun « homme ne franchit jamais le seuil, et elle y restera quarante « jours. C'est ainsi que l'a réglé le fondateur de notre reli- « gion (1) pour savoir ce qu'il y a dans le cœur de ceux qui veu- « lent se convertir, et afin de ne pas agir avec précipitation. »

« Après avoir entendu cela, je retournai chez moi en pleurant, et, lorsque ma fille eut appris le motif du départ de sa mère, elle courut elle-même auprès d'elle et essaya, mais en vain, de la dissuader de son projet. Une demi-heure après, le curé ordonna le transfert de la femme au couvent. Elle y alla accompagnée de sept femmes chrétiennes et de deux moines. Elle y resta tout le jour et toute la nuit. Le lendemain matin, son esprit se remplit de regrets amers ; elle fit appeler le curé et lui dit qu'elle désirait ardemment retourner chez elle, mais qu'elle craignait d'être mal reçue par son mari ; le curé fit appeler un juif qu'il connaissait et lui dit : « Tâche de faire que la femme puisse revenir chez son mari, « car, si elle demeurait une nuit de plus ici, son mari ne la re- « prendrait plus. » Celui-ci lui répondit : « Tu agis là comme un « brave homme. » Alors le curé me fit appeler moi-même et me dit : « Tu vois que ta femme veut revenir chez toi, mais « je crains que tu ne la traites avec violence et que tu ne « veuilles la punir ; ne fais pas cela, car elle n'a rien commis. Je « vais moi-même l'interroger sérieusement devant témoins. » Et ainsi il fit. Le soir, le curé me la ramena, et elle resta avec

(1) Ne faut-il pas plutôt traduire de notre *ordre* ou de notre *maison*? (L. W.)

moi, pleurant et regrettant sa faute, et demandant pardon à Dieu.»

Cette conduite d'un prêtre à la fin du XVe siècle est véritablement remarquable; elle méritait donc d'être rapportée ici; elle aurait pu et pourrait encore maintes fois servir de modèle et d'exemple aux représentants de tous les cultes.

FÉLIX MEYER,
Rabbin de Valenciennes.

UN NOUVEAU THÉATRE A PARIS

ET UNE NOUVELLE PIÈCE

Vous vous rappelez peut-être qu'il y a peu d'années, dans ce Paris avide de toutes les nouveautés, « n'en fût-il plus au monde », on introduisit un théâtre judéo-polonais, *alias* judéo-russe, qui donna dans divers quartiers, rive droite et rive gauche, une série de représentations qui eurent quelque succès. Tout y était exotique : *impresario* et acteurs, pièces, costumes et langage montraient la Pologne toute vivante aux Parisiens étonnés. Succès de curiosité, conséquemment éphémère, mais qui, souligné par la presse, donna naissance à de nouveaux essais, soit chez nous, soit en Angleterre.

Tout récemment, une troupe assez nombreuse, venant, disait-elle, d'Amérique, avait entrepris de ressusciter ces représentations. Les premières eurent lieu salle Duprez (rue Condorcet), du 7 au 10 novembre; mais, par des raisons sans intérêt pour le public, cette Société vient de fusionner avec une autre plus importante, qui prend sa tâche fort au sérieux, et à laquelle nous souhaitons un succès plus durable que celui de sa devancière.

Sur la nouvelle Société et la curieuse pièce qu'elle vient de monter, voici quelques détails que nous communique un de nos amis, proche parent du directeur :

Un nouveau théâtre polonais-juif vient de se fonder à Paris, 42, rue Rochechouart; il a déjà donné quelques représentations d'une pièce : *Sulamith*, dont on trouvera ci-après l'analyse.

Ce n'est pas précisément une innovation. Plusieurs tentatives ont été faites, ces dernières années, pour établir un

théâtre de ce genre ; elles ont échoué, peut-être faute d'encouragement de la part de nos coreligionnaires, qui, au contraire, devraient favoriser de semblables essais. Plusieurs journaux parisiens, tels que le *Figaro*, s'en sont occupés, plutôt pour s'en moquer, mais il n'y a vraiment pas de quoi. Qu'importe que ces pièces ne soient pas irréprochables pour la diction et le goût, si elles émeuvent ou intéressent nos frères russes, qui ne sont pas blasés par une longue habitude du théâtre ?

Une de ces tentatives a pour auteur un sieur Goldfaden, sorte de Molière au petit pied, à la fois auteur et acteur, et dont les pièces représentent tantôt des faits historiques ou légendaires, tantôt des scènes d'intérieur juif. C'est un écrivain d'imagination, à qui il n'a peut-être manqué qu'un peu de culture pour devenir, sinon un Corneille ou un Shakespeare, du moins un auteur de mérite et d'un goût épuré.

Quoi qu'il en soit, espérons que le nouveau théâtre, lui offrant des interprètes dignes de son talent, aura une meilleure fortune et une plus longue existence que ses prédécesseurs. Son sort est entre les mains de nos frères, notamment de l'intelligente colonie à laquelle il est surtout destiné, et que nous ne saurions engager trop vivement à le visiter.

L'analyse que nous allons donner de la nouvelle pièce sera peut-être de nature à les y déterminer.

IS. BLANK.

(*La fin prochainement.*)

LA BÉNÉDICTION DE LA LUNE

M. Borloz, ancien pasteur, et qui exerce en ce moment les fonctions de missionnaire pour le compte de la « Société d'évangélisation d'Israël », perd depuis un an son temps dans le département d'Oran, et principalement à Tlemcen, en voulant sauver les âmes de nos coreligionnaires, qui ne sont

nullement en danger. M. Borloz, qui remplit dans notre département une mission dont je puis lui prédire l'insuccès, assiste très souvent à nos offices du samedi dans la synagogue du *Rab,* où, entre parenthèses, personne ne fait attention à lui, pas plus qu'en dehors du temple, bien qu'il affirme le contraire dans le *Réveil d'Israël.* Dans une lettre adressée à ce journal, il raconte, entre autres choses, qu'il a assisté aux offices de Kippour dans un village de notre département, que les prières récitées pendant cette sainte journée l'ont fortement ému, mais qu'il a vu avec regret, à la sortie du temple, les Israélites de cette Communauté faire leurs absurdes dévotions à la lune. M. le D[r] Klein, dans une correspondance publiée par le *Réveil,* a très bien relevé, avec son remarquable talent de discussion, les paroles de l'ex-pasteur, en démontrant que la ברכת הלבנה n'est pas une prière adressée à la lune, mais une série de louanges du Seigneur, qui renouvelle les mois et les saisons, et une supplication que nous adressons à Dieu pour qu'il redonne un jour à la lune la grandeur et l'éclat qu'elle avait au moment de la création, où les deux luminaires avaient la même ampleur, comme il est dit : את שני המאורות הגדלים « les deux grands luminaires ».

L'honorable docteur Klein permettra sans doute à un jeune rabbin du département d'Oran de présenter, lui aussi, une observation à propos de cette bénédiction de la lune.

Certes, elle n'est pas une « dévotion à la lune », mais une fort belle prière adressée à Dieu, comme toutes celles de notre rituel; on pourrait peut-être en retrancher les deux passages commençant, l'un par כשם שאני רוקד, et l'autre par תפל, ce qui n'enlèverait rien à la beauté de cette prière, bien au contraire! Mais, en dehors de ces deux passages, cette série de louanges à l'occasion de la néoménie est, à mon avis, irréprochable.

Cependant, M. Klein reconnaîtra sans doute avec moi que cette belle prière gagnerait beaucoup à être dite à la maison par le chef de famille et ses enfants, et non par la Communauté entière en pleine rue, comme je l'ai vu prati-

quer en Alsace, et comme cela se pratique encore aujourd'hui dans ma Communauté. Il est bien permis à un non-israélite de tout croire et de tout dire à propos de cette bénédiction, lorsqu'il voit une réunion de juifs guettant l'arrivée de la lune, et récitant des prières dès son apparition, en tournant les regards vers cet astre. Comme l'a fort bien dit M. le rabbin Félix Bloch à propos du meurtre rituel, il y a des préjugés qu'il appartient à nous Israélites de ne pas faire naître, ou du moins de faire notre possible pour les faire disparaître; celui relatif à la bénédiction de la lune est de cette catégorie.

Il y a toujours une fenêtre ou une ouverture quelconque dans la maison, d'où l'Israélite peut voir la lune, surtout dans notre colonie algérienne, où nous avons nos terrasses découvertes et où nous sommes chez nous.

Rentrons donc de la synagogue dans nos demeures, et récitons-y tranquillement et avec ferveur la bénédiction de la lune en comité privé, et non à la hâte, en réunion publique : car ces rassemblements, outre qu'ils gênent la circulation, donnent lieu à de fausses interprétations, que n'aurait pas dû faire M. Borloz, qui est d'origine israélite, mais qu'un catholique, un protestant, un musulman, ne connaissant pas le sens ni la portée de cette prière, peut faire hardiment sans être taxé d'antisémitisme.

A. Meyer, *rabbin de Tlemcen.*

CORRESPONDANCE

Paris, le 7 février 1892.

« Mon cher Monsieur Wogue,

« ... Je ne sais pas traduire l'hébreu, je suis obligé de l'avouer. Seulement, je me console avec beaucoup de camarades. Lorsque, par hasard, je trouve dans la Bible un mot qui me choque, comme le mot *mélech,* traduit par *roi,* je

recours vite à la traduction de M. Wogue, et je vais de l'avant... C'est toute mon excuse d'avoir été si irrespectueux pour la Bible.

« Agréez, etc. « SCHEID. »

Dans le numéro précédent (p. 303), M. Scheid blâmait le nom de *rois* appliqué par la Genèse à de simples cheikhs. Mais la Genèse ne dit pas « roi », elle dit *mélekh,* et c'est lui qui traduit mal. Il m'oppose ma propre traduction. Mais si elle l'a induit en erreur, la faute en est à lui-même, car il oublie qu'un roi n'est pas nécessairement le chef d'un grand royaume; il oublie le roi d'Yvetot, le roi d'Ys, les trente et un *rois* du petit pays de Canaan (*Josué,* ch. XII), tous autant de *roitelets,* et c'est justement ce dernier mot qu'il aurait pu lire dans ma note (*Genèse,* p. 90). Aujourd'hui encore, les Berbers donnent le nom de *melk* ou *mâlek* non à un roi, mais à un chef de tribu. (L. W.)

COURRIER D'ALSACE

Samedi 1er Schewat (30 janvier), la respectable veuve du regretté Salomon Lévy, rabbin de Brumath, la mère du nouveau grand rabbin de Bayonne, est décédée après une courte maladie, à l'âge de soixante-douze ans, chez son gendre M. Raphaël Weill, président de la Communauté de Mutzig. De cette ville, la dépouille mortelle fut transportée, lundi 1er février, à Brumath, où la pieuse défunte repose désormais à côté de son inoubliable époux. Là, le grand rabbin de Strasbourg et le rabbin de Schirrhofen ont prononcé successivement l'éloge funèbre, le premier dans la cour de la synagogue, le second au cimetière. Le jeune Dr Weill s'était déjà fait, à Mutzig, l'interprète des regrets de la famille. Que Dieu le console avec tous les affligés !

Au moins cette femme distinguée est morte « dans une

heureuse vieillesse » בשיבה טובה, étant restée en possession d'une honorable aisance. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Il est arrivé que des veuves et des orphelins de rabbins ont failli faire connaissance avec la misère et le dénûment. Cette situation a ému nos Consistoires alsaciens-lorrains. Sous la généreuse inspiration de M. Henry Cerf, de Wissembourg, ils ont créé une « Caisse de secours et d'assurance » pour les veuves et les orphelins des rabbins et autres fonctionnaires du culte israélite. Cette caisse, alimentée par une donation de 5,000 francs de M. Lazare Lantz, de Mulhouse, président du Consistoire de Colmar, par les subventions annuelles des trois Consistoires et enfin par les primes des rabbins souscripteurs, possède dès maintenant, après un an d'existence, une fortune de près de 6,000 marks. Toutefois, une bonne douzaine de rabbins se sont abstenus jusqu'à présent d'adhérer à l'œuvre fondée en notre faveur. Cette froide réserve à l'égard de la bonne œuvre en question est plus qu'un manque de zèle, c'est une faute. Espérons qu'ils n'y persisteront pas.

Ben Naphtali.

CORRESPONDANCE ROUMAINE

Bucarest, le 30 décembre 1891.

Depuis ma dernière lettre, nous n'avons plus au pouvoir ni M. Peni, ni M. Blaremberg, ces antisémites enragés.

Le nouveau ministère, conservateur pur-sang (Lascar Catargi, général Mano, Al. Lahovary), les a envoyés promener, ainsi que nos sénateurs et députés, en dissolvant les Chambres; de sorte qu'au mois de mars prochain nous aurons une représentation nationale autre que celles que nous avons eues depuis 1877, c'est-à-dire *conservatrice*... Dieu veuille

que les nouveaux élus aient pour nous autres juifs des sentiments d'équité et de justice !

En attendant, nous avons devant nous trois mois de quiétude, pendant lesquels les projets de lois, élaborés contre nous par les ministres déchus, dormiront dans les cartons des Chambres, et qui sait si les ministres actuels ne les modifieront pas en notre faveur ! Je nourris cet espoir, car la députation israélite, qui a félicité le premier ministre à l'occasion de son avènement aux affaires, lui ayant exprimé le désir d'une amélioralion du sort des juifs sous son gouvernement, M. Lascar Catargi lui a répondu : « Vous connaissez mes sentiments : je n'ai jamais persécuté personne pour sa foi religieuse. Quant aux projets de lois dont vous parlez, je promets de les faire passer sous les yeux du nouveau Conseil. »

Espérons donc ; Israël sait patienter et ne désespère jamais !

D'autre part, l'*Association générale des Israélites indigènes,* qui se compose exclusivement de coreligionnaires nés dans le pays et ayant servi sous le drapeau national, a adressé aux Chambres législatives une énergique protestation contre le projet de loi de M. Peni.

Et cette *Association,* qui compte déjà quelques milliers de membres, répartis dans différentes villes, comptera sous peu environ 20,000 adhérents israélites, tous anciens soldats, faisant partie de la réserve, et dont le pays pourra avoir grand besoin un jour, vu leur intelligence supérieure. Pouvons-nous croire que la voix de cette importante Association, exprimée dans des termes si éloquents et si catégoriques, ne soit pas entendue, surtout quand elle ne demande que l'instruction pour ses enfants, futurs défenseurs de la patrie ? Cela me semble incroyable ; c'est pourquoi je dis : Espérons !

Mais, tout en espérant, nous travaillons assidûment à la prospérité de nos diverses institutions philanthropiques.

La Société *le Développement intellectuel,* composée d'étudiants israélites des écoles supérieures commerciales, a

donné déjà et donnera encore cet hiver une série de conférences publiques où plusieurs de ses membres font admirer leur verve, leur talent et leur science. Autrefois, cette Société était mixte ; chrétiens et juifs en faisaient partie; mais, en 1887, les étudiants chrétiens se sont retirés par envie et ont formé une Société rivale. Cette dernière n'existe plus, malgré l'appui moral et matériel que lui a donné le Ministère de l'instruction, tandis que la Société juive vit et prospère, quoique sans cesse molestée par ses ennemis chrétiens.

La *Société des étudiants juifs en médecine* donne cette année un bal au bénéfice de sa magnifique bibliothèque. C'est M. Puche Protopoppesco, maire de la ville de Bucarest, qui a pris ce bal sous son patronage. Quel soufflet pour la *Société générale des étudiants en médecine* et pour la *Société des étudiants universitaires,* qui s'obstinent toutes deux à refuser d'admettre leurs confrères israélites ! Le succès de ce bal est assuré tant par le patronage du maire que par le concours empressé que lui donnent, dès à présent, nos coreligionnaires de toutes les classes.

La Société israélite *Progressul,* dont M. le grand rabbin Wogue est membre d'honneur, prépare aussi son bal annuel. Cette Société, qui existe déjà depuis quinze ans, aide les étudiants pauvres à suivre les cours des écoles secondaires et supérieures de l'État. La réussite de cette fête est assurée d'avance, car nos collègues tiennent à l'instruction des jeunes gens indigents et n'oublient point le conseil de nos anciens savants : *Hizaharou bibené aniim chéméhem thétzé thora.*

Vous énumérer toutes nos institutions de bienfaisance serait trop long. Aussi je finirai en mentionnant la Société *Munca* (le Travail), déjà connue de vos lecteurs depuis sa fondation, en 1883, par notre zélé philanthrope M. Moscou Ascher. Grâce à ses efforts et à son influence, la *Munca* a fait des progrès prodigieux dans le pays et à l'étranger. L'école professionnelle *gratuite* pour jeunes filles, créée par

la *Munca*, et réorganisée récemment, compte près de cinquante élèves israélites pauvres des deux rites, auxquelles on enseigne tous les travaux à l'aiguille, et elle est surveillée par un Comité de dames de la plus haute aristocratie juive : Mmes Esther Salomon-Halfon, Esther Moïse-Halfon, et Hermosa Fermo. Cette dernière, nommée ici la mère des orphelins, s'est entièrement consacrée à cette école de filles, qu'elle visite tous les jours. C'est vers Pourim que la *Munca* donnera son bal annuel, et, à cette occasion, seront exposés des travaux des apprentis garçons et filles, protégés de cette utile Société.

S.

LETTRE D'UN MEXICAIN

Notre correspondant californien, le Dr A. Blum, rabbin de la Congrégation *Bnai-Brith*, à Los Angeles, nous envoie la copie d'une lettre « d'un personnage haut placé près le gouvernement du Mexique »; personnage, dit-il, « dont j'ai fait la connaissance l'été dernier à San-Francisco. Je viens de lui écrire au sujet de nos infortunés coreligionnaires. Voici sa réponse, qui montre combien le Mexique catholique est devenu libéral » :

Mexico, le 9 janvier 1892.

MONSIEUR LE REV. DOCTEUR A. BLUM

(Los Angeles)

Mon cher ami,

Je reçois votre aimable lettre du 3 courant. Si le projet du Comité, que je ne connais pas, est, comme je le suppose, de faire venir des juifs à Mexico, vous connaissez bien mes idées à ce sujet, puisque nous en avons causé quand vous êtes allé avec moi à la synagogue à San-Francisco, il y a sept mois.

Nos lois sont très libérales à ce sujet. Tout honnête homme est le bienvenu à Mexico, et tous trouvent le moyen non seulement de se soutenir, mais aussi de s'enrichir par

leur travail. — Je ne vous aiderai jamais à importer des usuriers à Mexico, où il n'en manque pas, malheureusement. Mais pour des agriculteurs et des industriels honnêtes, vous aurez toujours mon aide, et vous pouvez être sûr de la faveur du gouvernement mexicain, qui est assez honnête pour accueillir les honnêtes gens et assez bienveillant pour aider les malheureux, inspiré comme il l'est par des sentiments tout mexicains.

Si vous venez à Mexico, je serai très content de vous avoir.

Tout à vous d'amitié.

F.-P. Vera,

Inspecteur des chemins de fer et « superior » de l'École d'Arts et Métiers du gouvernement mexicain.

JUDAÏCA

EXACTION DU MARÉCHAL DE LA FERTÉ A L'ÉGARD DES JUIFS DE METZ

On trouve dans un ouvrage du siècle dernier le récit d'une exaction (c'est le mot de l'auteur) commise par le maréchal de la Ferté, gouverneur de la Lorraine, à l'égard des juifs de Metz, et qui fait pâmer d'aise le narrateur chrétien. Voici le fait :

Lorsque le maréchal prit possession de son gouvernement, les Israélites lui firent présent d'une bourse de deux cents jetons d'or; sur le revers de ces jetons était représentée la ville de Nancy. « Malgré l'horreur qu'on a pour cette nation », ajoute l'auteur, le maréchal reçut les juifs d'un air gracieux en faveur d'un tel présent. Il leur demanda quelle ville ils avaient voulu désigner sur le revers des jetons ; et, quand il sut que c'était la ville de Nancy : « Vous vous y êtes mal pris, dit-il : on ne voit rien qui distingue cette ville de toute autre ; afin qu'on ne s'y trompât point, ne voyez-vous

pas qu'il eût fallu prendre un plus grand modèle pour pouvoir y graver plus à l'aise quelques caractères particuliers à la ville de Nancy? » Ils firent la révérence au maréchal, disant qu'ils comprenaient sa pensée, et ils lui apportèrent une autre bourse de deux cents jetons d'or, dont la grandeur en faisait de vrais médaillons.

Ne trouvez-vous pas le trait de ce gouverneur plein d'esprit et... de cupidité?

E. Sèches.

NOUVELLES DIVERSES

France.

Par une décision gracieuse du Consistoire de Paris, M. le rabbin-adjoint Mayer, doyen du rabbinat parisien, a obtenu la jouissance de l'appartement occupé autrefois par feu le grand rabbin Isidor. On sait que cet appartement, situé place des Vosges, 14, est une dépendance du temple de la rue des Tournelles, placé, depuis sa fondation, sous la direction de M. le rabbin Mayer (1).

Toutefois, le premier étage, où se trouve la bibliothèque hébraïque du défunt grand rabbin, reste inoccupé. On a renoncé, paraît-il, à en faire le bureau de charité du grand rabbin de Paris, projet dont nous avons parlé en son temps. D'autre part, il n'a été encore rien statué au sujet de ladite bibliothèque, léguée au Consistoire de Paris par feu Mme Isidor. Ne pourrait-on pas mettre cette importante collection à la disposition des travailleurs, aspirants au rabbinat, amis de la science juive, etc., en en confiant la garde à un homme spécialement rétribué à cet effet?

— On sait que les conférences sabbatiques ont repris récemment dans les synagogues de la Victoire et des Tournelles. Un de nos lecteurs, qui a assisté à ces dernières, n'en est pas très content, tout en rendant justice aux excellentes inten-

(1) Il partage aujourd'hui cette direction avec son collègue M. Raphaël Lévy.

tions et au zèle de nos rabbins. Il nous adresse une longue lettre, qui peut se résumer en ces deux points : 1° Les enfants de nos trois écoles consistoriales devraient être conduits à ces séances, comme on y amène ceux de nos deux écoles communales; 2° les discours d'apparat, si éloquents qu'ils soient, sont moins efficaces que ne le seraient de simples *conversations*.

Sur le premier point, nous répondrons : que les élèves des écoles consistoriales demeurant en général loin de la rue des Tournelles, on ne peut les obliger de parcourir à pied, en hiver, cette longue distance; que d'ailleurs ils reçoivent tous l'instruction religieuse à l'école même et n'ont pas tant besoin des enseignements du rabbin.

Pour le second point, nous l'acceptons, mais avec réserve. Ni discours ni conversation, mais des *homélies*, des instructions familières. A l'instituteur la causerie, le catéchisme dialogué, dont ne saurait s'accommoder la gravité du temple.

— M. Albert Cahen, professeur de rhétorique au collège Rollin, a refait, le 9 février, au cercle Saint-Simon, la conférence que nous avions déjà entendue, il y a deux ans, à la Société des Études juives, sur la « Musique liturgique des juifs de France ». Le conférencier, qui joint à une grande facilité d'élocution une remarquable intelligence musicale, a tout à fait charmé le public d'élite qui se pressait dans la salle; citons entre autres M. et M[me] Eugène Manuel, M. le rabbin Weill, M[me] Zadoc Kahn et sa famille, M. Levasseur, de l'Institut, le directeur de l'École des hautes études; MM. Albert Sorel, Jules Gérard, Tiersot, bibliothécaire du Conservatoire, et un grand nombre d'universitaires.

L'assemblée a pris un vif plaisir à l'audition de nos beaux chants traditionnels ou modernes, exécutés par les chœurs sous l'habile direction de M. Franck, harpiste solo de l'Opéra. Un des morceaux les plus admirés, et avec raison, a été le *Kol Nidré,* que l'auditoire a fait *bisser :* une fois de plus, et l'on se serait cru en pleine synagogue. Il est vrai que le

chœur était nu-tête, ce qui ne manquait pas de hardiesse (1).

En finissant, l'orateur a essayé de déterminer le caractère de la musique juive. A côté des grandes qualités qu'il lui reconnait, il lui refuse l'originalité; opinion très contestable, selon nous, mais ce n'est pas ici le lieu d'y insister.

— « S. A. R. la princesse de Galles, accompagnée du prince George, est arrivée à la villa Rothschild (sur le littoral), que M. le baron Alphonse a gracieusement mise à sa disposition. » (*Gil Blas.*)

— La belle Société du *Mont-Sinaï* a tenu, le samedi 6 février, son assemblée générale à la mairie du IV[e] arrondissement. Borné par l'espace, nous ne pouvons mentionner que les faits les plus saillants de la séance.

Le compte rendu financier a été adopté à l'unanimité; il présente un excédent de recettes de 3,553 francs, malgré les nombreux services largement rétribués, malgré le payement des pensions à douze retraités, enfin malgré le chiffre élevé de l'article Bienfaisance, — 1,118 francs au lieu de 602 dans l'exercice précédent. L'assemblée a décidé l'augmentation des pensions de retraite, portées à 140 francs, a maintenu toutes les souscriptions de bienfaisance et en a créé une nouvelle, de 50 francs, en faveur du Comité de bienfaisance. La séance a été couronnée par le tirage au sort de la dot de 1,000 francs et du livret de la fondation Benoît Lévy.

Ces détails, quelque brefs qu'ils soient, suffisent pour montrer que le *Mont-Sinaï*, sous l'administration aussi habile que dévouée de son président actuel, n'a pas cessé de prospérer. Elle se porte vraiment bien pour une octogénaire!

— L'*Union scolaire* a tenu son assemblée générale le 13 février, trop tard pour que nous en rendions compte aujourd'hui. Nous remarquerons seulement qu'elle a modifié son

(1) Ajoutons que cette exhibition, sur un théâtre profane, de nos prières les plus saintes, comme la Kedouscha, les plus solennelles, comme l'introït du Kippour, a choqué plusieurs Israélites présents à la séance... Préjugé, soit; mais préjugé respectable.



sous-titre et agrandi son importance en s'intitulant : « Association amicale des anciens élèves israélites des écoles, *lycées et collèges* de Paris. » C'est là une heureuse innovation.

— M. Lyon-Caen, l'éminent professeur de la Faculté de droit de Paris, a été nommé membre, puis élu vice-président, du jury chargé d'examiner les aspirants à la carrière diplomatique.

— M. Émile Worms, correspondant de l'Institut et professeur à la Faculté de droit de Rennes, vient d'être élu à la presque unanimité correspondant de la Société nationale d'agriculture de France (section d'économie, législation et statistique).

— Nous apprenons que M. Lévy-Bing, enseigne, est nommé lieutenant de vaisseau.

M. Léo Lévy-Bing est le fils d'un banquier linguiste mort il y a quatre ans. C'est peut-être le seul officier de marine qui soit d'origine israélite.

— Le Syndicat des voyageurs et représentants de commerce a conféré la vice-présidence d'honneur à M. Paul Strauss, l'éminent publiciste et conseiller municipal de Paris.

— Le dernier concours médical a été plus honorable encore pour le judaïsme que nous ne le pensions. Aux cinq élus que nous avons mentionnés comme internes des hôpitaux, il en faut ajouter un sixième : M. Frey, avec le numéro 49 sur 59 nommés et 450 aspirants.

— Une Mme Weill, passant à minuit près du canal Saint-Martin, au rond-point de la Villette, fut dévalisée par des rôdeurs de nuit et précipitée ensuite dans le canal. Un brave sergent de ville, nommé Mayer, Israélite, s'élança sans hésiter à son secours et fut assez heureux pour la sauver. La pauvre femme, à demi morte de frayeur et de froid, a été transportée à l'hôpital Lariboisière. Quant au courageux

sauveteur, il a été félicité par les nombreux spectateurs qui, malgré l'heure tardive, étaient accourus à cet endroit.

L'*Éclair,* qui rapporte le fait, ne nous dit pas si on a pu mettre la main sur les coupables.

— Un journal de province, l'*Union républicaine de la Nièvre,* mène depuis quelque temps une campagne des plus vives contre les doctrines ultramontaines enseignées dans le *Catéchisme à l'usage du diocèse de Nevers.* Nous n'avons pas à y intervenir, et il ne nous convient ni d'apprécier ni même de reproduire les attaques de la feuille en question. Mais nous constatons avec plaisir qu'elle oppose les saines doctrines du judaïsme à celles qu'elle combat, notamment en ce qui concerne les devoirs envers la patrie enseignés dans toutes nos écoles. L'*Union* cite à cet effet (n° du 7 février) divers passages du catéchisme de feu le grand rabbin Ulmann, et elle aurait, au besoin, trouvé les mêmes principes dans n'importe quel catéchisme israélite, par la bonne raison qu'ils ont leur source dans les prescriptions mêmes de la Bible.

Algérie.

On nous écrit d'Alger, le 5 février :

« Nous nous occupons beaucoup des Israélites russes. Le Consistoire, sur la proposition de M. le grand rabbin, a voté 500 francs en leur faveur. Prochainement, nous enverrons au Comité de Paris les sommes recueillies... »

— Le 31 janvier, dans la grande synagogue (détail à noter), a eu lieu la distribution annuelle des prix, — livres et outils, — aux protégés israélites de l'excellente Société *le Travail* ; véritable solennité, à laquelle assistaient les sommités juives, Consistoire, grand rabbin, comité de bienfaisance, et où l'on a vivement applaudi les discours du président de la Société (M. Ruff) et du grand rabbin d'Alger.

Avec l'honorable président et le *Petit Alger* (1), nous ne

(1) Prière à ce journal, qui nous fait volontiers des emprunts, d'en indiquer la source, comme nous le faisons à son égard. Passe pour les *nouvelles;* mais les com-

pouvons que déplorer l'insuffisance de ressources qui paralyse les efforts de cette vaillante Société.

Comment est-il possible, dit notre confrère, que dans une Communauté comme celle d'Alger on ne trouve pas la somme requise pour soustraire quarante enfants de plus à la misère et à cette humiliante parodie du travail appelée le commerce des allumettes et le colportage des journaux? — Il ne s'agit, en somme, que d'un chiffre de 10,000 francs de plus par an. Ce ne sera, pour chacun, qu'une légère augmentation du budget de la bienfaisance...

P. S. — Au prochain numéro, l'intéressante chronique de M. Sadoun, parvenue trop tard.

Alsace-Lorraine.

M. S. Lévy, voyageur de commerce, a gagné le gros lot de la loterie israélite de bienfaisance de Strasbourg. Ce lot, offert par le prince de Hohenlohe, gouverneur du Reichsland, consiste dans une magnifique garniture de cheminée en *ivoire*.

Étranger.

La Société *Ezrath Nidda'him*, de Jérusalem, vient de publier le compte rendu (en hébreu) de sa gestion financière de 5651 (1891, huitième année). La relation ne laisse rien à désirer ni pour l'étendue ni pour la clarté, et elle accuse, en général, une situation assez satisfaisante, nonobstant un léger déficit.

— *Une fortune pour 40 centimes.* — « Avant-hier, une pauvre femme de Cronstadt avait acheté une vieille jaquette chez une juive pour 15 kopeks (40 centimes). En arrangeant la doublure, qui était très usée, elle a trouvé, cousu à l'intérieur, un billet de l'Emprunt russe avec primes, et 25 roubles en papier-monnaie. Vérification faite, le billet de loterie a gagné 40,000 roubles, soit 120,000 francs. » (*l'Intransigeant* du 5 février 1892.)

mentaires et les appréciations sont choses essentiellement personnelles, et il ne convient pas de se les approprier.

— On écrit de Cologne, le 9 février :

« Buschoff, boucher juif, sous le coup de la ridicule accusation d'avoir assassiné, pour obéir au rite israélite, un jeune garçon de Xanten, a été arrêté et transporté à Clèves.

« Cette affaire a fait l'objet, aujourd'hui, d'un débat passionné au Landtag entre députés antisémites et non antisémites. »

Vraiment, il y avait de quoi!

— Sous ce titre : « Parnell », la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier publie les curieux détails qui suivent. Il va de soi que nous n'en garantissons pas l'authenticité :

« Les Parnell sont une vieille famille du Cheshire. *Des juifs de la tribu de Juda, chassés de leur pays après la ruine du temple, en seraient la souche.* Il ne s'en faut guère que ces juifs ne se trouvent petits-fils de David et cousins de la sainte Vierge, comme certain duc espagnol. Établis dans le pays de Galles, ils prennent le nom de Tudor. Un beau gentilhomme de cette famille plaît à Mme Catherine de France, fille d'Isabelle de Bavière et veuve du roi Henri V. De cette fantaisie et de cette mésalliance naît une race qui donne cinq souverains à l'Angleterre. Les Parnell seraient une branche, aînée ou cadette, de la famille. »

ANNONCES

כשר RESTAURANT DE FAMILLE כשר

VRAIE CUISINE BOURGEOISE (ORIENTALE ET FRANÇAISE)

Tenu par Madame DONA DE MARCOS

Ancienne cuisinière de Monsieur le Comte de Camondo

Rue Buffault, 9, Paris.

Déjeuners : 1 fr. 50. — Dîners : 2 francs.

On parle Espagnol, — Grec, — Turc, — Italien et Portugais.

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

Usines a Vacqueville (Toblaine), près Nancy



SAGOU BLOCH

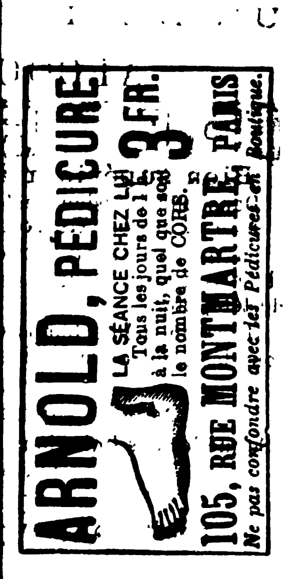
Le Sagou sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation *de si bonne et pure fabrication*, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec *la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.*

Pour mettre fin à ces *contrefaçons déloyales*, qui ne craignent même pas les tribunaux, MM. Bloch préviennent le public que le Sagou sortant de *leurs usines* sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Sagou Bloch**, et que chaque paquet sera revêtu de *leur signature*; il portera le nom de **Bloch** dans *la marque de fabrique.*

Nous prions le public de réclamer les véritables **Sagou Bloch.**

Nous garantissons ce produit pur et naturel.

N. & J. Bloch



L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,

XLVIIe Année N° 12 1er mars 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . 20 fr. / Six mois. . 11 fr. }

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. la ligne.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures . . 1 fr. 50.* }

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

POURIM

Le joyeux Pourim est à notre porte. Amant de l'actualité comme doit l'être tout bon journaliste, je ruminais un bel article à offrir à mes lecteurs, lorsque le courrier m'apporte... le *Réveil d'Israël*. Vous savez que ce *Réveil* est une feuille mensuelle protestante qui, depuis six ans, comme son nom l'indique, passe son temps à provoquer ou à constater notre réveil, *id est*, notre entrée dans le christianisme. Le rédacteur, M. Gustave Krüger, est un pasteur honnête et sincère, qui aime fort Israël, mais un peu comme le loup aime l'agneau, — pour l'absorber et se l'assimiler. Or, dès qu'une de nos fêtes est proche, il ne manque pas de lui dédier son article de tête, et c'est justement ce qu'il vient de faire. Voilà mon article trouvé. Je copie :

« Le dimanche 13 mars, ou 14 adar, est consacré au souvenir de la merveilleuse délivrance que Dieu avait accordée aux Juifs menacés d'être exterminés, en 474 avant l'ère chrétienne, sur l'instigation de l'impie Haman. Israël ne pouvait périr; il était destiné à devenir le berceau du Messie. De même aujourd'hui, malgré les tribulations que gouvernements et peuples font passer sur Israël, les Juifs ne périront pas; ils sont destinés à devenir le boulevard de

l'Église chrétienne des derniers temps et le cadre du futur royaume glorieux du Messie.

« Faisons monter, le 13 mars prochain, nos actions de grâces à Dieu pour la délivrance de son peuple sous Xerxès, et demandons à Dieu de manifester bientôt le « reste » d'Israël, qui deviendra une nation chrétienne et accomplira ce qui est écrit en vue de la venue du règne de Dieu. »

Et c'est tout. Avez-vous compris? Pour moi, je ne saisis pas très bien cette « manifestation du reste d'Israël », mais je suis reconnaissant au digne pasteur de ce qu'il veut bien, Pourim venu, joindre ses actions de grâces aux nôtres. Je sais bien que l'objet n'en est pas le même; que le rôle du judaïsme dans le présent et dans l'avenir, celui du christianisme et la prévision du triomphe final, sont différemment conçus par l'une et l'autre croyance; mais par divers moyens, dit Montaigne, on arrive à pareille fin.

Je voudrais bien aussi un mot d'explication sur la première phrase. On sait que la date de l'événement commémoré par le Pourim est fort controversée, de même que le personnage réel qui se cache sous le nom d'*Assuérus* (אחשורש ou אחשרש); cependant on s'accorde aujourd'hui, à peu près généralement, à voir dans ce roi Xerxès Ier. C'est donc sous son règne qu'a dû se passer l'histoire d'Esther; mais pourquoi précisément en 474, alors que Xerxès régna de 485 à 472?

On voudra bien remarquer que ce n'est pas une objection, mais une simple question que je pose ici.

L. Wogue.

N. B. — La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente un nouveau livre de M. Renan : « *Feuilles détachées, faisant suite aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* » Il n'y a guère d'inédit que la préface, morceau charmant et troublant, mosaïque de beautés, de paradoxes et d'erreurs, selon

la coutume de l'illustre écrivain. Nous avons vu là des pages admirables. Dès aujourd'hui nous y puisons ce renseignement que le dernier volume de l'*Histoire du peuple d'Israël* est fini, ou du moins que « le fond du livre est fixé ».

L. W.

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L' « UNIVERS ISRAÉLITE »

En réponse à notre dernier article : *Les Prédications sabbatiques à Paris*, M. Osiris nous fait l'honneur de nous adresser une lettre qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, et dont nous nous permettons, à ce titre, de publier la plus grande partie. On connaît les œuvres de l'honorable M. Osiris; mais on connaît moins ses projets et ses principes. Ses indications sur ce double point nous semblent assez importantes pour justifier notre petite indiscrétion.

Il est, d'ailleurs, à peine besoin de répéter que nous n'approuvons pas toutes ses idées d'une façon absolue. — L. W.

Cher Monsieur,

... C'est le culte des gloires passées et le souci du progrès qui ont toujours réglé,—en toute humilité,—ma conduite. Ce sont ces sentiments qui m'agitaient quand j'offris à Nancy la magnifique statue de Jeanne d'Arc, chef-d'œuvre de Frémiet, ainsi que le prix du Centenaire de notre immortelle Révolution à l'Exposition universelle.

C'est également sous l'empire de ces sentiments que je me dispose à glorifier Guillaume Tell, le libérateur helvétique, et Alfred de Musset, le si gracieux poète.

La grande figure de Moïse, non pas prophète, mais législateur (1), hantait depuis longtemps mon esprit. Mon ami Antonin Mercié, l'illustre statuaire, a emprunté à Michel-Ange son œuvre la plus grandiose; elle doit prendre place au

(1) Cette distinction n'étant pas développée, nous n'avons pas à la discuter. Nous ferons seulement observer : 1° que, comme *prophète*, ce que Moïse a surtout annoncé, c'est le Messie, c'est-à-dire l'unification future du genre humain; 2° que, comme *législateur*, nous lui devons surtout le Décalogue, dont la seconde parole proscrit toute image en relief, fût-ce celle de Moïse.



cimetière Montmartre, sur le tombeau de Mme Osiris, catholique, tombeau où je reposerai moi-même.

Je n'ai jamais eu la prétention de voir se dresser la statue de Moïse sous le péristyle du Palais-Bourbon. Bien que beaucoup puissent penser qu'entre Sully et d'Aguesseau un législateur comme Moïse pourrait trouver sa place, ce n'est pas pour la Chambre des députés, mais pour moi-même, que j'ai fait exécuter cette œuvre, sur laquelle sera gravée cette inscription : A MOÏSE, PREMIER LÉGISLATEUR.

Telles sont, cher Monsieur, les réflexions que me suscite votre article, et que je prends la liberté de vous exposer très rapidement.

Veuillez agréer, etc. OSIRIS.

EPHRAÏM MIKHAËL

Éphraïm Mikhaël (Georges Michel) est ce jeune poète israélite dont nous annoncions, il y a bientôt deux ans, la mort prématurée (1). Né à Toulouse le 24 juin 1866, il vint à Paris vers l'âge de quinze ans et suivit les cours du lycée Condorcet, dont il fut un des élèves les plus distingués. Il prit sa licence ès lettres en Sorbonne et fut reçu à l'École des chartes, d'où il sortit avec le diplôme d'archiviste-paléographe, après avoir soutenu une thèse intéressante de philosophie médiévale sur Richard de Saint-Victor. Attaché depuis à la Bibliothèque nationale, il mourut peu de temps après, le 5 mai 1890, à l'âge de vingt-quatre ans.

La jeunesse de Mikhaël a été surtout consacrée à la poésie, pour laquelle il était particulièrement doué. Il occupa très vite une place supérieure dans notre génération poétique par l'ampleur de sa conception, la délicatesse de son sentiment de l'art, la richesse de son imagination, la pureté et

(1) Voir *Univers israélite* du 16 mai 1890, page 549.

la solidité de son style. Ces qualités frappèrent, dès le début, les connaisseurs, et furent appréciées dans les différents ouvrages du poète : *l'Automne; la Fiancée de Corinthe,* légende dramatique; *le Cor fleuri,* féerie représentée au Théâtre-Libre; *Florimond,* poème couronné au concours de poésie de *l'Écho de Paris.*

Mikhaël était déjà en pleine renommée lorsqu'il mourut; ses amis ont pieusement recueilli ce qui restait de son œuvre et l'ont publié à la librairie Lemerre. Aujourd'hui ils veulent rendre un dernier hommage à une mémoire qui leur est chère : ils savent qu'ils ne feront pas en vain appel à la générosité du public ami des lettres. Pour moi, je suis sûr que les lecteurs de *l'Univers israélite* seront des premiers à les encourager, puisque Éphraïm Mikhaël a été leur coreligionnaire.

CAMILLE BLOCH.

Avec ces lignes de notre collaborateur, le savant archiviste du département de l'Aude, nous recevons une circulaire du « Comité Éphraïm Mikhaël », dont il est lui-même membre, circulaire d'où nous extrayons ce passage : « Il sied qu'une image de marbre, sur sa tombe, rappelle ce que fut le pur poète qui repose là. L'exécution du monument a été confiée à M. Michel *Malherbe.* Les souscriptions sont recueillies par M. Gaston *Danville,* trésorier, 191, faubourg Saint-Honoré, et par chacun des membres du Comité. »

L'appel du Comité, — auquel nous nous associons volontiers, — obtiendra parmi nos lecteurs un accueil d'autant plus favorable que l'*image* en question, en tant que représentation humaine, ne blessera en rien leurs convictions religieuses. L. W.

UN NOUVEAU CATÉCHISME

Nous ne disons pas « un catéchisme nouveau », car celui-ci ressemble à peu près à tous les catéchismes, notamment au classique *Précis* de nos écoles. Il n'en diffère que sur un point, c'est qu'il est rédigé en hébreu.

C'est en effet l'œuvre d'un homme qui aime beaucoup

l'hébreu, quoiqu'il ne l'écrive pas très purement : M. Moïse Ottolenghi, de Livourne, professeur à Salonique, dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs. On ne s'explique pas bien le choix de la langue hébraïque pour un livre qui ne saurait être trop clair, et pour des enfants qui probablement n'entendent guère plus cette langue que ceux de France. Si elle a été choisie pour leur servir de sujet d'exercice et qu'ils soient astreints à la traduire, le texte est mal choisi, car, nous le répétons à regret, la diction du nouveau catéchisme (intitulé משפט לַיעקב) est loin d'être correcte.

Sur le fond, nous avons des réserves à faire en ce qui touche les articles de foi, mais ces réserves s'adressent également à tous les catéchismes, et nous les développerons dans un article spécial. Une chose plus étrange, c'est le silence de l'auteur sur les *seconds jours de fête,* silence inexplicable chez un écrivain d'une piété si sincère et si pro fonde ! — L. W.

UN NOUVEAU THÉATRE A PARIS

(Suite et fin.)

Donnons maintenant, selon notre promesse, l'analyse de la nouvelle pièce, intitulée, nous l'avons dit, *Sulamith.*

Le fond de cette pièce est une légende racontée quelque part dans le Midrasch, et dont voici la teneur dans toute sa simplicité :

« Deux jeunes gens s'étaient juré un amour éternel et avaient pris à témoin un puits et un chat sauvage qui se trouvaient là. Or, le jeune homme oublia sa fiancée et épousa une autre femme, dont il eut deux enfants : le premier tomba dans un puits et se noya ; le second fut étranglé par un chat sauvage. Alors, l'infidèle se rappela son serment d'autrefois ; il répudia sa femme et épousa sa fiancée, qui lui avait gardé sa foi. »

M. Goldfaden a développé cette légende en six tableaux, où il a introduit les coutumes et usages des anciens Hébreux, décrits avec beaucoup d'exactitude.

Ier tableau. — Des pèlerins se dirigent vers Jérusalem, en chantant des cantiques. Un vieillard, Manoach, est accompagné de sa jeune fille Sulamith. Arrivés à Bethléem, ils se séparent : lui, pour continuer sa route vers Jérusalem ; elle, pour retourner à la maison. Mais, en route, la jeune fille s'égare. Le soleil brille dans toute sa force ; elle souffre les tortures de la soif, lorsqu'elle aperçoit un puits, mais... point de seau ! Courageuse, elle y descend, se remettant à la Providence du soin de l'en tirer.

En ce moment, arrive un jeune homme, Absalon, — beau, naturellement, — accompagné d'un esclave nègre. Ce dernier personnage sera chargé d'égayer les spectateurs lorsque l'émotion sera trop forte ; tout comme dans le drame moderne.

Absalon tire la jeune fille du puits ; ils s'éprennent l'un de l'autre, se jurent fidélité, et prennent à témoin le puits libérateur et un chat sauvage qu'ils aperçoivent près de là.

Tableau II. — Nous sommes au 15 *Ab.* Ce jour-là, dit le Talmud, c'était grande fête pour les Hébreux. Les jeunes filles se promenaient dans les vignes et tâchaient de se faire agréer par les jeunes hommes, dont elles se disputaient les suffrages (1).

C'est à une scène de ce genre que nous assistons. C'est peut-être assez risqué, cet appel des jeunes filles aux jeunes gens ; mais la tradition l'autorise. Le volage Absalon a déjà oublié sa Sulamith ; il enlève une jeune fille, Abigaïl, et un prêtre leur donne la bénédiction.

Tableau III. — Chez Manoach. Des jeunes gens viennent briguer la main de sa fille Sulamith. L'un est un guerrier, il

(1) Voir Mischna et Ghemara, tr. *Taanith*, ch. IV, f. 26 *b.* (L. W.)

vante ses exploits; le second est un riche fermier; le troisième est un prêtre, personnage ridicule, qui se vante de se remplir la panse de victimes.

Manoach, embarrassé, prend le parti de tirer son gendre au sort. Solution expéditive! — Le sort tombe sur le guerrier; mais Sulamith les repousse tous, étrangle presque le prêtre, prononce des paroles incohérentes... C'est qu'elle est devenue folle depuis l'abandon de son fiancé. Désespoir du vieux Manoach.

Tableau IV. — Deux ans après, Absalon s'entretient avec sa femme Abigaïl. Ils ont eu un enfant qu'un chat a étranglé, mais Dieu leur en a donné un autre...

En ce moment, on leur apprend que cet enfant est tombé dans un puits et s'est noyé. Alors Absalon se ressouvient de Sulamith. Il raconte tout à sa femme qui, noblement, se sacrifie et l'engage à aller épouser la jeune fille.

Tableau V. — Près de Bethléem : il fait nuit. Des bergers s'entretiennent des derniers événements, lorsqu'ils aperçoivent deux voyageurs. C'est Absalon et son nègre. Absalon s'informe de Manoach et de sa fille. Il apprend qu'elle est devenue folle, et il s'accuse d'en être la cause. Les bergers l'engagent à passer la nuit avec eux, sur quoi tout le monde va se coucher.

Tableau VI. — Absalon arrive au domicile de Manoach; il aperçoit Sulamith plongée dans un abattement profond. Il commence à *chanter* le serment qu'ils ont échangé autrefois. A cette voix, la jeune fille sort peu à peu de sa torpeur; elle reconnaît son fiancé et pousse un cri.

Quand le père rentre, il constate que sa fille est guérie; les deux jeunes gens lui demandent sa bénédiction, qu'il leur donne d'une voix tremblante d'émotion. — Rideau.

Nous pensons que cette fidèle analyse aura donné aux lecteurs une idée suffisante de cette singulière œuvre dramati-

que, qui, malgré ses nombreux défauts et sa forme enfantine, atteste un certain art et une certaine dépense d'imagination. Nous en dirons autant du jeu des acteurs, très animé et très expressif, bien que peu conforme aux pures traditions du Conservatoire. Quant aux costumes et aux décors, ils sont assez barbares pour ressembler à tout ce qu'on voudra. Nos juifs, hélas! sont peu ferrés sur la *couleur locale*.

Is. Blank.

Indiquons, à titre de curiosité, les intitulés des pièces jouées successivement depuis *Sulamith*, sous les auspices de l' « Union théâtrale des amateurs israélites à Paris » : *La Folle par amour*, — *Esther d'Engedien* (?), *ou le Faux grand prêtre*, — *Joseph vendu par ses frères*, — *Bar Kochba* (Barcochebas), — *Robert le Diable, ou Asmodée*, — *le Joueur de cartes*.

Certaines de ces pièces sont des adaptations ou peut-être, plus justement, des déformations. — *Réd.*

CHRONIQUE ALGÉRIENNE

Alger, le 9 février 1892.

Le Consistoire a procédé récemment à la création d'un Refuge de nuit pour les malheureux de passage dont notre ville pullule.

Cet asile était devenu indispensable, vu l'invasion toujours croissante de l'armée nomade. A défaut d'asile, les indigents cosmopolites envahissaient les synagogues, qui leur servaient de dortoirs, notamment le temple Gugenheim, où se trouvent les bureaux du Consistoire.

Enfin! on s'occupe sérieusement de mettre à exécution le projet d'un hôpital. Un généreux coreligionnaire a mis à la disposition du Consistoire une magnifique villa qu'il possède dans la banlieue, à proximité de l'hôpital militaire du Dey. C'est un vaste local entouré d'un jardin, et réunissant toutes les conditions pour l'installation d'un hospice. Indépendam-

ment de cet immeuble, des donations importantes sont promises par diverses personnes. Cela démontre d'une manière péremptoire que cette heureuse initiative est bien accueillie dans la Communauté.

Il serait à désirer que l'inauguration de cet établissement ne se fît pas longtemps attendre, dans l'intérêt des nombreux malades qui végètent dans des taudis.

Le 28 janvier dernier a eu lieu l'adjudication de 700 quintaux métriques de semoule et farine destinées à la fabrication du pain azyme pour la prochaine fête de Pâque. Cette opération commerciale produit annuellement à la Caisse consistoriale un joli bénéfice dont profite une certaine catégorie de pauvres honteux, qui n'acceptent de secours qu'à la fête pascale exclusivement.

RUBEN SADOUN.

LES CONFÉRENCES D'ANDRINOPLE

Andrinople, le 8 février 1892.

Monsieur le Directeur,

Le Cercle israélite de notre ville a organisé pour cette saison d'hiver des conférences ayant trait à l'histoire et à la littérature juives. Le conférencier attitré est M. *Abraham Danon,* un des rabbins les plus savants de Turquie ; volontiers je dirais de lui qu'il est le plus savant, mais je ne veux chagriner personne. Aimant également les études hébraïques et les études profanes, passant volontiers d'une halakha talmudique à un chant de l'*Iliade,* il a acquis ainsi une étendue de connaissances vraiment remarquable. Ordinairement nos rabbins se confinent dans l'étude de la casuistique ; tous leurs efforts se portent sur le Talmud. L'hébreu qu'ils écrivent quelquefois est une mosaïque formée de tous les styles :

biblique, talmudique et midraschique. Ne leur demandez pas l'histoire juive, ils l'ignorent, et souvent s'en vantent. Pas tous, il est vrai; il y a des exceptions, mais si rares!... Or donc, ému de cet état de choses, on a maintes fois demandé l'institution d'un séminaire en Turquie, sur le modèle de ceux d'Allemagne et de France. Après de nombreux tâtonnements, quelques membres du Comité de l'*Anglo-Jewish Association* et de celui de l'*Alliance israélite* ont fondé l'École rabbinique tant souhaitée. Ils en ont confié la direction à M. Ab. Danon, désigné d'avance, par la dignité de sa vie autant que par sa compétence, pour occuper ce poste important. Modestement commencée, l'œuvre prendra avec le temps une extension digne des grands services qu'elle est appelée à rendre. Mais j'aurai sans doute une nouvelle occasion de vous parler de l'École rabbinique et de son directeur; permettez-moi donc de ne pas m'y attarder et de passer à l'objet de cette lettre.

A la dernière conférence, faite au Cercle israélite, assistaient nombre de notabilités grecques. Le succès a été si vif que ces messieurs, au nom du *Syllogue* grec, prièrent M. Danon de faire une conférence dans le local du Syllogue.

La proposition fut acceptée avec empressement, et, la semaine dernière, M. Danon prenait place dans la chaire du Syllogue. Conférencier comme auditeurs israélites ont reçu de leurs compatriotes grecs l'accueil le plus cordial. Le sujet de la conférence était « la littérature judéo-grecque vers les premiers siècles ». On ne pouvait mieux choisir, car ce sujet avait le mérite d'intéresser également les Grecs et les Israélites. Ce choix était en même temps une attention délicate envers ceux dont nous étions les hôtes, car cette partie de l'histoire juive renferme un hommage éclatant à la langue grecque, adoptée alors par une grande partie de nos coreligionnaires. M. Abraham Danon a vivement décrit cette époque, où les idées grecques pénétrèrent si profondément l'esprit juif; il a montré qu'au contact de la civilisation hellénique le judaïsme avait gagné en souplesse et en largeur

de vues, de même qu'à notre contact l'hellénisme avait acquis une conception plus exacte et plus élevée des choses religieuses...

Le succès obtenu par cette conférence a été des plus éclatants. Une véritable ovation a été faite à l'orateur par nos compatriotes grecs, qui tous l'ont chaudement félicité. On peut dire que, ce soir-là, Grecs et Israélites ont véritablement fraternisé. Si j'ai un souhait à formuler, c'est que ce courant de sympathie qui, grâce à M. Danon, s'est établi entre les Grecs cultivés et les Israélites, ne soit point interrompu. Bien des hommes, même instruits et nullement fanatiques, nourrissent contre nous des préjugés qu'ils ont sucés avec le lait. Il dépend en grande partie de nous de les dissiper. Depuis des siècles, nous souffrons de l'intolérance et de la malveillance de la plupart de nos voisins; mais il faut avouer que nous n'avons pas toujours cherché à les amener à de meilleurs sentiments. Nous n'étions pas outillés pour cela, nous manquions d'hommes. Que l'exemple d'Andrinople soit suivi partout dans l'Orient, nous ne saurions tarder à en apprécier les heureux résultats. Il est vrai qu'il nous faudrait, à cet effet, quelques *Abraham Danon*, et, dût notre amour-propre en souffrir, nous devons avouer que l'espèce n'est pas très commune en Turquie.

YEHOUDI.

SOLSTICES ET ÉQUINOXES

(TEKOUPHOTH)

Nous sommes tous plus ou moins superstitieux. Nous avons hérité, avec les saines traditions de nos pères, une partie des croyances erronées de nos mères, et nous attachons peut-être à celles-ci autant et plus d'importance qu'aux premières.

A toutes les époques de notre histoire, nos rabbins ont



cherché à réagir contre les superstitions; ils ont voulu déraciner ces excroissances parasites qui nuisent au développement des doctrines réconfortantes de la Loi : ils n'y ont guère réussi. Aujourd'hui même que nous n'avons plus pour les principes traditionnels de notre religion le même respect qu'autrefois, nous observons encore avec la même vénération certaines coutumes que le simple bon sens devrait nous faire rejeter. Ainsi, nous croyons à l'effet désastreux de plusieurs nombres, nous craignons la rencontre de certaines classes d'hommes ou d'animaux, nous redoutons surtout l'apparition de certains phénomènes célestes que la science a su prévoir et expliquer avec une rigoureuse exactitude.

Nous voulons parler aujourd'hui des craintes chimériques qu'inspirent les époques des solstices et des équinoxes. Il y a quatre époques dans l'année où le soleil, dans son mouvement apparent, est le plus rapproché ou le plus éloigné de l'équateur. Ce sont l'équinoxe du printemps (mois de Nissan) et celui d'automne (mois de Tisri), le solstice d'été (mois de Tamouz) et celui d'hiver (mois de Tébeth). La Tekoupha de Tébeth a eu lieu cette année le mercredi 6 janvier (1).

Les annuaires d'autrefois, et même ceux d'aujourd'hui, signalent avec soin ces différentes époques de l'année. On en fait même l'objet d'une publication spéciale dans nos synagogues (2). Il n'y a pas de ménagère qui oublie de couvrir, pendant ce temps, hermétiquement tous les vases de la maison On craint que le Satan ne vienne jeter une goutte de sang dans l'un de ces vases et qu'il n'empoisonne les eaux de la maison. Je me rappelle très bien que, dans mon enfance, on m'interdisait de boire de l'eau pendant plusieurs heures de la journée de Tekoupha, et que je me serais bien gardé d'enfreindre cette défense.

(1) On remarquera que les *tekouphoth* hébraïques n'ont pas d'équivalent en français, si ce n'est, jusqu'à un certain point, les *quatre-temps* de l'Église. Comme eux, elles ne répondent qu'à peu près aux quatre saisons, déterminées astronomiquement par les solstices et les équinoxes. (L. W.)

(2) Cet usage a disparu, et à bon droit, dans une grande partie de la France. Nous verrions même peu d'inconvénients à ce qu'on supprimât cette indication dans nos calendriers. (L. W.)



Aboudarham, le grand cabbaliste et l'homme le plus superstitieux de son époque, codifie cette défense en ces termes : ומנהג פשוט שלא לשתות מים בשעת התקופה וכן כתבו הקדמונים ואין לשנות (1). « L'usage s'est répandu de ne pas boire de l'eau à l'heure de la Tekoupha ; c'est ainsi que l'ont écrit les premiers docteurs, il ne faut rien y changer. »

Disons cependant, à l'honneur de deux de nos grands docteurs, Saadia Hagaon et Ibn-Ezra, qu'ils se sont élevés contre cette superstition de la façon la plus énergique, et qu'ils l'ont qualifiée de sotte et de ridicule.

La défense rapportée par Aboudarham est expliquée de différentes manières :

On suppose que les quatre saisons sont sous la surveillance de quatre anges, qui exercent leurs fonctions successivement ; qu'à l'époque des Tekouphoth il y a changement de ministère céleste. Mais pour qu'un ministre dépose son portefeuille et pour qu'un autre le reprenne, il se passe un certain temps. Il y a donc un moment de crise ministérielle où les eaux sont privées de surveillant. C'est ce moment que Satan met à profit pour empoisonner les eaux.

Voici une autre explication, qui a du moins le mérite de nous rappeler certains faits historiques : on prétend qu'à chacune des quatre Tekouphoth a eu lieu un événement mémorable qui a fait changer les eaux en sang (2).

A l'équinoxe du printemps (mois de Nissan), les eaux de l'Égypte ont été changées en sang par Moïse ;

Au solstice d'été (mois de Tamouz), les eaux du rocher merveilleux du désert se sont changées en sang (3) ;

A l'équinoxe d'automne (mois de Tisri), devait avoir lieu le sacrifice d'Isaac ; le sacrifice n'a pas été consommé, mais le couteau a laissé dégoutter du sang ;

(1) V. Yoré Déa, ch. 116.

(2) Il y aurait un moyen d'éviter le danger : on n'aurait qu'à jeter dans les eaux un morceau de fer, car le fléau ne pouvait sévir que sur les eaux contenues dans des vases de pierre ou de bois. (Voir à ce sujet *Exode*, ch. 7, v. 19.)

(3) *Psaumes*, 78, v. 20 ; *Lévitique*, 15, v. 25.

Au solstice d'hiver (mois de Tébeth), a eu lieu le sacrifice de la fille de Jephté (1).

On explique encore les Tekouphoth d'une autre manière : on dit qu'à ces époques le Scorpion du zodiaque attaque le Lion, qu'il y a du sang versé, et que ce sang coule sur les hommes et les fait mourir (2).

A cette superstition s'en rattache une autre qui n'est pas moins répandue, et qui consiste à jeter les eaux de toutes les maisons voisines de celle où se trouve un mort. Cette superstition est enregistrée dans le *Yoré Déa* (3) en ces termes : מנהג לשפוך כל המים שאובים שבשכונת המת.

L'auteur du commentaire באר היטב donne la raison de cette défense : Satan nettoie dans les eaux le couteau taché de sang avec lequel il a égorgé l'homme que l'on vient d'enterrer.

Il est fâcheux sans doute que l'auteur du *Yoré Déa*, poussé par un scrupule exagéré, se soit cru dans l'obligation d'enregistrer certaines croyances superstitieuses et de les ériger en articles de code. Mais ce qui est bien plus fâcheux, c'est que des Israélites qui vivent à une époque où la science a fait des progrès si merveilleux, et qui s'affranchissent sans aucun remords des lois les plus saintes, deviennent des hommes à préjugés, des esprits pusillanimes qui tremblent devant la mort. Nous ne pouvons pas éviter le moment fatal qui marque la fin de notre destinée, mais nous pouvons peut-être le reculer. Or, la frugalité, la sobriété, les soins hygiéniques, désarmeront bien plus sûrement le Satan que les précautions enfantines mentionnées plus haut. Voulez-vous vous garantir contre d'autres *Satans*, gens malfaisants, cri-

(1) Explication qui prend au pied de la lettre les mots והעליתיהו עולה (*Juges*, ch. 11, v. 31), contrairement à l'opinion généralement adoptée, qui ne veut voir dans ces deux mots qu'une simple consécration monastique. — V. רד"ק sur le même verset. (C'est en effet l'opinion de רד"ק et de plusieurs autres, mais il ne s'ensuit pas que ce soit l'opinion générale. — L. W.)

(2) Voir pour plus de détails : ס' עברונית, p. 11; יורה דעה, ch. 116, avec la remarque du באר היטב ; זוהר, section *Jéthro;* et surtout אגרת ישר, Vienne, 1834, p. 21.

(3) יורה דעה, ch. 339.

minels de tous genres? Ayez à votre porte une bonne serrure avec une chaînette de sûreté ; portez même sur vous, si vous le voulez, un revolver, ou un poignard dont l'acier soit d'une bonne trempe, cela vaut mieux, croyez-moi, que tout un attirail de pots bien couverts.

Félix Bloch, *rabbin*.

CHARITÉ ISRAÉLITE

(*Mois de janvier-février* 1892.)

MM. Gustave Pereire et son fils Alfred, 1,530 francs; Joseph Dreyfus, 200; Emmanuel Harold, 100; André Simon, 100; Étienne Hecht, au nom de feu M. Marcus Hecht (pour fondation d'un prix annuel sous la dénomination « Fondation Marcus Hecht », en faveur du Refuge du Plessis-Piquet), 5,000; (pour fondation d'un demi-lit à la Maison de Refuge pour l'enfance de Neuilly), 7,500; Joseph Hirsch, 500; E. Hirtz, 100; Alphen, 100; Arthur Aron, 400; René Dreyfus, 500; M. et Mme A. Hauser, 100; l'Association des Dames françaises, 200; James Pam, 400; Eugène Halphen, 100; Kinsbourg, 100; René Heimann, 200; Casewitz et Adler, 350 francs.

Mmes la baronne Maximilien de Kœnigswarter, 24 obligations consistoriales; Amélie Marsden, 50 francs de rente 3 0/0; la baronne de Weisweiller, en mémoire de son mari, 20,000; Léonce Heimann et ses enfants, 400; Alexandre Léon, 400; Émile Dreyfus et M. Tony Dreyfus, 1,000; Émerique, 200; L. de Ricqlès, 200; David Oppenheim, 100; Édouard Kohn et la baronne J. de Reinach, 5,000 francs.

NOUVELLES DIVERSES

France.

AVIS CONSISTORIAL

Conformément aux dispositions du décret du 29 août 1862, combinées avec celles de l'ordonnance du 25 mai 1844, la liste des électeurs consistoriaux de Paris, revisée, est exposée au parvis du temple de la rue de la Victoire, pendant deux mois, à partir du 1er mars prochain.

Pendant ce délai, toutes réclamations sont admises; elles seront reçues au Secrétariat général du Consistoire, rue Saint-Georges, 17, tous les jours, samedis et fêtes exceptés, de neuf heures du matin à six heures du soir.

— Sur la demande du Consistoire central, le ministre de la guerre, par une circulaire en date du 11 février, a informé les chefs de corps que les dispositions prises en faveur des militaires à l'occasion des fêtes de Pâques sont maintenues, pour cette année, dans les conditions de la circulaire du 10 décembre 1888.

Il leur a fait connaître en même temps que les fêtes de la Pâque israélite auront lieu du 11 avril matin au 20 avril matin.

— Depuis quelque temps la Commission administrative de notre Séminaire s'occupe, avec un zèle des plus louables, d'améliorer le régime et les études de cet établissement. En ce moment, nous assure-t-on, elle songerait à y introduire un cours,—au moins théorique,—de péritomie (*milah*), cours dont l'utilité serait incontestable, mais qui ne serait pas précisément une nouveauté. Il y a environ vingt-cinq ans, un cours semblable existait au Séminaire; il était même en partie pratique, si nos souvenirs sont fidèles, mais purement facultatif et suivi seulement par quelques élèves; d'où peut-être son peu de durée.

— Samedi 20 février a eu lieu, au temple de la rue Buffault, la *bar-mitswa* du fils de M. Simon Teutsch, le banquier bien connu. Profusion de lumières et de fleurs, assistance nombreuse et sympathique. Parmi les chants qui embellissaient la cérémonie dominait, comme toujours, le puissant organe de l'officiant Mendez. Riches offrandes en l'honneur du temple. M. le rabbin Weill, appelé à la Torah, a lu à la tribune le chapitre du Décalogue, suivant l'excellent usage du rite portugais.

Après l'office, une gracieuse réception attendait les amis

de la famille et était suivie d'un banquet où n'a cessé de régner la plus cordiale gaieté, où les témoignages de sympathie ont été prodigués aux aimables amphitryons.

— La liste de charité de ce mois comprend deux offrandes remarquables, sur lesquelles nous appelons l'attention du lecteur :

Mme la baronne de Weisweiller, dont nous avons mentionné le deuil récent, fait don au Comité de bienfaisance, pour différentes institutions, d'une somme de 20,000 francs.

M. Étienne Hecht, au nom du regretté Marcus Hecht, donne 5,000 francs pour fondation d'un *prix annuel* au Refuge du Plessis-Piquet, et 7,500 francs pour fondation d'un *demi-lit* au Refuge de Neuilly.

— Une dame du nom de Fabre a légué à M. Joseph Reinach une somme de 5,000 francs : « C'est au digne élève et successeur de Gambetta, a-t-elle écrit, que je fais ce don. Je ne doute pas un instant qu'il n'ait à cœur de défendre jusqu'à la fin de ses jours la politique si républicaine du grand et illustre Gambetta. » — « Certes, a répondu M. Reinach, cette femme m'a bien jugé, et, pour preuve, je donne cette somme à l'Assistance publique, œuvre créée par Gambetta lui-même, dont je m'honore d'être le fidèle continuateur. »

— Une nouvelle conférence sera faite à la Société des études juives, rue de la Victoire, samedi 5 mars, à huit heures et demie du soir, par M. Maurice Wahl, professeur agrégé d'histoire. — Sujet de la conférence : *Les Juifs devant l'Assemblée constituante*. Nous en rendrons compte.

— Nous sommes informés que l'assemblée générale de la Société de prévoyance *la Terre promise* aura lieu le mardi 15 mars, à huit heures du soir, à la Mairie du IXe arrondissement, rue Drouot. M. le grand rabbin de Paris, président d'honneur, assistera à la séance.

— Le second fourneau économique, dont le Comité de bienfaisance, comme on l'a lu dans nos colonnes, a mis la direc-

tion au concours, fonctionnera prochainement à Montmartre. C'était une idée éminemment pratique que ce dédoublement d'une institution si utile, mais insuffisante pour une clientèle trop nombreuse et en partie trop éloignée. Une idée non moins intelligente a été de donner plus d'extension au fourneau déjà existant rue Malher, dirigé avec tant de conscience par les époux Klotz, mais trop à l'étroit pour les *mille* portions quotidiennes qu'il a charge de fournir. Cet établissement va être transféré rue des Rosiers, dans l'ancien café Hauser, et on compte que l'appropriation en sera terminée vers Pâques.

— Le baron Nathaniel de Rothschild, de Vienne, arrivé récemment à Port-Vendres, a failli être victime d'un grave accident.

Il était allé visiter en voiture le sanatorium et le laboratoire de Banyuls-sur-Mer. Les chevaux s'emballèrent dans une descente rapide, le frein et le timon de la voiture se brisèrent, et les promeneurs risquaient d'être jetés dans un précipice profond de 35 mètres qui borde la route. Le cocher put heureusement diriger son attelage jusqu'au bas de la côte, et les dégâts ont été purement matériels (1).

— Une des victimes les plus intéressantes de l'accident arrivé récemment sur la ligne du Nord est le mécanicien Haguenauer, employé depuis longues années sur l'un des trains et qui, d'abord grièvement blessé et transporté à l'hôpital Lariboisière, a finalement succombé à ses blessures.

Aimé et estimé de tous, M. Haguenauer est vivement regretté.

— On annonce la mort de M. Émile Nathan, agent de change honoraire, décédé le 25 février et inhumé le 28.

— M. Théophile Reblaub, fils de l'excellent directeur de notre École de travail, ancien interne des hôpitaux de Paris,

(1) Ce récit du *Petit Journal* se retrouve, avec des différences peu importantes, dans le *Jew. World* du 12 février.

a soutenu, le 25 février, sa thèse de doctorat avec un succès attesté suffisamment par sa note : « Soutenance extrêmement satisfaisante », et par les félicitations du jury. — Nous y joignons les nôtres, adressées au jeune docteur et à sa famille.

— MM. Edgar Hément et Eugène Mayer figurent parmi les seize syndics qui viennent d'être élus par l'Association professionnelle des journalistes républicains français.

— Un concert entièrement composé d'œuvres de M. Camille Saint-Saëns a été donné ces derniers jours à la salle Érard, par M. Dezso Lederer, le remarquable violoniste (1), qui s'est fait applaudir tour à tour dans divers morceaux propres à faire valoir la virtuosité de l'artiste. Plusieurs chanteurs et cantatrices distingués ont prêté à M. Lederer le concours de leur talent et contribué au succès de cette très intéressante soirée. (Extrait de la *Nouvelle Revue.*)

— M. Nissim Dobrouskine, l'énergique et savant secrétaire de la Société *Bné-Tsion*, bien connue de nos lecteurs, est sur le point de se rendre en Palestine, où il a résolu de vivre et de mourir, voulant réaliser pour sa part le ישוב הארץ, rêve et passion de toute sa vie. Il pratiquera ainsi à sa manière ce qu'on a appelé (dans un sens moins louable) la propagande par le fait, — avec quel succès, l'avenir le dira.

A ce propos, apprenons à nos lectrices que sa fille, Mlle Esther Dobrouska, la savante *doctoresse*, dont nous avons, au mois d'août dernier, enregistré la brillante réception, s'est consacrée spécialement aux maladies des femmes et possède déjà, de ce chef, une assez jolie clientèle. Mlle Dobrouska demeure rue de Béarn, au Marais.

P. S. — M. le grand rabbin de France présidera, dit-on, à l'installation prochaine du grand rabbin de Bayonne.

(1) Gendre de M. Stern, le chef de chœur du temple des Tournelles, qui est, lui aussi, un violoniste des plus distingués.

Algérie.

Par décision ministérielle, M. Albou, professeur de mathématiques au collège de Bone, est élevé de la quatrième à la troisième classe de son grade.

— A l'occasion de l'anniversaire de la mort de son père, feu M. Azoubib, Mme veuve Azoulaï, si connue par ses œuvres de charité, vient de faire don des sommes suivantes : 300 francs à la Caisse des écoles; 300 francs au Bureau de bienfaisance israélite; 200 francs à la Crèche laïque; 200 fr. au Bureau de bienfaisance musulman; 200 francs à la Société l'*Avenir algérien;* 100 francs à la Bouchée de pain; 100 francs à la Société *la Charitable israélite;* 100 francs à la Société *le Travail.*

Alsace-Lorraine.

La nomination de M. Isaac Dreyfus, rabbin de Fegersheim, au poste rabbinique de Brumath, a été confirmée par le ministère d'Alsace-Lorraine. — Puisse, ajoute le correspondant de l'*Isr. Wochenschrift,* puisse le nouveau rabbin réussir, par sa sagesse, à calmer les esprits que sa nomination avait, comme on sait, si violemment surexcités !

— Mme Laure Lévy, décédée à Strasbourg le 22 janvier dernier, a institué comme légataire universelle la maison de santé (*Krankenhaus*) israélite de cette ville, à la charge de payer, dans les six mois qui suivront son décès, différents legs particuliers, entre autres 480 marks au Bureau de bienfaisance et 3,200 à la Communauté israélite.

— Mme veuve Maurice Blin, la mère du regretté Albert Blin, d'Elbeuf, s'est souvenue qu'elle est née à Schirrhofen, où son père, de pieuse mémoire, a rempli avec honneur les fonctions de maire, et elle a envoyé 300 francs à sa Communauté natale pour des distributions aux pauvres et pour des prières en l'honneur de son cher défunt. — Que Dieu con-

sole et récompense la noble femme qui sait ainsi sanctifier sa douleur ! — *S. L.*

— Il y a tous les ans, à Strasbourg, un bal au profit des pauvres. Les principaux organisateurs de cette œuvre philanthropique sont des Israélites : Jules Gerschel, président et trésorier du Comité ; Édouard Gerschel, Albert Meyer. Le bureau de bienfaisance de la Ville a recueilli du fait de cette entreprise la somme d'environ 615 marks, dont une partie a été attribuée à l'École des arts et métiers.

Étranger.

Les journaux de Londres racontent que lord Rothschild a acquis la célèbre collection de papillons appartenant au baron Felder, moyennant 126,000 francs.

Le baron n'avait consenti à céder sa collection à ce prix, très modique à ses yeux, que par crainte qu'elle ne fût dispersée après sa mort.

— Le baron Albert de Rothschild a fait un don de 100,000 florins à la Société qui vient de se fonder pour doter la ville de Vienne d'un hôpital pour les phtisiques.

— Le doyen du rabbinat italien, le professeur et chevalier David Terracini, grand rabbin d'Asti, a succombé le 10 février, à quatre-vingt-un ans, à une longue et douloureuse maladie. A l'exemple du *Vessillo* et à la demande du Conseil d'administration de ladite Communauté, nous voulons consacrer une mention à ce vertueux ministre du Dieu d'Israël.

Dès l'âge de vingt ans, Terracini inaugurait sa carrière pastorale dans la Communauté d'Acqui, où il laissa les meilleurs souvenirs. Appelé en 1858 à la chaire d'Asti, il s'y fit estimer par ses nombreuses capacités autant que bénir par ses vertus et ses bonnes œuvres. Comme bagage littéraire, on cite de lui, indépendamment de nombreux articles de journaux, une grammaire hébraïque, un catéchisme destiné

à l'asile d'Asti, des lettres pastorales et discours de circonstance, et un recueil inédit de pensées qui, assure le *Vessillo,* mériterait de voir le jour.

Aux obsèques assistait une foule innombrable, appartenant à tous les cultes et à toutes les classes de la société. De nombreux et touchants discours ont été prononcés.

— L'entrée solennelle, à Gnesen, du nouvel archevêque de Gnesen et Posen, a été pour les Israélites de cette ville l'occasion d'une touchante manifestation de fraternité et de concorde. La plupart ont pavoisé et décoré leurs maisons et, le soir, les ont illuminées.

— Durant l'absence de l'ambassadeur d'Italie en France, les affaires du premier de ces pays ont été confiées à notre coreligionnaire M. Polacco, présenté comme son remplaçant par le général Menabrea à M. Ribot, ministre des affaires étrangères.

— *En Russie.* — On avait annoncé une certaine détente dans les mesures de rigueur prises contre les Israélites russes. Nous n'y avons guère cru, et voici qui justifie notre scepticisme : Le *Darkest Russia,* dont nous avons déjà parlé, cet organe périodique publié à Londres par le Comité judéo-russe, recommence depuis quelque temps ses navrantes révélations. D'après son dernier numéro, « on prendrait des mesures pour un exode beaucoup plus considérable qu'aucun des précédents. On rapporte aussi que les ordres d'expulsion reçus par les juifs de Moscou à la fin de janvier sont appliqués en ce moment avec une inflexible rigueur. En dépit du froid intense qui règne actuellement à Moscou, on ne prend aucune disposition pour protéger les exilés contre la dureté de la température... »

D'autre part, nous lisons dans une feuille politique de Paris :

A en croire quelques-uns de nos confrères, les juifs seraient la cause principale de la détresse dans laquelle se trouve la majeure partie de la

population en Russie. Tel n'est pas l'avis de deux des hommes les plus remarquables de la Russie, le grand romancier Léon Tolstoï et le savant chimiste Mendélecff.

Dans les lettres sur la famine en Russie que le comte Léon Tolstoï publie actuellement dans le *Daily Telegraph*, il n'y a pas un mot qui fasse peser sur les juifs la responsabilité de la disette qui sévit en Russie.

Le professeur Mendélecff (qui vient de faire dans la salle de l'Université de Saint-Pétersbourg une conférence au profit des victimes de la famine) se rencontre entièrement sur ce point avec l'illustre romancier.

— On mande de Khiva (Turkestan) que plusieurs familles juives expulsées de Russie sont arrivées à Koundrat, sur l'Amou-Daria, dans l'intention de s'y établir, et ont adressé une pétition dans ce sens à l'Émir. Ce dernier (Mohammed-Khan), craignant la colère de la Russie, déclara aux pétitionnaires, sans prendre une décision formelle à leur égard, que, puisqu'ils étaient là, ils pouvaient provisoirement y rester.

Ces Israélites avaient fait le voyage de Russie à Khiva, en dix-huit jours, sur des chameaux, à la suite d'une caravane de Turcomans. Le terrain de leur nouvelle patrie n'étant pas propice à l'agriculture, ils pensent se consacrer à la sériciculture et au commerce.

— L'*Antisémitisme au Japon.* — Entre autres produits de notre civilisation, les Japonais ont importé récemment un échantillon d'antisémitisme. Au cours des débats relatifs au budget, un député radical, qui répond au nom harmonieux de *Kando Ryogan,* demanda au ministre s'il savait que le consul du Japon à Londres « habitait avec un membre de cette secte méprisée, les juifs, et si ce fait n'était pas une tache pour le pays ». — Le ministre, M. Hayachi, répondit qu'en effet le consul logeait dans une maison où un autre appartement se trouvait occupé par un juif. « Du reste, ajouta-t-il, il n'y a pas de quoi avoir honte du voisinage d'un juif, cette confession comptant dans son sein les hommes les plus distingués de notre époque. »

Moralité : Si l'on trouve aussi des antisémites au Japon, là aussi ils trouvent à qui parler.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,

XLVII° Année | N° 13 | 16 mars 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

A quinzaine : Les Israélites de Lyon, par M. le grand rabbin A. Lévy; La Conférence de M. Wahl, *etc.*

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

ÉLECTRICITÉ ET SABBAT

Depuis deux ou trois mois, une question assez curieuse fait le tour de la presse dans les deux mondes; née d'abord en Angleterre, elle a passé de là en Amérique, puis en France, où le *Figaro* l'a révélée à ses confrères, qui en ont fait des gorges chaudes (naturellement, puisqu'il s'agissait des juifs); puis enfin en Allemagne, où on l'a traitée plus sérieusement...

Question curieuse, avons-nous dit, mais non pas nouvelle, au moins pour nos lecteurs. Tant s'en faut, car il y a plus de cinq ans que nous les en avons entretenus. Mais procédons par ordre, et voyons d'abord l'information du *Figaro* :

Les Israélites, on le sait, ne doivent en aucun cas allumer du feu le samedi, et, s'ils ne veulent pas contrevenir aux lois du Talmud, sont obligés de recourir aux bons offices de chrétiens pour s'échauffer (*sic*) et s'éclairer.

Fort gênés par cette norme implacable, d'aucuns d'entre eux ont demandé à M. William Crookes, le savant professeur anglais, si la lumière électrique, non inventée du temps de Moïse, leur était aussi interdite.

L'inventeur du radiomètre a rendu l'arrêt suivant :

« La lampe à incandescence échappe à la loi divine, parce qu'elle éclaire sans flamme et sans se consumer... Quant aux lampes à arc voltaïque, elles demeurent interdites, le charbon brûlant et se détruisant par un transport continu de particules enflammées et nécessitant un régulateur qui rapproche les points de contact usés... »

C'est beau, la casuistique !

C'est beau, sans contredit, et même très utile quand on n'en abuse pas. Mais chacun son métier, et il est des questions auxquelles les feuilles politiques ou mondaines devraient s'abstenir de toucher, sous peine de bévues. Ainsi, la prétendue « norme » du Talmud est si peu implacable qu'il nous permet, qu'il nous oblige même soit d'allumer, soit d'éteindre, dans toute circonstance où la vie humaine pourrait être intéressée, fût-ce indirectement.

Dans une feuille hébraïque très compétente, *Hamagid* (numéro 8, 25 février), notre ami D. Schapiro attaque vivement les Israélites qui, au lieu de s'adresser au rabbin, leur juge naturel, vont soumettre leur שאלה à un chrétien. Et nous ajouterons que le rabbin n'avait pas non plus à consulter ce dernier, car le cas relève uniquement du for ecclésiastique. La prescription mosaïque est nette, absolue, et ne permet pas ces distinctions subtiles entre les différentes sortes de feu ou de lumière.

Ainsi, d'ailleurs, en ont jugé plusieurs rabbins allemands, et ainsi avions-nous jugé nous-même dans l'article cité plus haut. C'est un maître-adjoint de Paris, M. Dreyfuss, qui avait levé ce lièvre, et à qui nous avons répondu par ledit article, intitulé : *Un cas de conscience* (1). Nous n'en citerons que la conclusion :

De fait, tous les appartements aujourd'hui étant munis de sonnettes ou de timbres, on ne se gêne plus guère pour les tirer, et l'on fait bien. Nous convenons cependant que la question du *feu*, — si feu il y a, — est plus grave, et nous conclurons par ce conseil :

« Si vous avez affaire dans une maison où les appartements sont munis d'un appareil électrique et que vous croyiez produire du feu en l'employant, remettez votre visite à un autre jour. Si la visite ne souffre point de retard... nécessité n'a pas de loi. »

Qu'on veuille bien le remarquer cependant, tout ceci ne s'applique qu'au régime mosaïco-talmudique, qui est et sera le nôtre jusqu'à l'époque du Messie. Ainsi que nous l'avons

(1) *Univers israélite* du 16 janvier 1887.

dit d'après Albo, le Messie *pourra* abroger un certain nombre de lois mosaïques, notamment celles qui ont été inspirées par le danger de l'idolâtrie, danger qui aura radicalement disparu à dater du Messie, dont le règne sera exclusivement celui du Dieu-Un, du Dieu-Esprit. Or, l'interdiction du feu paraît appartenir à cet ordre d'idées. L'essence du sabbat, c'est le *chômage,* l'abstention de tout travail; mais, de bonne foi, faire du feu, allumer sa bougie, est-ce là un travail? Si cela était, cette défense découlerait naturellement de celle du travail, et le verset unique qui la consacre (*Exode,* xxxv, 3) deviendrait inutile après le précédent, qui interdit tout travail. Bien plus, la punition serait la même, ce qui n'est pas (du moins d'après le sens naturel et abstraction faite de l'exégèse talmudique) : car la violation du chômage est punie de mort (יומת), tandis que l'emploi du feu est simplement défendu (לאו).

Il est donc très vraisemblable, — et cette opinion a été exprimée par plus d'un savant, — que la défense de faire du feu repose sur le danger que nous avons signalé, soit qu'on admette avec Maïmonide que le sabéisme, ou culte du feu, était universellement répandu dans le monde antique, d'où il suit que les Hébreux, enclins à l'imitation, auraient tôt ou tard affecté à ce culte le jour le plus saint de la semaine; soit plutôt à cause de l'adoration de Moloch, en l'honneur duquel les Cananéens se plaisaient « à brûler ou à faire passer par le feu leurs fils et leurs filles » (1). Ajoutez que, d'après nombre de savants, Moloch n'est autre que Saturne, qui, selon les fables grecques, dévora ses propres enfants ; Carthaginois, Syriens et autres, croyaient ne pouvoir mieux flatter cet ogre du ciel qu'en lui livrant leurs bébés, notamment au jour qui lui était consacré, c'est-à-dire le samedi, « jour de Saturne », témoin, entre autres, le nom hébreu de Saturne, שבתאי, et le nom du samedi dans plusieurs idiomes modernes (*saturday* en anglais, *saterdag* en flamand).

(1) Voy. une note importante de notre Pentateuque, *Lévit.*, p. 215.

Il y a donc gros à parier que cette défense, avec d'autres lois cérémonielles, doit disparaître un jour.

Ainsi s'évanouirait une autre objection assez grave. Nous avons dit ailleurs que le dogme judaïque, universalisé un jour par le Messie, aura pour conséquence l'observation, également universelle, de plusieurs fêtes, notamment la fête hebdomadaire et celle du Kippour. Là-dessus certains ricanent : « Il n'y aura donc plus de *schabbass-goïé?* Et nous serons réduits, le samedi, juifs et non-juifs, à souffler dans nos doigts tout l'hiver et à manger froid toute l'année? » — En effet, répondrons-nous, il n'y aura plus de *schabbass-goïé*, par la bonne raison que nous le serons tous.

Nous espérons bien, du reste, que personne ne s'autorisera de ce qui précède pour violer dès à présent la défense de l'Exode. Nous avons simplement conjecturé par hypothèse : or, quelque vraisemblable que soit une conjecture, on n'a pas le droit de s'en prévaloir pour enfreindre la loi, alors surtout que la loi ne nous dit pas ses raisons.

Ce que nous avons dit à cet égard n'a donc qu'un intérêt purement théorique ou, si l'on veut, historique.

L. Wogue.

LETTRES DE PALESTINE

(*NOUVELLE SÉRIE*)

VI

Caïffa, le 9 juillet 1891.

De Jéricho à la mer Morte il faut deux heures et quart à cheval. Ce lac est appelé par les Arabes la « mer de Loth ». De la statue de Mme Loth il n'existe plus de trace. Il est possible qu'à cette époque déjà il y ait eu des touristes anglais

qui en auront emporté des morceaux comme souvenirs. Ils sont très forts pour cela, et ne craignent pas de casser le nez de la plus belle statue pour pouvoir dire un jour : « Ceci, je l'ai emporté de tel endroit. »

Tout le long de la route on ne marche que dans des terrains salés. Beaucoup d'endroits sont tout blancs. Ce phénomène se produit souvent après la pluie, et, juste le jour de mon excursion, il y avait eu une averse le matin. Aussi, de loin, tous ces monticules, grands et petits, de toutes les formes, vous semblent-ils des statues de sel. A droite en y allant, jusqu'aux montagnes remontant vers Jérusalem, la terre est littéralement bouleversée. C'est pire que le néant. On dirait qu'un immense régiment de sangliers a passé par là pour faire des fossés de toutes les dimensions. C'est la pure dévastation, dans la plus large acception du mot. Et ces excavations continuent jusqu'à la mer Morte, encaissée entre ces mêmes montagnes et celles de Moab.

A votre gauche deux blancheurs vous frappent. L'une au bord du Jourdain. « Cela, dit mon guide arabe, c'est le fort de Siméon. Lorsque les Romains eurent pris Jérusalem, une partie de l'armée, ne voulant pas se rendre, se sauva avec son général Siméon à sa tête. Bientôt après, manquant de tout et sentant l'approche de l'ennemi, tous ces braves se donnèrent la mort, plutôt que de renoncer à la religion de leurs ancêtres. »

Sur le même plan, à cinq minutes du lac, se trouve un couvent grec. On y envoie probablement les frères qui ont encouru une peine et qui sont mis au pain sec et à l'eau, comme de vulgaires pensionnaires, pendant plusieurs années, ou pour le restant de leurs jours. Dans tous les cas, il faut avoir le diable au corps pour aller habiter cet endroit archi-désert, et respirer continuellement ces émanations sulfureuses. L'eau, en effet, laisse au palais un goût plus amer que celui de la mer Méditerranée, mais elle cicatrise immédiatement les petites blessures, ce que j'ai constaté sur mon doigt écorché que j'ai lavé dans le lac. Tout cela est d'un

morne à vous donner le frisson. On a hâte de repartir, car on ne se sent pas à son aise dans cette atmosphère pestilentielle. Et puis, en vous y attardant, vous pouvez tout au plus faire la connaissance de Bédouins pillards.

E. Scheid.

LA QUESTION JUIVE EN RUSSIE

— D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1) —

... Mais d'abord, y a-t-il une question juive? M. de Cyon le conteste. En Russie, dit-il, il n'y a que des questions russes. Soit, mais pour la même raison il nous permettra, à nous autres juifs, d'affirmer qu'il y a une question juive : en quoi consiste-t-elle, et comment la résoudre?

Cinq millions de sujets du tzar vivent en état d'hostilité ouverte avec leurs compatriotes, en immense majorité catholiques orthodoxes; des gouverneurs de province, croyant, à tort ou à raison, servir l'antipathie du maître, et des journalistes russes, imitateurs aveugles de l'antisémitisme occidental, les poursuivent de leur haine : de ces persécutions résulte un exode lamentable. — Mais, s'ils sont moins nombreux, les juifs, leurs ennemis eux-mêmes le reconnaissent, ont une intelligence beaucoup plus vive que les non-juifs, et forment une puissance financière de premier ordre : l'intérêt bien entendu de la Russie, en dehors de tout sentiment d'humanité, impose donc la nécessité de les retenir.

A ce problème M. de Cyon propose une solution : au lieu de persécuter, améliorons; tendons une main secourable à ces malheureux, transformons ces parias en de véritables Russes, ayant les mêmes droits que les autres citoyens puisqu'ils auront les mêmes devoirs. Mais, comme c'est leur religion qui est cause de leurs tendances séparatistes, poussons

(1) *La Russie contemporaine*, par E. de Cyon. Un vol. gr. in-18. Libr. Calmann Lévy.

de toutes nos forces à la conversion en masse. Par la violence? Oh! non; nous ne sommes plus au siècle de Torquemada; on emploiera les moyens doux; on se contentera tout simplement *d'exclure de toutes les fonctions publiques ceux qui resteront juifs,* en accordant toute espèce de faveurs à ceux qui ne le resteront pas; et au bout de quelques années d'un pareil système, M. de Cyon est sûr qu' « un jour viendra... où pourra être promulgué sans rencontrer d'opposition sérieuse un ukase *déclarant obligatoire le baptême de tous les juifs nouveau-nés,* à dater, bien entendu, d'un certain délai, pendant lequel les parents désireux de soustraire leur progéniture à cette obligation auront la faculté d'émigrer » (p. 377). Convertissez-vous ou allez-vous-en.

Que penser d'une solution qui supprime tout bonnement un des termes du problème, et de quelle façon! Torquemada se civilise; il substitue la persuasion morale à la violence matérielle et l'exil au bûcher; mais qu'importe la forme? Un attentat à la liberté de conscience, quel qu'il soit, est contraire à l'esprit de notre siècle. M. de Cyon, qui est Russe, a raison de parler en Russe; mais il est aussi juif, ou du moins il l'a été : ne ferait-il pas bien de s'en souvenir?

Jules Wogue.

L'ENCYCLOPÉDIE DU JUDAÏSME

Nous avons annoncé, l'an dernier, cette grandiose conception de M. Isidore Singer, et nous n'avons pas dissimulé notre scepticisme à cet égard. Étant donné la grandeur même de l'entreprise, la difficulté d'une entente pour un comité disséminé aux quatre coins de l'Europe, les prétentions de l'éditeur qui ne voulait pas commencer à moins d'un *million* assuré, un tel projet ne nous semblait pas viable. Mais M. Singer est tenace; il s'est dit qu'il serait le Larousse du judaïsme, et, ma foi, avec des gaillards de ce tempérament il ne faut jurer de rien. Jugez-en plutôt par cette lettre qu'il vient de nous adresser, et que nous croyons devoir transcrire dans toute sa piquante simplicité :

Paris, le 4 mars 1892.

Monsieur le Directeur,

Vous avez peut-être cru morte l'*Encyclopédie du judaïsme*. Eh bien! non; le projet a, depuis l'échange de notre correspondance, fait de grands progrès : j'ai fait, du 9 janvier au 9 février, un voyage en Autriche et en Allemagne pour jeter les bases mêmes de l'*Encyclopédie;* j'ai été à Leipzig, où j'ai eu des conférences fréquentes avec mon éditeur, F.-A. Brockhaus; j'ai convoqué, le 4 février, à Berlin, une réunion de savants (sous la présidence de M. le Dr D. Cassel et la vice-présidence de MM. les professeurs Henri Steinthal et M. Lazarus), où fut débattu le programme de l'*Encyclopédie* et où furent désignés les principaux collaborateurs.

Je vous tiendrai, Monsieur le Directeur, en votre double qualité de membre du Comité de direction et de rédacteur d'une feuille israélite, au courant de l'affaire.

Pour cette fois je vous prie, Monsieur, de publier le vote suivant du Comité central de l'*Alliance israélite* (séance du 2 mars), en le faisant précéder des renseignements que je viens de vous donner.

« Paris, le 4 mars 1892.

« Monsieur,

« Le Comité central a pris connaissance de votre lettre du 1er mars, par laquelle vous demandez l'appui de l'*Alliance israélite* pour la publication d'une « Encyclopédie de l'histoire et de la science du judaïsme ». Le Comité central vous félicite vivement de l'initiative que vous avez prise, il est persuadé que votre entreprise sera hautement profitable au judaïsme et à la science juive, et il est prêt à vous accorder le concours de l'*Alliance* aussitôt que votre œuvre sera en voie d'exécution.

« Agréez, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

« *Pour le Comité central :*

« Le secrétaire : J. BIGART. »

Quant à votre collaboration, Monsieur le grand rabbin, nous en causerons, le moment venu. J'aurai le plaisir de vous voir à ce sujet.

Veuillez agréer, etc.

I. SINGER.

REVUE LITTÉRAIRE

Religion und Wissenschaft, par M. Rudolf Seydel, professeur de philosophie à l'Université de Leipzig (1).

En philosophie, M. le Dr Seydel est spiritualiste; en théologie, il appartient au protestantisme libéral. Il repousse plusieurs dogmes de l'Église; mais il croit fermement en un Dieu unique, juste et bon. Il se rapproche ainsi des principes sur lesquels repose le judaïsme, et les idées qu'il expose, avec une clarté, une chaleur de conviction et un talent qu'on ne saurait trop louer, ne peuvent que nous plaire. C'est avec une vive satisfaction que nous accueillons cette nouvelle et éclatante manifestation en faveur du grand principe de l'unité de Dieu.

Universal-Agende für jüdische Kultusbeamte, par M. Léon Wolff, prédicateur à Berlin (2). — *Compendium zur Universal-Agende*, par le même (3).

Tout ce qu'un fonctionnaire du culte israélite a besoin de savoir, il le trouvera dans le volume de M. Wolff. Il donne les règles que doit suivre le mohel et les prières qu'il a à réciter; il indique les cérémonies à accomplir quand un nouveau-né reçoit le nom qu'il doit porter. Son livre contient des prières pour les sabbats et les diverses solennités de l'année, ainsi que pour les fêtes nationales. Il renferme

(1) Breslau, Schottlaender, 1 vol. in-8°.
(2) Berlin, Verlag von E. Boas, Nachfolger, 1891, 1 vol. grand in-8°.
(3) 1 vol. in-18, même librairie.



aussi des prières pour les cérémonies d'inauguration de temples et de cimetières et pour l'initiation religieuse, ainsi que pour les mariages et les enterrements.

M. Wolff ne fournit pas seulement d'excellents modèles de prières à ses lecteurs, il leur offre aussi un grand nombre de sermons. Les prières et les sermons n'ont pas été tous composés par M. Wolff. Il y en a de différents auteurs, de Stein, de Mannheimer. M. Wolff a quelquefois indiqué les sources où il a puisé, parfois il a oublié de remplir ce devoir. Mais cela n'enlève rien au mérite de son ouvrage, qui est appelé à rendre de réels services, surtout dans les petites communautés dépourvues de rabbins.

Le *Compendium* renferme les formules hébraïques à réciter en diverses circonstances et remplace avantageusement, pour l'officiant, le gros volume in-8°, qui est moins portatif.

Die Ophiten, par le Dr Adolf Hœnig, rabbin à Sillein (1).

Comment le gnosticisme a-t-il pris naissance? C'est à cette question que répond le Dr Hœnig, et il prouve que les premiers gnostiques ont été des Juifs. Troublés par cette question : « Comment le mal peut-il venir d'un Dieu bon? » ils en sont arrivés peu à peu à admettre l'existence d'un Démiurge qui a créé le monde imparfait. C'est de lui et non de l'Éternel que vient le mal dont nous souffrons.

M. le Dr Hœnig a mis au service de sa thèse une grande connaissance du Talmud et du Midrasch, et un talent d'exposition qui fait qu'on lit son livre avec un réel plaisir.

Die Pseudophilonischen Essæer und die Therapeuten,
par R. Ohle (2).

Eusèbe rapporte sur les Esséniens un passage qu'il attribue à Philon. Plusieurs écrivains de nos jours, qui s'occupent d'études juives, croient, eux aussi, que ce qu'on lit

(1) Berlin, Mayer et Müller.
(2) Même librairie.

dans Eusèbe sur les Esséniens a été écrit par Philon. M. Ohle, d'accord en cela avec Hilgenfeld, trouve que, par la forme et le fond, le passage en question s'éloigne de la manière de Philon et ne saurait lui être attribué. M. Ohle croit que les lignes qu'on prétend, à tort, mettre sur le compte de Philon sont une interpolation due à un moine chrétien de la fin du III[e] siècle de notre ère, qui est aussi l'auteur d'un autre écrit intitulé : *la Vie contemplative,* et auquel sont dues également les interpolations qu'on remarque dans le livre : *Quod omnis probus liber,* qui a été réellement composé par Philon.

Les sérieux arguments à l'aide desquels M. Ohle soutient son opinion nous paraissent de nature à lui donner raison.

Midrasch Tehilim, traduction allemande, par le D[r] Aug. Wünsche, 1[re] et 2[e] livraison (1).

On sait que le Midrasch renferme de nombreux fragments d'anciens sermons, des paraboles, des fables et des légendes, des sentences d'une haute valeur morale. Il est donc bon que les trésors contenus dans le Midrasch soient mis à la portée de ceux qui ne comprennent pas l'hébreu, langue dans laquelle le Midrasch est composé. C'est ce qu'a pensé le D[r] Wünsche. Il a publié, il y a quelques années, sous le titre de *Bibliotheca rabbinica,* une collection d'anciens Midraschim traduits en allemand. Il complète aujourd'hui cette collection par la traduction du Midrasch Tehilim. La traduction de M. Wünsche, faite sur l'édition du Midrasch Tehilim publiée par M. Salomon Buber, se distingue par une grande exactitude jointe à une non moins grande élégance de style.

Il n'est pas nécessaire de recommander longuement la nouvelle œuvre de M. le D[r] Wünsche. Le nom de l'auteur la recommande suffisamment.

(1) Trèves, Sigmund Mayer.

Die jüdische Litteratur seit Abschluss des Kanons, par le Dr J. Winter, rabbin, et le Dr Aug. Wünsche (1) (1re, 2e et 3e livraison).

Il existe des histoires de la littérature juive. Mais, dans ces ouvrages, on ne trouve que peu d'extraits des livres dont il est parlé. M. Winter et M. Wünsche ont pensé avec raison qu'il est bon de placer sous les yeux du public des passages des différents écrits dont l'ensemble compose ce qu'on appelle la littérature juive, et ils ont entrepris une vaste anthologie qui comprendra trois volumes.

Nous avons sous les yeux les trois premières livraisons. Elles contiennent des extraits des livres apocryphes de la Bible, de Philon, de Josèphe Flavius, de la Mischna, de la Tosephta, du Talmud de Jérusalem et des écrits des Gaonim. Des introductions contenant des notices biographiques, historiques et littéraires, se trouvent en tête de chacun des ouvrages dont il est donné des extraits.

L'entreprise de MM. Winter et Wünsche mérite les encouragements de tous ceux qui s'intéressent à la littérature juive, et nous lui souhaitons le plus grand succès.

Isaac Lévy,
Grand rabbin à Bordeaux.

CORRESPONDANCE

Saint-Mihiel, 8 mars 1892.

Le dimanche 17 janvier, M. Emile Lévy, rabbin de Verdun, nommé grand rabbin de Bayonne, est venu faire ses adieux à notre Communauté.

A cette occasion un service spécial fut organisé au temple. Après l'office de Min'hah, M. Lévy monta en chaire et pro-

(1) Trèves, Sigmund Mayer, en 12 livraisons.



nonça un éloquent discours, qui a vivement touché le nombreux auditoire accouru pour rendre à son bien-aimé pasteur un dernier hommage d'estime et d'affection.

La cérémonie était relevée par plusieurs chants religieux entonnés par le chœur et accompagnés par l'orgue.

Le grand rabbin qui nous quitte emporte avec lui tous nos regrets. Pendant seize ans qu'il dirigea les communautés de la Meuse, il s'est toujours distingué par son zèle pastoral, et a su se concilier, par ses qualités d'esprit et de cœur, les respectueuses sympathies de tous. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

A. Dreyfuss, *ministre officiant.*

Paris, 9 mars 1892.

Mon cher Monsieur Wogue,

Vous savez que M. Osiris se propose de prendre à sa charge, avec l'autorisation de la Préfecture, la restauration des tombeaux de personnages illustres dont la dépouille mortelle repose dans nos cimetières parisiens (1).

Je voudrais profiter de cette circonstance pour appeler l'attention de notre éminent Israélite bordelais sur l'article que j'ai publié il y a dix-huit mois dans l'*Univers israélite* (2), relativement à l'état de délabrement et de ruine où se trouvent presque toutes les tombes des trois cimetières de Bordeaux. En avisant ainsi nos administrations religieuses, j'espérais qu'elles s'efforceraient d'apporter un remède au mal que je signalais. Je sais bien que, malgré toute leur bonne volonté, il ne leur eût pas été possible de remettre immédiatement en bon état toutes les sépultures dégradées, mais je croyais du moins qu'on ferait quelque chose. Or, on me dit qu'il n'en est rien. N'est-il pas pénible, en entrant dans nos cimetières, de constater l'indifférence avec laquelle on laisse s'effriter les vieilles pierres sous lesquelles reposent

(1) Voir ci-après aux Nouvelles diverses. (*Réd.*)
(2) Numéro du 16 septembre 1890.

les cendres de nos aïeux, de ceux qui sacrifièrent tout à la cause de leur foi qui est la nôtre? N'est-ce pas un devoir pour les générations qui les suivent de ne pas laisser périr leurs noms et leur mémoire?

Si je l'osais, j'exprimerais un vœu : c'est que M. Osiris, qui a déjà fait beaucoup pour notre culte, voulût bien se charger de la réfection des sépultures de nos anciens. Pour avoir moins de retentissement que celle qu'il veut faire à Paris, cette œuvre n'en aurait pas moins de mérite aux yeux de tous ceux qui ont le respect des morts, et on pourra lui appliquer la parole de l'Écriture : צדקה תציל ממות.

Veuillez agréer, etc.

De la Pierna.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur et cher Maître, de soumettre une réflexion à M. le rabbin Félix Bloch, auteur de l'article « Solstices et Equinoxes », inséré dans le dernier numéro.

Êtes-vous bien sûr, mon cher collègue, que la coutume de jeter l'eau de la maison où se trouve un mort soit à mettre sur le compte de la superstition?

Je crois, moi, que c'est simplement un moyen délicat d'annoncer dans le voisinage le malheur qui vient d'arriver. L'Israélite n'aime pas à publier une mauvaise nouvelle (מוציא דבה הוא כסיל), il n'y a pas de superstition à cela.

Mais que signifie l'histoire de l'ange de la mort qui lave le sang de son couteau? C'est une expression poétique ou figurée qu'il est ridicule de prendre au pied de la lettre (1). C'est une façon hardie de traduire une triste pensée, mais qui ne tire pas autrement à conséquence.

Même observation pour les Tekouphoth. Le Satan qui fait tomber une goutte de sang du haut du ciel, c'est une figure

(1) C'est pourtant ce que fait le vulgaire, et c'est cela même qui constitue la superstition justement blâmée par notre collaborateur. (*Réd.*)

de rhétorique, une hyperbole devant exprimer une chose bien simple, bien naturelle.

Nos rabbins admettaient que les solstices et les équinoxes, autrement dit les changements de saisons, peuvent amener des troubles atmosphériques nuisibles pour la santé publique, et ils croyaient que le fer attirait les éléments pernicieux, les microbes, les miasmes répandus dans l'air, et les aliments protégés par le fer étaient ainsi préservés de toute influence délétère. La science hygiénique moderne ne confirme peut-être pas ces idées, mais que parlez-vous de superstition?

Conclusion : nos aïeux n'étaient pas si arriérés qu'ils en avaient l'air.

Que M. Bloch me pardonne ces remarques, qui ne l'empêcheront pas, je l'espère, de continuer à nous instruire de sa science et de son expérience.

Agréez, cher Maître, l'assurance de mon profond et respectueux dévouement.

Simon Lévy, *rabbin.*

NOUVELLES DIVERSES

France.

M. le grand rabbin de France va partir en tournée pastorale et doit passer à Dijon la journée du samedi 19 mars. C'est après cette tournée, dit-on, qu'il compte présider à l'installation du grand rabbin de Bayonne, qui n'a pas encore reçu, du reste, sa nomination officielle.

— M. Ricard, le nouveau ministre de la justice et des cultes, a désigné M. Camille Lyon, maître des requêtes au Conseil d'État, pour diriger les services de son cabinet. Voilà qui est de bon augure; mais ce n'est pas l'avis des feuilles ultramontaines.

L'*Univers* fait remarquer que M. Ricard est protestant; les

Tablettes des deux Charentes, que son chef de cabinet est israélite, et le *Figaro* de gémir :

« Voilà encore une bizarrerie de notre régime ; ces deux hommes vont diriger le ministère des cultes et commander à des prêtres catholiques. »

Et si ces deux hommes étaient catholiques, commandant à des pasteurs et à des rabbins, en quoi la situation serait-elle moins bizarre ?

— Une proposition déposée en principe par M. Camille Dreyfus, puis amendée par son collègue M. Couturier, député du Rhône, portait que :

« La journée du 22 septembre est substituée à celle du 14 juillet comme jour de fête nationale. »

On sait que cette date est celle de la fondation de la République en France (22 septembre 1792), et en même temps le point de départ du calendrier républicain.

Nous ignorons quelle sera la fortune de cette proposition ; elle sera probablement rejetée, bien qu'elle semble très rationnelle. Mais il est curieux de constater que ce point de départ, qui n'est autre que l'équinoxe d'automne, coïncide à peu près avec celui du calendrier civil israélite (1er tischri), ce qui étonnera peut-être, — nous n'osons dire *vexera*, — l'initiateur de cette idée, né juif, mais resté aussi peu juif que possible (1).

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Isidore Lœb, dont nous avons annoncé un commencement de retour à la santé, est en pleine convalescence et a même pu réintégrer son domicile. Mais toute fatigue intellectuelle lui est interdite jusqu'à nouvel ordre, et c'est pourquoi il n'a encore pu reprendre ni ses cours au séminaire, ni ses travaux à l'*Alliance israélite* et aux *Études juives*.

— Nous recevons aujourd'hui seulement l'*Allocution d'adieu* prononcée par M. le grand rabbin Astruc au temple de

(1) P. S. — La proposition a été adoptée, mais pour cette année seulement, et sans préjudice de la fête du 14 juillet.

Bayonne, le 28 novembre dernier. Un bien petit volume, — 11 pages à peine, — mais qui en dit plus qu'il n'est gros. Remarquable en effet, soit par l'élévation et la religiosité des sentiments, soit par l'élégance de la diction, ce discours l'est plus encore par la hardiesse de certaines pensées (reléguées en note, l'éminent orateur n'ayant sans doute pas voulu les proclamer ouvertement en chaire). Nous en relèverons deux : 1° l'usage des langues vulgaires *prescrit* (il fallait dire *permis*) pour ceux qui ne savent pas l'hébreu, usage appuyé sur l'autorité de R. Ascher (*Berakh.*, hal. 8), qui dit au contraire ולא בהירא; 2° la suppression des seconds jours de fête. Sur ce point (qui sera traité quelque jour dans l'*Univers*), nous sommes absolument de l'avis de notre collègue, mais en théorie seulement. En fait, un synode général aurait seul pouvoir pour une telle mesure, et c'est pourquoi nous avons blâmé cette omission dans le catéchisme de M. Ottolenghi : tant que le י״ט שני sera observé, il n'est pas possible de laisser ignorer cette pratique à nos enfants.

— Voici, d'après les journaux, le projet auquel fait allusion la lettre de M. de la Pierna insérée ci-dessus, projet dont M. Osiris nous avait déjà entretenu lui-même lors de la visite qu'il nous a faite récemment :

« M. Osiris vient de demander l'autorisation de réparer ou de reconstruire à ses frais les monuments ou sépultures d'hommes illustres, artistes, philosophes, savants, etc. Le préfet de la Seine a accordé cette permission, en se réservant toutefois le droit de statuer sur les détails. »

D'autre part, l'*Éclair* nous apprend que :

Il y a quelques années, un admirateur du poète de la *Nuit d'Octobre* offrit à la Société des gens de lettres d'élever une statue à Alfred de Musset sur une des places publiques de Paris. Il mettait à ce don une condition ; son nom figurerait sur le socle du monument et rappellerait ainsi sa générosité à la postérité la plus reculée.

La Société des gens de lettres crut devoir refuser cette libéralité, qu'elle estimait trop peu désintéressée. Devant cette résolution, le donateur renonça à ses exigences premières.

Telle est l'origine du monument qui va se dresser place Saint-Augustin,

aux lieu et place du bassin qui en occupe le centre. Falguière et Chapu étaient chargés d'avance de l'exécution. Chapu étant mort, c'est en collaboration avec Mercié que Falguière a entrepris la statue de l'auteur des *Nuits*.

Ce dernier projet était déjà indiqué par M. Osiris, dans la lettre publiée par notre dernier numéro.

— M. le Dr Klein vient d'avoir, le 8 mars, le bonheur de marier sa sœur, la plus jeune des enfants de feu le grand rabbin Klein זצוק"ל, avec M. Salomon Kohn, un des plus estimables négociants de Paris. La cérémonie a eu lieu, non dans le temple, mais,— vous ne le devineriez jamais,— dans la salle du Grand Orient de France ; chose parfaitement légitime d'ailleurs, mais dont le caractère insolite a mis en mouvement beaucoup de langues. Un peu intrigué nous aussi, nous avons interviewé notre savant ami, et nous donnons ici une partie de sa réponse : « La raison pour laquelle j'ai choisi le Grand Orient est la beauté de la salle, son étendue et sa proximité de ma demeure. Toute autre salle, dans les mêmes conditions, m'aurait convenu tout autant. Il est vrai que, pour édifier une maison, le mieux est d'aller chez les maçons. »

Avec le Dr Klein, l'esprit ne perd jamais ses droits.

Le Talmud non plus, paraît-il, car le dîner a eu lieu dans la même salle, et M. Klein se sera dit : אין קדושין אלא במקום סעודה.

— Le bal de la *Bienfaisante israélite* (26 mars) s'annonce aussi brillant que fructueux. Nous comptons y revenir.

— « Le bal blanc et rose que donnait avant-hier soir Mme Otto Ulmann, en son hôtel de la rue de Lisbonne, pour fêter l'anniversaire de la naissance de l'une de ses filles, a été fort brillant... »

(*Matin* du 2 mars.)

— Un concours d'admission à l'École nationale des beaux-arts, section de peinture, vient d'avoir lieu. Sur 325 candi-

dats, 80 ont été reçus, parmi lesquels nous remarquons plusieurs noms à physionomie israélite : MM. Lœb, Félix Léon, Kann.

— M. Henri Dreyfus, notre confrère du *Rappel*, vient d'avoir la douleur de perdre son père, chef du départ des journaux officiels.

— M. Juda Wistinetzki (un nom qui n'est pas nouveau pour nos lecteurs) nous gratifie d'un charmant opuscule en guise de משלוח מנות à l'occasion de Pourim. Cela s'appelle אילת השחר, allusion au psaume XXII, dont ce poème est le commentaire, mais un commentaire *sui generis*. Comme le ps. XXII est, selon le Talmud (*Meghill.*, 15 *b*), rempli d'allusions à l'histoire d'Esther, notre auteur s'empare de cette donnée pour conter toute l'histoire en question au moyen de chaque mot de ce psaume, décomposé suivant la méthode dite *notarikon*. Il en résulte une sorte de poème acrostiche sans rime ni mesure, mais d'un hébreu très pur et assez bien réussi. — Nous félicitons et remercions le respectable auteur.

— Extrait d'un interview pris chez M. Maxime du Camp, d'après le *Gil Blas* du 10 mars :

... Et efforcez-vous d'être impartial ; faites taire les préventions de votre esprit. Le jour où je commençai d'écrire ce livre qui parut sous le titre de *Paris bienfaisant*, je voulus répondre aux ennemis du cléricalisme en montrant que les catholiques étaient capables de faire le bien... Les chapitres terminés, je me dis un beau matin : « Mon gaillard, tu vas faire une mauvaise action en n'exaltant que les catholiques ; il faut voir aussi si les juifs et les libres penseurs sont charitables ? » Et j'eus raison d'avoir ce scrupule, car les libres penseurs et les juifs font beaucoup de bien. Oh ! je sais que la charité d'Israël est une sorte d'assurance prise contre l'éventualité de *reprises* considérées comme légitimes (1) ; mais voyez-vous, mon jeune ami, il ne faut pas chercher les motifs qui poussent certains hommes à accomplir de bonnes actions : l'essentiel est qu'ils les accomplissent.

(1) Note de l'ami *Bengali* (G. B.), qui nous communique ce fragment : « Heureusement que M. du Camp *s'efforce d'être impartial*. Zuze un peu s'il ne l'était pas ! »
Et nous, cher Bengali, nous avons trop d'estime pour M. du Camp et trop peu de confiance aux interviews pour ne pas suspecter cette phrase, comme indigne de l'honorable académicien. (*Réd.*)



Algérie.

Une médaille d'argent vient d'être accordée par le ministre de l'instruction publique à M. Gordon, instituteur public à Tamazert, département d'Alger.

— Nous avons déjà eu, l'an dernier, l'occasion de remarquer que les mariages à la synagogue, qui sont de règle en Europe, forment en Algérie une rare et toute nouvelle exception. Le cas vient de se reproduire à Médéah, dont le digne rabbin, M. Sèches, a célébré, le 25 février, un mariage au temple, selon le vœu de la famille, et non au domicile de l'époux, comme le veut l'antique usage. M. A. Moaty, frère du jeune homme dont nous avons annoncé, il y a quelques mois, la mort prématurée à Oran, épousait Mlle H. Caroby, fille d'un ancien délégué du Consistoire d'Alger. L'assistance était nombreuse, et l'on y remarquait même bon nombre de dames du monde catholique. On a été fort édifié de l'instructive allocution du pasteur, et l'on a également apprécié, à un autre point de vue, l'habile exécution des morceaux joués ou chantés par une jeune Médéenne, professeur distingué de musique. Enfin, la famille Caroby a eu sa part de compliments pour l'esprit sagement progressiste dont elle a fait preuve dans cette circonstance.

Alsace-Lorraine.

D'Osthoffen (Basse-Alsace), on écrit au *Journal d'Alsace* :

« Le 23 février est décédé, à l'âge de 77 ans, M. Salomon Dreyfuss, doyen de notre conseil municipal. Le défunt a été pendant 50 ans président de la Communauté. Il jouissait, grâce à son affabilité et à la droiture de son caractère, de l'affection et de l'estime générales. M. Dreyfuss a légué une forte somme à notre bureau de bienfaisance, et le dixième de sa fortune, très considérable, à cinq établissements de bienfaisance de Strasbourg. »

Ajoutons à ces détails que M. Dreyfuss était petit-cousin

de M. le grand rabbin de Paris. Deux rabbins ont assisté aux funérailles de cet homme de bien et rendu hommage à ses vertus : M. Marc Lévy, de Wissembourg, et M. Staripolsky, de Quatzenheim.

Le 25 février, c'est une pieuse et brave Strasbourgeoise que la mort a enlevée à l'âge de 81 ans. Veuve d'un des meilleurs Israélites de l'Alsace, Simon Lévy, banquier à Bischheim, Mme Lévy était la belle-mère de M. Asch, secrétaire du Consistoire de Strasbourg, et de M. Schuhl, le sympathique grand rabbin de Vesoul. Que l'âme de cette noble femme repose en paix !

— Nous recevons le compte rendu (en tableaux, comme toujours) de la situation financière de la Société dite « des Jeunes gens israélites de Mulhouse », situation arrêtée au 31 décembre 1891. Cette excellente Société, qui compte trente-sept ans d'existence, semble en pleine voie de prospérité, due à sa bonne administration, et attestée par les chiffres que nous avons sous les yeux. En voici les principaux :

Recettes (en marks, pfennigs négligés) : 13,751 ; dépenses : 13,429 (y compris, des deux parts, le capital placé). Rapprochement intéressant : l'article Bienfaisance est représenté par 1,676 marks, tandis que la Mutualité n'en comporte que 231. — Enfin, le nombre des sociétaires, au 31 décembre, était de 140, dont 12 honoraires.

Étranger.

L'*Isr. Wochenschrift* de Magdebourg reproduit, comme article de tête de son numéro 10, la lettre du grand rabbin Lehmann à M. J. Darmesteter sur la préface de ce dernier, que le journal allemand rend par La Religion *de l'avenir,* contresens d'autant plus grave que nous avions formellement relevé et combattu le pluriel : *les religions.* De même, dans son *Litteraturblatt* (n° 6, p. 24), il copie presque mot à mot notre article *Publications nouvelles,* sans indiquer la source où il a puisé, et cependant lui-même écrit en tête de chaque

numéro : « *Nachdruck ohne Quellenangabe untersagt* ».... Faites ce que je dis, et non ce que je fais!

— Le bulletin mensuel de l'*Alliance* continue à nous entretenir des détails les plus affligeants sur les persécutions dont nos frères sont l'objet en Russie. Nous ne les reproduisons pas, pour ne point lasser nos lecteurs par une monotonie doublement pénible.

Un mot seulement sur la triste affaire de Corfou. On se rappelle les troubles qui ont eu lieu, l'an dernier, dans cette ville, à l'occasion de l'assassinat d'une enfant juive, Roubina Sarda, qu'on voulait faire passer pour chrétienne et qu'on accusait les Israélites d'avoir tuée dans un but rituel. Jusqu'à présent, l'instruction ouverte sur cet assassinat n'a pas encore abouti. Et cependant, plusieurs journaux grecs désignent ouvertement les meurtriers. De plus, un député, M. Zygomala, en son propre nom et à la demande de la communauté juive, a adressé au ministre de la justice une énergique interpellation, tendant à ce que « les coupables soient dévoilés et, par cela même, l'innocence des juifs corfiotes publiquement reconnue ». — Nous ne sachions pas qu'aucune suite ait été donnée à cette interpellation.

— De Varsovie, 2 mars :

« Les nouvelles des colonies israélites fondées dans la République Argentine ne sont pas des meilleures. Il paraît que les premiers émigrés n'y trouvent même pas de quoi vivre, en dépit d'un travail des plus âpres. En présence de cette situation, il est probable que les 50,000 Israélites qui ont déjà signé leur engagement d'émigration au printemps prochain préféreront rester en Russie, en se soumettant aux lois d'exception qui les frappent, plutôt que d'aller en Argentine, où les attendent la misère et la faim. »

Sans garantir absolument l'exactitude de cette dépêche, nous n'avons que trop lieu de la croire bien informée. Ce qui est certain, c'est que plusieurs délégués des colonies

argentines sont venus récemment exposer leurs doléances à M. de Hirsch, ou du moins à ses représentants; mais leur mission n'a eu ni ne pouvait avoir, quant à présent, de résultat pratique.

— Nous recevons le compte rendu annuel des recettes et dépenses de la Société israélite de bienfaisance de Lisbonne *Somej Nophlim* (סומך נופלים), compte rendu divisé en une série de tableaux formant autant de pièces comptables et précédés d'un exposé de situation qui atteste à la fois les efforts zélés de cette Société et les difficultés de sa tâche. Le nombre des assistés est en augmentation sur l'année précédente, et les dépenses excèdent les recettes.

Le Comité de direction (*a Direcção*) se compose d'une présidente, d'*une* secrétaire, d'une trésorière et de trois membres, également du sexe féminin, plus *un* secrétaire, dont la signature figure avec celle de la trésorière au bas de chaque tableau.

Le nombre des souscripteurs, à la fin de l'exercice 1891, s'élevait à 64.

Il eût été utile de joindre à cette relation un extrait des statuts de la Société.

— Il est certain, dit le *J. World,* que la maison royale de Bragance a du sang juif dans les veines, et il ne serait pas bien difficile de trouver un ancêtre israélite dans l'arbre généalogique de l'ex-empereur du Brésil. On raconte que lorsque Joseph II de Portugal voulut édicter de sévères mesures contre les juifs de son royaume, son premier ministre Pombal lui rappela que lui-même, ainsi que le grand inquisiteur, étaient d'extraction juive. La maison de Bragance semble avoir compté plusieurs *marannos* parmi ses plus fidèles serviteurs, et le mariage de Charles II d'Angleterre avec Catherine de Bragance amena en Angleterre un certain nombre de ces juifs mal convertis.

Parmi ceux-ci fut Diego da Silva, qui administra les finances de la reine, et Antonio Ferreira, son médecin parti-

culier, qui voyagea avec elle depuis Lisbonne. A une date postérieure, son médecin fut le fameux Fernando Mendez. Tous ces marannos, et bien d'autres qui vinrent avec eux, se réunirent à la Communauté hispano-portugaise de Londres et en devinrent les membres les plus actifs.

— On vient de publier les résultats du dénombrement de la population de l'Inde. D'après ces données, l'Inde britannique compte 288,159,000 habitants. En ce qui concerne la religion, le *brahmanisme* compte actuellement près de 208 millions d'adhérents contre 57 millions de mahométans, 2,250,000 chrétiens et 17,000 juifs.

Dernière heure :

Avec la Pâque qui s'approche augmentent notablement les besoins de nos pauvres, et chaque année dans une proportion plus grave. C'est ce qui explique la pressante circulaire adressée à ses coreligionnaires par le Comité de bienfaisance israélite de Paris, circulaire dont nous extrayons ce passage :

La dépense... a pris, depuis quelques années, des proportions exceptionnelles, en raison de la part que prennent à cette distribution (des pains azymes) les Israélites russes, roumains et autres, venus à Paris pour échapper à la persécution. Cette dépense, qui était autrefois de 5 à 6,000 fr., s'est successivement accrue jusqu'à près de 20,000 francs.

Comme tous les ans, nous en sommes sûrs, les Israélites de Paris s'empresseront de répondre à cet appel.

— Nous avons la douleur d'apprendre la mort de la sympathique baronne de Weissweiller, deux mois à peine après celle du baron !

— L'hôpital-hospice de Rothschild a été, ces dernières semaines, l'objet d'assez nombreuses libéralités. Pour ne pas écourter les intéressants mais tardifs détails que nous adresse le directeur, nous préférons les remettre à quinzaine.

— M. Bédarrides (atteint, comme nous l'avons dit, par la limite d'âge) est nommé *président honoraire* de la Cour de cassation.

OBJETS D'ART, CURIOSITÉS, BRONZES, MARBRES

Grand rabais par suite de décès.

Avis. — Par suite du décès de M. Herzog, le négociant bien connu, les héritiers nous informent qu'avant l'inventaire, qui aura lieu dans le courant de mars, ils sont décidés à solder, à des prix exceptionnels de bon marché, le stock considérable de marchandises garnissant les splendides magasins de la rue de Châteaudun, 41 (angle de la rue Taitbout), et du boulevard des Capucines, 10 (place de l'Opéra).

ANNONCES




POUR COLLECTIONS

C. ENGRAND

18, *rue des Martyrs, Paris.*

Timbres rigoureusement authentiques, 25 p. 100 au-dessous des prix de tous les catalogues connus.

ACHAT DE COLLECTIONS AU PLUS HAUT PRIX

EXPERTISE GRATUITE, ENVOYEZ TIMBRE POUR RÉPONSE

ENVOI DE TIMBRES A CHOISIR. — ARGENT D'AVANCE

OU RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE (ÉCHANGE).

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,

XLVII° Année — N° 14 — 1er avril 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode, X, 23.*)

Sommaire :

Au prochain numéro : Judaïca, par H. B., etc.

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . 20 fr. / Six mois. . 11 fr.

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. la ligne.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures . . 1 fr. 50.*

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

DEUX PRÉFACES

Deux préfaces, grand Dieu! Sur le simple énoncé de ce titre, je vois déjà la plupart de mes lecteurs en fuite.

On l'a dit depuis longtemps : rien n'est plus ennuyeux qu'une préface... si ce n'est deux préfaces.

Et j'ai le courage d'annoncer une dissertation sur deux préfaces, — deux fléaux compliqués d'un troisième!

Dulciter, chers amis! Ces préfaces ont été écrites par deux des premiers écrivains de ce temps, et cette dissertation, je vous l'avais promise. Or, chose promise, chose due.

J'ajouterai que si d'ordinaire les préfaces sont ennuyeuses, si la plupart des lecteurs les passent, c'est qu'elles ne sont que l'accessoire du livre, l'antichambre nue et froide d'un salon plein d'enchantements. Or, vous allez voir que c'est ici le contraire et que tout l'intérêt des deux livres est dans leurs préfaces, comme toute la pensée d'une lettre est parfois dans son post-scriptum.

I

La première, qui est de notre savant ami J. Darmesteter, avait paru par anticipation dans la *Revue bleue,* sous ce titre : « Les Religions de l'Avenir », un pluriel qui nous paraissait assez... singulier, et qui du reste n'est pas dans le livre. Cette

préface avait fait l'objet d'un petit article par le soussigné (1) et d'une lettre à l'auteur par notre éminent collègue M. Lehmann (2). Cette dernière commençait ainsi : « Je viens de lire votre éloquente préface ; quel beau livre elle promet ! » Sur quoi nous avons fait observer que, malgré les apparences, elle ne promettait rien du tout, car le livre venait de paraître (3) et, de l'aveu de l'auteur, n'était autre chose qu'une collection d'études publiées par lui à différentes époques, partant antérieures à ladite préface. C'est, du reste, chose assez fréquente en littérature que ces compilations d'articles ou d'opuscules réunis par leurs auteurs, — soit spontanément, soit à l'instigation d'éditeurs habiles, — articles reliés par un titre commun et précédés d'une préface (*purpureus... assuitur pannus*) qui justifie tant bien que mal cet assemblage parfois hétérogène. Dans le présent ouvrage, nous avons revu avec plaisir plus d'un morceau admirable, souvent par la pensée, toujours par le style, notamment ce magistral *Coup d'œil* auquel nous avions consacré, ici même, un examen approfondi. Nous n'avons pas à y revenir, et nous passons immédiatement à la seconde préface.

II

Si la mode était encore aux *parallèles,* — à ces parallèles inventés par Plutarque et si chers jadis à nos beaux esprits, — il y en aurait un curieux à esquisser entre Darmesteter et Renan. Ne vous récriez pas ! La modestie du premier protesterait peut-être, mais le second ne me démentirait pas, qui le désigna, il y a quelques années, comme rapporteur, au choix de la *Société asiatique,* et qui déclarait l'autre jour que c'était « la tête la mieux organisée de notre époque ». Quant aux derniers livres des deux écrivains, le parallèle est tout indiqué. Ainsi que M. Renan s'en explique lui-même, le

(1) *Univers israélite,* 16 janvier 1892.
(2) *Univers israélite,* 1er février 1892.
(3) *Les Prophètes d'Israël.* Libr. Calmann Lévy ; in-8°, prix : 7 fr. 50.

beau livre qu'il vient de nous donner (1) n'est qu'un recueil, *disjecti membra poetæ,* où il n'y a guère d'inédit que la préface, — un morceau qui suffirait à faire la fortune du livre, si un livre de Renan avait besoin d'adjuvant pour plaire! C'est au regretté Calmann Lévy, son éditeur et son ami, qu'il doit l'idée de cette ravissante compilation d'écrits et de souvenirs; et, partant de là, il consacre à Michel et à Calmann une série de pages attendries, le plus glorieux éloge que jamais juifs aient reçu d'une plume chrétienne! Contre les Drumont, les Morès et autres farceurs *ejusdem farinæ,* de semblables pages sont notre meilleure revanche. Mais que dire du corps de la préface, si l'on peut appeler corps ces pages étincelantes et incohérentes où la fantaisie d'un jeune vieillard, — bientôt septuagénaire, — vous mène où elle veut, vous parle de tout et d'autre chose encore, vous débite en riant les plus étourdissants paradoxes sur le Père éternel, sur l'Enfer qu'il ne déteste pas trop, sur le Paradis qu'il trouve un peu fade et auquel il préfère volontiers le Purgatoire? Vous regimbez en vain, vous le suivrez jusqu'au bout: la plume d'or vous subjugue, vous hypnotise.

Savourez-moi cette petite tirade :

Les parallèles se rencontrent à l'infini; la religion aussi est vraie à l'infini. Quand Dieu sera complet, il sera juste (2). Je suis convaincu que la vertu se trouvera un jour en définitive avoir été la meilleure part. Tenons ferme; subissons les railleries des prétendus avisés. Si la vertu était un bon placement, les gens d'affaires, qui sont très sagaces, l'auraient depuis longtemps remarqué; ils seraient tous vertueux. Non, c'est un mauvais placement dans l'ordre fini; mais, à l'infini, les contradictions s'effacent, les négations s'évanouissent...

Et un peu plus loin :

Ce que nous appelons le temps infini est peut-être une minute entre deux miracles (3). « Nous ne savons pas », voilà tout ce qu'on peut dire de clair

(1) *Feuilles détachées,* faisant suite aux *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* Même librairie; vol in-8°, prix : 7 fr. 50.

(2) Un midrasch développe exactement la même idée sur le יד על כס יח de l'Exode XVII, 16. (L. W.)

(3) Renan croire aux miracles! C'est le cas de crier miracle. Tout arrive.

sur ce qui est au delà du fini. Ne nions rien, n'affirmons rien, espérons. Gardons une place, dans les funérailles, pour la musique et l'encens. Un immense abaissement moral, et peut-être intellectuel, suivrait le jour où la religion disparaîtrait du monde.

Et quelle componction dans les derniers mots de sa préface! Comme il parle, le vieil enfant gâté de la Providence, à ce Père éternel qu'il taquinait tout à l'heure!

Père céleste, je te remercie de la vie. Elle m'a été douce et précieuse, entouré que j'ai été d'êtres excellents qui ne m'ont jamais laissé douter de tes desseins. Je n'ai pas été sans péché; j'ai eu les défauts de tous les hommes; mais, quoi qu'en disent ceux qui s'intitulent tes prêtres, je n'ai pas commis de très mauvaise action. J'ai aimé la vérité, et j'y ai fait (1) des sacrifices. J'ai désiré ton jour, et j'y crois encore. Quand mes anciennes croyances se sont écroulées, au lieu de pleurer et de m'irriter contre toi, j'ai pris le parti de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Pleurer eût été lâche, et m'irriter contre toi eût été la plus complète des absurdités.

Bref, comme nous l'avons dit ailleurs, la vie lui a souri et il sourit à la vie. Heureux homme! il est content de tout et de lui-même. Qui ne le serait à sa place?

L. Wogue.

NÉCROLOGIE

Il y a trente-trois ans aujourd'hui, en avril 1859, je consacrais, dans le *Lien d'Israël,* un souvenir ému et reconnaissant à l'homme de bien, au vertueux Messin qui venait de mourir, — à Moïse-Ruben Bing, qui fut le guide vénéré de mon adolescence entre l'école primaire et l'école rabbinique. Aujourd'hui je viens remplir le même devoir envers sa veuve, et je le remplis avec non moins d'effusion et de tendre gratitude, parce qu'elle m'aima comme il m'aima, parce qu'elle fut sa digne compagne et son égale en tout: bonté de cœur,

(1) Pardon, maître! C'est « je *lui* ai fait » qu'il fallait dire.

piété solide et sans pose, bon sens exquis, et par-dessus tout une constante égalité d'humeur, une sérénité supérieure à toutes les épreuves, et Dieu sait si elles lui ont manqué! « Dans sa longue carrière, a dit avec vérité M. le rabbin Mayer sur sa tombe, elle a éprouvé bien des vicissitudes, traversé bien des tribulations; elle est toujours restée douce et bonne, soutenue par sa ferme piété... »

A Metz et à Paris, Mme Bing fut aimée et vénérée, comme l'avait été son époux, par les grands rabbins Ulmann, Isidor, Trénel, Zadoc Kahn. Nièce de feu le docteur Moïse Cahen, qui fut président du Consistoire de Paris, elle était conséquemment cousine par alliance de l'illustre Coralie Cahen. Loin de se prévaloir de ces honorables relations, elle est restée simple et modeste, femme d'intérieur et vaillante jusqu'à la fin.

Cette fin a été digne de toute sa vie. Décédée à quatre-vingt-sept ans, elle était, comme nos patriarches, « rassasiée de jours », et, loin de redouter la mort, elle lui a souri comme à une libératrice : ותשחק ליום אחרון. Calme et paisible comme elle avait vécu, elle s'est éteinte au milieu de ses enfants et petits-enfants, dont elle était adorée. Ses obsèques ont été suivies par une foule nombreuse et sympathique, où figuraient beaucoup de Messins. Comme on a pu le voir plus haut, c'est M. le rabbin Mayer, un ancien ami de la famille, qui a prononcé l'adieu suprême. Simple et touchante, comme il convenait au sujet, cette allocution funèbre nous a tous profondément remués. — L. W.

Extrait d'une lettre adressée au Rédacteur en chef de l'*Univers* par son ancien élève, le nouveau rabbin de Norrkœping :

... Permettez-moi de consacrer quelques lignes à un homme de bien qui vient de disparaître, à mon regretté président, M. Herman Wahren. Administrateur de la Communauté de Norrkœping pendant vingt-cinq ans, membre du Conseil mu-



nicipal et de plusieurs ordres suédois, M. Wahren, un des plus grands industriels du Nord, s'était acquis, par ses qualités d'esprit et de cœur, l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu. La population de la ville, sans distinction de culte, et nombre de personnes accourues de tous les points de la Suède, ont voulu rendre un dernier hommage à ce modeste et charitable Israélite en l'accompagnant jusqu'au champ de repos.

Puissent ces témoignages unanimes de sympathie atténuer la douleur de la noble famille si durement éprouvée! Que Dieu la console et accueille dans le séjour des bienheureux la sainte âme de notre vénéré président! תנצב"ה.

Is. Lévy, *rabbin.*

La famille de M. Mardochée Darmon, interprète judiciaire et conseiller municipal à Tlemcen, vient d'être douloureusement éprouvée par la mort subite de Mme Félix Darmon, née Chouraqui, enlevée à l'âge de vingt-quatre ans à ses deux jeunes enfants et à son mari désolé!

Dimanche matin, 13 mars, une foule compacte de plus de 500 personnes a rendu les derniers devoirs à cette infortunée. Dans ce cortège imposant tous les cultes se sont confondus, et M. Darmon a pu se convaincre de l'estime dont l'entoure toute la population tlemcénienne. Entre autres notabilités, et outre les personnages éminents du culte israélite, nous avons remarqué : M. Sabatier, maire de Tlemcen; M. Tedeschi, avocat-défenseur, ancien maire de la même commune; les juges du tribunal civil, plusieurs conseillers municipaux, le cadi et ses bach-adel, etc.

Au cimetière, M. le rabbin Meyer a pris la parole et, tout en exprimant ses regrets d'être empêché par la fête de Pourim de prononcer une oraison funèbre en forme, il a pleuré sur cette existence fauchée par la mort en pleine jeunesse. Après une simple et touchante prière pour le repos de la dé-

funte, on a descendu dans la fosse le corps enfermé dans un cercueil, contrairement à l'usage local, mais non aux prescriptions de notre Loi. Et la foule s'est retirée en silence.

En finissant, nous envoyons à notre tour nos sincères condoléances aux excellentes familles Darmon et Chouraqui.

BEN-MIKHAEL.

« La vieillesse est une couronne glorieuse, qu'on trouve sur le chemin de la vertu » (*Prov.*, XVI, 31).

La vie de la femme distinguée dont je viens d'apprendre le décès justifie cette belle pensée de Salomon. Mme veuve Moïse Cerf-Lévy, d'Ingwiller, morte à Nancy presque nonagénaire, a fait beaucoup de bien dans sa longue existence. Sa charité lui était inspirée par sa piété, et cette piété était soutenue et éclairée par une intelligence supérieure. — Mme Lévy fut la belle-mère de l'ingénieur M. Joseph Lévy, administrateur des temples de Paris; du percepteur M. Weil (successivement à Fontainebleau et à Belfort); du notaire, plus tard magistrat, M. Weill; de M. Mayer, frère du rabbin-adjoint de Paris, etc. Elle fut aussi cousine par alliance de feu le grand rabbin Isidor, qui appréciait vivement, comme nous tous, les hautes qualités de cette femme d'élite. תנצב"ה.

S. LÉVY, *rabbin.*

La famille de Rothschild vient d'être cruellement éprouvée.

La baronne Bettina est morte à Vienne, à l'âge de trente-deux ans. Elle était fille du baron Alphonse, président de notre Consistoire central, et avait, comme on sait, épousé son cousin, le baron Albert, chef de la maison de Vienne.

Le baron et la baronne Alphonse, appelés près de ce lit de souffrance qui devait être un lit de mort, étaient au chevet

de leur fille au moment où elle a succombé à la maladie qui la minait depuis longtemps (1).

Presque en même temps, Mlle Louise de Rothschild, fille du baron Meyer-Charles, chef de la maison de Francfort, mourait à l'âge de quarante-quatre ans. Elle avait consacré sa vie aux pauvres et n'avait jamais voulu se marier.

Que toutes ces saintes âmes reposent en paix! — L. W.

LES JUIFS DEVANT LA CONSTITUANTE

Conférence de M. Maurice Wahl.

C'est le samedi 5 mars, ainsi que l'avait annoncé l'*Univers*, qu'a eu lieu cette conférence, faite par l'habile professeur à la Société des études juives. Le titre était-il peu alléchant ou la température trop rigoureuse, je ne sais, mais les auditeurs cette fois n'étaient pas nombreux, et l'on ne s'étouffait pas dans la grande salle du Consistoire. Ce qui n'a pas empêché M. Wahl de nous faire une conférence des plus intéressantes (2).

Il a décrit la situation des juifs en France avant 89. Il a montré comment, après les différents édits d'expulsion, quelques-uns d'entre eux s'étaient peu à peu et comme furtivement introduits dans les diverses provinces. Il a esquissé à grands traits leurs rapports avec les autorités du temps ; a exposé les privilèges accordés aux Israélites de Bordeaux, et aux juifs portugais en général, alors que leurs coreligionnaires de l'Est, et surtout de l'Alsace, avaient à subir toute sorte de vexations et d'avanies. A Strasbourg en particulier, la haine des juifs était intense ; on ne tolérait pas que la ville fût « souillée » de leur présence, et c'est tout au plus s'ils pouvaient élire domicile dans les villages voisins. L'un des

(1) Voir ci-après aux Nouvelles diverses.

(2) Nous avions traité le même sujet, numéro du 1er octobre 1890. M. Wahl y a ajouté quelques détails — et le charme de sa parole. (*Réd.*)



juifs les plus notables, estimé autant par les chrétiens que par ses coreligionnaires, Cerfbeer de Bischheim, fournisseur des armées royales, n'avait pu pénétrer dans Strasbourg qu'au moyen d'un subterfuge.

Tel était l'état des juifs sous l'ancien régime.

Mais la Révolution éclate ; elle proclame les grands principes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Les juifs, estimant que le moment est venu de faire valoir leurs droits, adressent de tous côtés des pétitions à l'Assemblée constituante. Appuyés sur la Déclaration des droits de l'homme, ils demandent à être traités comme les autres Français, à obtenir le titre de citoyens. La question est portée devant l'Assemblée ; un juif, Berr Isaac Berr, est admis à la barre pour expliquer les vœux de ses coreligionnaires. Quatorze fois les débats recommencent sur la question des juifs. C'est que leurs adversaires ne sont ni moins énergiques, ni moins tenaces que leurs partisans. Rewbell, l'abbé Maury, le prince de Broglie, s'opposent de toutes leurs forces à ce que l'on confère aux juifs les droits de citoyens. Mais Grégoire, Mirabeau, Clermont-Tonnerre, Rabaut Saint-Etienne, ne le leur cèdent ni en éloquence ni en arguments ; ils reviennent sans cesse à la charge, surtout l'infatigable Grégoire, et ils finissent par obtenir gain de cause : le 21 septembre 1791, la Constituante décrète l'assimilation des juifs au reste des Français (1).

Le savant professeur a appuyé sa conférence par de nombreux et curieux documents, en même temps qu'il l'a embellie par sa parole facile et agréable. A plusieurs reprises, il a eu de superbes mouvements qui ont enlevé toute la salle.

L. L.

(La séance était présidée par M. Théodore Reinach, l'un des vice-présidents de la Société, en l'absence de M. Isidore Lœb, empêché.)

(1) *Finis coronat opus*. Neuf jours plus tard, le 30 septembre, elle se séparait pour faire place à l'Assemblée législative.



NOTICE

SUR LES ISRAÉLITES DE LYON

I

L'établissement des Israélites dans le Lyonnais paraît remonter à une époque reculée. Après la prise de Jérusalem, beaucoup de ses habitants, vendus comme esclaves, furent envoyés dans les Gaules ; un certain nombre vinrent habiter Lyon et ses environs. La défense, faite, au Ve siècle, par le pape Victor à l'évêque de Vienne, de célébrer la Pâque avec les juifs, prouve que non seulement il s'en trouvait alors dans les villes voisines, mais encore que les chrétiens entretenaient avec eux des rapports assez étroits.

C'est à Lyon que Gondebaut, roi des Burgundes, avait fixé sa résidence ; c'est là, sans doute, qu'il avait promulgué cette loi Gombette dont un article met les juifs hors du droit commun ; il est certain qu'il ne se serait pas occupé d'eux, s'il ne s'en était trouvé autour de lui.

Les évêques qui se succèdent à Lyon pendant la première partie du VIe siècle se préoccupent beaucoup de limiter les relations entre chrétiens et juifs, et de soumettre ces derniers à des lois d'exception. Au Synode d'Epaon, auquel assiste en 517 Viventiolus, évêque de Lyon, on décide que le prêtre qui aura mangé avec un juif n'aura point de paix pendant un an, s'il appartient au clergé supérieur, ou sera frappé de verges, s'il est membre du bas clergé ; à celui de Mâcon, tenu en 536, sous la présidence de Priscus, successeur de Viventiolus, défense est faite aux juifs de briguer les emplois de juge et de receveur d'impôts, de sortir pendant la semaine sainte, de posséder des serviteurs chrétiens ; quelques années plus tard l'interdiction relative à la semaine sainte est renouvelée au concile d'Orléans, que préside aussi

l'évêque de Lyon, saint Loup. Ces mesures restrictives, prises par les évêques lyonnais, prouvent qu'à cette époque éloignée les juifs habitaient déjà la contrée et que quelques-uns d'entre eux y avaient exercé des charges importantes. Au VII[e] siècle, la ville de Vienne était devenue leur entrepôt principal, et c'est là que les marchands de Lyon et des environs allaient se pourvoir (1).

Mais c'est surtout au IX[e] siècle que leur présence dans le diocèse de Lyon est constatée d'une manière indiscutable. L'histoire de leurs démêlés avec l'évêque Agobard est connue ; elle est contenue tout entière dans les écrits de ce fougueux prélat ; mais elle nous fournit sur la situation des Israélites à cette époque, sur la protection dont ils étaient l'objet et les accusations qu'on formulait contre eux, des détails trop précis et trop intéressants pour ne pas occuper dans cette étude la place qu'elle mérite.

Habitant un quartier spécial, situé au pied de la colline de Fourvière, et dont une rue porte encore aujourd'hui le nom de *rue Juiverie;* honorés de la protection de Louis le Débonnaire et de celle de sa femme, l'impératrice Judith, les juifs de Lyon avaient obtenu de l'empereur, pour les défendre contre l'intolérance du clergé, un magistrat particulier, *magister Judæorum*, choisi parmi les grands seigneurs de la cour, et nommé Évrard. De là l'irritation d'Agobard, qui la manifeste dans quatre lettres, écrites en latin, et adressées deux à Louis le Débonnaire, une aux officiers du palais et la dernière à Nibridius, évêque de Narbonne. Dans la première, intitulée : « De l'insolence des juifs » (*De insolentia Judæorum*), Agobard s'exprime ainsi :

« A l'Empereur très chrétien et très pieux, victorieux et triomphant en Christ, le très heureux Louis, toujours auguste, Agobard, le plus humble de ses serviteurs.

« Dieu tout-puissant ayant, de toute éternité, prévu et décidé de faire de vous un souverain pieux en une époque

(1) Chorier, *Histoire de Bourgogne*, t. I, 521.

très critique, vous a doué d'une prudence et d'un amour pour la religion supérieurs à ceux des autres hommes. Aussi n'est-il pas douteux qu'il vous a préparé à obvier aux dangers de ces temps périlleux dont l'Apôtre a dit : « Dans les « derniers jours, il y aura des moments de crise où les hommes « s'aimeront par-dessus tout, où ils seront cupides, orgueilleux, « etc., où ils auront l'apparence de la piété sans la réalité, où « il n'y aura plus rien à attendre qui ne se voie déjà, c'est-à-« dire le déchaînement de Satan et l'humiliation de la Cité « sainte, qui aura lieu quarante-deux mois avant l'arrivée de « l'Antéchrist. »

« Les choses étant ainsi, j'ai recours à votre magnanimité éprouvée pour vous prier d'écouter avec patience ce que moi, le plus infime de vos serviteurs, je crois devoir vous faire connaître, car il s'agit d'un sujet très important et qui sollicite avant tout l'attention de votre gouvernement. Si je pouvais, dans ce rapport, taire les noms de ceux dont j'ai à me plaindre, je le ferais de tout cœur; mais comme cela m'est impossible, je m'en remets à votre bonté et à votre patience, sachant bien que je m'expose à de réels dangers en vous notifiant ce que je ne saurais céler sans manquer à mon devoir.

« Vos députés, Géric et Frédéric, qu'avait déjà précédés Évrard, sont arrivés ici, et, agissant bien moins pour obéir à vos ordres que pour complaire à certaines personnes, ils se sont montrés terribles pour les chrétiens et favorables aux juifs, particulièrement à Lyon, où ils ont renouvelé contre l'Église une persécution qui a excité bien des gémissements et fait couler bien des larmes. Les attaques ayant été dirigées spécialement contre moi, je ne les reproduirai pas toutes, à moins que, dans votre extrême sollicitude, vous ne désiriez tout savoir; mais je vous exposerai aussi brièvement que possible, si votre mansuétude le permet, les maux que l'Église a soufferts.

« Or donc, les juifs m'ont tout d'abord présenté un bref, signé de votre nom, et en ont remis un autre à celui qui gou-

verne le Lyonnais en qualité de vicomte, et où il lui était enjoint de leur prêter appui contre moi. Bien que ces deux brefs fussent revêtus de votre signature et scellés de votre anneau, nous nous sommes refusé à croire qu'ils émanaient de vous. Les juifs se laissèrent aller à une insolence odieuse, nous menaçant de toutes sortes de châtiments de la part des députés chargés de punir les chrétiens. Puis est venu Évrard, qui a soutenu leurs propos et a ajouté que Votre Majesté était très irritée contre moi à cause des juifs. Enfin sont arrivés les délégués avec des lettres stipendiales et des ordonnances capitulaires que nous ne pouvons croire édictées par vous.

« Tout cela a réjoui outre mesure les juifs et contristé les chrétiens, non seulement ceux qui, saisis de crainte, s'étaient déjà enfuis et cachés, mais aussi ceux qui ont vu et entendu ces mêmes juifs. Ceux-ci, se sentant protégés, ont été prêcher audacieusement ce que, suivant eux, il fallait croire et pratiquer, blasphémant publiquement Notre Seigneur Dieu Jésus. Vos délégués ont encore accru leur perversité, en murmurant aux oreilles des gens que, loin d'être abominables à vos yeux, comme d'aucuns le pensaient, ils vous étaient chers et que vous les traiteriez mieux que les chrétiens.

« Votre humble serviteur ne se trouvait pas à Lyon à l'arrivée des délégués; je m'étais rendu à Nantua pour apaiser un différend survenu entre les religieux du monastère. Je leur envoyai quelques personnes avec des lettres où je leur demandais ce qu'ils voulaient et quels ordres ils avaient reçus de vous, ajoutant que je désirais leur obéir. Tout cela n'a servi de rien, et même plusieurs de nos prêtres, menacés personnellement, n'ont pas osé comparaître devant eux. »

Alfred Lévy, *grand rabbin.*

(*A suivre.*)



LETTRES DE SUÈDE

Norrkœping, 15 mars 1892.

Mon cher Maître,

Je voudrais vous donner quelques renseignements complémentaires sur l'organisation des communautés israélites en Suède. Je vous ai dit que les autres religions sont placées sous la haute surveillance de l'État, et c'est cette surveillance qui assure l'existence des différentes communautés, notamment des communautés israélites. Tout Israélite établi en Suède est obligé de se faire inscrire dans la communauté qu'il habite, et de contribuer, selon ses moyens, à l'entretien du culte ; s'il n'y a point de communauté là où il réside, il doit se faire inscrire dans la communauté la plus proche. Chaque communauté est dirigée par trois administrateurs, qui forment à la fois la Commission administrative et le Consistoire.

On vient de traduire en suédois l'*Histoire des Israélites,* de M. Reinach : je vais lire cette traduction, et s'il y a quelque chose de particulier, je vous le signalerai.

Il n'y a guère en Suède que trois communautés importantes, qui sont : Stockholm, Gothembourg et Norrkœping. Le grand rabbin de Stockholm est M. le Dr Klein, un Hongrois sorti du séminaire de Breslau; son prédécesseur, M. Lewyson, le célèbre auteur de la *Zoologie du Talmud,* s'est retiré il y a huit ans, et vit tranquillement avec une pension de 4,000 francs. A Gothembourg, il y a un rabbin allemand, le Dr Wolff.

Je me propose d'aller voir ces nouveaux collègues, et je ne manquerai pas de noter tous les détails de nature à intéresser les lecteurs de l'*Univers.*

Recevez, en attendant, etc.

ISAAC LÉVY, *rabbin.*

P. S. — Des trois délégués suédois qui étaient à Paris pour renouveler le traité de commerce avec la France, deux étaient Israélites : M. Frænkel, sénateur de Stockholm, et M. Philippson, également sénateur et président du Conseil municipal de Norrkœping.

LETTRE AU RÉDACTEUR EN CHEF

Le nouveau grand rabbin de Belgique, notre ancien collaborateur, nous adresse la lettre suivante en réponse à deux articles du précédent numéro : cette fois, c'est de la collaboration *militante,* mais c'est toujours une façon de collaborer. Nous avons d'ailleurs une très grande estime pour M. Armand Bloch et nous accepterions volontiers ses observations si elles étaient justifiées, ce qui, selon nous, n'est point du tout le cas.

Voici la lettre en question, dont nous ne supprimons que les derniers paragraphes comme n'ajoutant rien d'essentiel aux idées de l'auteur ou à nos propres observations. Nous répondrons par quelques notes succinctes et pour nous-même et pour M. le rabbin Lévy, laissant à ce dernier, bien entendu, toute licence d'intervenir en ce qui le concerne. — L. W.

Bruxelles, le 22 mars 1892.

Mon cher Maître,

M. le rabbin Simon Lévy croit devoir relever, dans l'article consacré par M. le rabbin Félix Bloch aux « Solstices et Équinoxes », le passage où notre collègue de Pau s'élève contre la superstition de répandre lors d'un décès les eaux des maisons voisines de la maison mortuaire.

C'est sans doute par suite d'un lapsus que M. S. Lévy écrit : « la maison où se trouve un mort ».

Il ne s'agit pas en effet des eaux de la maison mortuaire elle-même, lesquelles doivent être répandues, étant devenues impures par suite de טומאת אהל. M. F. Bloch n'avait parlé que des maisons du voisinage (1).

(1) Distinction imaginaire. Le Code parle uniquement des « eaux qui sont dans le voisinage du mort » (י"ד, 339, § 5), ce qui comprend avant tout celles de la maison mortuaire. A votre compte, le Yoré-Déa se serait tu sur ces dernières, ce qui n'est pas admissible. Vous alléguez la טומאת אהל ; à quoi nous répondons : 1° que,

Quant à l'interprétation que préfère M. S. Lévy משום מוציא דבה, elle n'est pas nouvelle, et M. S. Lévy se rencontre ici avec les commentateurs du Yoré-Déa, le ש"ך, le ט"ז et le באר הגולה (1).

Permettez-moi aussi, cher Maître, d'ajouter un mot au sujet de votre dernier article sur l'électricité.

L'interdiction de faire du feu le samedi a-t-elle vraisemblablement été inspirée par crainte d'idolâtrie? Le culte de Moloch n'était-il donc à redouter que le samedi (2)?

Dans l'Exode, au sujet de cette interdiction de faire du feu, vous écrivez (p. 376, note 1) qu'elle s'applique *même* en ce qui concerne la préparation des aliments (3).

Peut-être faudrait-il dire : *surtout* en ce qui concerne cette préparation.

L'interdiction de faire du feu pourrait bien être en effet le corollaire de l'interdiction de faire la cuisine le samedi (*Ex.*, XVI, 23) (4).

. . . .

Veuillez agréer, cher Maître, etc.

A. Bloch, *grand rabbin.*

dans ce cas, il faudrait également jeter dehors les aliments solides; 2° que l'impureté mosaïque, à part celle de la *niddah* pour son époux, et des *kohanim* à certains égards, n'existe plus aujourd'hui, comme l'établit très bien le Khezari (III, 49).

(1) Parfaitement exact; mais M. Lévy n'a nullement prétendu dire une nouveauté. Ajoutons que notre correspondant cite ici contre lui-même, car le motif de מוציא דבה, c'est-à-dire la notification symbolique du décès, s'impose surtout aux habitants de la maison mortuaire.

(2) Non, mais *surtout* le samedi. J'en ai donné deux raisons pour une : relisez mon article.

(3) La suite de la note en question explique ce « même ». L'usage du feu étant permis, les jours de fête, pour la cuisson des aliments, Moïse nous apprend ici que cet usage est interdit, le sabbat, même pour la cuisine. On l'a toujours compris ainsi.

(4) A cela deux objections : 1° c'est dans ce dernier chapitre que la défense du feu aurait dû se placer, et non au ch. XXXV; 2° il serait permis, à ce compte, de faire du feu dès qu'il ne s'agirait pas de cuisine : hypothèse bizarre, paradoxale, et repoussée par l'aspect du texte.

CHARITÉ ISRAÉLITE

(*Mois de février-mars* 1892.)

MM. Jacques Meier, 150 francs; Joseph Hirsch, 300; Louis Lévy, 100; Albert Kœnigswarter, 100; Moïse Stern, 300; Léon Rheins, 200; le docteur Klein, 300; Cahen, 77, rue Condamine, 100; Kapferer, avenue de l'Opéra, 27, 250; *Anonyme*, par M. Dreyfuss, grand rabbin de Paris, 100; Stanislas Leven, 250; Jules Rueff, 100; Sylvain Michel-Lévy, 100; David Bloch, 100; le baron Adolphe de Rothschild, 3,500; la Cie d'Assurances générales contre l'incendie, 500; Georges Halphen, 400; Lyon, 93, rue Saint-Lazare, 200 francs.

Mme Gubbay, 100 francs.

NOUVELLES DIVERSES

France.

Voici, comme nous l'avons promis, et d'après des renseignements tout à fait dignes de foi, quelques-unes des libéralités dont notre belle maison de Picpus a été l'objet ces dernières semaines. Nous suivons l'ordre chronologique :

Mlle Jeanne de Rothschild, fille de Mme la baronne James, a distribué elle-même aux 186 vieillards et incurables, chocolat, sucre, bonbons, et aux fumeurs du tabac, sans oublier les blagues.

Mme Mann (rue Myrrha) a offert à l'oratoire un tapis d'autel et deux beaux manteaux de sépher.

M. Oppenheimer (rue Bleue), un magnifique rideau brodé (*parôkheth*).

A l'occasion de Pourim, M. Bruhl père a offert aux malades et aux pensionnaires une séance de guignol et de prestidigitation.

Enfin, pour cette même fête, M. le grand rabbin de France a payé du champagne aux vieillards et aux incurables. Les pauvres gens ne s'étaient jamais vus à pareille fête!

Espérons que ces détails stimuleront le zèle charitable de nos coreligionnaires parisiens, dont beaucoup sont de braves cœurs, empressés à faire le bien, mais inactifs par ignorance des besoins. Or, la maison de la rue Picpus pourvoit bien aux nécessités primordiales, mais il en est auxquelles, vu le nombre croissant de sa clientèle, elle ne peut satisfaire, malgré la sollicitude de son sympathique directeur.

— D'une autre communication de ce fonctionnaire, il résulte que l'âge moyen des 86 vieillards de la maison Rothschild est de 78 ans 11 mois.

Voilà qui démontre une fois de plus ce que l'on a appelé les « immunités biostatiques de la race juive », mais qui atteste en même temps les soins attentifs dont sont l'objet ces intéressants pensionnaires.

— M. le baron Alphonse de Rothschild, à l'occasion du deuil cruel que nous mentionnons plus haut, vient, dit-on, de faire distribuer 50,000 francs aux pauvres de Paris.

— De nouveau, Mme Calmann Lévy, le noble cœur, se signale par une intelligente libéralité en mémoire de son époux.

Elle donne à l'Académie française une inscription de rente de 1,000 francs 3 p. 100 sur l'État et une somme de 3,000 fr. en espèces. « Cette rente de 1,000 francs sera employée à la fondation d'un prix triennal de 3,000 francs, qui sera décerné, sous le nom de « Prix Calmann-Lévy », à une œuvre littéraire récemment publiée, ou à l'ensemble des œuvres d'un homme de lettres. Ledit prix ne pourra être partagé entre plusieurs ouvrages, et les auteurs ne seront pas tenus de poser eux-mêmes leur candidature ».

— Il y aura encore de beaux jours pour l'œuvre de notre ami, l'excellent docteur Nachtel.

Une représentation de gala est organisée à l'Opéra par le Comité des Ambulances urbaines de Paris au profit de son œuvre et des victimes de la famine en Russie. Elles est fixée, dit-on, au 17 mai prochain.

— M. Salomon, professeur au lycée Louis-le-Grand, à notre grand et à notre petit séminaire, est forcé, depuis deux mois, de suspendre ses cours par suite de sa mauvaise santé. La Commission du séminaire lui a donné pour remplaçant intérimaire un jeune licencié ès lettres, M. Oscar Reblaub. Espérons que le sympathique et très méritant professeur pourra reprendre ses fonctions à la rentrée.

— M. Jacob Lambert, professeur de 6e au lycée de Vesoul, est nommé professeur de 5e au même lycée. (M. Lambert, ancien élève de notre Talmud-Torah, est un descendant du vénéré L.-M. Lambert זצ"ל, grand rabbin de Metz.)

— Une lettre particulière nous fait remarquer qu'il se trouve en ce moment, à l'école Monge, quatre enfants égyptiens. dont deux sont les fils de M. ***, du Caire, « pieux Israélite, pratiquant et militant (*sic*), *tokéa* dans nos grandes fêtes... Pourquoi, ajoute-t-on, ne pas mettre ces enfants dans un pensionnat israélite, où ils recevraient une éducation religieuse et n'enfreindraient pas les lois du *kascher?* »

L'observation est juste et s'appliquerait également aux lycées et collèges, à Paris comme ailleurs. Mais qu'y pouvons-nous? Nous ne croyons pas que les parents pèchent par ignorance et ne pouvons que constater le fait une fois de plus, sans grand espoir d'y remédier.

— La Société des *Enfants de Japhet* a tenu, le 17 mars, son assemblée générale dans la salle consistoriale de la rue de la Victoire. — Vu la proximité de notre tirage, nous devons nous borner à cette simple mention; mais nous comptons donner incessamment de larges extraits du compte rendu qui vient de nous être adressé.

— M. Eugène Manuel, l'érudit universitaire et le délicat poète, aspire, dit-on, à la succession académique de feu Jurien de la Gravière. Certes, jamais ambition ne fut plus légitime : espérons que le succès la couronnera.

— On vient de célébrer, au temple de la rue Buffault, le mariage de Mlle Berthe Astruc, petite-fille du regretté Télèphe et fille de M. Léonce, avec M. Lœb, du Vigan.

On sait que feu Télèphe Astruc fut un des promoteurs les plus actifs de la fondation de ce même temple, et que M. Léonce Astruc est membre de la société civile du temple dont naguère encore il était administrateur.

Par son empressement à assister à la cérémonie, qui a été fort belle, la communauté portugaise a prouvé qu'elle garde la mémoire des services rendus, services que d'ailleurs le rabbin célébrant a rappelés dans une éloquente allocution.

— Au « Réveil d'Israel ». — Le directeur de cette feuille, dans son numéro d'avril, s'occupe longuement de notre dernier numéro : il répond d'une part à certaines appréciations de M. le rabbin de Tlemcen, notre collaborateur, d'autre part à nos propres réflexions sur son article de tête. Nous laissons à M. Meyer le soin de répliquer s'il le juge à propos. Pous nous, qui sommes visé sur trois chefs, voici ce que nous avons à dire :

Sur le premier (ce que signifie la « manifestation du reste d'Israël »), après les longues explications de M. Krüger, nous le comprenons un peu moins qu'auparavant. En tout cas, nous ne discutons jamais sur des textes comme celui-là, obscur en lui-même et dans son application, et qu'on peut interpréter au profit de toutes les causes.

En second lieu, M. K. se défend de vouloir « absorber les juifs et les assimiler aux nations ». Nous connaissons cette thèse : on nous permet de garder notre nom, notre culte, toutes nos croyances, hors celle qui concerne Jésus, qu'il faut tenir pour *vrai Dieu* et *vrai homme,* comme fait l'Église. Or, le « judéo-chrétien » que rêvent ces messieurs est un être hybride, une monstrueuse et impossible alliance de mots, car le Dieu que nous adorons est *un* et spirituel, et celui de l'Église incarné et multiple. Un vrai juif ne saurait l'accepter, ne l'acceptera jamais.

Enfin, nous remercions notre savant confrère de ses explications sur la date du complot d'Hamon; explications exactes à une année près et dans l'hypothèse (très vraisemblable d'ailleurs) qu'Assuérus est identique à Xerxès.

L. W.

— M. Ernest Renan fait paraître dans le *Journal des Savants* une étude fort attachante sur le caractère et les œuvres de l'illustre Philon d'Alexandrie, dit aussi *Philon le Juif*. Le philosophe français a trouvé là une nouvelle occasion de glorifier les beautés du caractère juif; nous devons dire qu'il l'a franchement saisie, et nous l'en remercions. En voici un des principaux traits :

L'idéal de « l'homme doux qui possédera la terre » fut déjà esquissé par l'essénisme. Jésus ira plus loin. Mais il ne faut pas oublier que l'essénisme eut une priorité de près de deux cents ans. Il prouva, pour la première fois, quels trésors de foi, de naïve croyance, de mépris du monde, de charité, d'amour de la pauvreté, le judaïsme renfermait... »

En quoi *Jésus est allé plus loin,* l'illustre écrivain aurait peut-être quelque peine à le montrer et plus encore à le démontrer. Mais il est né chrétien, et il faut lui passer ses préférences ostensibles :

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diu...

— On lit dans la *Revue Bleue* du 26 mars :

« Un journal antisémite de Berlin a fait une belle découverte : Richard Wagner serait juif, ou tout au moins, — comprenne qui pourra, — de race celtique; en tout cas ce n'est pas un véritable Allemand, un Germain pur sang. La sensualité de sa musique, la recherche de l'effet et le manque de mesure dans l'expression des passions, sont, paraît-il, autant de signes distinctifs du *celtisme*... Aussi bien Wagner est-il né à Leipzig, dans la rue de *Brühl,* qui est une rue juive; c'est un Israélite, Meyerbeer, qui favorisa ses débuts :

et c'est à deux pas du quartier juif qu'il s'éteignit à Venise.

« En vérité, voilà un solide faisceau de preuves (1)! »

— Reçu deux superbes plaquettes également curieuses, quoique à des titres fort différents : 1° *Fleurs d'idéal*, nouvelles poésies par M. Giavi, avec portrait de l'auteur; 2° *Le Monde qui s'avance*, en deux parties et promesse d'une troisième, par M. Hippolyte Rodrigues. — A quinzaine.

Algérie.

M. Moïse Netter, le nouveau grand rabbin de la circonscription d'Oran, arrivé à sa destination le 14 janvier, a été installé administrativement dès le lendemain. L'installation officielle n'aura lieu qu'après Pâque, probablement sous les auspices de M. le grand rabbin de France.

— Notre jeune ami et collaborateur, le rabbin de Tlemcen, vient d'être, par décision du ministre de la guerre, nommé à l'emploi d'aumônier militaire pour le service des armées en campagne (14e corps).

— La Chambre des appels correctionnels d'Alger, dans son audience du 17 mars, a prononcé sur l'action en diffamation intentée par M. Salomon Jaïs contre MM. Batail et Myot, rédacteur et gérant du *Radical algérien*.

La Cour a confirmé le jugement de première instance condamnant Batail à deux mois de prison, 1,000 francs d'amende et 2,000 francs de dommages-intérêts, et, en ce qui concerne Myot, condamné à la même peine, a réduit la condamnation à l'emprisonnement de deux mois à un mois.

Alsace-Lorraine.

M. le Dr Weill est nommé, par le Consistoire de Strasbourg, rabbin à Fegersheim, en remplacement de M. Dreyfuss, qui passe à Brumath, où son installation est fixée au 1er avril.

(1) Cette invention, d'ailleurs, est tellement grotesque que personne ne saurait y croire, à commencer par son auteur. (*Réd.*)

— M. Jules Lévy, notaire, a été nommé premier adjoint au maire de la ville de Sarrebourg.

— On écrit de Mulhouse au *Journal d'Alsace* :

« Le Conseil d'administration de l'hôpital israélite de Mulhouse, que préside avec tant de dévouement M. Lazare Lantz, vient de publier le compte rendu de sa gestion pour 1891 (1). Nous y apprenons d'abord que la ville a élevé cette année la subvention de cet hôpital de 1,600 à 2,000 marks par an... Recettes : 20,630 marks ; dépenses : 20,434 ; soit 196 marks d'excédent. — Les pensionnaires sont au nombre de 26 (9 hommes et 17 femmes), dont l'âge moyen est de soixante-douze ans. »

Étranger.

Les funérailles de la baronne Bettina de Rothschild, dont nous annonçons plus haut le décès, ont été célébrées à Vienne sans aucun apparat. Parmi l'assistance, très nombreuse, on remarquait tous les membres de l'aristocratie viennoise, l'ambassadeur de France, accompagné du personnel de l'ambassade, M. Léon Say, etc. La mère et la sœur de la défunte ont, dit-on, perdu connaissance devant la tombe. (Voir encore, dans le *Figaro* du 30 mars, de longs et touchants détails sur les souffrances et l'héroïsme de la jeuue baronne.)

— Même journal, 26 mai :

La mort de la baronne Bettina a provoqué de nombreux témoignages de sympathie. L'impératrice d'Autriche a fait envoyer par le grand maître de la cour une dépêche de condoléances au baron Albert.

La baronne Louise de Rothschild, morte à Francfort, était la sœur de la baronne Salomon de Rothschild, de la princesse de Wagram, de la comtesse de Gramont et de lady Rothschild.

— Extrait du Courrier de Vienne du *Figaro* (16 mars) :

La charité privée... a organisé ces jours-ci de grandes distributions, où les malheureux n'avaient qu'à se présenter pour recevoir du pain, de la

(1) Nous venons de recevoir ce compte rendu, qui confirme entièrement les renseignements de notre confrère. (*Réd.*)

viande, des habits, de l'argent. Des milliers et des milliers de personnes en ont profité tous les jours. Naturellement il y a eu des poussées, des femmes se sont évanouies, des enfants ont crié. Mais il n'y a pas eu de désordres proprement dits. Néanmoins la police a défendu ces distributions, ou à peu près. Décidément elle n'aime pas l'initiative privée. Les antisémites, eux aussi, ont tonné contre ces distributions, qu'ils trouvent déshonorantes pour le peuple, d'autant plus que l'argent venait surtout des richards israélites. Ces pauvres millionnaires ne savent plus que faire. S'ils refusent de l'argent, c'est de l'avarice; s'ils en donnent, c'est de la vantardise. Les frères Springer ont donné 20,000 francs (1), — quelle audace! La maison Rothschild 30,000, — quel affront! Le baron Hirsch 50,000, — quelle impudence! Il est vraiment fort difficile de contenter tout le monde et les antisémites. Mais voilà, il paraît qu'un malheureux ne doit pas accepter des secours hébraïques. Et s'il est malade, s'il a faim? Mon Dieu! c'est bien simple, Corneille a déjà trouvé la réponse : Qu'il mourût!

— Une dépêche à sensation, adressée de Vienne le 28 mars au *XIXe Siècle* :

« L'archiduc Joseph s'est porté acquéreur des biens-fonds que possède le baron de Hirsch en Hongrie. »

— Extrait de notre correspondance de Bruxelles, 16 mars :

« M. le grand rabbin Bloch a prêché samedi dernier (*Par. Zachor*). Il avait pris pour sujet : « le Travail chez les Juifs »; sujet quelque peu rebattu, mais où l'orateur a néanmoins su trouver quelques idées neuves, qu'il a bien développées. En somme, excellent sermon. »

Dernière heure :

Samedi soir 26 *mars :* Bal de la *Bienfaisante israélite,* honoré de la présence de plusieurs grands rabbins et de leurs dames. Soirée splendide et fructueuse pour la Caisse des pauvres.

Mardi 29 *mars,* aux Tournelles : M. Jules Ruef, notre dévoué et zélé administrateur, a eu le bonheur de marier sa petite-fille avec M. Jérôme Lévy. Nos félicitations aux deux familles.

(1) Ajoutez-y, pour une somme égale, le baron de Kœnigswarter. (*Réd.*)

OBJETS D'ART, CURIOSITÉS, BRONZES, MARBRES

Grand rabais par suite de décès.

Avis. — Par suite du décès de M. Herzog, le négociant bien connu, les héritiers nous informent qu'avant l'inventaire, qui aura lieu dans le courant de juin, ils sont décidés à solder, à des prix exceptionnels de bon marché, le stock considérable de marchandises garnissant les splendides magasins de la rue de Châteaudun, 41 (angle de la rue Taitbout), et du boulevard des Capucines, 10 (place de l'Opéra).

ANNONCES




POUR COLLECTIONS

C. ENGRAND

18, *rue des Martyrs, Paris.*

Timbres rigoureusement authentiques, 25 p. 100 au-dessous des prix de tous les catalogues connus.

ACHAT DE COLLECTIONS AU PLUS HAUT PRIX

EXPERTISE GRATUITE, ENVOYEZ TIMBRE POUR RÉPONSE

ENVOI DE TIMBRES A CHOISIR. — ARGENT D'AVANCE

OU RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE (ÉCHANGE).

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,

XLVIIe Année | N° 15 | 16 avril 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. **WOGUE**, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. **BLOCH** fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם:
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . 20 fr. / Six mois. . 11 fr.

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne ; petite ligne, 1 fr. }
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures . . 1 fr. 50.*

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

LA PAQUE

TRAITÉE PAR UNE PLUME ANGLAISE

Au moment où paraîtra ce numéro, chers lecteurs, nous serons en pleines fêtes de Pâque. Il serait donc de mon devoir de vous présenter quelques réflexions sur la circonstance, comme je le fais d'habitude et comme le font la plupart de mes confrères. Mais ce que je veux vous exposer cette fois ne sera nullement le fruit de mes méditations personnelles, car j'ai trouvé la besogne toute faite et bien faite, et je ne saurais me flatter de faire mieux, ni peut-être aussi bien. Je suis charmé, d'ailleurs, de vous révéler un ouvrage tout nouveau, partant peu connu, mais qui mérite de l'être beaucoup et que je voudrais voir répandu dans toute la France israélite.

Je l'ai annoncé naguère en quelques lignes ; voici des détails plus amples :

Cet ouvrage s'appelle : *La Religion naturelle et la Religion révélée* (1); il a pour auteur un juif anglais, M. N.-S. Joseph, pour traducteur une juive française, Mme Amélia Marsden. La haute approbation de M. le grand rabbin de France est un suffisant éloge et de l'ouvrage et des deux écrivains. En voici quelques lignes :

(1) Libr. Léopold Cerf, rue de Médicis. 400 pages gr. in-18.

Cet ouvrage a pour auteur un des hommes les plus estimés de la Communauté juive de Londres, qui unit l'action à l'étude, et qui, tout en se consacrant aux œuvres de la charité, a voulu aussi servir son culte en faisant à l'usage des lecteurs de tout âge un exposé clair, méthodique et souvent éloquent de la doctrine juive... Une dame à l'esprit élevé et au cœur généreux qui a, elle aussi, la passion du bien et qui aime l'enfance, Mme A. Marsden, a eu la pieuse pensée de faire passer cet ouvrage dans notre belle langue française. C'est un précieux cadeau qu'elle offre à notre jeunesse. Je lui en suis pour ma part profondément reconnaissant, et je forme le souhait que sa peine soit récompensée par le plus large succès...

On sait que M. Zadoc n'est pas prodigue d'éloges ni de recommandations. Moi non plus, mes lecteurs le savent, je ne suis prompt à l'enthousiasme. On peut donc, dans la circonstance, s'en rapporter à nous.

Remarquez, je vous prie, cette parole du respectable grand rabbin : « à l'usage des lecteurs de tout âge ». C'est là, selon moi, le grand et rare mérite du nouveau livre. Il convient à tous les âges, parce qu'il tient le milieu entre les traités transcendants et dogmatiques, faits pour les savants ou les métaphysiciens, et le catéchisme élémentaire par demandes et réponses, aliment de la première enfance. Véritablemen un tel livre nous manquait, et il manquait ailleurs aussi bien que chez nous. Pour ma part, je l'ai lu avec délices, admirant également la justesse des pensées et l'élégante simplicité de la diction, et admirant aussi la fine plume qui, en traduisant de l'anglais, a su rester si française !

Vous allez d'ailleurs en juger, malgré la modicité de l'échantillon que je puis vous offrir. Ce n'est malheureusement qu'une partie du chapitre de la Pâque, faisant lui-même partie du chapitre intitulé : *Le Sabbat et les Fêtes.* L'auteur s'adresse à ses jeunes auditeurs :

« Si je vous demandais pourquoi vous observez la Pâque, vous me répondriez que c'est pour rappeler la délivrance de nos pères de la servitude d'Égypte. Votre réponse serait exacte, mais incomplète.

« Nous qui vivons dans un pays béni, où nous sommes libres d'adorer Dieu selon notre conscience, de travailler

selon notre fantaisie, d'aller où nous voulons, nous pouvons à peine comprendre quelle existence pénible nos ancêtres menaient sous la domination des méchants Pharaons. Gémir dans l'esclavage, être condamnés à travailler sans cesse pour d'autres, ne posséder rien en propre, être placés sous la surveillance de chefs cruels, qui leur imposaient des tâches si excessives qu'il était impossible d'échapper au châtiment, vivre constamment dans la terreur sans espoir de délivrance, privés de tout bien-être et de toutes les joies du foyer, tel était le sort des pauvres Israélites. Et pour comble de malheur, un roi sanguinaire ordonna de mettre à mort tous leurs enfants mâles. Voilà les terribles épreuves auxquelles Dieu mit fin en faisant sortir les Israélites de l'Égypte.

« Mais pourquoi devons-nous, après tant de siècles écoulés, rappeler encore, chaque année, les souffrances de nos ancêtres? D'abord, pour témoigner notre reconnaissance à Dieu, mais aussi pour proclamer en face du monde que l'homme a le droit d'être libre. Pâque est la fête de la liberté. En lisant, pendant cette fête, l'histoire de nos aïeux, le récit de leur merveilleuse délivrance et de la chute du puissant tyran qui les a si terriblement opprimés, nous proclamons que Dieu a ordonné à l'homme d'être libre, libre de corps et d'âme, et nous avertissons les possesseurs d'esclaves, les tyrans, tous les méchants, que Dieu brisera leur puissance.

« Ne vous imaginez pas, vous qui vivez dans un pays heureux et libre, que tous les autres peuples jouissent du même bonheur que vous. On trouve encore des esclaves sur bien des points du globe, et en Égypte même il existe, de nos jours, les fellahs ou paysans indigènes, dont le sort est aussi misérable que le fut autrefois celui de nos ancêtres. Dans beaucoup de pays aussi, les juifs sont encore opprimés, ils n'y trouvent de sécurité ni pour leur vie ni pour leurs biens. Dans d'autres pays, il leur est interdit d'exercer leur culte publiquement, ils ne peuvent même pas se faire connaître comme Israélites.

« Vous savez que les soldats de Pharaon furent engloutis

par la mer Rouge. Mais dans tous les temps surgirent d'autres Pharaons, tyrans qui asservissaient tantôt les corps et tantôt les âmes de leurs sujets.

« Mais l'histoire prouve que la puissance de ces tyrans finissait toujours par être brisée. Les oppresseurs ont disparu les uns après les autres, les empires se sont écroulés les uns sur les autres, les peuples se sont successivement évanouis; une seule nation, bien que dispersée aux quatre coins du monde, est restée debout à travers les siècles, ce sont les juifs. Et ceux-ci célèbrent tous les ans, avec joie et reconnaissance, la belle fête de la Liberté... »

Hélas! il n'est si bonne compagnie que l'on ne quitte. En retirant, bien malgré moi, la parole à nos deux aimables guides, il me reste à souhaiter, amis lecteurs et gentes lectrices, que ce spécimen vous ait mis en goût, et que l'excellent livre de M. Joseph (sur lequel j'aurai, du reste, plus d'une fois à revenir) se propage rapidement en Israël.

L. Wogue.

UNE PROTESTATION

La lettre suivante a été adressée au Consistoire central et nous a été communiquée par ses honorables signataires. Bien qu'ils ne nous demandent pas de la publier, nous n'y voyons aucun inconvénient et regardons même comme un devoir de l'appuyer. Sans examiner si la tentative réformiste du Consistoire de Bayonne est le fruit de convictions anciennes et spontanées, ou si elle a été simplement inspirée par l'allocution d'adieu de leur pasteur démissionnaire (1), nous dirons franchement à ces messieurs que nous ne croyons guère au succès de leur démarche.

(1) Voir notre appréciation, numéro du 16 mars, p. 102.

Ce n'est pas à dire qu'en s'adressant au Consistoire central, essentiellement incompétent en pareille matière, ils se soient trompés d'adresse. Nous croyons savoir, en effet, que ce qu'ils lui demandent, ce n'est pas une décision *proprio motu,* mais une consultation du corps rabbinique de France, qui serait appelé à se prononcer. Seulement, nous connaissons assez et les principes et les traditions de ce vénérable corps pour être assuré qu'il ne souscrirait pas aux propositions du Consistoire de Bayonne, fussent-elles émises par l'unanimité de ses membres. Bien entendu d'ailleurs, il y a réforme et réforme. Plus d'une amélioration superficielle, mais utile, a été introduite en ce siècle, à Paris et ailleurs, et pas n'a été besoin pour cela de mettre en mouvement tout notre clergé : chaque rabbin peut statuer en pareil cas, et n'a à consulter que sa conscience, d'une part, d'autre part l'esprit et les besoins de ses ouailles. Mais s'il s'agit de briser une coutume religieuse admise à peu près généralement et de temps immémorial, consacrée d'ailleurs par une injonction formelle du Talmud, — tels sont, par exemple, les seconds jours de fête, — nous n'accordons qu'à un synode général, — ou au Messie, — le pouvoir de l'abolir.

L. W.

« Bayonne, le 23 mars 1892.

« Messieurs,

« Le Consistoire de la circonscription de Bayonne, dont nous avons l'honneur de faire partie, a décidé de vous écrire pour attirer votre attention sur des modifications à adopter concernant les offices religieux. Ainsi que vous le remarquerez, nous nous sommes abstenus de signer la lettre ; nous avons protesté et protestons devant vous, Messieurs, et n'admettrons jamais aucun changement qui touche notre rituel, et qui, du reste, n'est réclamé que par quelques individualités qui ne suivent même pas les offices divins et qui ne les suivraient pas plus régulièrement ; ceux, au contraire, qui as-

sistent ponctuellement aux prières sont heureux de continuer nos belles traditions. Nous nous plaisons donc à ne pas douter que vous prendrez en très grande et très sérieuse considération notre protestation, et que rien ne viendra troubler la paix religieuse qui règne en Israël.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

« EUG.-B. LÉON. » « SAMUEL SALZÉDO jeune. »

LETTRES DE PALESTINE

(*NOUVELLE SÉRIE*)

VII

Caïffa, le 9 juillet 1891.

A deux heures du matin, nous sommes debout. Jusqu'à ce que les tentes soient démontées, pliées et chargées sur nos mulets avec le reste des bagages, que chacun soit à son poste, à cheval, il est quatre heures. Le soleil n'est pas encore levé, ce qui n'empêche pas de voir déjà une petite clarté. Dans les pays chauds, le soleil est d'une paresse à nulle autre pareille. Il aime à dormir longtemps, après avoir fait beaucoup transpirer la veille. Il se décide à se lever, aujourd'hui, seulement à cinq heures moins le quart. Et la preuve de sa *flemmardise,* c'est qu'il se couche, maintenant aussi, déjà à sept heures. Mais dans la journée il s'amuse à chauffer : les charbons ne doivent pas payer d'octroi chez lui, car il ne ménage rien pour vous griller. Ce jour-là surtout, il s'est acharné sur ce pauvre Scheid d'une manière indigne : il l'a accablé, durant ce voyage, de 47 degrés de chaleur, et nous n'étions qu'à la fin du mois de mai. Que sera-ce au mois d'août? Mais n'anticipons pas.

Au sortir de Jéricho, on marche pendant un quart d'heure dans des champs cultivés ; puis recommencent des monticules qu'on dirait faits de la main des hommes. Ce sont tout à fait les mêmes que ceux que l'on voit à l'approche de la mer Morte. On se croirait reporté de l'autre côté de Jéricho. Au bout d'une heure, toujours dans les mêmes monts, on trouve un peu de végétation, mais *sui generis*. C'est principalement le tamarix, c'est-à-dire un arbre ressemblant au pin, et dont le feuillage est aussi salé que l'eau de la mer. Les chevaux le mangent avec assez de plaisir. Et c'est en parcourant ces terrains nus que nous arrivons à six heures au Jourdain.

A cet endroit, il y avait naguère « le Pont des Juifs » ; seulement les pluies torrentielles de l'hiver dernier ont emporté ce pont, de sorte qu'il faut passer sur un bac. C'est bien primitif ; mais que faire? Et encore si l'on pouvait passer de suite! Nous y rencontrons tout un peuple de Bédouins, d'Arabes, de bêtes, de marchandises, qui ont couché là pour être des premiers au bac. Ces Bédouins, avec leurs longues tresses qui tombent sur l'épaule, vous font peur. En calculant la charge que prend chaque fois le bac, je vois que la journée s'écoulera avant que vienne mon tour. Et cependant je ne suis pas venu ici pour perdre mon temps et me coucher, la figure tournée vers le soleil, à l'instar des indigènes. Je veux partir coûte que coûte, et, sans me laisser intimider par les figures sinistres des Bédouins, je prends mon parti...

E. Scheid.

BULLETIN LITTÉRAIRE

Publications nouvelles :

1. העבדות ע"פ התורה והתלמוד, *L'Esclavage selon la Bible et le Talmud*, par M. Zadoc Kahn ; traduit en hébreu et accom-

pagné de notes, avec approbation de l'auteur, par Salomon Fuchs, rédacteur du *Hamagid* (1).

Ce chef-d'œuvre, écrit il y a vingt-cinq ans et traduit en plusieurs langues, a trouvé, pour la première fois peut-être, un digne interprète en M. Fuchs, qui possède également les deux langues et la science talmudique, conditions indispensables à un travail de cette nature.

2. *Le Monde qui s'avance,* deux livraisons qui en promettent une troisième, par Hipp. Rodrigues. (Imp. Larousse, rue Montparnasse.)

Mêmes qualités et mêmes défauts que dans les œuvres précédentes du même auteur : vérités, paradoxes et erreurs, en style d'oracle parfois apocalyptique. Se lit d'ailleurs avec un vif intérêt. Malheureusement cette impression, très élégante et même luxueuse, est déparée par des fautes graves et par des citations inintelligibles.

3. *Fleurs d'idéal,* nouvelles poésies, par V. Giavi. (Plaquette gr. in-8°, chez G. Weil, rue du Havre.)

Nouvelles, mais pas toutes inédites. Nous avons remarqué *Ixelles,* qui décrit un suicide célèbre en ces derniers temps ; et *Race maudite,* un morceau qui rappelle certaines pages de la *Légende des siècles.*

Le dernier morceau : *Je voudrais,* finit par une strophe exquise, mais gâtée par une faute de français.

L. W.

, Reçu : *Revue des études juives,* numéro 46 (les « Actes et Conférences » contiennent le Rapport de M. Vernes et la Conférence de M. Maurice Bloch : *La Juive dans le roman et au théâtre*).

— Article bibliographique de M. le rabbin Simon Lévy, dans le *Journal d'Alsace,* sur le livre : *das Jüdische Weib.* Nous en reparlerons.

— Situation financière de la Communauté de Lyon (exercice 1891).

(1) Brochure de 84 pages in-8°; prix : 2 francs. Chez le traducteur, à Berlin, Alte Schœnhauser-Str., 56.

CORRESPONDANCE (1)

Verdun, le 30 mars 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Au moment où paraîtront ces lignes, M. Émile Lévy, notre rabbin, aura sans doute pris officiellement possession du grand rabbinat de Bayonne. Ce n'est pas sans regret que notre Communauté a vu partir celui qui, pendant seize ans, dirigea avec autant de zèle que de sagesse ses intérêts spirituels, et c'est avec une vive émotion que les Israélites de Verdun ont écouté le discours d'adieu de leur vénéré pasteur. Aussi lui ont-ils témoigné par un modeste souvenir la sympathie qu'ils éprouvaient pour lui.

J'ai cru devoir me faire l'interprète de notre Communauté en rendant un public hommage au nouveau grand rabbin de Bayonne, et en lui souhaitant de gagner l'estime de la belle Communauté que la Providence l'a appelé à diriger.

A. Halff,
Ministre officiant.

(*Extrait.*)

Paris, 25 mars 1892.

... Il est parfaitement vrai que, par suite des exigences sociales, les pratiques religieuses dans les familles sont à peu près délaissées, de sorte que notre jeunesse actuelle est, pour ainsi dire, en dehors de la religion.

Cet état de choses aura tôt ou tard, il ne faut pas se le dissimuler, les résultats les plus déplorables. Il importe donc d'y apporter un prompt remède, et ce remède consiste, selon moi, dans la propagation des livres religieux.

Mais ces livres, trop chers, ne sont pas à la portée de toutes les bourses... Cependant la Communauté de Paris, si charitable, et qui, depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, forme la majeure partie du judaïsme français, devrait se préoccuper de trouver les moyens de conserver, chez les jeunes Israélites de notre pays, l'amour de notre belle et antique religion.

Is. Dreyfuss.

(1) Ajournée précédemment à notre grand regret, vu son arrivée tardive.

Cette pénurie de livres religieux, — livres élémentaires et livres moyens, — pénurie que notre premier pasteur, comme on l'a vu plus haut, déplore également avec tant de raison, nous l'avions signalée nous-même, il y a bien des années déjà, dans un article spécial (1), et à ces doléances nous n'ajouterons aujourd'hui qu'un conseil. L'*Alliance israélite,* ou le Comité des écoles de Paris, ou telle autre société née ou à naître, devrait encourager soit par des concours, soit par des subventions, la publication des livres qui nous font défaut et qui surabondent, au contraire, chez nos voisins. Quelle que soit la cause de l'insuffisance de notre production littéraire, — paresse d'esprit, incapacité ou indifférence, — ces obstacles à une création originale n'existent pas pour une traduction. Puisons donc dans la riche bibliothèque juive d'outre-Manche ou d'outre-Rhin ; prenons-en les meilleurs livres, qui ne sont pas toujours les plus volumineux, et mettons-les, par voie de traduction, d'imitation ou d'extraits, à la portée de nos coreligionnaires français. Ce que vient de faire une femme intelligente, d'autres peuvent le tenter avec le même succès.

Et nous serons de la sorte, nous aussi, en possession de bons livres qui pourront, selon leur importance, être donnés en prix à nos élèves, en cadeau à nos *bar-mitswa* ou à nos jeunes mariés, ou servir pour la lecture courante dans nos écoles.

L. W.

JUDAÏCA

L'histoire qui suit concerne un Israélite, d'origine marseillaise, qui a longtemps habité l'Algérie et qui y a même laissé quelques descendants. Un de ses fils, mort octogénaire, il y a une quinzaine d'années, a été un interprète très distingué et sut mériter, pendant sa longue carrière, la sympathie et l'estime de tous ceux qui l'ont approché, Musulmans, Chré-

(1) *Univers israélite*, numéro du 1er mars 1879 : *Les Livres.*

tiens et Israélites. J'emprunte cette histoire aux *Mémoires d'une Contemporaine*, publiés à Paris en 1831, et attribués, comme on sait, à Mme Ida Saint-Elme. — H. B.

J'ai dit précédemment combien me plaisait la conversation de l'Israélite Tamas; j'en ai recueilli quelques particularités, qu'on ne lira pas, je pense, sans intérêt. Sa vie était un tissu d'aventures extraordinaires, et les choses les plus curieuses en ce genre ne sont peut-être pas celles que l'on a consignées dans les livres. Il me parla, entre autres choses, d'une course qu'il avait entreprise sous le règne de Louis XVI, avec approbation du ministère d'alors, pour aller, lui juif, chercher à Jérusalem des fragments de la vraie croix; singulière mission donnée à un enfant des Hébreux par un ministre catholique romain!

M. Tamas se trouvait à Constantinople. Ayant des affaires importantes à terminer en Syrie, je ne sais plus quel motif le fit s'adresser à l'ambassadeur de France pour demander un passeport, en déguisant sa qualité d'enfant d'Israël. Les voyages au Levant, et surtout en Afrique, n'étaient pas alors aussi communs qu'ils le sont aujourd'hui. Lorsqu'on sut que M. Tamas se proposait de visiter l'Égypte et la Syrie, on en parla à l'ambassadeur; et celui-ci, l'ayant fait venir, lui dit qu'on lui donnerait tous les moyens de faire le voyage qu'il projetait, à la condition de se rendre à Jérusalem, au couvent des moines du Saint-Sépulcre, qui avaient écrit à M. de Provence, pour de précieuses reliques qu'ils possédaient et que le frère de Louis XVI avait demandées. M. Tamas dut supposer que ces *moyens* qu'on devait lui donner consisteraient en quelques bonnes lettres de change. Il se trompait. Ce fut d'abord un voyage à Versailles qu'on lui fit faire, avec une lettre pour le ministre, qui devait le présenter comme un dévot pèlerin qui s'était offert pour cette pieuse entreprise. Quoiqu'en aucun temps une lettre de recommandation pour un ministre n'ait valu une simple lettre de change, notre enfant d'Israël se mit en route pour Versailles, riant sous cape de la singulière mission dont on allait le charger.

... Reçu à merveille par le ministre, on lui remit sa commission pour les saints pères, et il fut présenté à M. de Provence, qui *tâta les dispositions du pèlerin,* le loua de son saint zèle; je crois même qu'il eut l'honneur de dîner à la table du ministre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on le choya beaucoup : on lui recommanda surtout respect et prudence en route avec ces précieuses pièces, de ne provoquer aucun miracle effrayant par une intempestive curiosité. On lui assura le paradis gagné... et... on lui souhaita un bon voyage.

... Ayant fait ses adieux à Paris, il alla s'embarquer à Marseille et effectua son voyage non sans peine, dépensant son argent, tout émissaire qu'il était de deux ministres et d'un frère du roi de France. M. Tamas réussit mieux dans sa sainte commission que pour ses propres intérêts. A son retour des saints lieux, n'ayant pu se rendre directement à Paris, il fut encore obligé d'aller à Constantinople; il y arriva avec sa benoîte pacotille, fut reçu à merveille à l'ambassade; on lui promit des monts d'or... Mais la vérité est que ces reliques ne furent d'aucun bénéfice au pèlerin juif.

M. Tamas revint en France à l'époque de la Révolution; il habita longtemps Marseille, où il fut compris dans les rôles de la garde civique. Après avoir porté des reliques du Saint-Sépulcre au frère du roi de France, il lui fallut monter la garde pour la République une et indivisible, qui ne plaisait pas plus à M. Tamas que le peu de générosité des ministres de la royauté. Mais ici il n'y avait pas même de belles paroles, il fallait faire le service; et M. Tamas tenait un fusil comme un balai. On le place en faction à la porte du général Carteaux. Celui-ci descend, fait quelques tours dans le vestibule, sort à plusieurs reprises, et remarque enfin un factionnaire d'étrange tournure, et qui, au lieu de lui rendre les honneurs, reste le dos tourné à sa guérite : « Que fais-tu là? Qui es-tu? Pourquoi ne me présentes-tu pas les armes? » Toutes ces questions à la fois tombent sur le pauvre M. Tamas comme un feu roulant. La dernière le tire de sa stupeur; vite il court à son fusil déposé contre une persienne du rez-

de-chaussée, le prend, et, avec l'empressement d'échapper aux reproches du général, le lui offre, absolument comme une canne à vendre : « Que fais-tu? que veux-tu avec ton fusil? lui dit Carteaux en colère. — Mais, citoyen général, ne m'avez-vous pas dit de vous présenter les armes? Eh bien! voilà mon fusil. — Imbécile, stupide bête! — Merci, citoyen général. — Qui est donc le... qui m'a... un factionnaire de cette façon? Va-t'en! Non... je vais te faire accompagner. » Or on sait que les moyens doux n'étaient pas ceux dont usait le plus souvent le général Carteaux. Le pauvre M. Tamas ne l'ignorait pas; mais, sachant aussi que le général était connaisseur en vins, il esquiva la prison par un détour adroit : « Je suis, dit-il doucereusement, dans le commerce des vins fins, citoyen général; si vous me privez de ma liberté, une demi-charge d'excellent vin de Marsala va se perdre. Ah! que vous seriez bon de me dispenser des devoirs militaires, pour lesquels je n'ai aucune vocation! Laissez-moi me livrer à un négoce où j'ose me flatter de n'avoir pas d'égaux, car jamais je ne me suis trompé sur une qualité de vins. » Le général, qui avait peut-être aussi la prétention d'être connaisseur, se laissa aller à l'indulgence pour le marchand de vins, et M. Tamas, redevenu bourgeois, alla le lendemain chez son libérateur avec une caisse de bouteilles destinées à prouver au citoyen général que lui, Tamas, ne s'était point donné de gants en vantant ses connaissances...

NOUVELLES DIVERSES

France.

Nous sommes priés de communiquer l'avis suivant à nos lecteurs :

Le Comité de bienfaisance israélite de Paris, chargé, de concert avec une Société de dames charitables, d'organiser la Loterie annuelle de bienfaisance, a l'honneur d'informer le public que l'exposition des lots offerts en faveur de cette œuvre aura lieu rue du Louvre, n° 42, les 1er, 2, 3, 4, 5, 6,

8 et 9 mai. Le tirage aura lieu dans le même local, le mardi 10 mai à midi et demi. On peut se procurer des billets chez les Dames patronnesses.

(Suivent les noms et domiciles, que nous avons déjà publiés dans le numéro du 1er janvier, p. 245. Il y a seulement lieu de retrancher le *dernier* nom, sur notre liste comme sur les billets.)

— Le Comité central de l'*Alliance israélite universelle* vient de publier son bulletin de 1891, contenant dans sa partie principale le compte rendu des travaux de l'*Alliance* pendant cette période. Ce bulletin, primitivement semestriel, comprend depuis quelques années deux semestres, soit l'année entière. Adressé à tous les souscripteurs de la Société, il représente en quelque sorte la somme des douze bulletins mensuels, adressés aux divers comités et à la presse israélite. C'est dire que ce volume, bourré de renseignements et de chiffres, se prête mal à une analyse rapide; il en a peu besoin d'ailleurs, étant répandu dans un grand nombre de mains. Nous ne lui emprunterons que deux données: le bilan financier du Comité central, se soldant par *un million* 428,659 fr., et le nombre des sociétaires au 31 décembre dernier, soit 30,873. C'est quelque chose, mais nous sommes encore loin des cent mille adhérents que demandait avec raison le regretté Crémieux.

— Le départ de M. Bédarrides, que l'âge seul arrachait à son siège et condamnait à la retraite, a été pénible à ses collègues comme à lui-même, — *invitus invitam dimisit,* — et a soulevé dans le monde judiciaire d'unanimes regrets. Des nombreux et touchants discours qui ont été échangés, nous ne reproduirons, faute de place, qu'une partie de la harangue d'adieu adressée à l'éminent magistrat par M. A. Périer, président du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour de cassation :

... Nul de nous ne peut oublier l'appui toujours prêté par vous au développement de nos discussions, votre empressement à faciliter en toute occasion l'exercice de notre ministère, et cette courtoisie délicate qui savait

trouver le chemin de nos sympathies. Aussi est-ce au nom du barreau tout entier que le Conseil vous apporte l'hommage d'une reconnaissance qui vous suivra dans la retraite et, si vous me permettez de l'ajouter, d'un sincère et respectueux attachement...

— A quinzaine, la relation détaillée de l'installation du grand rabbin de Bayonne, qui a eu lieu le 7 avril, sous les auspices du grand rabbin de France.

— M. le grand rabbin Zadoc Kahn renonce, pour cette année, au voyage qu'il avait projeté de faire en Algérie.

— M. Isidore Lœb, dont la convalescence sera longue et exige un repos absolu, est remplacé provisoirement, à l'*Alliance israélite,* par M. J. Bigart, remplacé à son tour par M. Bénédict, lequel, par ce fait, se désiste de sa candidature au rabbinat de Verdun.

— M. Reblaub, directeur de notre École de travail, nous informe que ce n'est pas la Commission du séminaire qui a confié à son fils l'intérim des fonctions de M. Salomon, mais que c'est uniquement sur les instances de M. le grand rabbin, directeur du séminaire, qu'il a consenti à faire cet intérim. — Prière donc de rectifier.

L'honorable M. Reblaub semble avoir eu surtout pour but d'établir que son fils n'avait pas sollicité cette nomination, ce que nous n'avons nullement prétendu. Ajoutons d'ailleurs que M. le directeur du séminaire, quelles que soient son autorité et sa compétence, ne peut donner une chaire, même à titre provisoire, qu'avec l'agrément de la Commission administrative.

Nous donnons acte à M. Reblaub de sa déclaration, mais nous n'avons rien à rectifier.

— On annonce le prochain mariage de Mlle Juliette de Rothschild, fille de M. le baron Gustave, avec le baron Léonino, de Paris.

— Notre ami M. Isaïe Levaillant, trésorier-payeur général de la Loire, ancien directeur de la Sûreté générale, vient

d'être cruellement éprouvé par la mort de sa fille aînée, femme de M. Fernand Torrès, sous-préfet des Andelys, qui a succombé, le 4 avril, âgée de vingt-deux ans à peine, à de longues souffrances. Il y avait quelque chose de particulièrement navrant dans la douleur des parents, laquelle semblait s'exaspérer au souvenir des circonstances qui avaient abrégé la vie de leur fille bien-aimée.

Le corps, amené à l'une des gares de Paris, a été inhumé à Montparnasse. M. le rabbin Emm. Weill a célébré les obsèques, où était accourue une foule sympathique et attristée.

Puisse la pauvre jeune femme goûter dans le ciel les joies qu'elle a si peu connues ici-bas !

— Voici les traits les plus saillants de l'assemblée générale de la Société la *Terre promise,* laquelle a eu lieu le 15 mars à la mairie de la rue Drouot, sous la présidence d'honneur de M. le grand rabbin de Paris. L'assemblée était peu nombreuse ; circonstance regrettable, due sans doute au mauvais temps.

Le remarquable rapport de M. le président Lunel constate la prospérité croissante de la Société qui, fondée il y a trente-huit ans, voit aujourd'hui son fonds de réserve s'élever à plus de 50,000 francs. — Suit un aperçu des anciens cimetières israélites de Paris, où nous apprenons que les juifs, avant la Révolution, pouvaient, par tolérance, enterrer leurs morts la nuit, et que Rodrigues Pereire obtint pour eux un cimetière spécial, qui subsiste encore aujourd'hui rue de Flandre (1).

Une proposition de M. Millaud, tendant à supprimer la quittance pour frais d'administration, a été, après une longue discussion, adoptée à une forte majorité.

L'assemblée s'est séparée à dix heures et demie, après avoir voté d'acclamation la réélection du bureau sortant. — Lec-

(1) Voir de plus amples détails à ce sujet dans l'excellent ouvrage de M. Léon Kahn : *Le Comité de bienfaisance,* p. 98 et suiv. (Réd

ture avait été donnée, au cours de la séance, d'une *communication du Consistoire de Paris*, informant les Sociétés israélites que tous leurs membres actifs ont le droit de se faire inscrire sur la liste des électeurs consistoriaux. Avis à qui de droit. CH. W.

— Nous avons reçu un peu tard le compte rendu de la dernière assemblée générale de la belle Société des *Enfants de Japhet*, qui compte plus de quarante ans d'existence. Voici les principaux faits de la séance, qui a eu lieu le 17 mars, dans la salle consistoriale rue de la Victoire :

Courte allocution du président, M. L. Simon, constatant la prospérité croissante de la Société.

Rapport du trésorier, M. Wormser, qui confirme cette prospérité par des chiffres et rend un juste hommage au zèle de l'habile président, fort bien secondé d'ailleurs par les membres du Conseil. Depuis la nouvelle gestion, l'actif de la Société a augmenté de plus de 21,000 francs.—En présence de ce résultat, le bureau propose de réduire de 0 fr. 50 la cotisation mensuelle. Inutile d'ajouter que cette motion est accueillie avec enthousiasme.

Le compte rendu financier est adopté dans son ensemble.

Proposition de faire accorder à la Société la reconnaissance d'utilité publique. Appuyée éloquemment par M. Lévi Lion, avocat à la Cour d'appel et conseil de la Société, cette importante proposition est votée à la presque unanimité.

Autorisation, par le bureau, d'organiser un *bal annuel*, dont le bénéfice permettra de rétablir la Caisse des retraites, dont le service est momentanément suspendu.

Est prolongé de *deux ans* le délai pendant lequel les nouveaux sociétaires seront dispensés de tous droits d'admission...

On voit que la Société des *Enfants de Japhet* n'épargne rien pour grossir le nombre de ses adhérents. Nous voudrions que ce résumé, quelque imparfait qu'il soit, y contribuât

quelque peu, et, pour finir, nous renvoyons le lecteur au magnifique chapitre consacré à cette Société par M. Léon Kahn dans son livre sur la matière.

— Nous avons assisté, le 27 mars, à la soirée de gala offerte à M. Jules Cohen, professeur au Conservatoire et chef de chant à l'Opéra, à l'occasion de sa retraite et au bénéfice de l'Association des artistes dramatiques.

Cette soirée, consacrée uniquement à l'audition des œuvres de l'éminent compositeur, n'a été pour lui qu'un long triomphe, et un véritable régal pour le public, qui ne lui a pas ménagé les bravos et les *bis*. M. Jules Cohen peut être fier du succès qu'il a remporté.

N'oublions pas de féliciter sa digne compagne, qui a chanté avec beaucoup d'expression et a récolté sa bonne part d'applaudissements, ainsi que les excellents artistes, — MM. Caron, Delmas, Leduc, de l'Opéra, — les chœurs de l'Opéra et du Conservatoire. — *L. B.*

— Grande affluence, le 6 avril, à la matinée donnée par les directeurs de l'Institution Springer, sous la présidence d'honneur de M. David, président de l'Association des anciens élèves, et organisée par MM. Gunzburger et Valensin, tous deux élèves de l'établissement. Les nombreux invités, parents et amis, avaient répondu avec empressement à l'appel, et ils n'ont pas été déçus dans leur attente, car c'était vraiment une belle fête.

Les vastes cours de l'établissement, aménagées et décorées avec un goût parfait, suffisaient à peine à contenir la foule qui s'y pressait.

Nous renonçons à décrire en détail les merveilles et les enchantements de cette matinée. Jugez-en par cette simple nomenclature : musique vocale et instrumentale, comédie, monologues et dialogues, prestidigitation et magie, escrime et gymnastique... et encore en passons-nous.

Tous nos éloges et nos remerciements aux directeurs et aux élèves, aux organisateurs et aux interprètes, notamment

aux distingués artistes qui leur ont prêté le bienveillant concours de leur talent.

— Notre ami Gustave Lévy, le nouveau légionnaire, est nommé membre du jury de la prochaine Exposition, section de la gravure au burin.

— M. Albert Cahen, professeur de rhétorique au collège Rollin, a reçu de l'Académie française une mention honorable pour son étude sur Joseph de Maistre.

— Dans le dernier mouvement administratif, nous remarquons le nom de Brisac (prénom omis), avocat, nommé sous-préfet de Calvi (Corse).

— M. Abran, juge suppléant au Vigan (Gard), est nommé juge à Florac (Lozère).

— M. Félix Weill, fils aîné de M. le rabbin-adjoint Emmanuel Weill, vient de passer avec succès les examens de la licence ès lettres. Toutes nos félicitations au jeune licencié et à ses bons parents.

— Sur la liste des candidats admis à prendre part au *concours de deuxième essai* pour le prix de Rome (section de peinture), trois noms nous ont frappé, ceux de MM. Isaac (n° 2), de Joncières (6) et Ulman (13). Deux sont d'apparence israélite, mais nous ne saurions les affirmer tels; le troisième, au contraire, est d'origine sémitique nonobstant sa physionomie aryenne. Fils d'un compositeur célèbre, M. de Joncières est né d'une mère juive, fille de feu Berliner de Strasbourg, qui fut un calligraphe très distingué, récompensé à plusieurs expositions.

— Dédié a Drumont. — Le mot est vieux, mais n'a rien perdu de sa saveur. Nous l'empruntons, — ou plutôt nous le *reprenons,* — à un recueil italien :

« Drumont, le fameux Drumont, ce Pierre l'Ermite d'une croisade moderne contre les infidèles, a fait ses premières

armes comme publiciste à la *Liberté*, journal du juif Pereire. Ainsi, dans cette carrière où les premiers pas sont plus difficiles que dans toute autre, il a été soutenu et encouragé par ces mêmes Sémites qu'il poursuit aujourd'hui d'une haine implacable. A ce propos, une petite anecdote : Comme il assistait, peu après l'apparition de la *France juive*, à un banquet de journalistes, l'un d'eux, Albéric Second, lui dit avec un salut ironique : « Je vous fais tous mes compli« ments, Monsieur : vous avez jusqu'ici mangé le pain du « juif, cela vous a mis en appétit, maintenant vous voulez « manger le juif tout entier... » Drumont, dit-on, ne demanda pas son reste (1).

Nous possédons une brochurette bien curieuse, format et couleur de la *Lanterne* de Rochefort, intitulée : *le Diable à quatre* (par Villemessant, A. Duchesne, Ed. Lockroy et... Méphistophélès, *alias* Rochefort). Dans le premier numéro, daté du 17 octobre 1868, il est fort question de Drumont, qui était déjà alors (à vingt-quatre ans) un « jeune garçon de grand appétit », *quærens quem devoret*, comme la bête de l'Apocalypse, et faisant peur à Veuillot lui-même. — L. W.

— Ceux qui s'intéressent aux choses de l'art ont pu voir, avec quelque surprise, notre *Kol Nidré*, par Max Bruch, figurer parmi les morceaux de la « Semaine sainte », aux concerts Colonne. Colonne et Max Bruch sont juifs, *Kol Nidré* est juif et a été chanté à la juive en l'honneur de la Semaine sainte ! — Mais ce n'est pas la première fois, et sur ce point nous renvoyons les curieux à un petit article publié par nous, numéro du 1er février 1886.

— Plusieurs de nos lecteurs désirent connaître la source exacte du midrasch qui sert de base à la pièce hébréo-polonaise *Sulamith*, dont un de nos collaborateurs a donné dernièrement l'analyse (n° du 1er mars, p. 360). Cette source n'a

(1) Ce terrible appétit n'est pas encore satisfait, paraît-il. Drumont prépare pour le 20 courant un journal quotidien dont nous ne voulons citer que l'épigraphe : « La France aux Français... » Est-ce clair ?

pas été indiquée, par la simple raison qu'elle est perdue. On trouve seulement une allusion à cette légende dans le Talmud, tr. *Taanith,* 8 *a* et *passim*. Dans cet endroit, Raschi rapporte très brièvement le fait, les Tosaphoth le développent davantage, et l'*Aroukh* de R. Nathan le donne avec plus d'ampleur encore et beaucoup d'élégance. L'*Aruch completum* de M. Kohut (s. v. חלד I) n'ajoute rien d'essentiel à ces données. — Nous remarquerons, pour terminer, que le « puits » et le « chat sauvage », dont il a été question dans la susdite analyse, ne sont pas tout à fait exacts. Le midrasch parle d'une *citerne* (בור) et d'un animal que les uns traduisent *belette* ou *martre,* les autres *taupe* (חולדה).

— En vente à la Librairie du culte israélite, 11, rue des Rosiers :

Calendrier administratif pour l'année 5653 (1892-93).

(Contient quelques « Variétés » intéressantes, mais dont on a négligé d'indiquer la source.)

Algérie.

La Compagnie maritime du Grand Océan et de la Manche va installer, dit-on, une agence générale à Bone et organiser un service avec les ports de l'Atlantique et du Havre. C'est M. Achille Weil, secrétaire de la Chambre de commerce de Bone, qui aurait, selon le *Petit Alger,* la direction de cette agence.

— La Société algérienne *le Travail* a procédé (quand? la brochure oublie de nous l'apprendre) (1) à une double opération : compte rendu de l'exercice 1891 et distribution des prix à ses protégés, sous la présidence de M. le grand rabbin Weil.

Dans un rapport très substantiel et très bien écrit, M. Ruff, président du Conseil d'administration, expose les progrès croissants de la Société, qui compte aujourd'hui dix ans

(1) P. S. — Nous avons découvert après coup, cachée dans un coin, la date du 18 janvier.

d'existence. Il se plaint seulement de l'insuffisance des ressources, par suite de laquelle on est réduit à refuser beaucoup d'enfants méritants qui, « las d'attendre, retournent à la vente d'allumettes et de journaux sur la voie publique ».

Pas assez de souscripteurs et souscriptions trop faibles... Cette tiédeur est peut-être imputable, en partie, à la fâcheuse équivoque que nous avons déjà signalée. Cette Société est évidemment israélite; Israélites sont les fondateurs, les administrateurs, les souscripteurs, les pupilles; c'est le grand rabbin qui a présidé la séance, et nous lisons à la fin de son excellent discours : « Puisse la Société... donner de plus en plus à la *Communauté* d'Alger des membres distingués... à la religion des *Israélites* dignes et moraux! » Pourquoi donc ne pas le dire franchement? Pourquoi éliminer partout, dans le sous-titre comme dans les statuts, le mot *Israélites?*

— Le 3 avril, distribution des prix de la *Charitable :* solennité plus brillante que jamais, nombreuse assistance, composée de dames en majeure partie. Beaucoup de musique et autres intermèdes exécutés avec talent. Excellents discours et fort bien dits, par Mme Weil d'abord (la dame du grand rabbin), présidente de l'Œuvre; puis par M. Honel, président du Consistoire, indépendamment du rapport présenté par la présidente de la commission de l'Ouvroir.

Ces détails ne sont qu'un aride abrégé de la relation de notre ami Spartacus dans le *Petit Alger,* relation spirituelle comme toujours, mais parfois trop incisive. Qui diable s'était avisé, avant lui, de critiquer ce titre : *la Charitable,* comme « sentant l'orgueil à plein nez »?

Qu'il nous permette, à notre tour, de relever la dernière phrase de son article :

Le côté touchant a été marqué par un don en espèces de Mme Honel en faveur des méritantes non primées. Ce mouvement d'ingénieuse bonté a été très goûté.

Si *méritantes,* pourquoi *non primées?* Bonté tant que vous voudrez, mais si vous n'avez fait erreur, il y a là une amère

critique de la justice *distributive* qui a présidé à cette distribution!

Alsace-Lorraine.

On écrit de Strasbourg, le 3 avril :

L'application de la loi sur le repos dominical, qui devait être mise en vigueur aujourd'hui dimanche pour la première fois, a été ajournée au 1er juillet.

Les dispositions de la loi ont soulevé, en effet, de si vives protestations, que l'administration s'est vue dans la nécessité d'en reculer de trois mois l'application.

On le voit, la noble terre française, même lorsqu'elle est devenue « Terre d'empire » (*Reichsland*), est toujours rétive à la formule de l' « État chrétien ».

Étranger.

Le *Figaro* du 30 mars, dans son Courrier de Vienne, donne encore de longs et touchants détails sur cette noble et vaillante baronne Bettina de Rothschild, qui avait créé tant de sympathies autour d'elle et dont la mort a été un deuil pour toute l'élite de la société européenne.

De cet article, trop long pour nos colonnes, voici le passage qui nous a le plus frappé :

La baronne se savait perdue et marchait avec un véritable héroïsme vers la mort. On me raconte qu'elle se trouvait à la chasse il y a quelque temps. Par mégarde, un des invités fit partir son fusil près d'elle, et la balle effleura presque la tempe de la baronne Bettina. Qu'on s'imagine le désespoir du chasseur maladroit! Quelle désolation, si sa balle avait frappé la jeune femme! « Ne vous en excusez pas, fit celle-ci tristement, c'eût été un bonheur pour moi! »

— M. le Dr Rahmer, rabbin de Magdebourg et directeur de l'*Israelitische Wochenschrift,* vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son entrée en fonctions dans ce rabbinat, où il s'est montré le digne successeur des Philippson et des Güdemann. Le journal susmentionné publie, à cette occasion, un numéro supplémentaire, contenant les détails de la cérémonie jubilaire et les nombreux témoignages d'estime dont M. Rahmer a été l'objet. Nous aussi, nous adressons nos cordiales félicitations à notre excellent col-

lègue et confrère, et lui souhaitons de défendre longtemps encore la sainte cause dont il est un des champions les plus vaillants. — L. W.

— Notre savant ami M. L. Kahn, de Bruxelles, met en vente un poème hébreu avec sa traduction française, allemande et anglaise, sur ce thème : « Que le peuple israélite a traversé bien des crises, mais qu'à chacune Dieu lui a suscité un libérateur. » Chose curieuse, cinq fois ce libérateur eut le nom prédestiné de *Moïse* (משה, sauveur), et la brochure s'appelle « les Cinq Moïse » : Ben-Amram, Ben-Maïmoun (Maïmonide), Moïse Mendelssohn, Moïse Montefiore et Moïse (Maurice) de Hirsch. — L'idée est heureuse, heureusement développée, et l'auteur a prouvé qu'il sait manier les quatre langues avec un égal et remarquable talent. Toutefois, c'est la partie allemande qui nous a paru la mieux réussie.

Chaque brochure (composée de l'hébreu et d'une traduction) se vend 1 fr. 25, au profit de la Caisse de secours en faveur des réfugiés russo-juifs. (Libr. Durlacher, 83 *bis*, rue Lafayette.)

Par cette noble destination, autant que par sa valeur intrinsèque, l'ouvrage mérite une vente fructueuse.

— Une feuille anglaise, le *Standard,* attribue aux « machinations » du gouvernement russe le désastre dont vient d'être frappée la Banque Gunzbourg, une des maisons, comme on sait, les plus importantes de Saint-Pétersbourg.

ANNONCES

VICHY

כשר Hôtel du Parc Lardy כשר

Table d'hôte de premier ordre, avec chambre confortable, de 8 à 12 francs par jour. — Jardin d'agrément. — Omnibus à tous les trains.

L.-M. LÉVY, PROPRIÉTAIRE





POUR COLLECTIONS

C. ENGRAND

18, *rue des Martyrs, Paris.*

Timbres rigoureusement authentiques, 25 p. 100 au-dessous des prix de tous les catalogues connus.

ACHAT DE COLLECTIONS AU PLUS HAUT PRIX

EXPERTISE GRATUITE, ENVOYEZ TIMBRE POUR RÉPONSE

ENVOI DE TIMBRES A CHOISIR. — ARGENT D'AVANCE

OU RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE (ÉCHANGE).

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille,



XLVIIe Année | N° 19 | 16 juin 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : **L. WOGUE**, grand rabbin.

Administrateur gérant : **L. BLOCH** fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(Exode, X, 23.)

Sommaire :

L'abondance des matières nous force d'ajourner la curieuse Notice sur les Israélites de Lyon, ainsi que notre Bulletin littéraire.

Prochainement, les lettres de MM. Ben-David, Dobrouskin, Singer, etc.

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an.... 20 fr / Six mois.. 11 fr. }

Étranger : Un an : 25 fr. — Six mois : 13 francs.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne ; petite ligne, 1 fr.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne. } *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante.* ... 1 *franc.* / *Années antérieures* .. 1 *fr.* 50. }

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

PROJET

D'UN ASILE POUR LES PHTISIQUES ISRAÉLITES

Chacun sait que les maladies de poitrine, ce fléau si fréquent et si redoutable, s'aggravent particulièrement en hiver. A cette époque de l'année, les hôpitaux sont tellement encombrés que les médecins se voient contraints de refuser les personnes atteintes d'affections aiguës, et plus rigoureusement encore les phtisiques. La raison de cette sévérité, c'est que la tuberculose pulmonaire demande un traitement d'une longue durée, pour n'aboutir souvent qu'à une amélioration passagère ou même nulle.

Pourquoi n'obtient-on pas un meilleur résultat? Parce que les hôpitaux, ceux du moins qui reçoivent ces sortes de malades, sont forcés, lorsque la place manque pour les cas aigus, de renvoyer les phtisiques. Ces derniers retournent chez eux, dans un logis souvent malsain, habité par une famille plus ou moins nombreuse, où ils ne trouvent ni l'air ni la nourriture que réclame si impérieusement leur situation; s'ils sont mariés, il est rare que leur entourage, vivant dans le même milieu, ne contracte pas le germe de la terrible maladie.

Depuis quelques années, la charité privée, préoccupée du grand nombre de victimes atteintes par ce fléau, a créé des

établissements spéciaux qui ont donné des résultats plus ou moins satisfaisants. Les pouvoirs publics se sont laissé gagner par le bon exemple que leur offrait l'initiative de sociétés particulières, et l'on vient de décider la fondation, à Blanchetasse (Seine-et-Oise), d'un hôpital pour les jeunes phtisiques parisiens.

Mais, dût-on multiplier encore la création de ces établissements, les demandes d'admission des malades seraient toujours plus nombreuses que les vacances, parce qu'il faut aux phtisiques une large cure de bon air, partant un séjour prolongé à la campagne.

La Communauté de Paris, si riche et si généreuse, ne pourrait-elle rien faire pour ses malheureux frères atteints de phtisie qui, repoussés de l'hôpital israélite où on manque de place pour les maladies aiguës, ne peuvent, par la même raison, être admis ni dans les établissements de l'Assistance publique ni dans les asiles spéciaux dont nous avons parlé, et qui sont toujours encombrés? D'ailleurs, les uns comme les autres ne pourraient, quant au régime alimentaire, donner satisfaction aux scrupules religieux de beaucoup de nos malades.

La création d'un asile de phtisiques pour les Israélites est donc une œuvre qui s'impose.

On aurait, selon nous, le choix entre deux projets :

1° Édifier un bâtiment pour recevoir 25 phtisiques, et qui coûterait 100,000 francs, y compris les frais de première installation;

2° Ou louer, soit une maison, soit des tentes ou des baraquements destinés seulement à douze malades (6 hommes et 6 femmes). L'acquisition de mobilier, linge, etc., coûterait environ 10,000 francs.

Dans l'un ou l'autre projet, on devrait évaluer à 1,000 fr. la dépense annuelle pour chaque lit. Mais la seconde méthode n'obligerait pas d'aliéner immédiatement un grand capital; elle permettrait, au contraire, si la dépense n'était

pas excessive eu égard aux résultats curatifs obtenus, de construire un établissement plus important, en profitant de l'expérience acquise pendant la période d'essai.

L'asile pourrait être établi à une distance médiocre de Paris, mais dans une ville possédant une Communauté israélite : Fontainebleau, qui jouit d'un excellent climat, paraît, sauf meilleur avis, tout indiqué pour l'établissement que nous proposons.

Souhaitons, en terminant, que ces lignes tombent sous les yeux d'une personne qui comprenne la haute opportunité d'une telle œuvre. Le judaïsme français compte beaucoup de nobles cœurs. Celui ou ceux qui voudront nous doter de ce bienfait auront bien mérité, sans aucun doute, et du judaïsme et de l'humanité.

W. — X.

DRUMONT-RAVACHOL

Que Ravachol nous pardonne de le mettre sur la même ligne que Drumont; il vaut mieux, incontestablement, bien qu'ils ne vaillent, l'un et l'autre, pas grand'chose. Ravachol n'en veut qu'à des individus, Drumont en veut à des populations entières. Ces individus avaient soi-disant provoqué Ravachol, ces populations n'avaient jamais rien fait à Drumont, — si ce n'est qu'elles l'avaient tiré de la misère à vingt-quatre ans (1) et qu'elles lui ont fait, depuis six ans (2), encaisser des cent et des mille.

Cependant les tristes lauriers du premier empêchaient le second de dormir sur les siens, et une même année, — l'an de disgrâce où nous sommes, — a vu éclater coup sur coup les engins de l'anarchiste et les calomnies du pamphlétaire.

Des amis nous demandent : Relèverez-vous ces nouvelles attaques? Notre réponse sera celle de Voltaire :

(1) Voir notre précédent numéro, p. 469 : « DÉDIÉ A DRUMONT. »

(2) 1886, date de la première édition de la *France juive*.

Lorsqu'il eut publié ses commentaires sur Corneille, on lui demanda : « N'en ferez-vous pas aussi sur Racine ? — A quoi bon ? répondit-il : il suffirait d'écrire au bas de chaque page : *Beau, pathétique, harmonieux, sublime...* »

Nous, sous chaque page des livres de Drumont, sous chaque colonne de son journal, nous n'aurions qu'à mettre : *Mensonges, calomnies, extravagances !*

De fait, comment répondre à des injures ou à des assertions sans preuves (car il n'y a pas autre chose dans tout le fatras antisémitique) ? Aux premières par le dédain, aux autres par un seul mot : PROUVEZ !

Nous n'avons pas moins lu avec un vif plaisir, dans le *Tintamarre* du 24 avril, le vigoureux article de notre ami Bengali. Nous allons en reproduire une bonne partie pour l'édification de nos lecteurs. — L. W.

« ... Édouard Drumont se remet à manger du juif, non plus par intermittence, mais quotidiennement, puisqu'il vient de faire paraître un journal destiné uniquement à l'anéantissement des enfants d'Israël.

« Lutte inégale s'il en fut. Quant on ne veut pas être dévoré, on tâche de croquer l'adversaire. Ici, comment éviter la dent vorace ? Le Dieu d'Édouard lui a permis de se repaître de tous les animaux de la création. Mais Jéhovah a dressé pour son peuple d'élection certain tableau prohibitif qui empêchera toujours un bon juif, même dans le feu du combat, de manger le nez à Drumont.

« En dépit de ces apparences de farouche sectaire, le directeur de la *Libre parole* trouve quelquefois, — sans peut-être la chercher, — la note gaie :

« Soudain, un bruit énorme emplit Paris, la France et le
« monde. Obscur la veille, le nom de l'auteur de la *France*
« *juive* était célèbre le lendemain. L'écrivain avait sauté d'un
« bond dans la gloire. »

« C'est extrait du premier article signé Édouard Drumont. — « Connais-toi toi-même », a dit le sage!

« Le reste du journal est malheureusement d'une lecture beaucoup moins récréative, et si tous les numéros ressemblent au premier, les lecteurs feront une affaire plus avantageuse en achetant les *Contes de ma mère l'Oie.*

« Tout le long des colonnes, les rédacteurs, — parmi lesquels je remarque un Italien, — crient à l'envahissement de la France par les étrangers, à l'accaparement des fonctions, des emplois par les cosmopolites. A entendre ces messieurs, dont l'Italien ci-dessus mentionné, la presse est aux mains des étrangers (à vous, l'Italien!), la Banque également, les préfectures aussi, de même les ministères, l'armée, que sais-je encore; les chalets de nécessité, peut-être!

« ... Or, sous le nom d'étrangers, la feuille cléricale n'entend parler que des juifs.

« Vous avez beau être né en France, y avoir votre domicile, être électeur, avoir servi et même versé votre sang sur les champs de bataille, ça ne compte pas; si vous êtes circoncis, vous n'êtes qu'un étranger.

« Et que dire de ce pieux et piteux journal? Venir nous raconter que les chefs de régiments, pour se ménager les bonnes grâces de la juiverie toute-puissante, accordent toutes les permissions dont les soldats israélites ont besoin pour célébrer leurs fêtes, alors qu'ils les marchandent aux catholiques, nous raconter cela, dis-je, c'est vouloir usurper la renommée de M. de Crac.

« ... L'influence du juif dans l'armée, la voici : J'ai deux amis intimes, tous deux militaires; l'un tient garnison en Bretagne, l'autre est à dix lieues de Paris. Tous deux sont de la religion mosaïque, mais aucun n'a demandé à venir chez ses parents célébrer la Pâque, afin de ne pas révéler leur culte et éviter ainsi de coucher plus souvent qu'à leur tour au *bloc,* — qu'on aurait tort de confondre avec celui de Clémenceau.

« Il est bien dommage tout de même qu'un écrivain comme M. Drumont, qui a une certaine valeur, ne soit qu'un fantoche dont quelques prêtres tirent la ficelle. Peut-être, après sa mort, en mémoire des services rendus à la Sainte-Cause, sera-t-il béatifié; ce qui est certain pour l'instant, c'est qu'il bêtifie d'abondance.

« Si le Saint-Esprit, qui est le contraire de l'esprit sain, ne l'inspirait pas, il commencerait par demander à son Saint-Père le Pape pourquoi le chef suprême du catholicisme place une grosse partie de sa fortune chez les Rothschild, dieux de la juiverie capitaliste!

« ... Qu'on réclame la fermeture de la Bourse, qu'on abolisse le marché des valeurs, je le comprends; c'est une mesure néfaste ou salutaire, selon la manière de l'envisager. Mais il ne faut pas venir nous dire que ce monument sera le temple de l'honneur quand les Israélites ne se promèneront plus sous la colonnade, parce que si c'est à qui publiera le plus de stupidités, je proposerai celle-ci au divin Édouard :

« Il n'y a pas de juifs assassins, des protestants une petite quantité, mais des catholiques énormément (voir les statistiques de la criminalité). — Conclusion idiote, mais idéalement drumontesque : « Pour faire disparaître le meurtre, il « n'y a qu'à tuer tous les catholiques! »

« Bengali. »

INSTALLATION

DU GRAND RABBIN DE BAYONNE

Jeudi 7 avril, à cinq heures, a eu lieu, au temple israélite de Bayonne, l'installation de M. Émile Lévy, rabbin de Verdun, nommé, par décret du 30 mars, grand rabbin de la circonscription de Bayonne.

La cérémonie a été fort belle et imposante, grâce à la présence de M. le grand rabbin du Consistoire central, grâce

aussi à l'exécution des chants et des morceaux d'orchestre par le chœur du temple et par une vingtaine d'amateurs...

Le cortège se forme dans la salle consistoriale. En tête, MM. Zadoc Kahn, Émile Lévy, Félix Bloch (rabbin de Pau), accompagnés chacun par deux membres du Consistoire; puis viennent les administrations diverses. Ces messieurs se dirigent vers le *Héchal,* où des fauteuils ont été préparés.

Chant choral de *Tehillath* à l'entrée, et de *Barouch Habba* au moment où les rabbins prennent place.

M. Virgile Léon, président du Consistoire, lit le décret présidentiel et adresse, de la *Téba,* des paroles de bienvenue au nouveau pasteur,

Après un nouveau et magnifique chant du chœur, sous l'habile direction de MM. Félix Fonsèque et Isidore Nounez, le grand rabbin du Consistoire central monte en chaire. Dans une admirable improvisation, après avoir félicité le nouveau pasteur, — dont le père (1) fut son premier maître, — il rappelle que la présente cérémonie a lieu juste quatre cents ans après l'expulsion des juifs de cette contrée d'Espagne que leur industrie, leur commerce, leur intelligence, avaient faite si prospère. Il dit la généreuse hospitalité offerte par ce coin de France aux proscrits qui, accueillis comme des persécutés par la France monarchique, ont été traités en frères par la Révolution de 1789.—Aujourd'hui les persécutions semblent avoir beaucoup diminué; pourtant, dans un pays ami de la France, il se produit, en ce moment même, un exode violent, véritable recul de la civilisation! Mais cet état de choses, selon l'orateur, ne peut durer longtemps.

Il loue ensuite cette Communauté de Bayonne, si fidèle à ses traditions religieuses, malgré certaines velléités de réformes qui s'y manifestent; il dit ses nombreuses bonnes œuvres, l'égalité qui règne dans ce cimetière deux fois séculaire qu'il a visité le matin... et termine par quelques mots de gratitude à la France.

(1) Feu Salomon Lévy, rabbin de Brumath.

Suit une nouvelle tirade musicale, après laquelle le grand rabbin Lévy prend la parole. Il adresse des remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa nomination, et à l'assistance qui lui prête une attention bienveillante; puis il aborde son sujet, à savoir la mission du rabbin français, son action par la parole, par les actes, par la charité, si facile d'ailleurs dans cette Communauté bienfaisante dont à son tour il esquisse l'éloge. Il demande à chacun et il promet à tous un concours dévoué, et il termine par une bénédiction à l'assemblée.

Puis viennent la sortie des sepharim, la prière pour la République, le chant d'accompagnement d'un psaume arrangé par M. Adrien Nounez, frère du chef de chœur; la bénédiction par M. Zadoc Kahn, enfin la sortie du cortège aux accords du *Ram Venissa,* chanté par le chœur avec orchestre.

M. le grand rabbin Zadoc est resté chez nous jusqu'au dimanche suivant, visitant toutes les institutions et recevant toutes nos administrations, assisté de M. le grand rabbin et de Mme Lévy. L'hospice, la crèche, l'école des filles, la salle d'asile, la fabrique du pain azyme, ont reçu tour à tour la visite de l'éminent pasteur. Cette visite a fait ici un grand bien, elle est d'un bon augure pour la carrière du nouveau grand rabbin de Bayonne.

X.

Nota. — Cette relation était déjà composée lorsque nous en avons reçu une autre, de source semi-officielle, contenant quelques détails supplémentaires, dont nous sommes forcés, faute de place, d'ajourner les plus intéressants. — *Réd.*

NÉCROLOGIE

La Communauté de Nancy vient de faire une grande perte dans la personne de M. Marx Aaron, président de la Com-

mission administrative du temple, décédé le 15 avril, dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu le dimanche suivant au milieu d'une affluence considérable, car tous, chrétiens et Israélites, tenaient à témoigner, par leur présence, l'estime qu'ils professaient pour le défunt, leur sympathie pour sa digne épouse et pour sa famille. — Le deuil était conduit par M. Lucien Aaron, son fils, vice-président du Conseil de préfecture du Var, et par M. Edouard Wimphen, de Paris, son gendre.

M. le grand rabbin, dans une chaleureuse et éloquente oraison funèbre, s'est attaché surtout à faire ressortir la grande bonté d'âme et l'excellent cœur de M. Aaron, tandis que M. Lambert, membre du Consistoire, et M. Alfred Lang, membre de la Commission, ont mis principalement en relief, dans leurs discours, son dévouement et son zèle, si éprouvés, pour tout ce qui touche à l'administration du temple.

Puissent ces nombreuses marques de sympathie adoucir la douleur de ceux que cette mort a si cruellement frappés!

Z.

Mlle Adèle Anspach, décédée le 20 avril à soixante-quatorze ans et inhumée le surlendemain au cimetière Montmartre, était née à Metz, mais vivait depuis bien des années à Paris, dans une modeste retraite, et nous ne mentionnerions pas cette mort si elle n'évoquait des souvenirs chers au judaïsme français. On n'a pas oublié, en effet, le nom de feu Joël Anspach, son père, qui fut un des pionniers de la civilisation juive dans la première moitié de ce siècle. Membre de l'ancienne Académie de Metz, Anspach se fit connaître de bonne heure par la traduction de notre rituel, qui eut trois ou quatre éditions, et par une brochure réformiste, *les Paroles d'un croyant israélite,* qui eut un long retentissement. Il était frère de l'éminent magistrat Philippe Anspach, oncle par conséquent de Mme Gustave de Rothschild, qui assistait

vendredi aux obsèques de sa regrettée cousine, ainsi que plusieurs rabbins et d'autres personnes de marque.

C'est un de ces messieurs, M. le rabbin Haguenau, qui a célébré le service et prononcé les paroles d'adieu.

L. W.

On écrit de Strasbourg au *Journal d'Alsace :*

« Dimanche dernier (17 avril), un long convoi d'amis suivait la dépouille mortelle de Mme J. Meyer, née Lincourt, veuve du Dr J. Meyer, le correspondant des chemins de fer de l'Est, que notre ville a connu depuis de si longues années. Mme Meyer, une femme de cœur et de haute intelligence, a atteint l'âge de quatre-vingt-trois ans, en conservant à peu près jusqu'à ses derniers jours toutes ses facultés physiques et morales. »

Mme veuve Mayer, mère de M. Émile Mayer, ingénieur des ponts et chaussées et directeur de la Compagnie de l'Est-Algérien, est décédée le 21 avril, à l'âge de soixante-deux ans.

CORRESPONDANCE

(*Extrait.*)

Mon cher Maître (1),

La coutume de répandre de l'eau après un décès ne pourrait-elle être une allusion aux paroles de la femme de Tekôa (II *Samuel,* XIV, 14) ou au premier mot du verset 5 de la Prière de Moïse (*Ps.* XC) (2)? Je vous soumets respectueuse-

(1) Pour l'intelligence de cette lettre, nous prions le lecteur de se reporter à celle de M. Armand Bloch, numéro du 1er avril dernier, p. 433. (*Réd.*)

(2) La première hypothèse est évidemment la plus vraisemblable. (*Réd.*)

ment la question. Cependant, cher Maître, si en exprimant ces hypothèses je m'étais rencontré avec qui que ce soit au monde, veuillez supprimer ma question, car M. Bloch, de Bruxelles, me demande absolument de l'inédit. L'exigence, il est vrai, est singulière et même injuste, car il y a bien des gens, peut-être même parmi les lecteurs de l'*Univers,* qui n'ont jamais vu ni le ש״ך, ni le ט״ז, ni le ב״חג. Pour eux, mon explication était nouvelle. Quant au « lapsus », il n'y en avait pas, il y avait seulement une négligence voulue, dans l'intérêt de la brièveté...

Cela dit, je prie M. Armand Bloch de lire dans le באר היטב la petite historiette extraite du חשבין קטן, et qu'il me dise s'il n'est pas question là de la maison mortuaire. De fait, les eaux sont répandues dans la maison où a opéré le *malach hamaweth,* et dans les trois maisons les plus proches. Et quelque interprétation qu'on donne de cet usage, elle s'applique surtout à la première maison. S'il y avait du טומאת אהל dans l'affaire, pourquoi, après avoir répandu l'eau immédiatement après l'accident, pourrait-on en rechercher de nouvelle et s'en servir pour tel usage que l'on veut?...

En terminant, permettez-moi de vous remercier, cher et vénéré Maître, qui m'avez admirablement défendu!

Veuillez agréer, etc.

SIMON LÉVY, *rabbin.*

N. B. — A peu près en même temps que cette lettre, nous avons reçu de M. le rabbin de Pau un nouvel article d'une certaine hardiesse, que nous pensons publier prochainement. En attendant, nous en détachons les derniers paragraphes, qui se rapportent à la première question soulevée par lui et reprise par M. le rabbin Simon Lévy :

Avant de terminer, je tiens à répondre par un mot aux observations que m'adresse mon savant ami M. Simon Lévy dans le numéro 13 de l'*Univers.*

Je cite des textes, et il construit des hypothèses. Je ne le suivrai pas sur ce terrain (1).

(1) Chose curieuse! tandis que M. de Bruxelles reproche à M. Lévy de ne rien dire de nouveau, M. de Pau l'accuse de bâtir des hypothèses. Quoique *bloqué* à la



Au sujet des vertus que mon honorable contradicteur semble attribuer au fer, je lui dirai que la Kabbale est complètement d'accord avec lui. En effet, les lettres de ברזל, *fer*, peuvent se décomposer en ב, première lettre du nom de Bilha; ר, première lettre du nom de Rachel; ז, première lettre du nom de Zilpa, et ל, première lettre du nom de Léa. Ces quatre femmes de Jacob, grâce à leur sainteté, ont eu de tout temps le pouvoir de donner la chasse aux mauvais esprits, microbes d'un ancien genre qui, autrefois, infestaient l'atmosphère.

Félix Bloch, *rabbin.*

Saint-Denis, le 23 avril 1892.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que nous avons eu, au cours d'un des offices des derniers jours de Pâque, une excellente aubaine : M. Debré, rabbin de Neuilly, a bien voulu, sur notre prière, faire le long trajet de Neuilly à Saint-Denis pour nous apporter la parole de Dieu.

C'était doublement fête pour notre Communauté, qui n'avait jamais eu pareille fortune ; aussi le temple était-il rempli de fidèles. M. Debré a entretenu son auditoire des bienfaits de la religion, des consolations qu'elle nous apporte dans le malheur, des sentiments de dignité et d'élévation qu'elle nous inspire dans la prospérité.

L'Administration tient à renouveler à M. le rabbin Debré ses remerciements, et espère qu'il voudra bien recommencer aux fêtes futures. Ces visites pastorales font un bien immense, et notre jeune Communauté en est vraiment reconnaissante.

Camille Wolf,
Président de la Communauté israélite de Saint-Denis.

fois par deux adversaires, M. Lévy n'est pas trop à plaindre, car ses contradicteurs se contredisent mutuellement eux-mêmes. (*Réd.*)

CHARITÉ ISRAÉLITE

(*Mois de mars-avril* 1892.)

MM. le docteur A. Bloch et son fils Jules, 100 francs; Lévy, 7, rue des Écuries-d'Artois, 100; Hirtz, 6, rue de Copenhague, 100; Jules Bernheim, 125; David Brühl, 100; Lœwenstein, 100; Henri Deutsch, 100; Alexandre Lazard, 200; Louis Taub, 200; Léopold-Louis Dreyfus, 200; Sassoon, 500; Achille Bloch, 100; Germain Goudchaux, 100; Constant Dreyfus, 200; Victor Klotz, 100; Arthur Kahn, 100; Beno Reitlinger, 100; Lang, 100; les héritiers de M. Moïse Woog (fondation d'un lit à la Maison de retraite des vieillards), 15,000; (Comité de bienfaisance), 2,000; Émile Leven, 100; René Heimann, 400; *Anonyme*, 12,000; les enfants de Mme veuve J. Bollack, 1,000; André Asscher, 600; J.-H. Oppenheimer, 500; Spitzer, 300; *Anonyme*, par M. le grand rabbin de Paris, 100; le baron Emmanuel Léonino, 500; P.-M. Oppenheim, 1,000; Émile Oulif, 300; le baron Alphonse de Rothschild, 15,350; Eugène Bollack, 500; Isidor Istel, 100; Hippolyte Cerf, 800; le baron Gustave de Rothschild, 350; le baron Edmond de Rothschild, 400; Ephrussi, 45, rue de l'Arcade, 100; Noël Bardac, 100; Arnold Marx, 100; Joseph Hirsch, 100; A. et H. Franck, 100; Théodore Reinach, 1,000; *Anonyme* L..., 50; Revel, 100 francs.

Mmes Maurice Blin, 200 francs; Alexandre Léon, 300; Léopold Javal, 500; Albert Cohn et ses enfants, 140; Alexandre Deutsch, 1,000; Charles Heine, 2,500; la baronne Nathaniel de Rothschild (1), 200; veuve Henri Marchand, 500; veuve Auguste Halphen, 100; veuve Calmann Lévy, 200 francs.

NOUVELLES DIVERSES

France.

M. le grand rabbin de Paris nous prie de publier l'avis suivant :

Les examens de l'Initiation religieuse ont été fixés comme il suit :

Élèves des Pensionnats et Lycées :

Jeunes filles. . . .	Lundi 9 mai, à deux heures.
Jeunes garçons. .	Jeudi 12 mai —

(1) On nous annonce la fondation, par cette dame, d'un *dispensaire* à Berck-sur-Mer, pour les enfants pauvres de tous les cultes.

Enfants instruits dans leurs familles :

Jeunes filles (Lettres A-K). Lundi 16 mai, à deux heures.
— (Lettres L-Z). Mercr. 18 mai —
Jeunes garçons. . . . . Jeudi 19 mai —

Ces examens auront lieu dans la salle consistoriale, 44, rue de la Victoire.

— M. Élie Scheid, notre collaborateur, est parti le lendemain de Pâque, non plus cette fois pour la Palestine, mais pour Constantinople. Il est chargé, auprès du gouvernement ottoman, d'une mission importante, que nous ne croyons pas devoir divulguer quant à présent.

— Notre Comité de bienfaisance a tenu son assemblée annuelle le 25 avril, à quatre heures du soir, dans la salle consistoriale rue de la Victoire. Les souscripteurs étant passablement nombreux, il y a eu beaucoup d'appelés, mais peu d'assistants. Il n'y avait guère là que le président, M. le baron Edmond de Rothschild, l'administration du Comité et plusieurs de nos commissaires de charité.

Lecture a été donnée du rapport sur l'exercice 1891, après quoi la séance a été levée. Elle n'avait duré qu'une demi-heure.

Le rapport sera adressé ultérieurement à tous les souscripteurs du Comité, et nous comptons en présenter alors une analyse raisonnée.

— La liste mensuelle de charité insérée dans ce numéro mérite d'être notée; rarement nos listes ont été aussi amplement fournies. Relevons quelques chiffres :—M. le baron Alphonse de Rothschild, 15,350 francs; dont 15,000 au Comité à l'occasion de son deuil (qui avait déjà valu 50,000 francs aux nécessiteux parisiens de tout culte). — Les héritiers de feu Moïse Woog, 17,000 francs, dont 15,000 pour un lit à la Maison de retraite des vieillards. — Un anonyme (d'une modestie bien rare), 12,000 francs pour l'hôpital Rothschild. — Mme Charles-Heine (Furtado), 2,500; M. Théodore Rei-

nach, 1,000, etc., etc. Le total s'élève à plus de 61,000 fr.

Ce résultat est dû sans doute en grande partie aux fêtes de Pâque, qui ont attiré dans nos temples une affluence inusitée; ce qui prouve, une fois de plus, que piété et charité ont volontiers de compagnie. מצוה גוררת מצוה.

— Le *Petit Niçois,* dans son numéro du 18 avril dernier, donne un long extrait du discours prononcé aux dernières fêtes de Pâque par M. Meiss, le sympathique rabbin de Nice. A juger de l'inconnu par le connu, et du tout par la partie, ce sermon fait le plus grand honneur et à son auteur, — d'ailleurs coutumier du fait, — et à la chaire israélite française. En voici un court, mais suffisant échantillon :

Le judaïsme, comme toutes les religions, a été accusé assez souvent, par un déplorable malentendu, d'être hostile au progrès et incompatible avec la science. Rien de plus faux cependant. Quand Moïse se présente devant Pharaon pour lui enjoindre, au nom du droit et de l'éternelle justice, « de renvoyer les enfants d'Israël afin d'adorer Dieu dans le désert », celui-ci répond fièrement : « Je ne connais pas votre Dieu, je ne connais pas Celui qui a créé le ciel et la terre, qui étend sa bonté sur toute la nature, et je n'obéirai certainement pas à ses ordres. » Comme le tyran de Mizraïm, tous les ennemis d'Israël qui se sont succédé dans la suite des temps, ceux qui livraient nos ancêtres en pâture aux fauves du cirque romain comme ceux qui ont imaginé contre nous un système de persécution raffinée, digne du moyen âge, n'ont pas connu le Dieu d'Israël, n'ont pas connu et ne connaissent pas la religion israélite. C'est là peut-être leur excuse devant l'Histoire !

— Ainsi que nous l'avons sommairement annoncé, le Consistoire israélite de Lyon vient de publier, selon sa louable coutume, le tableau de la situation financière de sa Communauté à la fin du dernier exercice.

Situation excellente, témoin ces chiffres triomphants (centimes négligés) :

Total des recettes : 47,185 francs; des dépenses : 35,003; reste en caisse : 12,182 francs. L'encaisse du précédent exercice était de 11,419 francs.

Quelques chiffres intéressants :

Montant des dons et offrandes de l'année : 5,879 francs

(ajoutez-y l'article *Troncs et quêtes,* pour 637 fr.). — Places au temple : 21,617 francs.

Aux dépenses figurent d'abord pour l'amortissement de la dette du temple : 3,669 francs (il reste à rembourser en tout 64,500 francs pour 258 obligations).

Pour le maintien des bourses à l'École rabbinique (*sic*), envoyé au Consistoire central, comme chaque année, pour Lyon et Chalon-sur-Saône, 350 francs.

Enfin, l'article Bienfaisance comporte une somme de 2,374 francs, dont 600 francs comme subvention aux « pauvres assistant aux offices ». Car, malheureusement, à Lyon comme ailleurs, vu le peu d'affluence aux offices, surtout en semaine, on est obligé de payer quelques pauvres pour compléter le *minian* obligatoire. D'où ce mot d'un plaisant : « Les deux extrêmes de la société juive sont les *millionnaires* et les *minionnaires.* »

— Reçu au dernier moment le compte rendu de l'assemblée générale du 27 mars, tenue par la Société civile du temple sephardi de Paris. — A quinzaine.

Nous sommes également forcés d'ajourner, pour cause d'arrivée tardive, la relation de l'intéressante séance de la *Bienfaisante israélite* (24 avril).

— Le 8 mai, distribution des prix à l'École de travail par la Société d'apprentissage de Paris.

— Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro, p. 466, au compte rendu de l'assemblée générale de la *Terre promise.* La proposition tendant à supprimer la quittance pour frais d'administration a été non pas *adoptée,* mais *prise en considération* et renvoyée à l'examen du bureau, qui en fera rapport à la prochaine assemblée générale.

De fait, une pareille motion n'est pas de celles qui se décident au pied levé.

— L'Art judaïque au Musée de Cluny. — Sous ce titre, M. Stiegler publie dans l'*Écho de Paris* du 21 avril un char-

mant article, résultat d'une conversation avec M. Darcel, l'éminent directeur du Musée, et qui fait bonne justice des critiques saugrenues de MM. Drumont et consorts. En voici quelques extraits :

« Voici la salle consacrée à l'art judaïque, me dit-il. Elle n'est pas très grande, mais elle est richement garnie. La collection qu'elle renferme a été formée tout entière par M. Strauss, le fameux chef d'orchestre des bals de l'Opéra... A sa mort, la baronne Nathaniel de Rothschild a acheté le tout pour 35,000 francs, et elle l'a offert au Musée. Bien loin de la déparer, la collection l'embellit et la complète. Nous n'avions rien sur l'art relatif aux cérémonies juives, et désormais la lacune est heureusement comblée. Voici sous ces vitrines de petites mains en or fin montées sur des manches en jaspe, qui servent à tourner respectueusement les feuillets de la Bible (1). Voici des couteaux (2) employés dans les circoncisions, et une plaque en vermeil repoussé qui représente cette opération chirurgicale et sacrée. Est-ce là ce que l'on juge indécent? Voici des bagues de mariage qui sont des merveilles d'orfèvrerie. L'histoire d'Esther se déroule sur la longue tapisserie qui orne cette muraille.

« Vous voyez que la collection est intéressante au point de vue artistique et historique. Pour la loger je n'ai remisé aucun meuble au premier (3); je n'ai sacrifié aucune faïence, comme on l'a dit. Je n'aurais certes pas acheté ces choses précieuses. Avec quoi? Le budget du Musée s'élève en tout à 100,000 francs, dont 10,000 réservés aux achats. Que ferais-je si je ne recevais pas quelques dons? J'accueille sans vergogne ce qui est beau. Je ne suis pas juif, mais quand

(1) Inexact. Il ne s'agit pas de la *Bible*, mais du Pentateuque; ce ne sont pas des *feuillets*, mais un rouleau. La petite main n'a rien à *tourner*, elle ne sert qu'à suivre plus décemment sur le texte saint. (L. W.)

(2) Plutôt des canifs. Drumont y voit des couteaux de dessert, bévue qui rappelle la plaisanterie de Voltaire :

> « Fier et farouche Anglais, qui des mêmes couteaux
> Coupes la tête aux rois et la queue aux chevaux. »

(3) Il faut sans doute lire *grenier*. (L. W.)

M. Alphonse de Rothschild m'a offert une très belle Jeanne d'Arc de 17,000 francs, je n'avais vraiment pas le droit de refuser au nom de la France. M. Drumont m'a accablé en me reprochant d'accepter de l'argent juif. Avec quoi veut-il que j'enrichisse le Musée?... »

— Nous avons eu occasion, il y a quelque temps, de rappeler les œuvres religieuses ou patriotiques accomplies ou projetées par M. Osiris, œuvres assez connues en général par le retentissement qu'elles ont eu dans le judaïsme ou dans la presse. Nous avons à signaler aujourd'hui une autre libéralité de notre coreligionnaire, déjà ancienne celle-là, mais nouvelle pour nous et probablement pour beaucoup de nos lecteurs.

Chacun connaît l'admirable dessin de M. Bida, représentant les juifs en prière devant les ruines du temple de Jérusalem. Ce qu'on sait moins, c'est que M. Osiris, jaloux de conserver ce chef-d'œuvre à la France, en a acquis la propriété exclusive, il y a quelques années, et c'est ainsi qu'il a pu récemment en offrir un exemplaire à celui qui écrit ces lignes et qui lui garde une vive reconnaissance.

Ce dessin, fait d'après nature, est trop connu pour que nous le décrivions. Nous remarquerons seulement qu'il porte une triple inscription ou légende. D'abord les mots hébreux חומת מערב (1); au-dessous, à gauche : « Les Juifs devant le mur de Salomon » ; à droite : DIE TRAUER DER JUDEN IN JERUSALEM.

Mesuré entre marges, le dessin offre une hauteur de 62 centimètres sur 89 de largeur.

— M. Isidore Lœb ne pouvant encore, ainsi que nous l'avons dit, reprendre son cours d'histoire juive au Séminaire, est remplacé provisoirement dans cette chaire par

(1) « Mur occidental », *alias* כותל מערבי. D'après la tradition, ce mur formait la partie postérieure du temple et du sanctuaire. C'est le seul vestige du temple de Salomon, restauré par Hérode.

M. le rabbin Israël Lévi, qui l'avait déjà suppléé dans une autre circonstance.

— M. Salomon, professeur à nos deux Séminaires, qui avait été remplacé pour cause de santé par M. O. Reblaub, licencié ès lettres, est suppléé, depuis la rentrée, par son fils, M. Charles Salomon, professeur agrégé au lycée Condorcet. Après quelques mois de repos, c'est-à-dire à la rentrée d'automne, notre excellent collègue sera, nous l'espérons, en état de reprendre ses cours, rue Vauquelin comme au lycée Louis-le-Grand.

— Les cours du second semestre 1892, au Collège de France, ont ouvert le lundi 25 avril. Nous indiquons ici les jours et heures des cours ayant un intérêt spécial pour les Israélites :

Les lundis et jeudis, à trois heures, M. Albert Réville achèvera l'*Histoire du judaïsme pendant les quatre derniers siècles avant l'ère chrétienne*.

Les lundis et mercredis, à trois heures et demie, M. Clermont-Ganneau étudiera *les plus anciens textes épigraphiques d'origine israélite;* en particulier, *les Inscriptions hébraïques de Jérusalem*.

Les samedis, à deux heures et demie, M. Ernest Renan fera la critique des *Légendes relatives à Moïse;* les mercredis, à deux heures, il expliquera le *Livre d'Isaïe*.

— M. Israël, premier maître-adjoint à l'école communale de la rue des Tournelles, vient d'être nommé directeur de l'école de l'avenue d'Italie. — Tous nos compliments à cet excellent instituteur.

— M. Bernheim, le propriétaire bien connu de la grande Poissonnerie du faubourg Montmartre, s'est engagé à envoyer à titre gracieux, deux fois par semaine, de la marée aux cent élèves de la maison de refuge de Neuilly.

Voilà qui fait honneur à la générosité de M. Bernheim. Cependant, au point de vue gastronomique, deux fois par semaine... c'est peut-être une fois de trop.

— M. Grumbach, capitaine au 72ᵉ régiment de ligne, et M. Marx, lieutenant au 4ᵉ, viennent d'être admis, après concours, à l'École supérieure de guerre.

— M. Auerbach, docteur ès lettres, maître de conférences d'histoire à la Faculté des lettres de Nancy, est nommé professeur suppléant à ladite Faculté.

— M. Henri Sée, professeur agrégé d'histoire au lycée de Chartres, vient d'être reçu docteur ès lettres à la Faculté de Paris.

— Au Congrès de chirurgie qui s'est ouvert à Paris le 18 avril, ont été nommés présidents d'honneur plusieurs savants, parmi lesquels on signale les docteurs Bloch, de Copenhague, et Ehrmann, de Mulhouse.

— M. Brisac, nommé, comme nous l'avons dit, sous-préfet de Calvi, et non installé, est nommé sous-préfet de Mauriac (Cantal).

— Extrait d'une chronique théâtrale (du 20 avril) :

Le nouvel opéra de Rubinstein, *Moïse,* dont le compositeur vient de terminer la musique, sera, paraît-il, divisé en deux soirées, comprenant chacune quatre tableaux.

Les quatre tableaux de la première sont : 1° la *Naissance de Moïse;* 2° l'*Oppression des Israélites par Pharaon;* 3° *Séjour de Moïse dans le désert;* 4° *Apparition de Jéhovah sur le buisson ardent.*

Les tableaux de la seconde sont : 5° *Passage de la mer Rouge;* 6° *Publication des Dix commandements;* 7° *Séjour des Hébreux dans le désert;* 8° *Mort de Moïse et conquête de la Terre promise.*

Si cette analyse est exacte, l'opéra du maestro est une véritable épopée, embrassant toute la vie de Moïse et même au delà, puisque ce n'est pas lui qui a conquis la Terre promise.

Du reste, les tableaux nous semblent mal indiqués. Le premier et le dernier surtout ne sont pas *représentables.* Nous n'admettons pas non plus qu'on puisse montrer *Jéhovah.* La Bible nous parle seulement d'un ange qui apparut dans (non *sur*) un buisson ardent.

— M. Isaïe Schwartz, l'habile compositeur, vient de faire un nouveau présent à notre musique sacrée : il publie un recueil de cinq chants religieux avec accompagnement d'orgue et de piano, savoir : La Kedouscha du matin pour samedi et fêtes, les trois parties du Hallel, et le Alénou pour le Jour de l'An. Cela s'appelle « la Voix d'Isaïe », et c'est vraiment une fort belle voix, qui fera un effet grandiose dans les temples qui l'adopteront. — En vente chez l'auteur, à Paris, 48, rue des Francs-Bourgeois. Prix net : 10 francs.

— Le dimanche 10 avril (אור לארבעה עשר), nous avons eu le plaisir d'assister à l'audition des élèves de Mlle Julie Braun, l'habile professeur de piano (1). *Plaisir* est le mot, car tous les exécutants, jusqu'aux plus jeunes, ont joué avec un véritable brio, et les morceaux (au nombre d'une vingtaine environ) n'étaient pas des plus faciles. Nous avons surtout remarqué le *Capriccio brillante* de Mendelssohn, magistralement exécuté par la plus jeune sœur de la très experte pianiste.

Notre ami M. Jules Franck, harpiste solo de l'Opéra, qui avait prêté son gracieux concours à la petite fête, a droit à une mention spéciale et à des remerciements bien sentis.

— Un grave accident s'est produit, dans la nuit du 25 au 26 avril, à l'usine de levures et d'alcools située à Argenteuil et appartenant, dit-on, à M. le baron de Hirsch.

Une des trois chaudières appelées *monte-jus* a fait subitement explosion, effondrant les murs, renversant deux toitures de l'usine, tuant le chauffeur et échaudant le mécanicien, dont l'état est désespéré, mais qui, paraît-il, a lui-même, par son imprudence, déterminé ce malheur.

Le parquet a fait une descente sur les lieux.

Les pertes sont considérables ; mais l'usine, qui occupe une centaine d'ouvriers, pourra être rapidement reconstruite.

— On lit dans l'*Union monarchique* de Libourne :

L'article publié dans notre dernier numéro nous a valu la visite de notre

(1) Rue Cretet, n° 2. Mlle Braun est la nièce de l'honorable vice-président de notre Comité de bienfaisance.



compatriote M. Émile Molina, qui est venu protester au sujet des attaques lancées contre le judaïsme en général, à la suite des méfaits dont se serait rendue coupable la maison L. Dreyfus et Cie, de Paris. Les observations qui nous ont été présentées sont très justes, et il n'est jamais entré dans notre manière de voir d'embrasser dans nos critiques la nation juive tout entière. Nous nous faisons un plaisir de reconnaître avec notre interlocuteur que les Israélites qui remplissent leurs devoirs de citoyens et de Français sont nombreux, et qu'il serait injuste de leur faire supporter les conséquences des fautes que pourraient commettre certains de leurs coreligionnaires.

Algérie.

On mande d'Alger, 21 avril :

Une bagarre s'est produite la nuit dernière à Saint-Eugène, entre catholiques et Israélites.

Une bande d'une cinquantaine de jeunes gens ont envahi un café tenu par un juif, qu'ils ont essayé de maltraiter.

Les dégâts matériels sont considérables.

Cinq arrestations ont été opérées.

L'affaire, venue aujourd'hui (1) devant le tribunal correctionnel, a été renvoyée au 30 avril pour complément d'information.

Alsace-Lorraine.

Les rabbins de la Basse-Alsace sont convoqués pour le 6 juin prochain à Strasbourg, pour conférer avec M. le grand rabbin Weill sur diverses questions d'intérêt religieux. Ces conférences doivent se renouveler tous les ans vers la même époque.

Nous ignorons si les procès-verbaux ou le résumé de ces conférences seront livrés à la publicité, comme cela s'est fait pour les conférences instituées par feu M. Ulmann ז״ל. En tout cas, ces communications nous seraient agréables et ne manqueraient pas d'intérêt pour le judaïsme.

— Nous avons reçu le compte rendu biennal de la situation financière de l'*Asile israélite* de Hegenheim, compte dressé

(1) Notez cet adverbe. Si les données sont exactes, il faut convenir que la justice algérienne est plus expéditive que celle de la métropole.

à Bâle quoique l'asile soit en Alsace, et qui vise les années 1889-90 et 1890-91.

L'année financière de cet établissement va du 1er octobre au 30 septembre.

Voici les principales données résultant du décompte des deux années en question (que nous appellerons, pour abréger, A et B).

Toutes les sommes sont exprimées en *francs* (ce qui explique peut-être l'indication de « Bâle » relevée plus haut); nous négligerons les centimes :

A. Recettes : 10,063; dépenses : 6,525; excédent : 3,538.
B: — 11,331 — 7,332 — 3,999.

A. Augmentation de l'actif : 3,933.
B. — — 4,363.

Cet actif, intérêts compris, s'élevait à :

Fin A. : 156,571; fin B. : 124,537.

A. Nombre des pensionnaires : 11 à 9; prix de pension par tête : 675.
B. — — 9 à 13 — — 676.

Morts dans l'année : A. : 3 sur 12; B. : 1 sur 14.

Ces résultats sont généralement favorables, et font le plus grand honneur à l'Administration de cet asile justement renommé.

Étranger.

La traduction anglaise de l'*Histoire des Juifs* de Graetz, commencée il y a dix ans, à Londres, comme la traduction française à Paris, est terminée chez nos voisins et vient de voir le jour. Entreprise d'abord par une femme, miss Bella Lœwy, elle a été continuée par M. Israël Abrahams et d'autres écrivains, et elle doit surtout à un Mécène intelligent, M. David Mocatta, d'avoir pu matériellement aboutir. — Elle se compose de cinq forts volumes; la traduction française, commencée par M. Wogue, continuée par M. Moïse Bloch, en aura au moins autant, mais n'a pas encore dépassé le troisième volume,

informé. Il se trouve confirmé et complété par la dépêche suivante, datée de Francfort, 11 mai :

Jæger a été arrêté près d'Alexandrie (Égypte).

A Francfort, on a arrêté le sous-chef du télégraphe, un nommé Müngersdorf, qu'on accuse d'avoir vendu, pour 60,000 marks, son livret militaire et son passeport à Jæger. Un marchand du nom de Heusel, qui a servi d'intermédiaire dans cette affaire, a été également arrêté.

Consistoire israélite de Lyon.

Avis

Par suite de la promotion du titulaire, la place de rabbin communal à *Saint-Étienne* est devenue vacante.

Les candidats à ce poste sont invités à adresser, avant le 15 juin, leur demande à M. Léon Kahn, président du Consistoire, 2, rue du Plâtre, à Lyon.

OBJETS D'ART, CURIOSITÉS, BRONZES, MARBRES

Grand rabais par suite de décès.

Avis. — Par suite du décès de M. Herzog, le négociant bien connu, les héritiers nous informent qu'avant l'inventaire, qui aura lieu dans le courant de juin, ils sont décidés à solder, à des prix exceptionnels de bon marché, le stock considérable de marchandises garnissant les splendides magasins de la rue de Châteaudun, 41 (angle de la rue Taitbout), et du boulevard des Capucines, 10 (place de l'Opéra).

ANNONCES

VICHY

כשר Hôtel du Parc Lardy כשר

Table d'hôte de premier ordre, avec chambre confortable, de 8 à 12 francs par jour. — Jardin d'agrément. — Omnibus à tous les trains.

L.-M. LÉVY, PROPRIÉTAIRE





POUR COLLECTIONS

C. ENGRAND

18, *rue des Martyrs, Paris.*

Timbres rigoureusement authentiques, 25 p. 100 au-dessous des prix de tous les catalogues connus.

ACHAT DE COLLECTIONS AU PLUS HAUT PRIX

EXPERTISE GRATUITE, ENVOYEZ TIMBRE POUR RÉPONSE

ENVOI DE TIMBRES A CHOISIR. — ARGENT D'AVANCE

OU RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE (ÉCHANGE).

En vente à la Librairie du culte israélite, 11, rue des Rosiers :

Calendrier administratif pour l'année 5653 (1892-93).

כשר RESTAURANT DE FAMILLE כשר

VRAIE CUISINE BOURGEOISE (ORIENTALE ET FRANÇAISE)

Tenu par Madame DONA DE MARCOS

Rue Buffault, 9, *Paris.*

Déjeuners : 1 fr. 50. — Dîners : 2 francs.

On parle Espagnol, — Grec, — Turc, — Italien et Portugais.

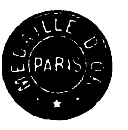
FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

Usines a vapeur a TOMBLAINE, près Nancy

DÉPOT A PARIS





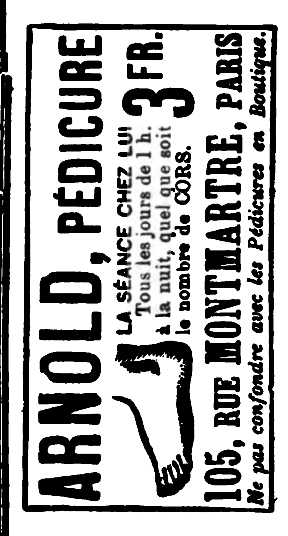


Garanti pur et véritable

Le **Tapioca** sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation *de si bonne et si pure fabrication*, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec *la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.*

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le Tapioca sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch.**

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch.**



Vient de paraître chez Durlacher, rue Lafayette, 83 *bis* :

L'*Annuaire israélite* pour 5653 (1892-93), soigneusement mis à jour.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille, 7.

XLVIIe Année | No 21 | 16 juillet 1892

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

FONDÉ PAR

S. BLOCH

PARAISSANT

DU 1er AU 5 ET DU 16 AU 20 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en chef : L. WOGUE, grand rabbin.

Administrateur gérant : L. BLOCH fils.

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

Sommaire :

Administration : A Paris, rue de Navarin, 7.

Rédaction : Rue de Rivoli, 12.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . 20 fr. / Six mois. . 11 fr. }

Étranger : Un an : 25 fr. — **Six mois : 13 francs.**

Annonces : 1 fr. 50 la ligne ; petite ligne, 1 fr.
Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.
} *Payables d'avance.*

Prix du numéro : { *Année courante. . . . 1 franc.* / *Années antérieures . . 1 fr. 50.* }

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

ZADOC KAHN ET DRUMONT

Voici une nouvelle preuve de l'exquise bonne foi du Stœcker français. Quand on lui reproche d'attaquer une religion et de provoquer une guerre religieuse, il proteste qu'il n'en veut nullement à nos rites, que notre culte lui est fort indifférent, qu'il ne poursuit dans le juif que le capitaliste. Et pourtant il ne manque pas une occasion de nous reprocher nos pratiques rituelles; et quand la stupide accusation du « meurtre rituel » revient sur le tapis, comme à propos du procès de Xanten, le voilà qui s'empare de cette bonne aubaine et qui s'érige aussitôt à notre égard, non en justicier, comme il le prétend, c'est-à-dire en juge cherchant froidement la vérité, mais en féroce inquisiteur, en bourreau à qui il faut une proie.

Indigné de cette nouvelle persécution, le grand rabbin de France s'est cru obligé de sortir de sa réserve habituelle, et il a écrit une lettre publique à notre adversaire. Combattant un journaliste dans son propre journal, il savait bien qu'il n'aurait pas le dernier mot avec lui; mais il a vu là un devoir à remplir dans l'intérêt du judaïsme et de la vérité, et il l'a rempli, advienne que pourra. L'ennemi, lui, n'a vu là que l'occasion de nouvelles calomnies contre nous; mieux encore, il y a vu une splendide réclame pour sa feuille agonisante, et il s'en est emparé avec bonheur, et il a mis en ve-

dette, en caractères d'affiche, l'annonce sensationnelle de la lettre du grand rabbin.

Grand bien lui fasse! Mais si la spéculation financière d'où est sortie la *Libre parole* y a trouvé son compte, si le « Bottin de la calomnie » y a gagné quelques acheteurs et quelques écus, il a redoublé l'indignation de la presse sérieuse et le mépris des honnêtes gens.

A ce titre, nous signalons particulièrement l'énergique et judicieux article de M. Ledrain dans l'*Éclair* du 11 juillet. On y trouvera la genèse, — bien connue d'ailleurs des historiens, — de cette hideuse légende du *meurtre rituel,* qui, dirigée d'abord contre les premiers chrétiens, a été depuis, sans plus de fondement, tournée par eux contre les Israélites. On y lira encore bien d'autres considérations remarquables, mêlées à quelques erreurs que nous examinerons au premier loisir, indifférentes d'ailleurs au sujet actuel. Mais nous ne voulons pas prendre congé du lecteur sans lui faire connaître une autre discussion, née vers le même temps, par une singulière coïncidence, entre un autre journal fanatique, le *Patriote* de Bruxelles (n°s du 24 juin et du 3 juillet), et un autre grand rabbin, M. Astruc. Ici encore, le beau rôle n'a pas été pour le plumitif de la presse. Mais nous devons, quant à présent, ajourner cette polémique, et pourvoir au plus pressé en reproduisant les principaux passages de la lettre du grand rabbin de France.

L. W.

A Monsieur Édouard Drumont,

Directeur de la Libre Parole, *à Paris.*

Monsieur,

Je ne sais quel sera le sort de cette lettre; je veux espérer toutefois que vous l'accueillerez dans le plus prochain numéro de votre journal, en vertu de cet adage, cher aux anciens auteurs juifs, que l'ami de la vérité l'accepte avec empressement, quelle que soit la main qui l'apporte.

Vous vous occupez (1), dans la *Libre Parole* de mercredi 6 juillet, du

(1) Et non *vous nous accusez,* comme imprime le journal. La rectification nous est communiquée par M. Zadoc lui-même. (*Réd.*)

procès qui se juge actuellement à Clèves, et vous l'annoncez sous ce titre à sensation : UN CRIME RITUEL. *Assassinat d'un enfant chrétien par un boucher juif.* — La justice la plus élémentaire, la prudence même, aurait dû vous inspirer une attitude différente, car un prévenu n'est pas un condamné. Quant à moi, je suis tranquille sur l'issue de ce procès : un meurtre peut avoir été commis, même par un juif ; mais de meurtre rituel, il n'y en a pas eu, et il n'y en aura jamais.

Vous faites précéder l'article d'un extrait du Talmud où l'on voit, dites-vous, « que les juifs sont coutumiers des sacrifices humains ».

Ici, je suis un peu plus compétent que vous et j'ai le droit de protester. Ceux qui vous ont communiqué cette citation se sont simplement moqués de vous et de vos lecteurs, ou bien ils n'ont eux-mêmes rien compris au langage du Talmud (1)...

Le droit talmudique entend protéger les mineurs, orphelins de père, contre la rapacité possible de leurs frères ; de là la mesure de précaution qu'il édicte et qu'il appuie d'un fait historique. On trouve une disposition analogue dans d'autres législations, par exemple dans les lois de Charondas (voir *Diodore de Sicile*, XII, 15) : « Les parents paternels sont chargés de l'administration de la fortune du mineur, tandis que sa personne est confiée aux parents maternels. »

Je demande maintenant à tout homme de bonne foi et de bon sens ce que le passage talmudique de *Ketouboth*, 102, peut avoir de commun avec le prétendu meurtre rituel. Il y a en France, Dieu merci, assez d'hébraïsants, même dans le culte catholique, capables de déchiffrer « le mystérieux dessin des vieilles formules hébraïques », qui vous inspire tant d'horreur, et de lire les prophètes et les psaumes dans le texte original. Interrogez-les, et vous verrez ce qu'ils en pensent.

Il serait vraiment temps de laisser tomber une accusation aussi odieuse que ridicule. Vous ne savez donc pas, Monsieur, que le christianisme primitif a été longtemps l'objet des mêmes reproches de la part des païens, et qu'il les a repoussés avec indignation en invoquant précisément la loi juive et les traditions juives ? Vous ne savez donc pas que depuis des siècles on fouille dans les coins et recoins tous les écrits de la littérature juive, une des plus riches qui soient au monde, pour y trouver ne serait-ce qu'un mot, qu'une allusion relative à un crime dont on voudrait pouvoir nous accabler, et que les chercheurs les plus passionnés en ont été pour leurs frais ? Vous ne savez donc pas que les papes les plus illustres, dont le noble Léon XIII est le digne et glorieux successeur, n'ont cessé de s'élever contre cette accusation qui a attiré tant de désastres immérités sur les juifs pendant la seconde partie du moyen âge ? Direz-vous qu'ils ont été gagnés par l'argent des juifs, vous qui ne voyez dans la société actuelle que des acheteurs de consciences et des consciences vénales ?

Ne savez-vous pas enfin que des condamnations même, dues à la puissance du préjugé ou fondées sur des aveux arrachés par la torture, ne

(1) Suit la traduction littérale du passage talmudique.

prouvent rien, absolument rien? Autrement, la mémoire de la pure et sainte héroïne en qui la France aime à se reconnaître resterait écrasée sous le poids d'un arrêt inique (1).

Monsieur, il ne suffit pas de haïr et de vouloir faire du mal, il faut encore choisir les armes dont on prétend se servir.

Il en est qu'une conscience droite et honnête n'emploiera jamais et que ne saurait justifier la plus violente passion.

Veuillez agréer, etc.

ZADOC KAHN,
Grand rabbin.

DERNIERS ADIEUX
AU CAPITAINE MAYER
26 *juin* 1892.

Pourquoi le plaindre? Il meurt pour une de ces causes
Qui sont les fondements de l'édifice humain;
Il est mort pour le droit! Enviant son destin,
Sur son noble cercueil amoncelons des roses!

C'était un esprit ferme, altéré de lumière,
S'appliquant à sa tâche avec zèle et sans bruit.
Frère des méconnus que la haine poursuit,
L'injure a fait bondir son âme ardente et fière!

Il a croisé le fer pour l'honneur de sa race,
Pour le nom d'Israël il a donné son sang;
Voyez-vous l'auréole autour de ce front blanc?
Français, découvrez-vous... c'est un martyr qui passe!

(1) Inutile de dire que le journaliste ne répond pas un seul mot à ces arguments. Selon la tactique vulgaire, il se retourne d'un autre côté et ressasse d'autres griefs, d'ailleurs cent fois réfutés. Ces messieurs n'ont d'autre but que d'obtenir de M. Zadoc une nouvelle lettre, c'est-à-dire uue nouvelle réclame; nous doutons qu'ils y réussissent.

Commun rant au pays sa force et sa jeunesse,
du regret arait nos fils aux glorieux combats.
Mais s son cercueil, mais ne le plaignons pas,
Et méditons plutôt l'exemple qu'il nous laisse.

Au mépris des trois mots de ta devise, ô France!
Qui s'imposent au monde en dogmes triomphants,
Quelques louches esprits (sont-ils bien tes enfants?)
Voudraient ressusciter les siècles d'ignorance.

Honte à ceux qui, semant la haine et la discorde,
Espéraient conquérir la palme des vainqueurs!
Non! le dégoût enfin a soulevé les cœurs...
C'est vraiment trop de fiel, et leur fange déborde!

. . . .

Adieu, frère! en nos cœurs nous gravons ta mémoire!
Nos fils sauront un jour que tu fus un héros!
Frère, adieu! sur la tombe où vont dormir tes os
A jamais planera l'archange de la gloire!

VICTOR GIAVI.

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 5 juillet 1892.

Monsieur le Grand Rabbin,

Il est absolument impossible à la famille du capitaine Mayer de répondre directement à ceux qui, de toutes parts, lui ont prodigué sous toutes les formes les témoignages de leur sympathie.

Permettez-moi d'emprunter la voie de votre journal pour adresser à tous l'assurance de notre gratitude profonde, et veuillez agréer pour vous-même, Monsieur le Grand Rabbin, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée.

I. MAYER.

14, rue de Douai.

NÉCROLOGIE

De nouvelles pertes, douloureuses à divers titres, quoique à un égal degré, viennent d'affliger le judaïsme dans cette dernière quinzaine. Détaillons-les dans l'ordre où elles se sont produites :

C'est d'abord le vénérable baron *J. Vitta,* officier de la Couronne d'Italie, décédé à Paris le 21 juin, à soixante-treize ans, et inhumé trois jours plus tard à Lyon, sa résidence de prédilection. Les lignes suivantes nous sont adressées au nom de Mme la baronne Vitta, à qui nous adressons nos affectueuses condoléances :

M. le baron Vitta, qui était d'une très grande modestie, n'avait jamais voulu accepter de fonctions publiques en dehors de celles d'administrateur ou de président de sociétés de bienfaisance.

Bien que résidant à Lyon depuis cinquante ans, il avait conservé sa nationalité et il était le soutien de la colonie italienne de Lyon.

Vous savez que sa charité était sans bornes et qu'il secourait tous les pauvres, sans distinction de nationalité ni de culte.

Une foule nombreuse a accompagné le regretté défunt jusqu'au champ de repos, où le grand rabbin de Lyon et le consul d'Italie ont prononcé des discours touchants en son honneur (1).

G. MAILLARD.

Sarrebourg, le 7 juillet 1892.

Vendredi 1er juillet, une foule nombreuse et émue accompagnait la dépouille mortelle de M. *Salomon Lehmann,* décédé à soixante-sept ans, officier d'Académie, délégué cantonal, ancien conseiller municipal, ancien président de la

(1) Nous avons sous les yeux le discours du grand rabbin, notre collaborateur, discours plein de sentiment et de nobles pensées, mais que son étendue ne nous permet pas de reproduire. — Aux données ci-dessus, ajoutons que l'illustre baron était allié aux familles Halphen, Léonino, Oppenheim, Franchetti, etc. (*Réd.*)

Communauté israélite; ces titres sont déjà un suffisant éloge du regretté défunt.

Mais si la Communauté perd en lui un administrateur aussi éclairé que dévoué, combien cette mort est douloureuse pour sa veuve, pour ses enfants, pour sa famille entière, qui lui vouait un véritable culte !

M. Lehmann a été un homme de bien dans l'acception la plus large du mot. Son noble cœur, d'une exquise sensibilité, était servi par une intelligence peu commune et par une science profonde, tant en matière profane que religieuse.

Le deuil était conduit par M. Metzger, rabbin de Belfort, M. Schuhl, grand rabbin de Vesoul, M. Armand Bloch, grand rabbin de Belgique (neveu de Mme S. Lehmann), par M. le grand rabbin Joseph Lehmann et ses frères, par les cinq fils du défunt, dignes héritiers d'un nom aimé et respecté, enfin par ses neveux. On distinguait dans la foule, outre les membres de la Communauté, des représentants de l'armée, de la magistrature, et les notabilités de la ville, où feu Lehmann ne comptait que des amis.

Au cimetière, MM. Metzger, Schuhl, Bloch, ont prononcé quelques paroles empreintes des plus vifs et des plus légitimes regrets.

Le défunt avait exprimé le vœu qu'aucun éloge funèbre ne fût prononcé sur sa tombe. Ce vœu a été respecté dans la limite du possible, et nous obéirons, nous aussi, à cette suprême volonté, nous bornant à adresser à la famille en deuil nos cordiales condoléances.

J. K.

C'est à une femme d'élite, veuve d'un « grand en Israël », qu'il était réservé de clore cette triste nomenclature : nous voulons parler de *Mme Isaac Trénel,* née Cécile-Suzanne Dennery, veuve du regretté directeur de notre Séminaire, mort lui-même il y a moins de deux ans.

Jamais peut-être on ne vit mieux combien la joie est voisine des larmes. Le 30 juin, elle mariait sa plus jeune fille à M. Jacques Hadamard, le jeune professeur dont nous annoncions dernièrement les précoces succès. Bénie par les deux grands rabbins de France et de Paris, saluée par les félicitations d'une foule sympathique, cette union semblait promettre à la pauvre mère de longs jours de bonheur, et déjà les ombres de la mort pâlissaient son visage, et cinq jours plus tard elle n'était plus! Elle s'en va à soixante-sept ans, — l'âge même où est mort son époux, — et son départ est salué par une foule sympathique comme hier, mais consternée, et quatre rabbins prononcent sur sa tombe les derniers adieux et les dernières prières : MM. Zadoc Kahn, Dreyfuss et E. Weill, disciples de feu Trénel; M. Michel Mayer, qui fut son condisciple et son ami.

Mme Trénel laisse quatre filles, toutes mariées, et deux fils, M. Jacob Trénel, gendre et parent du grand rabbin de Bordeaux, professeur au lycée de cette ville, et M. Marc Trénel, externe des hôpitaux de Paris. Nous le répétons, ce fut une femme vraiment supérieure, et sa mémoire est entourée des mêmes respects que celle du regretté fonctionnaire dont elle fut la compagne.

L. W.

P. S. — Non, elle n'est pas close encore, elle ne se clôt jamais, la série noire! la Mort est immortelle!

Deux nouvelles pertes, et non des moindres, s'ajoutent à celles que nous venons d'énumérer :

M. *Maurice Salomon*, professeur au lycée Louis-le-Grand et à nos deux séminaires, chevalier de la Légion d'honneur, a succombé le 9 juillet à de longues souffrances courageusement endurées. Agé de soixante-sept ans, il était presque le doyen des professeurs du Séminaire. Le grand rabbin de France et le proviseur du lycée ont fait son éloge, et le rabbin Mayer, son cousin, a dit les dernières prières. (Obsèques le 12.)

— Mme veuve *Albert Cohn*, née Mathilde Lœwengard, nous a été enlevée à soixante-cinq ans, le 11 juillet, après une courte maladie. Elle est restée fidèle, jusqu'à la fin, aux généreuses traditions de son inoubliable époux. Les funérailles ont lieu au moment même où nous mettons sous presse.

L'ÉLÉMENT ISRAÉLITE
AUX DEUX SALONS DE 1892

Deuxième partie : *Champ de Mars.*

I. — Les Artistes.

Peinture.

Block (Joseph), né à Bernstadt. (*Quatre sujets.*)
* Brandon (1). (*Onze sujets,* dont un israélite, n° 157.)
* Breslau (Mlle Marie-Louise-Catherine), née en Suisse. (*Trois sujets.*)
Gradis (Raoul), né à Bordeaux. (*Deux sujets.*)
* Israels (Jozef), né à Groningue (Pays-Bas). — *Soins maternels.*
Jeidels (Charles-Henri) (?), né en Suisse. — *Tête de femme.*
* Lambert (Louis-Eugène) (?), né à Paris. — *Pillage d'armoire.*
* Lehmann (Georges) (?), né à Moscou. — *Brodeuse.*
* Liebermann (Max) (?), né à Berlin. — *Marché.*
Picard (Louis) (?), né à Paris. (*Neuf sujets.*)
Roth (Mlle Clémence), née à Paris. — *Un portrait.*
Salzedo (Paul), né à Bordeaux. — *Le Chasseur de bécasses.*
Schuller (J.-Ch.) (?), né à Husseren (Alsace). (*Cinq sujets.*)

Dessins, Cartons, etc.

* Brandon (Édouard), né à Paris (2). — 25 *dessins.*
* Breslau (Mlle Louise), née en Suisse. (*Sept sujets.*)
Schuller (J.-Ch.) (?), né à Husseren. (*Quatre sujets.*)
Schwob (Mary-Émilie), née à Paris. (*Deux pastels.*)
Sée (Mathilde), née à Paris. (*Trois sujets.*)

Sculpture.

Bloch (Armand-Lucien), né à Montbéliard. (*Deux bustes*).
Samuel (Charles), né à Bruxelles. (*Deux bustes*).

II. — Les Sujets.

Peinture.

Portrait de ma mère (*Joseph Block*). — Synagogue d'Anvers : Un Mariage d'émigrants (*Brandon*). — La Lecture de la Bible (*Bretegnier*). —Portrait de Mlle Hélène Reinach (*G. Courtois*).— La Chaste Suzanne

(1) Prénoms et lieu de naissance omis. La dernière liste officielle des artistes récompensés nomme M. *Brandon* (Jacob-Émile-Édouard), né à Paris, hors concours.
(2) Voir la note précédente.

et les Vieillards (*Dinet*). — Ève (*Mangeant*). — Les Psaumes (?) (*Osterlind*).

Dessins, Cartons, etc.

Portrait de Mme Franck-Duvernoy (*Mme Chamerot-Viardot*). — Portrait de M. Sée, préfet de la Haute-Vienne (*Jeanne Pothin-Labarre*). — Portrait du baron Jacques de Reinach (*Mme Workmann de Chico*).

Sculpture.

Gomorrhe (*Charpentier*). — Ève après le péché (*Injalbert*). — Mlle Jane May (?) (*Lanteri*). — L'Ecclésiaste (*Michel Malherbe*). — Caïn (*V. Vallgren*).

Gravure.

Salomé (*Waltner*).

Objets d'art.

Ève (émail) (*B.-A. Meyer*).

Tel est, — sauf erreurs ou omissions toujours inévitables en pareille matière, et qui d'ailleurs se compensent, — tel est, disons-nous, l'aspect général des deux Salons de cette année au point de vue israélite.

Et maintenant, quelques chiffres :

Le nombre total des numéros dans les deux Salons (moins les *Objets d'art*) est de 5,671 ; il n'était, l'an dernier, que de 5,188.

Ont exposé cette année 102 Israélites, dont 31 dames, l'un et l'autre chiffres un peu supérieurs à ceux de l'an dernier.

Ils se décomposent ainsi par catégories (le premier chiffre est celui des hommes) :

Peinture, 40 et 9; *dessins, cartons,* etc., 8 et 12 (la femme a ici le dessus); *sculpture,* 17 et 8; *architecture,* 2 et 0; *gravure,* 4 et 2. — Total égal : 102.

De ces artistes, 19 sont « hors concours », dont 2 femmes. Près de 20 p. 100 sur l'ensemble; c'est une belle proportion.

Eu égard à la nationalité, proportion normale : 56 Fran-

çais, dont 2 naturalisés tels ; 7 Alsaciens-Lorrains ; 27 étrangers ; le reste douteux.

Quant aux *sujets,* le résultat est de plus en plus piteux : 63 en tout, dont 9 seulement envoyés par des Israélites. Encore plusieurs sont-ils de simples portraits, faits d'ordinaire sur commande, et le reste est emprunté à un répertoire toujours le même, aussi insignifiant que peu varié.

Le mot de la fin nous sera fourni par Alphonse Karr : « Plus ça change, plus c'est la même chose. »

ÉLÉAZAR.

IMPRESSIONS DE VOYAGE EN PALESTINE

Au Rédacteur en chef.

בשם ה׳ יום ראשון י״ג ניסן ה״ן ב״ר לארצנו לפ״ק
אלף תתכ״ג לגלותנו

Cher Monsieur le grand rabbin,

Je vous dois beaucoup de remerciements de votre bonté pour moi et pour tout ce qui m'est cher. M. Ossowetzky, directeur de la colonie Rosch-Pinah, בארץ נפתלי בגליל העליון, m'a montré votre précieux journal du 1er mars, où vous avez bien voulu faire mention de ma fille et de moi dans des termes très favorables ; je vous en remercie du fond de mon cœur.

Suis-je en état, cher Monsieur, de vous exprimer dans cette lettre les impressions qu'ont produites sur moi tous les lieux saints où j'ai passé depuis mon arrivée à Jaffa? Non; c'est au-dessus de mon talent. Il me suffira de vous dire que j'étais à *Mikwé-Israël,* où j'ai vu tout ce qu'il y avait à voir et contemplé le tombeau de notre regretté Ch. Netter ז״ל. J'ai passé trois jours à *Rischon-Letzion,* six jours à *Jérusalem,* six heures à *Wed-Chanin,* où se trouve le terrain des *Bné-Sion* de Paris, qui donne beaucoup d'espérances pour

l'avenir, un jour à *Hébron,* huit jours à *Zichron-Jacob,* trois jours à *Caïffa,* une heure et demie à *Acco* (Saint-Jean-d'Acre), et me voici à présent à *Rosch-Pinah.* A *Safed,* je suis resté deux nuits et le jour de samedi. De Caïffa à Acco, on passe en voiture au bord de la mer, les roues trempent dans les vagues, et plusieurs fois on traverse de petits fleuves qui tombent dans la mer. De Caïffa à Safed commence la Galilée, et à partir d'Acco le chemin devient difficile : il faut grimper de hautes montagnes et descendre de là dans des vallées pendant quatorze heures ; et ici l'âne seul est le maître, le cheval lui est inférieur dans l'art de grimper.

Sur la route de Zichron à Caïffa, j'ai admiré le mont Carmel ; à six heures d'Acco, j'ai eu la grande joie de contempler un des plus beaux sites du pays de nos ancêtres : les vallées de la mer de Kinéreth (1) ים כנרת ! Du haut des montagnes qui les entourent, souffrant de mon long voyage à âne, j'ai regardé et oublié ma souffrance, et il me semblait que c'étaient les nuages qui me portaient vers le pays des miracles.

Comme je viens de vous le dire, cher Monsieur, je ne peux encore rendre compte de l'état des colonies, mais je ne peux passer sous silence ma dernière impression à Safed : les examens des élèves de l'école fondée par M. le baron Edmond de Rothschild.

NISSIM DOBROUSKIN.

(La fin prochainement.)

NOTICE

SUR LES ISRAÉLITES DE LYON

(Suite. — Voir le nº du 16 mai.)

Cette première lettre d'Agobard est suivie d'une autre, en forme de consultation, contresignée par les évêques de Vienne

(1) Communément lac de Génésareth ou de Tibériade.

et de Chalon, et intitulée : *De Judaïcis superstitionibus*. Il y est rappelé tout d'abord les jugements que les pères de l'Église ont portés sur les juifs, les mesures restrictives adoptées contre eux par les différents conciles; puis leurs prétendues superstitions, parmi lesquelles celle de croire à un dieu corporel, ce qui est l'antithèse même de leur doctrine, enfin leur refus d'admettre la divinité du Christ; et il y est démontré, par de nombreux textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il faut fuir leur société plus encore que celle des païens, parce qu'ils sont les adversaires directs du christianisme.

Ces écrits ne produisirent pas sur l'empereur l'effet qu'Agobard en attendait; il s'aliéna même l'esprit du souverain en baptisant une esclave juive malgré l'opposition de ses maîtres, et il put juger de sa disgrâce par le froid accueil de Louis, dans une visite qu'il tenta auprès de lui pour se justifier. Ce dernier fait nous est révélé par une troisième lettre, adressée à des prélats de la cour, doms Adalard, Uvala et Élisachar. « Dernièrement, leur écrit l'évêque de Lyon, lorsque j'eus reçu la permission de m'en retourner, vous avez eu l'extrême bonté de m'écouter, pendant que je balbutiais plutôt que je ne parlais contre ceux qui soutenaient le parti des juifs. Et après que vous avez eu entendu ma réfutation, vous vous êtes levés et je vous ai suivis. Vous avez pénétré jusqu'auprès du prince et je vous ai attendus de l'autre côté de la porte. Au bout de quelques instants, vous m'avez introduit, mais je n'ai rien entendu, sinon que j'étais libre de m'en retourner. Quant à ce que vous avez dit au plus clément des princes sur l'objet de ma visite, à son sentiment et à sa réponse, je n'en ai rien su. Je n'ai plus osé me présenter devant vous, par honte et crainte de vous importuner; j'avais de bonnes raisons à vous donner, mais je me défiais de l'insuffisance de mes facultés. Je m'en suis allé tout troublé, n'ayant pas conscience du chemin que je prenais; j'arrivai chez moi plein de confusion et de chagrin. »

Puis Agobard consulte ces hauts personnages sur la con-

duite à tenir à l'égard des esclaves païens qui, appartenant aux juifs, désirent entrer dans le giron de l'Église. Doit-il admettre ou repousser leur demande? Agobard incline pour le premier parti : « Tout homme, dit-il, est une créature de Dieu; or Dieu, en le formant dans le sein de sa mère, en l'appelant à la lumière du jour et en lui conservant la vie qu'il lui a accordée, a plus de droits sur lui que celui qui, l'ayant acheté vingt ou trente sols, tient son corps en servage. Et il n'est pas douteux que l'esclave, devant à son maître le travail de ses membres, doit à son Créateur seul la foi de son âme... Que l'on considère du reste que, quand notre pieux empereur, ayant porté les armes contre des peuples qui ne pratiquaient pas la religion du Christ et les ayant vaincus, les oblige à embrasser le christianisme, on trouve cet acte digne de louanges. Pourquoi donc repousser ceux qui d'eux-mêmes demandent le baptême? »

Et Agobard conclut en ces termes : « Je fais donc maintenant appel à la charité que l'Esprit-Saint a déposée dans vos cœurs et vous demande de consoler votre serviteur, car je suis en proie à bien des perplexités. Si, en effet, nous refusons le baptême aux juifs ou à leurs esclaves quand ils le demandent, je redoute la damnation de Dieu; si nous l'accordons, je crains la colère des hommes et des persécutions pour notre maison. »

Une autre lettre, adressée à Hilduin, prélat du saint palais, et à l'abbé Uvala, révèle de plus en plus l'ardeur de prosélytisme d'Agobard. Il les supplie d'intervenir auprès de l'empereur pour qu'il rapporte l'édit promulgué en faveur des juifs et défendant de baptiser leurs esclaves. Il leur démontre que c'est un devoir sacré pour tout prêtre de travailler au salut de ceux qui sont plongés dans l'erreur; qu'ils usent donc de leur influence « pour que des âmes qui pourraient augmenter le troupeau des fidèles, et pour le salut desquelles des prières publiques sont adressées à Dieu par l'Église universelle au jour de la Passion, ne restent point, par l'obstination des infidèles et la méchanceté des ennemis du Ciel, ainsi

que par le prétendu édit de l'empereur, dans les pièges du diable ».

Tous les prélats ne partageaient pas alors les sentiments intolérants d'Agobard, et Nibridius, évêque de Narbonne, ne craignait pas d'avoir des rapports bienveillants avec ces juifs tant abhorrés, voire même d'en recevoir à sa table. Aussi Agobard se fait-il un devoir de réchauffer son zèle et de l'engager à rompre toute société avec les infidèles. « Il me paraît indigne de notre foi, lui écrit-il, que les fils de la lumière fréquentent les enfants des ténèbres, et que l'Église du Christ, qui doit se présenter sans tache et sans rides aux baisers de son céleste Époux, se flétrisse au contact de la Synagogue souillée et répudiée. Il est vraiment absurde que la vierge chaste, épouse du Christ, recherche les festins d'une prostituée, et qu'en mangeant et buvant avec elle elle se laisse entraîner à toutes sortes d'égarements et coure le danger de perdre sa foi. » Et après lui avoir rappelé les efforts qu'il a tentés pour empêcher tout commerce entre juifs et chrétiens, malgré l'opposition d'Évrard et des délégués royaux, il ajoute : « Tu sais que non seulement on ne doit pas user de ceux qui ne veulent point accepter la prédication apostolique, mais qu'il faut secouer la poussière de leurs demeures ; qu'on pardonnera plutôt, au jour du jugement, à Sodome et à Gomorrhe qu'à eux-mêmes. » Et il conclut en lui demandant de ne pas permettre à un fidèle de communiquer avec de semblables maudits et d'exhorter tous les évêques voisins à concourir à cette œuvre, qui réussira ou échouera suivant que Nibridius voudra la soutenir ou la négliger.

On sait que, dans la lutte impie soutenue par les fils de Louis contre leur père, Agobard prit ouvertement parti pour eux. Le dépit d'avoir échoué dans son entreprise contre les juifs a dû certainement contribuer pour beaucoup à amener cette attitude, que tous les historiens impartiaux n'ont pas hésité à blâmer. Il alla même jusqu'à faire l'apologie de ces fils rebelles dans un écrit où il accable Louis d'outrages et accuse l'impératrice d'adultère, de magie, d'idolâtrie. Louis

fut déposé, mais remonta sur le trône en 834. Agobard fut obligé de s'enfuir en Italie avec Lothaire et d'abandonner son évêché. Louis s'étant réconcilié en 837 avec ses fils, l'évêque de Lyon fit amende honorable et remonta sur son siège épiscopal; il mourut quatre ans après.

ALFRED LÉVY, *grand rabbin*.

(*A suivre.*)

NOUVELLES DIVERSES

France.

A la déclaration si nette de M. de Freycinet à la Chambre, M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, a voulu joindre sa voix non moins autorisée. Présidant la distribution des prix de l'Association philotechnique qui a eu lieu dernièrement au Trocadéro, il a déclaré qu' « au moment où certains n'hésitent pas à pousser à la haine entre les classes ou à la haine religieuse et à semer la division dans la patrie et dans l'armée elle-même, il était nécessaire qu'une leçon leur fût donnée; elle leur a été donnée par l'Association philotechnique, dont l'esprit de concorde peut servir d'exemple à tous ».

Ah ! le bon billet !... Sur des gens de cet acabit, l'intérêt et la peur peuvent seuls agir. Modifiez la funeste loi de juillet 1881, qui a lâché la bride à leurs mauvaises passions, et vous verrez ces immondes reptiles rentrer aussitôt sous terre. Il vous faudra bien en venir là, car tout autre moyen est illusoire.

— L'épilogue du « duel tragique » a été donné par le général Saussier, gouverneur de Paris, qui a adressé aux officiers de la garnison l'ordre du jour suivant :

Un douloureux événement est venu, ces jours derniers, apporter le deuil dans la grande famille militaire : un de ses membres distingués, M. le capitaine Mayer, a succombé aux suites d'un duel dont la cause première serait, paraît-il, un article écrit par un officier de l'armée.

S'il existe, en effet, celui qui, portant une épée, a emprunté la plume et l'épée d'un autre pour déverser l'injure et l'outrage sur ses camarades, le gouverneur espère qu'il n'appartient pas à la garnison de Paris.

Quoi qu'il en soit, il recommande à tous les officiers sous ses ordres le calme et le sang-froid, persuadés qu'ils doivent être que l'indignation publique fera infailliblement échouer toutes les tentatives insensées et criminelles qui auraient pour but de rompre le grand faisceau des forces vives de la patrie.

— Plus d'un épisode de la « quinzaine tragique », le dernier surtout, a démontré que l'épée juive, même vaincue, valait mieux que certaines « épées françaises ». Voici qui complète la démonstration :

L'*Avenir* (de Bayonne), dans son numéro du 24 juin, publie les deux procès-verbaux suivants :

A la suite d'une discussion survenue entre MM. Picard et Lévy (1), après une vive altercation, et les témoins n'ayant pu arriver à une entente, une réparation par les armes a été jugée inévitable. En conséquence, il a été décidé qu'une rencontre aura lieu. L'arme choisie est le pistolet de combat, vingt-cinq pas en marchant l'un sur l'autre; échange d'une balle et faisant feu au commandement de *trois*.

Bayonne, le 22 juin 1892.

Pour M. Picard :	*Pour M. Lévy :*
J. MORIN.	G. HAAS.
E. CLAVERIE.	ACH. NORDMANN.

—

M. Picard, sous un fallacieux prétexte, se dérobe à la rencontre qui devait avoir lieu le 23 juin courant. Nous considérons que le sieur Picard s'est conduit avec la plus grande pusillanimité, tant à l'égard de son adversaire que de ses témoins. En conséquence, nous considérons notre mission comme terminée.

Bayonne, le 23 juin 1892.

(*Mêmes signatures.*)

— Depuis notre dernier numéro, les articles, discours, interviews, pour et contre le sémitisme, se sont produits aussi nombreux et aussi énergiques qu'auparavant, et, pas plus qu'auparavant, nous ne pouvons aujourd'hui, à notre grand regret, les reproduire, même en abrégé. Le cadre de l'*Univers*,

(1) « Deux commis-voyageurs de religion différente », nous apprend l'*Avenir*.

nous l'avons déjà dit, est un lit de Procuste,—de Blochuste si vous l'aimez mieux, — que nous ne saurions élargir jusqu'à nouvel ordre. Voici pourtant un de ces manifestes que nous prenons dans le tas, en raison de sa brièveté d'abord, puis de l'autorité relative qu'exerce son auteur dans certains milieux. M. Déroulède, dans le *Public,* écrit ces quelques lignes aussi sensées que vigoureuses :

... L'antisémitisme est, pour quelques-uns, un métier lucratif; pour d'autres, un moyen de réclame, un procédé permettant de forcer l'attention publique, que leurs seuls mérites n'auraient jamais attirée.

Assurément, une pareille campagne n'est point de nature à entraîner beaucoup de monde dans notre pays de France, où les idées de justice, de liberté des consciences, d'égalité entre les citoyens, ont poussé de profondes racines. Ce n'est pas un siècle après la Révolution qu'on séduira la démocratie qui en est issue avec les théories les plus mesquines et les appétits les plus bas.

Les guerres de religion ne se recommenceront pas aujourd'hui. Le tenter, c'est faire une bêtise autant que commettre une mauvaise action.

... Ces prétendus justiciers, qui se posent en défenseurs de notre patrimoine national, sont de mauvais Français, qu'il nous faut exécrer de toute la force de notre patriotisme.

« On n'empêchera pas, a dit M. de Morès, que l'œuvre par nous entreprise ne se continue. »

Et il a ajouté :

« *Nous ne sommes qu'au commencement d'une guerre civile.* »

C'est le langage d'un inconscient ou d'un criminel.

En tout cas, M. de Morès se trompe.

Nous saurons bien empêcher que son œuvre se continue.

Il suffit d'un arrêté du préfet de police pour venir à bout des chiens enragés.

Quoi qu'il faille pour mettre un terme à la rage des Drumont et des Morès, nous sommes prêts à le faire.

C'est l'intérêt de la patrie, supérieur à toute autre considération, qui nous commande d'en finir avec ces ennemis publics. — P. D.

— Tout le monde aujourd'hui lit le journal, et même les journaux. Nous n'apprendrions donc rien à la plupart de nos lecteurs en leur citant les articles plus ou moins remarquables qui paraissent chaque jour, dans les feuilles de Paris et de la province, contre l'antisémitisme, qu'une *parole* beaucoup trop *libre* essaye d'acclimater chez nous. Certains de ces

articles ont fait sensation : tels ceux de M. Ranc dans le *Paris*, de M. Emmanuel Arène dans le *Matin*, de M. Siebecker dans le *National*, de la *Depêche* de Tours du 26 juin, etc., etc. Mais la palme, jusqu'à présent, appartient à l'*Éclair* du 30 juin, qui a voulu faire sa petite « enquête » en interviewant les meilleurs esprits de France, et qui en donne le résultat sous le titre : *Cent ans après.*

Ces hommes ne sont pas les premiers venus : ils s'appellent Jules Simon, Renan, Jules Ferry, Schœlcher, Tolain, Barodet, Barthélemy Saint-Hilaire, Tirard, Dide, Wallon, Tony Révillon, Pelletan, le général Japy. Lisez l'article et conservez-le : c'est la voix même de la France libérale et intelligente, la voix de 1789, qui a parlé par leur bouche.

— L'*Éclair* et d'autres journaux mentionnent la déclaration suivante du grand rabbin de Marseille :

« Depuis dix-huit ans que je suis à Marseille, pendant les quatorze ans de mon séjour à Nîmes, j'ai entretenu les meilleurs rapports avec les ministres des autres cultes. Tous m'ont paru animés du même esprit d'amour de Dieu et des hommes... A l'occasion, je n'ai pas hésité à dire tout le bien que je pense du dévouement des sœurs dans les hôpitaux. Aussi est-ce pour moi une grande consolation, dans le chagrin passager que j'éprouve, de constater que pas un prêtre ni un pasteur ne se sont mêlés au mouvement. »

M. Weyl n'est ici que l'écho des belles paroles prononcées par le chef du rabbinat français sur la tombe du capitaine Mayer, que la *Semaine religieuse* de Paris, à notre grande satisfaction, apprécie comme il suit :

Aux funérailles de la victime, M. le grand rabbin Zadoc Kahn a exhorté tous ceux qui ont l'honneur d'agir sur l'opinion publique, « et surtout les ministres des religions, serviteurs-nés de toutes les idées justes, bonnes et élevées », à se servir de l'influence qu'ils possèdent « pour faire de tous les enfants de la France une seule famille n'ayant au cœur qu'une passion : assurer la gloire et la grandeur de la patrie et veiller sur son bon renom ». Nous ne pouvons que nous associer à ce souhait si louable.

S'il n'avait tenu qu'au clergé catholique, il y a longtemps qu'il en serait ainsi.

On ne peut méconnaître ici l'influence de la lettre, désormais historique, du sage et pacifique Léon XIII à l'évêque de Grenoble.

— *Un disciple de Drumont.* — Nous empruntons la nouvelle suivante au *Radical* du 5 juillet, en l'abrégeant et en exprimant le vœu de la voir démentie :

« Mercredi dernier, à la classe de catéchisme du lycée de Montauban, l'aumônier, jeune prêtre ardent et fanatique, au lieu d'apprendre à ses élèves l'amour du prochain, leur fit une conférence antisémitique d'une extrême violence. La leçon fut trop bien comprise. La recréation venue, les enfants descendirent dans la cour en criant à tue-tête : « A bas « les juifs ! » Puis, avisant un de leurs camarades israélite, le petit Naquet, ils se jetèrent sur lui, déchirèrent ses vêtements et le rouèrent de coups. On eut toutes les peines du monde à arracher le malheureux enfant des mains de ses bourreaux.

« Ces derniers furent mis au cachot, et le prêtre antisémite, dit-on, a été révoqué. »

— La feuille locale à laquelle nous avons emprunté le compte rendu de la dernière initiation religieuse à Bordeaux accusait un chiffre de 24 jeunes gens, dont 14 demoiselles. Le grand rabbin de Bordeaux, notre ami et collaborateur, nous prie de rectifier ces nombres. L'effectif total était de 33, *dix-sept* garçons et *seize* jeunes filles, ce qui, de plus, renverse la proportion ordinaire.

— A l'Élysée. — Le 23 juin dernier, M. le président de la République réunissait à sa table les notabilités du monde artistique et les jurys des deux salons.

Mme Carnot portait, à cette soirée, une ravissante robe de tulle, brodée de roses et d'œillets, qui fut admirée de tous.

Cette toilette, chef-d'œuvre de l'industrie lunévilloise,

avait été offerte au président, lors de son voyage à Lunéville, par la maison *Edmond Schweisch,* et a valu à son auteur les félicitations les plus flatteuses de la part de Mme Carnot, ainsi qu'un magnifique portrait du président, richement encadré, avec autographe, remis de la part de M. Carnot à notre habile coreligionnaire.

Ce succès donnera un nouvel essor à la broderie de Lunéville, déjà si active et si justement renommée.

— « Mlle Salomon, directrice d'institution secondaire libre à Paris, est nommée pour quatre ans membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. » — Cette distinction exceptionnelle atteste le mérite de notre savante amie, Mlle Mathilde Salomon, de Phalsbourg, directrice du collège Sévigné et écrivain de premier ordre.

— M. Philippe, directeur de l'hydraulique agricole au Ministère de l'agriculture, est nommé pour trois ans membre (*sic*) de l'Observatoire d'astronomie physique de Meudon.

— Au dernier concours de composition musicale (cantate) pour le prix de Rome, l'un des deux *seconds grands prix* (il n'y a pas eu de premiers prix) a été décerné à M. Bloch, élève d'Ernest Guiraud.

— M. Sée, juge d'instruction à Châtillon-sur-Seine, est nommé juge au tribunal de Nogent-sur-Seine.

— M. Léopold Weill, d'Osthausen (Basse-Alsace), vient de passer avec honneur ses examens de sortie à l'École des mines et a obtenu le diplôme d'ingénieur; succès d'autant plus remarquable que M. Weill est le plus jeune des ingénieurs de sa promotion.

— M. Lucien Muhlfeld, licencié ès lettres et en droit, attaché à la Bibliothèque de la Sorbonne, vient de subir avec succès les épreuves du concours pour le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques universitaires.

— Le Refuge du Plessis-Piquet a présenté, cette année, cinq de ses jeunes pupilles au certificat d'études. Tous ont passé brillamment les épreuves écrites et orales, et tous ont été chaleureusement félicités par les examinateurs. L'honneur de ce résultat revient en grande partie à l'excellent professeur, M. Coudry, et au sympathique directeur du Refuge, M. Samuel Hirsch, qui remplit sa difficile mission avec autant de science que de dévouement.

— On lit dans le *Rentier* du 17 mai :

« Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de M. Édouard Cahen, administrateur-délégué du *Journal des travaux publics* et directeur du journal financier *le Pour et le Contre*. M. E. Cahen avait acquis de nombreuses sympathies dans la presse et dans le monde financier par son caractère droit et loyal : très actif, très laborieux, on peut dire que l'excès du travail l'a enlevé, dans la force de l'âge, à l'affection de ses amis, et qu'il laisse, parmi tous ses confrères de la presse, d'unanimes et vifs regrets. »

— « Dans son dernier séjour au Sinaï, le Dr Grote a trouvé deux tables de pierre portant les traces d'inscriptions bien effacées, mais conservées par une sorte de vitrification, fréquente dans ces parages... Ces tables, hautes de 80 centimètres sur 30 de largeur, seraient-elles celles de Moïse? Elles ont été provisoirement, entreposées à Tor. »

Bien *à tort* en effet, car ces tables ne furent jamais celles de Moïse.

Aujourd'hui, tout finit par des interviews. L'*Éclair* n'a donc pas manqué d'interviewer sur cette découverte M. Ledrain, un de ces « démolisseurs de la Bible » dont nous parlerons prochainement, et qui ne croit nullement à l'authenticité de la trouvaille. Nous non plus, mais par d'autres raisons. Nous nous cantonnons dans un simple dilemme : Si vous croyez à la vérité du Pentateuque, les tables ont été enfermées dans une arche et celle-ci dans un tabernacle, jusqu'à la fin ; elles ne peuvent donc être restées sur le Sinaï. Si

le Pentateuque n'est qu'une fiction, il n'y a plus de tables, peut-être même plus de Moïse.

Algérie.

Nous recevons le compte rendu de la dernière assemblée générale de la *Charitable israélite* d'Alger. La séance a été des plus intéressantes, et par les élégants discours dont elle a été l'occasion, et par les remarquables résultats que constate la brochure. Nous analyserons les uns et les autres au premier jour. Pour aujourd'hui nous ne voulons émettre qu'une toute petite critique de forme : dès la première page, nous voyons figurer, parmi les membres du Conseil, « feue Rachel Stora ». Quel qu'ait été son mérite, comment une morte peut-elle faire partie d'unc assemblée délibérante?

Nous engageons aussi ledit Conseil à remplacer, dans les statuts de la Société, le mot *imprononçable* de « souscriptrice » par celui de « sociétaire ».

— L'*Écho d'Oran,* dans son numéro du 26 juin, donne la liste des jeunes filles des écoles de la ville ayant obtenu, aux derniers examens, le certificat d'études primaires. Nous y avons relevé une douzaine de noms israélites.

Alsace-Lorraine.

Notre excellent correspondant explique et complète comme il suit sa dernière « Lettre d'Alsace » :

Les « offices spéciaux », que nous n'avions pas compris, sont simplement les offices de Min'ha destinés surtout à la jeunesse, tels qu'on les pratique à Paris.

En disant que l'*insuffisance des connaissances hébraïques* ne devait pas empêcher la récitation de la paraschah, on n'a pas appliqué ce terme à la paraschah elle-même, mais aux autres connaissances exigées du bar-mitswa.

Enfin, ligne 24 de la page 621, au lieu de *dernière,* il faut lire *première*.

Étranger.

Société du chemin de fer ottoman de Jaffa à Jérusalem. — Du rapport soumis à l'assemblée des actionnaires, il ressort que l'état d'avancement des travaux permet de prévoir l'achèvement de la voie pour les premiers jours d'août. La réception et l'inauguration de cette ligne, si importante pour l'avenir de la Palestine, auront lieu, pense-t-on, dans le courant de septembre.

— La *Ulmer Schnellpost* a été poursuivie devant les assises d'Ulm par la Communauté israélite de cette ville pour insultes dirigées contre elle. Le rédacteur et le gérant ont été condamnés à deux mois de prison.

— D'après les documents recueillis par M. Lionel-L. Alexander, dit le *J. Chronicle,* la population juive de Londres s'élève à près de 70,000 âmes, et celle du Royaume-Uni ne dépasse pas 95,000 (1). On voit combien sont exagérées certaines appréhensions, réelles ou feintes, au sujet de l'immigration des indigents israélites. Qu'est-ce que 70,000 âmes sur une population totale de 4 millions?

---

(1) D'après l'article « Juifs » de feu Isid. Lœb, la population juive d'Angleterre n'aurait pas dépassé 60,000 âmes en 1880; ce qui constitue une différence notable, même en tenant compte de l'accroissement produit par un intervalle de douze ans. (*Réd.*)

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN



1, Rue d'Hauteville

SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS

POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

Usines a vapeur a TOMBLAINE, près Nancy



DÉPOT
A
PARIS



TAPIOCA BLOCH

Garanti pur et véritable

Le **Tapioca** sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation *de si bonne et si pure fabrication*, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec *la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.*

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le Tapioca sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch.**

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch.**

En vente au bureau de l'*Univers israélite* :

La Foi d'Israël, ses dogmes, son culte, ses cérémonies, sa morale et son avenir, par feu S. Bloch, fondateur de l'*Univers israélite*. (In-8° de 440 pages.)

L'ouvrage est offert en prime aux abonnés, au prix réduit de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 60 pour la province.

CALENDRIER ISRAÉLITE A EFFEUILLER

5e année — 5653 (1892-93)

Suivi du portrait de tous les grands rabbins de France.

Prix : 1 franc (port en sus)

Chez l'auteur, M. Eugène Lévy, 8, rue du Vert-Bois, Paris.

---

53 RÉCOMPENSES

Dont 14 Diplômes d'honneur et 15 Médailles d'or.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS!!!

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

BIEN SUPÉRIEUR A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; contre la dysenterie et la cholérine.

Il est en même temps **excellent** pour les **dents**, la bouche et tous les soins de la **Toilette**. — Dépôts partout.

FABRIQUE A LYON

9, Cours d'Herbouville, 9

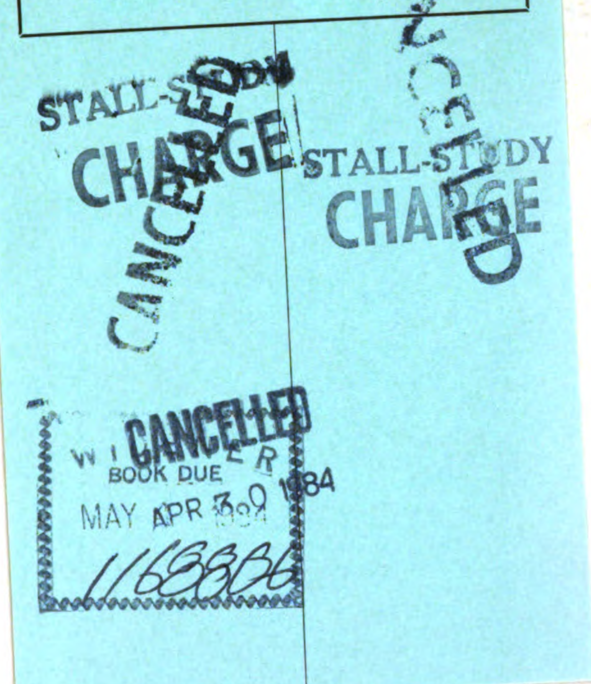
MAISON A PARIS, 41, RUE RICHER

DÉPOT DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES, PARFUMERIES, ÉPICERIES FINES

Se méfier des imitations et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de **H. de RICQLÈS,** dont la signature doit se trouver sur l'étiquette du flacon.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Paris. — Imprimerie D. Jouaust, rue de Lille, 7.



This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED
CANCELLED
BOOK DUE
MAY
APR 30 1984

